PUBLIC

BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

ACTES DE LA TRENTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

LONDRES
FORMAT VIRTUEL
28 JUIN – 2 JUILLET 2021

PUBLIC

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE RENDU DES TRAVAUX **4**

ALLOCUTION DE M. RISHI SUNAK, CHANCELIER DE L'ÉCHIQUIER, AU NOM DU GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI **7**

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. PASCHAL DONOHOE, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS **9**

DISCOURS D'OUVERTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT **12**

DÉCLARATIONS DES GOUVERNEURS **15**

Allemagne/France 15
Arménie 17
Australie 23
Autriche 24
Azerbaïdjan 27
Banque européenne d'investissement 31
Bélarus 32
Belgique 35
Bulgarie 36
Canada 37
Chine 39
Corée 41
Danemark 43
Égypte 44
Espagne 49
États-Unis 50
Fédération de Russie 52
Finlande 54
Géorgie 57
Grèce 59
Irlande 60
Islande 62
Israël 64
Italie 66
Japon 68
Jordanie 70
Kazakhstan 71
Kosovo 72
Lettonie 73
Liban 76
Lituanie 77
Malte 78
Maroc 80
Mexique 82
Moldova 83
Mongolie 85
Monténégro 86
Norvège 87
Pays-Bas 89
Pologne 90
Portugal 93
République Kirghize 94
République tchèque 96
Roumanie 97
Royaume-Uni 99
Suède 100
Suisse 101
Tadjikistan 103
Tunisie 104
Turquie 105
Union européenne 108

DISCOURS DE CLÔTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT **111**

DISCOURS DE CLÔTURE DE M. PASCHAL DONOHOE, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS **113**

DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS POUR CONSIDÉRATION AVANT L'ASSEMBLÉE ANNUELLE **116**

Rapport du Conseil d'administration :
États financiers et rapports des auditeurs indépendants pour 2020 117

Rapport financier 2020*

Compte rendu annuel d'activité 2020†

DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS POUR CONSIDÉRATION PENDANT L'ASSEMBLÉE ANNUELLE **118**

Ordre du jour (Programme compris) 119

Rapport du Comité des procédures pour 2020–21 123

Table ronde – questions soumises aux Gouverneurs : reconstruire en mieux les économies 126

Rapport du Conseil d'administration : Ambition climatique de la BERD 131

Rapport du Conseil d'administration : Travaux préparatoires en vue d'une actualisation sur l'éventuel élargissement limité et progressif des opérations vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak – orientation des gouverneurs 140

Rapport du Conseil d'administration : Affectation du revenu net de 2020 146

Rapport du Conseil d'administration : États financiers 2020 des fonds spéciaux 155

Rapport du Conseil d'administration : Plan de mise en œuvre de la stratégie 2021-23 160

Rapport du Conseil d'administration : Date et lieu de l'Assemblée annuelle de 2022 165

Rapport du Conseil d'administration : Révision des Codes de conduite de la BERD - actualisation 166

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES DEPUIS LA VINGT-NEUVIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE **168**

Résolution n°236 Accession des Émirats Arabes Unis au statut de membre 169
Résolution n°237 Cycle des Assemblées annuelles 2024-25 171
Résolution n°238 États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour 2020 172

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA TRENTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE **173**

Résolution n°239 Ambition climatique de la BERD 174
Résolution n°240 Travaux préparatoires en vue d'une actualisation sur l'éventuel élargissement limité et progressif des opérations vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak – orientation des Gouverneurs 176
Résolution n°241 Affectation du revenu net de 2020 178
Résolution n°242 États financiers 2020 des fonds spéciaux 179
Résolution n°243 Date et lieu de l'Assemblée annuelle de 2022 180

MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS ET DU COMITÉ DES PROCÉDURES POUR 2020-2021 ET 2021-2022 **181**

MEMBRES DES DÉLÉGATIONS **183**

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS **263**

* Ce document est disponible séparément en ligne et n'est pas inclus dans les *Actes*.
† Ce document est disponible séparément en ligne et n'est pas inclus dans les *Actes*.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

La trentième Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs s'est tenue à Londres, au Royaume-Uni, le 1er juillet 2021. Les participants y ont pris part en mode virtuel depuis divers lieux en se connectant à un lien vidéo.

M. Paschal Donohoe, Gouverneur représentant l'Irlande, était Président du Conseil des gouverneurs. M. Tigran Avinyan, Gouverneur représentant l'Arménie, et M. Sardor Umurzakov, Gouverneur représentant l'Ouzbékistan, occupaient les fonctions de Vice-Présidents.

1. Comité des procédures

Le Comité des procédures pour 2020-21 a soumis au Conseil des gouverneurs un ordre du jour provisoire de l'Assemblée annuelle, ainsi que des rapports sur diverses questions relevant de sa compétence, notamment des recommandations sur le Président et les Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs pour 2021-22, qui constitueraient le Comité des procédures pendant la même période.

2. Séance d'ouverture

Le Président du Conseil des gouverneurs a appelé à l'ordre l'Assemblée annuelle. Des discours ont ensuite été adressés au Conseil des gouverneurs par : M. Rishi Sunak, Chancelier de l'Échiquier, au nom du gouvernement du Royaume-Uni ; M. Paschal Donohoe, Président du Conseil des gouverneurs ; et Mme Odile Renaud-Basso, Présidente de la Banque. Les gouverneurs ont donné des orientations à la Banque sous forme de déclarations écrites, qui ont été distribuées pendant l'Assemblée et incluses dans les Actes.

3. Séance plénière

Lors de la séance plénière du Conseil des gouverneurs, le Conseil a adopté l'ordre du jour et approuvé le rapport du Comité des procédures.

a. Table ronde des gouverneurs

Les gouverneurs ont examiné le document *Reconstruire en mieux les économies*, et débattu des questions qu'il soulève à propos de la mobilisation de la BERD pour encourager la mise en place d'économies durables et résilientes dans ses pays bénéficiaires au regard de l'impact de la pandémie de COVID-19.

Les gouverneurs ont aussi examiné un rapport du Conseil d'administration et un projet de résolution concernant l'ambition climatique de la Banque. Le Conseil des gouverneurs a ensuite adopté la Résolution n°239, *Ambition climatique de la BERD*.

b. Questions institutionnelles et financières

i. Travaux préparatoires en vue d'une actualisation de l'éventuel élargissement limité et progressif des opérations vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak

Les gouverneurs ont examiné un rapport du Conseil d'administration et un projet de résolution sur ces travaux préparatoires. Le Conseil des gouverneurs a ensuite adopté la Résolution n°240, *Travaux préparatoires en vue d'une actualisation sur l'éventuel élargissement limité et progressif des opérations vers l'Afrique subsaharienne – orientation des Gouverneurs*.

ii. Affectation du revenu net

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n°241, *Affectation du revenu net de 2020*.

iii. États financiers 2020 des fonds spéciaux

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n°242, *États financiers 2020 des fonds spéciaux*.

iv. Plan de mise en œuvre de la stratégie 2021-23

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2021-23.

v. Date et lieu de l'Assemblée annuelle 2022

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n°243, *Date et lieu de l'Assemblée annuelle 2022.*

vi. Révision des Codes de conduite de la BERD

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du Rapport du Conseil d'administration, *Révision des Codes de conduite de la BERD : actualisation*.

c. Résolutions adoptées avant l'Assemblée annuelle

i. États financiers et rapports des auditeurs indépendants pour 2020

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n°238, *États financiers et rapports des auditeurs indépendants pour 2020.*

d. Documents visés avant l'Assemblée annuelle

i. Rapport financier 2020

Le Conseil des gouverneurs avait pris acte du Rapport financier 2020.

ii. Compte rendu annuel d'activités 2020

Le Conseil des gouverneurs avait pris acte du Compte rendu annuel d'activités 2020.

e. Élection du Président et des Vice-Présidents pour 2021-22

À la fin de la séance plénière, le Conseil des gouverneurs a élu le gouverneur représentant le Portugal Président du Conseil des gouverneurs, et la gouverneure représentant l'Estonie et le

gouverneur représentant le Maroc Vice-Présidents. Leur mandat s'achèvera à la clôture de l'Assemblée annuelle de 2022. Le Conseil des gouverneurs a désigné un Comité des procédures pour 2021-22, constitué de son Président et de ses deux Vice-Présidents. Ce comité devra, jusqu'à la fin de l'Assemblée annuelle de 2022, répondre aux demandes de consultation si le Président du Conseil des gouverneurs le juge utile et se réunira, si nécessaire, immédiatement avant l'Assemblée annuelle de 2022.

4. Remerciements

Les gouverneurs ont exprimé leurs remerciements pour l'organisation de l'Assemblée annuelle.

ALLOCUTION DE M. RISHI SUNAK, CHANCELIER DE L'ÉCHIQUIER, AU NOM DU GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI

(Traduit de l'anglais)

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, vos Excellences, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Madame la Présidente de la BERD, Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir au nom du gouvernement de Sa Majesté à l'Assemblée annuelle 2021 de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, organisée en mode virtuel depuis son siège londonien.

La Banque a tenu l'an dernier la première Assemblée annuelle en ligne de son histoire.

Nous étions en pleine crise de la COVID, occupés à mobiliser toute la puissance de la BERD face à une urgence économique colossale.

La BERD s'est montrée à la hauteur du défi.

Elle a axé cette année-là toute son activité sur sa réponse à la COVID, en canalisant 21 milliards d'euros vers ses membres.

Alors que la BERD fête son 30e anniversaire, elle a de nombreux et de remarquables succès à son actif dans la promotion du développement durable.

Mais l'action menée l'an passé par son personnel et sa direction est un de ses accomplissements dont elle peut être la plus fière.

Au nom du Royaume-Uni, je remercie de tout cœur chacun d'entre vous.

Même si le coût humain et financier de la pandémie continue de se faire sentir, nous nous retrouvons aujourd'hui à un point de transition critique.

Nous devons regarder au-delà de la réponse immédiate, afin de fixer une orientation pour les trente prochaines années, en reconstruisant en mieux et en plus vert.

Les principes fondateurs uniques de la Banque l'ont guidée au fil de plusieurs décennies de changement. Ils restent essentiels pour notre avenir.

Nous devons continuer de considérer que la démocratie, le pluralisme et l'ouverture sont les fondements de la prospérité, et réitérer notre conviction que l'économie de marché, le capital privé et l'esprit d'entreprise ont la capacité de faire avancer la transition, en donnant à nos populations les moyens d'agir.

À l'heure où le Royaume-Uni se prépare à accueillir la COP26, en novembre prochain à Glasgow, le changement climatique est notre plus grand défi mais aussi une excellente opportunité d'agir collectivement.

Je me réjouis de la Résolution sur l'ambition climatique présentée à l'Assemblée de cette année et de la volonté d'aligner les opérations de la Banque sur l'Accord de Paris d'ici la fin de 2022.

La Banque doit faire appel à toute son inventivité pour promouvoir un avenir vert et résilient dans tous ses pays d'opérations.

Climat, COVID ou autres, la Banque doit aider ses membres à relever ces défis, qui sont considérables.

Je suis convaincu que l'institution dispose des personnes, des compétences et des ressources nécessaires pour réussir.

Je vous accueille aujourd'hui à Londres, même si ce n'est que virtuellement, et je note avec plaisir que la BERD et son personnel d'excellence sont installés dans cette ville depuis 1991.

L'emménagement, l'année prochaine, dans son nouveau siège à la pointe de la technologie de Canary Wharf scellera le caractère international et la portée mondiale de la Banque.

Dans cet esprit, la BERD doit rester une institution qui évolue et s'adapte au monde qui l'entoure.

Étant donné l'ampleur des défis que pose le développement dans la région, et l'expérience de la BERD dans la promotion du secteur privé, je suis heureux de l'examen attentif mené actuellement sur l'opportunité et les modalités de l'apport des compétences considérables de la Banque dans le cadre d'une future coopération éventuelle avec l'Afrique subsaharienne.

Nous avons manifestement beaucoup de choses à discuter, lors de cette Assemblée annuelle et au-delà.

Si nous continuons d'appliquer les principes qui ont façonné la BERD au cours des trente dernières années, je suis absolument convaincu que nous pourrons promouvoir la reprise verte, inclusive et résiliente que tous nos concitoyens sont en droit d'attendre.

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. PASCHAL DONOHOE, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

(Traduit de l'anglais)

Monsieur le Chancelier, Vos Excellences, éminents Gouverneurs, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs.

Je suis enchanté de tous vous accueillir à la 30e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

L'Irlande est extrêmement fière d'être associée de longue date avec la BERD. C'est à Dublin, à l'occasion de deux réunions du Conseil européen au début de 1990, que les premiers fondements de la BERD ont été négociés.

Aujourd'hui, trente ans plus tard, je suis honoré de présider cette Assemblée annuelle qui marque un anniversaire. Petite économie ouverte, l'Irlande soutient et promeut l'initiative privée et l'esprit d'entreprise. Étant membre des Nations Unies et de l'Union européenne, et en tant qu'actionnaire fondateur de la BERD, l'Irlande contribue énergiquement à favoriser la transition vers des économies de marché ouvertes. Nous sommes donc très attachés aux articles fondateurs de la Banque relatifs à la démocratie pluraliste, au pluralisme et à l'économie de marché.

Par sa conception et sa mise en œuvre de mesures visant au respect de ses articles fondateurs dans ses pays d'opérations, la Banque a produit un impact majeur. Ses travaux, en partenariat avec les gouvernements et les entreprises de ces pays, ont amélioré les vies de millions de personnes.

La BERD a désormais axé sa priorité sur une autre transition, qui pourrait avoir un impact sur des millions de vies supplémentaires : la transition vers zéro émissions nettes. Dans ce contexte, la Banque a apporté un soutien technique indispensable à des secteurs comme l'agroalimentaire, l'énergie et l'industrie.

Personnellement, je me réjouis que la relation de l'Irlande avec la BERD continue de se développer, comme le montre l'engagement croissant avec Enterprise Ireland afin d'encourager les entreprises irlandaises à travailler en collaboration avec les gouvernements et les entreprises dans les pays d'opérations de la BERD.

La BERD est une institution unique. Elle a su faire preuve d'ingénuité à chaque étape de ces trente dernières années, tandis qu'elle mobilisait, optimisait et appliquait des capitaux publics et privés pour faciliter la transformation d'économies. Cette unicité et cette habileté ont été mises en évidence dans l'architecture financière européenne pour le développement.

À cet égard, je suis heureux que le Conseil européen ait convenu que, pour servir au mieux ses ambitions en matière de développement, l'Union européenne a tout intérêt à œuvrer en partenariat avec la communauté internationale, la BERD jouant à cet égard un rôle essentiel. En tant que président de l'Eurogroup, et en tant que ministre des Finances d'un pays qui s'investit de longue date dans le développement international, j'accueille très favorablement et je soutiens énergiquement ce résultat. La Banque a joué un rôle critique dans le développement et la reconstruction économique. Elle continuera de le faire dans ce domaine, où divers problèmes persistent.

La capacité de répondre dans l'urgence et avec détermination à une crise a caractérisé la BERD depuis sa création. On a pu le constater depuis l'effondrement de l'Union soviétique jusqu'au Printemps arabe ; et à notre réaction aux diverses crises financières que nous avons connues et à la pandémie de COVID actuelle.

Tout au long de 2020 – et à présent en 2021 – la Banque a encore une fois montré qu'elle était un partenaire résolu et fiable pour ses pays d'opérations, en apportant un appui sans précédent et innovant à tous ses clients. Nous devrions tous être fiers de ce succès.

La BERD a complété ce soutien exceptionnel par une remarquable performance financière, enregistrant un bénéfice net de 290 millions d'euros pour 2020. Je vous félicite Odile ainsi que vos équipes.

En ce qui concerne 2021 et au-delà, il sera indispensable pour la Banque de continuer à relever les défis de la pandémie et de ses répercussions. Tandis que nos regards se tournent à présent vers la reprise, il conviendra tout particulièrement pour la BERD de concentrer ses efforts sur l'aide aux pays dont les économies ont été le plus durement touchées et où les écarts de transition demeurent les plus marqués. À défaut, ces pays risquent de prendre encore plus de retard.

Reconstruire les économies est un objectif primordial dans le programme de tous les ministres des Finances. Lors de notre réunion aujourd'hui, nous contribuerons, en tant que gouverneurs, à cet objectif majeur par nos discussions sur l'aide que peut continuer d'apporter la BERD afin de contribuer à reconstruire les économies de nos pays bénéficiaires pour les consolider, les améliorer et les rendre plus vertes.

Je suis heureux de constater que nous examinerons une résolution sur l'ambition climatique de la BERD. Si nous l'adoptons bientôt, cela permettra d'aligner toutes les activités de la Banque sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici décembre 2022. La Banque pourra en outre œuvrer pour accélérer la décarbonation du secteur énergétique et renforcer son soutien au développement d'un avenir bas-carbone et résilient au climat dans nos pays bénéficiaires.

Lors de notre réunion d'aujourd'hui, nous aurons aussi l'occasion de nous pencher sur d'autres questions importantes qui influenceront les futures activités de la Banque. Parmi elles figure une décision sur une résolution visant à donner à la BERD des lignes directrices sur ses travaux concernant son éventuelle expansion, limitée et progressive, vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak. Nos discussions à ce sujet lors de l'Assemblée annuelle de l'année prochaine seront ainsi bien préparées. Je suis impatient de présider la séance plénière et d'entendre les points de vue des gouverneurs sur ces sujets importants.

Pendant trente ans, la BERD a ouvert la voie vers des investissements qui changent les vies. Elle a tracé des trajectoires que personne n'avait encore envisagées.

Elle a innové en créant de nouveaux outils et mécanismes pour mener à bien le changement. Et elle a fait preuve d'agilité en apportant une réponse rapide et décisive en une période économique instable.

Elle incarne la coopération multilatérale qui est plus que jamais nécessaire aujourd'hui, non seulement pour poursuivre sur la voie de la reprise, mais aussi pour transformer l'adversité de la pandémie en un atout pour l'avenir ; pour rassembler la communauté des institutions

financières internationales ; et pour reconstruire en mieux, en plus vert, les économies pour notre avenir à tous.

La BERD est bien équipée pour tracer cette nouvelle voie, et pour montrer une fois encore le chemin que d'autres peuvent suivre dans les trente années à venir. Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

(Traduit de l'anglais)

Monsieur le Chancelier, Vos Excellences, chers Gouverneurs, Mesdames et Messieurs, chers collègues

Bonjour à vous, où que vous soyez, depuis la salle de réunion du Conseil dans notre siège à Londres.

Je suis si heureuse de me trouver enfin ici.

J'ai à peine eu le temps de visiter les lieux depuis mon élection en octobre dernier : nous avons tous travaillé à distance depuis plus d'un an maintenant.

Et les bureaux sont encore calmes – et vides – aujourd'hui, comme dans bien d'autres locaux professionnels depuis le printemps de l'année dernière.

Mais je sais que, pendant cette pandémie, bon nombre d'entre vous ont été encore plus occupés – et soumis à un plus grand stress et à de plus fortes contraintes – que jamais auparavant.

Si vous travaillez pour la BERD, si vous comptez parmi nos clients, partenaires ou donateurs, ou si vous faites partie du monde de la BERD au sens large, vous pouvez être très fiers de ce que vous avez accompli pendant cette période.

Sachant que nous avons été confrontés à la plus grande crise économique de ces dernières décennies, cette période est propre à forger l'Histoire. Et l'Histoire a été très présente dans nos esprits récemment.

Je vous accueille aujourd'hui à la 30e Assemblée annuelle de la BERD et son Forum des affaires.

Cette année, nous avons fait le bilan depuis notre naissance – il y a trente ans, prenant conscience de tout ce qui a fait de la BERD une institution si particulière : notre solide engagement pour appuyer la transition, notre forte focalisation sur le secteur privé, notre expertise unique en matière de réformes des politiques, notre capacité à déployer rapidement cette expérience vers de nouveaux pays d'opérations et bien sûr notre identité – à la fois européenne et multilatérale. Tous ces aspects se sont reflétés dans les commentaires d'amis à l'occasion de notre anniversaire :

« Une véritable passerelle entre l'Union européenne et les pays voisins »

« 30 ans d'excellence »

« Formidablement jeune ».

Nous avons acquis cette réputation en trente ans d'investissement dans des vies meilleures – avec grand succès, et en démontrant que nous pouvons agir encore plus, à l'avenir.

Mais à l'heure où nous nous penchons sur notre histoire, l'année dernière se révèle vraiment exceptionnelle. Depuis l'apparition de la pandémie, nous avons vu la BERD sous son meilleur jour. Nos excellents résultats de 2020 en sont le reflet.

Nous avons investi un nouveau record de 11 milliards d'euros – soit une hausse de 10 %.

Mais nos accomplissements sont allés bien au-delà des simples chiffres.

Nous nous sommes adaptés très vite à un monde en mutation rapide : nous avons été la première institution financière internationale à adopter des mesures d'urgence pour remédier à l'impact économique de la pandémie.

La réponse énergique et créative apportée à la crise par la Banque, qui a proposé de nouveaux instruments, plus d'investissements et plus de soutien pour les politiques à mettre en œuvre – a été inspirante !

Nous devons maintenant continuer d'inspirer – et rester pionniers. Relancer l'économie et atténuer les cicatrices laissées par la crise constituent un immense défi dans tous nos pays d'opérations.

En l'occurrence, nous avons l'avantage d'être assez petits pour être réactifs et souples, mais assez grands pour faire vraiment une différence dans les pays des trois continents où nous opérons. Et, comme les banques multinationales de développement qui sont nos partenaires, nous avons comme perspective la capacité de réagir aux besoins à court terme et une vision se projetant loin dans l'avenir.

Aujourd'hui je promets que la BERD fera tout son possible pour accompagner nos pays vers une solide reprise face à l'impact économique de la COVID-19. Nos gouverneurs discuteront des moyens pour y parvenir cet après-midi.

Et à mesure que la pandémie sera maîtrisée, et que les restrictions pesant sur l'économie seront levées, nous passerons de mesures d'urgence face à la crise à une planification et des investissements à plus long terme.

Nous devons donc rendre les économies plus vertes, plus inclusives **e**t plus numériques. Nous disposons déjà de nombreux outils pour y parvenir, mais nous devons être prêts à en déployer davantage. Cela signifie par exemple : plus de financements sous forme de participations, un plus grand soutien financier aux petites et moyennes entreprises (PME) **e**t aussi des conseils, entre autres aux PME, sur les moyens de devenir plus écologiques.

Je suis aussi convaincue que la crise climatique est le plus grand problème auquel nous sommes tous confrontés. Et c'est tout particulièrement le cas pour nos pays d'opérations.

La BERD s'est déjà engagée à investir au moins la moitié de son volume annuel d'activités dans des projets verts d'ici 2025. Mais nous devons à présent nous montrer encore plus ambitieux – tout en soutenant les personnes et les entreprises qui subissent les répercussions négatives de cette transition. Notre objectif est de faire de l'évolution vers zéro émissions nettes le principe essentiel d'organisation de la Banque et de ses activités**.** Cela impliquerait l'examen attentif de tous nos projets en gardant ce principe à l'esprit. Cela impliquerait aussi des conseils à nos pays d'opérations sur les politiques à long terme de décarbonation. Bref, cela implique de

faire constamment progresser la cause du financement climatique.

Je me réjouis de discuter de l'alignement sur l'Accord de Paris avec nos gouverneurs dans le courant de la journée. Notre objectif est de parvenir à un alignement complet d'ici la fin de l'année prochaine.

Quand je me tourne vers l'avenir, j'attends avec impatience le moment où nous pourrons voyager et nous rencontrer de nouveau en personne. Car la période propre à forger l'Histoire n'est pas encore terminée. Elle ne l'est jamais, bien sûr, comme l'année dernière l'a montré. Mais je suis certaine que notre Banque, la BERD, née il y a trente ans, à une autre époque de changement considérable, reste parfaitement adaptée pour remplir son rôle unique dans les pays où nous opérons et, par conséquent**,** pour forger l'Histoire de demain.

DÉCLARATIONS DES GOUVERNEURS

DÉCLARATION COMMUNE DE M. OLAF SCHOLZ, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'ALLEMAGNE, ET DE M. BRUNO LE MAIRE, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA FRANCE

(Traduit de l'anglais)

À l'heure où le monde traverse sa deuxième année de pandémie mondiale de COVID-19, nous félicitons la Banque pour sa capacité à adapter l'organisation de l'Assemblée annuelle aux circonstances exceptionnelles – cette année encore en mode virtuel depuis Londres, mais avec la perspective d'une Assemblée annuelle en présentiel à Marrakech en 2022. Nos pensées vont vers celles et ceux qui ont été frappés par la crise sanitaire et économique.

Nous saluons la mobilisation de la Banque l'an dernier pour assurer la poursuite de ses opérations dans des circonstances difficiles, mais aussi pour être parvenue à générer un volume record d'investissement, en tirant parti de robustes processus et d'une solide assise financière.

- Nous félicitons la Banque pour sa réponse agile aux conséquences économiques sévères de la crise, par son Fonds de solidarité, qui a entre autres apporté un soutien rapide et important sous forme de liquidités à ses clients existants.

- Nous notons également avec satisfaction la réponse sous forme d'initiatives rapides et bien ciblées de politiques mises en place par la Banque au profit d'une grande diversité de secteurs et de pays durement frappés par la crise.

Dans le contexte actuel, nous considérons que la principale mission de la Banque doit rester l'appui à ses pays d'opérations sur la voie de la transition.

- Tant que perdurent la pandémie et son grave impact économique, la réponse de la Banque à la crise dans tous ses pays d'opérations doit rester la priorité.

- Nous félicitons la Banque pour sa réaction rapide à la demande des autorités tchèques, qui s'est concrétisée par une réactivation temporaire et ciblée de son engagement dans ce pays.

- Conformément à la politique de gradation et à l'approche définie à cet égard dans le Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25, nous réitérons que la gradation doit rester un processus à l'initiative du pays concerné et que les stratégies propres à chaque pays doivent demeurer un instrument conjointement approuvé pour déterminer la meilleure manière de réaliser la transition.

- Nous soutenons les travaux réalisés concernant l'actualisation de l'approche opérationnelle post-gradation, qui devrait faciliter et rendre plus attrayant le cheminement vers la gradation.

Alors que les effets de la crise continuent de se faire sentir avec des conséquences durables, nous sommes favorables à l'intention de la Banque d'adapter ses interventions pour contribuer efficacement à reconstruire en mieux ses pays d'opérations.

- Nous pensons que les orientations stratégiques définies dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 constituent une base valable pour canaliser les activités de la Banque

vers une action destinée à reconstruire en mieux, par la transition vers une économie verte, encourageant l'inclusion économique, l'égalité des genres et la numérisation.

- Reconstruire en mieux doit être une priorité, non seulement dans les pays les moins avancés dans la transition, auxquels la Banque continue d'accorder une attention particulière, mais aussi dans les pays plus avancés, où des déficits de transition doivent toujours être comblés.

- Pour élargir et renforcer l'impact de la BERD, nous encourageons la Banque à accroître son engagement auprès de nouveaux clients, pour exploiter davantage tous ses instruments financiers, y compris ses investissements sous forme de prise de participation et ses mécanismes de partage des risques en tant que de besoin, et à continuer de favoriser le dialogue politique.

- Conformément à l'Accord portant création de la Banque, nous soulignons l'importance du respect des principes de démocratie multipartite et de pluralisme visés à l'article 1.

Nous saluons l'engagement de la Banque, établi à l'occasion de cette Assemblée annuelle 2021, d'aligner toutes ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris en termes d'atténuation, d'adaptation et de financement climatiques d'ici le 31 décembre 2022.

- En amont de la 26e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), nous accueillons favorablement cet engagement très important pour atteindre la neutralité carbone dans toutes les activités de financement direct et indirect de la Banque, et pour contribuer à la mobilisation de la finance internationale en vue de lutter contre le changement climatique.

- L'ambition climatique renforcée de la BERD ouvrira la voie vers une accentuation de son impact transitionnel, notamment en intensifiant le dialogue politique et l'assistance technique.

- Nous saluons la révision de l'approche opérationnelle de la Banque relative aux combustibles fossiles, qui limite et restreint le champ des projets éligibles, et souligne l'importance de la décarbonation du secteur énergétique.

- Nous encourageons aussi la Banque à développer son approche afin d'inclure davantage les objectifs de préservation de la biodiversité et de résilience climatique dans ses opérations.

À la suite des conclusions du Conseil européen sur l'architecture financière européenne pour le développement, nous réitérons que la BERD constitue une pierre angulaire de cette architecture. En tant que banque multilatérale dotée d'une solide ossature européenne, la BERD a un rôle déterminant à jouer dans le renforcement de l'impact sur le développement et dans le soutien de la politique extérieure de l'UE dans le cadre des projets financés par des dons ou garanties européens, en étroite coordination avec ses partenaires.

Dans la perspective de l'Assemblée annuelle de 2022, nous saluons l'orientation donnée aux gouverneurs de la BERD concernant les travaux préparatoires à réaliser en vue d'une éventuelle décision relative à une expansion limitée et progressive des activités de la BERD.

- Nous accueillons favorablement la perspective d'élargissement de la portée opérationnelle de la Banque dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région

SEMED) et encourageons l'Algérie à progresser dans le processus d'adhésion au statut de membre de la Banque.

- Nous réaffirmons l'intérêt stratégique d'une expansion limitée et progressive vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak, en mettant l'accent sur les pays étroitement liés aux pays d'opérations actuels de la Banque, comme le mentionne le Cadre stratégique et capitalistique.

- Nous sommes convaincus que les travaux préparatoires qu'encadre cette résolution de l'Assemblée annuelle constitueront une solide base en vue d'une éventuelle décision d'expansion vers l'ASS, et peuvent être déterminants pour forger un consensus entre les actionnaires.

Nous félicitons la direction de la BERD, avec à sa tête sa Présidente entrée récemment en fonction, et le personnel de la BERD pour leur dur labeur. En ces temps de crise exceptionnels, ils ont grandement contribué, tous ensemble, à déployer avec succès les activités de la Banque sur le terrain et à générer un impact positif indispensable aux clients et aux pays d'opérations.

L'Allemagne et la France resteront pleinement mobilisées pour appuyer la BERD, sur la base d'une gouvernance interne améliorée, à poursuivre son engagement dans cette phase de reprise et ses efforts pour une transition et des objectifs climatiques renouvelés et ambitieux.

DÉCLARATION DE M. TIGRAN AVINYAN, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'ARMÉNIE

(Traduit de l'anglais)

Je suis absolument ravi de prononcer ce discours, même si ce n'est que sous forme virtuelle, en cette Assemblée anniversaire pour la BERD. C'est véritablement un grand honneur et un privilège pour moi d'être présent parmi vous à double titre – en tant que membre de la Présidence du Conseil des gouverneurs, aux côtés de mes honorables collègues, Messieurs Donohoe et Oumourzakov, et en tant que représentant de l'Arménie, à cette très importante réunion.

Je commencerai par féliciter la BERD à l'occasion de son 30e anniversaire, moment symbolique dans son incroyable parcours d'investisseur en faveur d'une meilleure transition et d'un avenir plus prospère dans la région. Cette institution a été témoin de la manière dont la région, et au-delà le monde, se transformait. Plus encore, elle est devenue un actionnaire responsable, aidant des démocraties et des économies de marché balbutiantes à passer avec sagesse à l'âge adulte. Le travail accompli par rapport aux débuts de l'institution est inimaginable. Il reste pourtant encore beaucoup à faire dans l'époque de transformations multiples (scientifiques, technologiques, numériques, sécuritaires, économiques, environnementales, géopolitiques et démocratiques) que nous vivons – une époque riche en dichotomies et en choix difficiles, en défis et en perspectives.

Cette Assemblée devrait être considérée comme tout à fait exceptionnelle, car les décisions que le Conseil des gouverneurs prend aujourd'hui auront un impact historique sur la manière dont nous pensons et agissons ensemble pour favoriser la transition et la transformation demain.

Elles ouvriront la voie à une nouvelle décennie et à une trajectoire impressionnante de changement au sein de la Banque et dans sa région d'opérations. J'adresse à la Présidence de la Banque et à la communauté de pays et d'institutions de cette magnifique famille tous mes vœux de réussite, en leur souhaitant d'avoir la force de faire face aux défis imprévus et la sagesse permettant de conforter les choix faits au nom de nouvelles ambitions.

La Banque a accordé en 2020 un montant total de financements record, soit 11 milliards d'euros répartis sur 411 projets, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. De même, la part des investissements non souverains a atteint 81 % du volume total des investissements, confirmant ainsi la priorité accordée au secteur privé et aux municipalités, avec la volonté d'aider les grandes entreprises, les PME et les villes à accéder aux financements dont elles ont besoin. La Banque a prouvé une fois de plus en 2020 qu'elle était capable de relever les défis du moment. Elle a fait preuve d'efficacité en mettant en place son Fonds de solidarité, face aux conséquences de la COVID-19 et au service d'une reprise rapide.

Trente ans après la création de la Banque, nous sommes plus convaincus que jamais que le financement seul ne suffit pas à susciter les changements nécessaires dans les pays d'opérations. Un certain nombre de facteurs favorables déterminants, comme le renforcement des connaissances et des capacités permettant de concevoir et de mettre en œuvre des réformes, de piloter les changements structurels et de créer un meilleur climat pour les investisseurs, ont occupé une place particulièrement importante, et la BERD a joué un rôle éminent à cet égard. La Banque réalise aujourd'hui un travail incroyable, sur trois continents, en aidant les pays à avancer sur la voie du développement.

L'Arménie bénéficie de longue date d'un partenariat très efficace avec la BERD. Pour la seule année 2020, huit projets étaient opérationnels, pour un investissement annuel de 158 millions d'euros, dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, des institutions financières, de l'industrie, du commerce et des agro-industries. Il s'agit du plus haut niveau opérationnel jamais atteint dans notre pays. Nous sommes désireux, en ces temps difficiles, d'approfondir cette coopération, aussi bien dans les secteurs privé et financier que public, pour une reprise intelligente et durable dans notre pays.

La BERD a par ailleurs toujours largement contribué au bon développement du système financier arménien. Nous estimons que notre coopération s'approfondira et que les plans stratégiques de la Banque visant à développer le secteur financier et à améliorer l'accès aux financements ne feront que prendre de l'ampleur. Nous espérons que la Banque se tiendra prête à poursuivre sa collaboration avec nous pour garantir, par un financement sous forme de prises de participation, la qualité de la gouvernance d'entreprise dans le secteur bancaire, ainsi que dans ceux des assurances, de la bourse et des dépôts. Le développement des marchés monétaires et de capitaux constitue une autre priorité de notre coopération mutuelle.

Nous tenons à souligner également l'importance des initiatives actuelles de la BERD visant à se positionner sur le marché local des dérivés, en y apportant ses précieuses compétences et en encourageant ainsi d'autres acteurs à s'impliquer sur ce marché. Nous aimerions rappeler l'importance de la BERD dans le contexte du développement des investissements participatifs en Arménie, ainsi que de son action stimulante, par ses compétences et son expertise, dans le domaine du capital-investissement/capital-risque. Cette action peut avoir un effet

particulièrement bénéfique en matière de financement de l'innovation et de promotion de la recherche et du développement.

Nous avons tous construit ensemble des parcours de transition et des capacités nous permettant de nous engager résolument sur la voie qui mène à des démocraties fortes et à des économies de marché performantes et équitables. Parallèlement, de nouvelles réalités exigent que nous reformulions nos objectifs et que nous adaptions nos instruments en conséquence. Le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 se décline déjà selon un certain nombre d'axes d'engagement fondamentaux. En vertu du paradigme « reconstruire en mieux », ce document entend sensibiliser les pays d'opérations et les clients de la Banque en faveur d'une transition vers une reprise faiblement carbonée et verte, en exploitant davantage le potentiel de développement inclusif et en mettant en place un environnement où les règles seraient les mêmes pour tous, permettant de lutter contre les inégalités en matière de perspectives et d'accélérer la transformation numérique.

Les objectifs ambitieux fixés par la Banque dans le cadre de son programme stratégique doivent être atteints par des investissements et par un impact sur la transition de qualité. La situation après la pandémie et le comportement des acteurs du secteur privé en période d'incertitudes risquent cependant de poser de sérieux problèmes. Je suis certain que la Banque n'aura aucune difficulté à faire pleinement jouer ses points forts, que sont sa faculté d'adaptation, sa capacité à agir dans les meilleurs délais et son talent pour l'innovation.

Comme ailleurs dans le monde, la pandémie de COVID-19 et les nombreuses restrictions imposées par le gouvernement pour limiter sa propagation ont provoqué en Arménie de graves vulnérabilités socio-économiques à court et à moyen terme. Le pays a terminé l'année avec un PIB en baisse de 7,4 %. Le volume du commerce extérieur a chuté de plus de 13 %. Le gouvernement a adopté un programme d'urgence de mesures sociales et économiques destinées à pallier les conséquences à court terme de la pandémie, ainsi que d'autres initiatives de relance budgétaire contracyclique de la demande. Cet ensemble de mesures de lutte contre la crise a représenté pour l'année 2020 un coût estimé à environ 4 % du PIB. Nous apprécions beaucoup l'excellent travail effectué par la BERD pour aider notre gouvernement à faire face aux conséquences économiques et sociales de la COVID-19 et à atténuer les risques à venir.

Nous nous apprêtons actuellement à nous engager sur la voie de la reprise après la crise et des discussions intenses sont en cours quant aux choix à faire afin de bâtir une économie plus compétitive et plus dynamique, et un avenir inclusif et durable. La priorité absolue est pour nous de mettre en place les fondements d'une reprise verte, basée sur l'innovation et attentive au climat, et de mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires. Dans cette perspective, nous travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires, afin de définir notre programme national pour un développement vert et résilient. Nous sommes favorables aux grandes composantes et priorités du programme de la BERD pour reconstruire en mieux, qui correspondent à nos propres priorités nationales. Nous prions instamment la Banque de poursuivre ses efforts, en particulier dans les pays d'opérations les plus touchés par la crise.

Au-delà des conséquences de la pandémie de COVID-19, que nous devrions, je pense, parvenir à atténuer par notre action conjointe, il existe un autre défi, encore plus sérieux, auquel nous sommes tous confrontés. La crise climatique n'est plus la prérogative du monde scientifique. Il s'agit d'une question politique pressante, qui doit être au cœur des comportements à redéfinir en matière de politiques publiques, d'économie, de marché et de société dans son ensemble. Nul besoin de longs textes et de statistiques à n'en plus finir pour savoir que la crise climatique

constitue un problème réel et crucial, que nous devons traiter de toute urgence. L'ambition climatique de la BERD doit à cet égard être de manière générale accueillie avec enthousiasme.

La BERD, en intégrant dans ses politiques institutionnelles prospectives trois nouveaux axes (alignement sur l'Accord de Paris, accélération de la décarbonation du secteur de l'énergie et soutien à des stratégies résilientes faiblement carbonées et favorables au climat), prouve de manière éclatante qu'elle est bien la banque susceptible d'avoir un impact sur la transition dans la région. La crise climatique est essentiellement le résultat d'une suite d'échecs. L'ambition de la Banque de mettre la lutte contre cette crise au cœur de ses politiques, de ses programmes opérationnels et de ses instruments d'investissement constitue un engagement très sérieux. Transformer cette intention en une nouvelle page économique pour la région représente toutefois un défi majeur.

Une chose est suffisamment claire : concernant la crise climatique, nous sommes tous dans le même bateau. L'élément crucial est cependant de savoir si nous partageons tous les mêmes ambitions, les mêmes buts, les mêmes capacités et les mêmes opportunités en vue de mettre en œuvre les actions nécessaires pour accomplir une transition plus résiliente, faiblement carbonée et verte. L'Arménie prend des mesures actives pour être en phase avec l'ordre du jour mondial et mobiliser la société autour des objectifs climatiques. Elle ne se contente pas de déclarer sa volonté d'atteindre des objectifs climatiques plus ambitieux. Elle entend également repenser ses schémas de développement économique, tout en accélérant les actions en faveur d'une transition vers une économie plus durable, plus résiliente et moins carbonée, afin d'éviter que nous nous engagions sur la trajectoire d'un changement climatique potentiellement drastique. Cette ambition se reflète dans les nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN) que nous avons adoptées en 2021.

Quel est notre point de départ dans cette entreprise ? Les émissions de gaz à effet de serre par point de PIB pour la période allant de 1990 à 2017 sont globalement orientées à la baisse : le taux de croissance moyen annuel du PIB serait supérieur au taux de croissance annuel des émissions. En 2017, les émissions de gaz à effet de serre par point de PIB ont été divisées par 4,7 par rapport à 2000, ce qui indique clairement que nous sommes engagés sur la voie d'un développement faiblement carboné. En 2020, la capacité installée totale des centrales électriques fonctionnant grâce à des énergies renouvelables et reliées au réseau (hors grandes centrales hydroélectriques) était 18 fois supérieure à celle de 1999, ce qui indique que les politiques publiques et les instruments appliqués permettent de parvenir à une économie faiblement carbonée.

Quatrième pays le plus vulnérable au changement climatique de la région Europe orientale et Asie centrale, l'Arménie, qui n'est pas productrice de combustibles fossiles, place la transition vers la neutralité carbone au cœur de sa stratégie d'indépendance et de sécurité énergétiques, ainsi que de sa politique de croissance verte. Notre vision d'une croissance résiliente et faiblement carbonée est liée à notre stratégie d'adaptation – une stratégie solide et performante, fondée sur une approche écosystémique, la reforestation et une politique visant à attirer les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Dans cette optique, l'Arménie souligne l'importance d'un soutien international bien coordonné et d'une action concertée des institutions multilatérales de financement et de développement pour la mise en œuvre des politiques relatives au climat.

Les nouveaux CDN adoptés en 2021 par l'Arménie traduisent la montée en puissance de notre ambition climatique. Le nouvel objectif du pays en matière d'atténuation à l'horizon 2030 est de parvenir à une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau

de 1990, à l'échelle de l'ensemble de l'économie, grâce, essentiellement, à des politiques et des mesures prises dans le secteur de l'énergie. D'ici 2030, nous souhaitons porter à 15 % la part de l'énergie solaire dans la production totale d'électricité, et celle de l'électricité produite avec zéro émissions nettes à environ 54 %.

Au-delà de l'ambition et de l'engagement pour une bonne cause, il est crucial de disposer des instruments financiers et des mécanismes politiques appropriés pour adopter une trajectoire efficace afin de traduire les intentions dans les faits. Il est essentiel de mettre en place des approches et des instruments innovants pour mobiliser des financements verts, en particulier dans les temps de crise que nous connaissons, où la marge de manœuvre budgétaire est faible et les équilibres macroéconomiques fragiles. Nous réitérons notre volonté de poursuivre notre coopération avec la BERD afin de mobiliser à une échelle appropriée des financements climatiques, qui soient avant tout envisagés sur le long terme, économiquement efficaces, socialement équitables, respectueux de l'environnement et stratégiquement justifiés pour construire un avenir plus résilient et plus durable. L'Arménie accueille de manière générale avec satisfaction l'ambition climatique de la BERD, en rappelant sa conviction que la communauté internationale a collectivement la responsabilité de faire du développement faiblement carboné un modèle comportemental pour l'avenir.

L'ordre du jour de cette réunion anniversaire est extrêmement riche en décisions de nature stratégique. L'intention de la Banque d'étendre géographiquement son action, de manière sélective, à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak constitue une autre question fondamentale. Il est très important que nous comprenions bien tous l'ensemble des conséquences éventuelles qu'une telle expansion pourrait avoir. Il est donc absolument indispensable d'étudier la question sérieusement.

L'Arménie réaffirme la position qu'elle a déjà exprimée lors des discussions que nous avons déjà eues à ce sujet. Nous estimons qu'en cette période de reprise après la crise, alors que, pour l'essentiel, les conséquences de la crise ne sont pas encore résolues, et que nous entrons dans un sens dans une nouvelle phase stratégique pour notre institution, en particulier concernant l'ambition climatique de la BERD, il est préférable que la Banque mette l'accent sur son engagement dans ses actuels pays d'opérations. Un éventuel élargissement opérationnel ne devrait être envisagé que lorsque notre horizon prévisionnel s'éclaircira et que nous pourrons procéder à une analyse approfondie des risques, opportunités et défis potentiels.

Dans cette perspective, plusieurs questions cruciales doivent encore recevoir des réponses soigneusement pesées avant toute poursuite du dialogue. Tout d'abord, il convient de disposer de bases analytiques solidement fondées, afin de bien appréhender les conséquences institutionnelles d'un tel élargissement sélectif éventuel, non seulement pour la Banque, mais également pour les pays d'opérations actuels. Il faut également examiner quels pourraient être les vecteurs de coopération avec les institutions déjà présentes dans la région. Les travaux préparatoires doivent en outre étudier un éventuel élargissement géographique au regard de l'article 1, ainsi que les conditions d'une bonne gestion des attentes, une fois lancés les projets et les missions sur le terrain.

Avec toutes les réserves que nous venons d'exprimer concernant l'Afrique subsaharienne, l'Arménie est clairement favorable à un élargissement à l'Irak. Dans ce cas précis, il est

essentiel que le processus d'adhésion aboutisse et que la situation politique et sécuritaire du pays se stabilise.

Nous sommes intimement persuadés que toutes les questions importantes dont nous débattons dans le cadre de cette réunion plénière, et qui affecteront de façon déterminante la future architecture économique de la région, ne peuvent trouver de réelles réponses sans des démocraties fortes, une réelle stabilité et la paix.

Je ne peux ici passer sous silence la catastrophe humanitaire qui a eu lieu dans notre région à la suite de l'agression menée à l'automne dernier par l'Azerbaïdjan contre la population du Haut-Karabakh. Tandis que la communauté internationale était occupée à se relever de la pandémie de COVID-19, l'Azerbaïdjan a non seulement refusé de soutenir inconditionnellement l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies en faveur d'un cessez-le-feu partout dans le monde, mais il a aussi fait usage de la force, avec la participation directe de la Turquie et de combattants terroristes étrangers, faisant des milliers de victimes et entraînant le déplacement de dizaines de milliers de personnes.

Tout au long de cet acte d'agression, l'Azerbaïdjan s'en est pris délibérément à des localités civiles dans le Haut-Karabakh, endommageant gravement les infrastructures civiles, y compris des établissements scolaires, des hôpitaux, des routes, des installations énergétiques, des moyens de transport et de communication, des biens culturels et des sites religieux. L'Azerbaïdjan a en permanence politisé et entravé l'accès au Haut-Karabakh des organisations d'aide humanitaire, prolongeant les souffrances des familles qui avaient perdu celui ou celle qui assurait leur quotidien, leurs foyers et leurs moyens de subsistance.

Cette attitude, en violation de l'Accord trilatéral sur le cessez-le-feu, vise à créer des conditions de vie insupportables pour les personnes touchées par la guerre, et elle doit par conséquent être condamnée sans équivoque. La communauté et les institutions internationales, et notamment les institutions financières comme la BERD, doivent subordonner leur coopération avec l'Azerbaïdjan à l'autorisation de l'accès de l'aide humanitaire au Haut-Karabakh. Il est important de soutenir la reconstruction de la zone de conflit du Haut-Karabakh de manière globale, afin d'améliorer les conditions de vie et la résilience économique des habitants de l'Artsakh.

Nous sommes convaincus que la BERD continuera à traiter les problèmes de fond et à profiter des nouvelles opportunités rencontrées dans le cadre de la transition vers une économie verte et faiblement carbonée, à accélérer la transition numérique et à renforcer la gouvernance économique. Par son action, la Banque permet de sauvegarder ce qui a été réalisé, en mettant en place des économies de marché durables, équitables et ouvertes.

L'Arménie reste profondément attachée aux principes fondateurs de cette institution. Nous ferons en sorte que les problèmes actuels ne nous détourneront pas de la voie que nous avons choisie, la voie de la démocratie et de la prospérité partagée, et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre coopération féconde et nos réalisations conjointes.

J'aimerais, pour conclure, dire à la Présidente de la BERD, Madame Odile Renaud-Basso, à son Secrétaire général, M. Enzo Quattrociocche, et à toute l'équipe de direction, combien nous apprécions le travail qu'ils ont fourni pour organiser cette Assemblée annuelle virtuelle en ces temps de grande instabilité. J'aimerais également exprimer ma sincère gratitude à mes collègues

de la représentation dont nous faisons partie, pour l'année riche en réalisations et la qualité constante de notre travail d'équipe.

La BERD est et restera un partenaire très important pour l'Arménie.

DÉCLARATION DE M. PHILIP LINDSAY, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT L'AUSTRALIE

(Traduit de l'anglais)

C'est un plaisir pour moi de m'adresser par cette déclaration à la 30e Assemblée annuelle de la BERD.

Je remercie le gouvernement de l'Arménie qui a proposé d'accueillir l'Assemblée annuelle de cette année, ce qui n'a malheureusement pas été possible en raison de la pandémie de COVID 19. Nous nous réjouissons à la perspective de nous rencontrer en personne à Erevan à l'occasion de l'Assemblée annuelle de 2024. Je remercie également le gouvernement du Royaume-Uni, notre hôte pour l'Assemblée annuelle de cette année, qui est la deuxième Assemblée annuelle en mode virtuel de la Banque.

Je tiens aussi à remercier les membres de notre représentation – la République de Corée, l'Égypte et la Nouvelle Zélande – pour leur coopération et leur soutien l'année dernière.

L'Australie salue le leadership de la Présidente de la BERD, Odile Renaud-Basso, pendant une période critique pour les pays d'opérations de la Banque alors qu'ils stabilisent les impacts de la COVID 19 sur la santé et commencent à reconstruire leurs économies.

Les vagues successives de l'infection de COVID-19 dans de nombreuses régions du monde montrent que la pandémie n'est pas terminée et que le soutien de la BERD est encore indispensable. L'Australie félicite la BERD pour son fonds de secours de 21 milliards d'euros sur 2020 et 2021, qui apporte à temps un appui majeur afin de contrer les impacts de la COVID-19. En dépit de conditions extrêmement difficiles, les performances opérationnelles de la Banque en 2020 sont remarquables, comme en témoigne une croissance de ses fonds propres de 176 millions d'euros. Forte de ce résultat qui consolide son important capital social, la Banque est en bonne position en ces temps d'incertitude et de vagues successives d'infection pour continuer à appuyer ses pays d'opérations, en particulier les plus vulnérables. L'Australie encourage la Banque à rester innovante et à rechercher encore d'autres moyens pour apporter un appui aux pays d'opérations au fil de l'année à venir.

L'Australie approuve l'engagement de préserver et d'accélérer la transition tandis que les pays s'efforcent de reconstruire en mieux à la suite de la pandémie, tout en reconnaissant l'impact de la COVID-19 sur les trajectoires de gradation et la nécessité d'un retour. Nous reconnaissons que la gradation, qui suppose de renoncer aux opérations de la Banque, est une décision que doit prendre le pays même et nous accueillons avec satisfaction les délibérations actuelles sur les améliorations à apporter à l'Approche opérationnelle post-gradation. Une trajectoire claire vers la gradation et un réengagement de la Banque lorsque les pays d'opérations s'acheminent vers des économies de marché pourraient avoir un plus grand impact sur la transition. Au moment opportun, il est important pour les pays de réaliser une transition vers des économies de marché qui peut générer des résultats positifs en termes de développement.

L'Australie accueille aussi favorablement les travaux préparatoires de la BERD sur son éventuel élargissement vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak. Il est essentiel que la Banque maintienne son appui aux pays d'opérations existants et que tous nouveaux travaux soient menés en complémentarité, et en coordination, avec d'autres institutions dans ces régions. Comme la Banque l'a identifié, un élargissement limité et progressif vers l'Afrique subsaharienne devrait aussi éviter de se traduire par des contributions supplémentaires sous forme de capital et de compromettre la note de crédit AAA de la BERD, qui permet à la Banque d'agir davantage pour ses pays d'opérations.

L'Australie encourage la Banque à prendre en compte le principe d'obligation mutuelle en envisageant l'instauration de tout nouveau pays d'opérations, y compris dans le cadre d'un élargissement potentiel vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak. Le statut de membre de la BERD devrait être accordé aux pays qui se sont engagés à mettre en place une démocratie pluraliste, le pluralisme et l'économie de marché, ainsi que l'État de droit et le respect des droits humains, car les opérations de la Banque devraient refléter ses valeurs. Les pays qui défendent ces principes sont plus susceptibles d'affecter efficacement des ressources qui contribuent à la croissance économique.

Tandis que les pays continuent de se rétablir de la pandémie, l'Australie voit toutes les banques multilatérales de développement jouer un rôle dans la mobilisation du secteur privé et du financement institutionnel pour appuyer le développement et remédier aux carences dans le domaine des infrastructures. Parmi les banques multilatérales de développement, la BERD est déjà en tête à cet égard et nous l'encourageons à continuer de se montrer innovante dans le cofinancement avec le secteur privé. Cela sera particulièrement important pour aider les pays d'opérations à respecter les objectifs de développement durable, tandis que leurs populations et économies continuent de se rétablir de la COVID-19. Nous avons aussi l'opportunité d'une reprise verte après la COVID-19, que la BERD soutiendra par son engagement à augmenter le financement vert pour le porter à une part supérieure à 50 % de son volume annuel d'activité d'ici 2025.

Pour conclure, je tiens à féliciter la BERD pour le soutien qu'elle a apporté et continue d'apporter à ses pays d'opérations à tous les stades de la pandémie. L'Australie est convaincue qu'avec l'assistance de la BERD, ses régions d'opérations pourront non seulement se rétablir, mais aussi reconstruire mieux que jamais.

DÉCLARATION DE M. HARALD WAIGLEIN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT L'AUTRICHE

(Traduit de l'anglais)

Permettez-moi de commencer par remercier notre nouvelle Présidente, Odile Renaud-Basso, pour son invitation à l'Assemblée annuelle de la BERD. L'Autriche est convaincue que, sous votre présidence, la Banque est entre d'excellentes mains et nous nous réjouissons à l'idée de continuer de travailler avec vous. Bien que nous regrettions de ne pas être en mesure, pour la deuxième fois, de nous rencontrer en personne cette année, nous félicitons la BERD pour l'organisation de sa deuxième Assemblée annuelle en mode virtuel. Nous aimerions exprimer notre gratitude et formuler nos compliments à l'attention de tous ceux qui rendent cet événement possible. J'espère que les progrès de la vaccination parmi tous les membres de la BERD rendront possible une assemblée en présentielle au Maroc en 2022, car j'ai vraiment hâte

de tous vous revoir en personne.

J'aimerais aussi saisir cette occasion pour remercier la Présidente, Odile Renaud-Basso, d'avoir piloté la BERD ces huit derniers mois, prenant la succession de la Présidence en pleine seconde vague de pandémie de COVID-19. À en juger par la réponse efficace et soutenue de la Banque à la pandémie, il est déjà évident que vous avez fait preuve de discernement concernant les opérations et les finances de la BERD, et concernant son personnel et son bien-être. Nous tenons également à accueillir chaleureusement Véronique Salze-Lozac'h, qui a rejoint la Banque en tant que nouvelle Responsable de l'évaluation et dont les compétences seront certainement utiles à la Banque au cours de cette période d'incertitude et de crise.

L'Autriche félicite la BERD tout particulièrement pour avoir été la première banque multilatérale de développement (BMD) à approuver un programme de réponse à la crise de la COVID-19, en fournissant d'urgence des liquidités et des financements bien ciblés pour atténuer la crise par de multiples canaux. De même, le fait que la Banque soit parvenue à générer un bénéfice net de 0,3 milliard d'euros en 2020 tout en conservant sa note AAA dans des circonstances économiques et financières extrêmement difficiles est un accomplissement majeur. Après la mise en œuvre réussie de son Fonds de solidarité en 2020, la Banque a apporté un appui indispensable à ses clients en difficultés, ce qui les a protégés des nombreuses répercussions négatives de la COVID 19 dans les pays d'opérations de la Banque. L'Autriche se réjouit que la BERD joue ce rôle de force anticyclique favorisant la stabilité. De plus, nous apprécions l'approbation par la BERD en 2020 d'un niveau record d'investissements – 11 milliards d'euros – et de sa conclusion de 411 projets avec une part du secteur privé représentant 72 %. L'Autriche applaudit l'attention particulière portée aux PME et aux femmes, des catégories affectées de manière disproportionnée par la crise. L'Autriche est aux côtés de la BERD pour la promotion de l'égalité des chances, surtout compte tenu des conséquences économiques et sociales de la COVID-19 qui pèsent inégalement sur les femmes et menacent de faire reculer les progrès vers une plus grande égalité.

Bien que nous soyons satisfaits de la réponse très énergique à la crise économique et sanitaire, l'Autriche constate que la part des activités contribuant à la transition vers une économie verte (TEV) a reculé à seulement 29 % en 2020. Le fait que les économies où opère la BERD continuent de compter parmi celles qui consomment le plus d'énergie et produisent le plus de CO_2 dans le monde continue de représenter un défi, et l'Autriche reconnaît la difficulté d'identifier des projets de financement vert pendant une période de précarité économique. Nous encourageons cependant fortement la Banque à mobiliser tous ses efforts non seulement pour augmenter la part des projets TEV, mais aussi pour diminuer les financements qui augmentent le volume ou la durée de vie de projets en rapport avec des combustibles fossiles à forte intensité de carbone afin de devenir la banque d'une réelle transition verte qu'elle veut être.

Par conséquent, l'Autriche soutient la résolution sur l'ambition climatique et l'engagement de la Banque à pleinement s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici le 31 décembre 2022, en introduisant une méthodologie climatique crédible reposant sur des bases scientifiques, surtout en ce qui concerne les combustibles fossiles. L'Autriche encourage également d'autres actions climatiques pour assurer une mise en œuvre efficace et en temps opportun des objectifs climatiques de la BERD, tels que définis dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25. Dans ce contexte, il sera essentiel pour la Banque d'intensifier le dialogue sur les politiques à mettre en œuvre et l'appui aux contributions déterminées au niveau national, aux stratégies à long terme et aux trajectoires spécifiquement sectorielles vers le bas-carbone dans ses pays d'opérations. Nous encourageons aussi la Banque à aligner sa méthodologie sur les normes pertinentes de l'Union européenne (UE) lorsque cela s'avère

opportun et d'approfondir le dialogue avec d'autres banques multilatérales de développement pour harmoniser la méthodologie entre elles.

Notre but commun de réaliser à la fois les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Accord de Paris exigera de mobiliser d'importants volumes de financement en provenance du secteur privé et l'Autriche considère que la BERD est, parmi les banques multilatérales de développement, l'une des banques axées sur le secteur privé qui a un rôle déterminant à jouer pour atteindre ce but primordial. Le Programme pour des villes vertes est, à cet égard, une des actions de la BERD à souligner. Nous sommes fiers de soutenir la BERD en tant que donateur de ce programme, qui permet à la Banque de mettre à profit son atout considérable en matière de financement des municipalités, pour aider à créer les villes de l'avenir.

La crise peut et devrait aussi être une opportunité : une opportunité pour une reprise de qualité qui met l'accent sur la transition bas-carbone, la transition numérique et la lutte contre l'inégalité des chances, en gardant à l'esprit les situations spécifiques à chaque pays. Par conséquent, l'Autriche se réjouit de la possibilité de discuter, au cours de la séance plénière de cette année et au-delà, des moyens de favoriser une forte reprise et une résilience solide face aux futures crises dans les pays d'opérations de la Banque.

Pour ce qui est des futures opérations de la Banque, j'aimerais souligner que l'Autriche soutient la résolution sur l'octroi d'un mandat à la BERD pour évaluer un élargissement limité et progressif des opérations de la Banque vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak. Cette évaluation devrait se dérouler selon une approche échelonnée, en préparant un rapport sur l'état d'avancement à examiner lors de l'Assemblée annuelle de 2022. En principe, l'Autriche appuie la notion selon laquelle, dans les bonnes circonstances, la priorité accordée par la BERD au secteur privé, son modèle opérationnel au niveau local, et son offre en termes de politiques et d'investissements, peuvent apporter une valeur ajoutée aux pays d'Afrique subsaharienne et à l'Irak, et compléter l'action d'autres acteurs du développement. Cela étant, nous tenons à souligner que tout élargissement ne devrait pas remettre en cause l'appui de la BERD aux pays existants, compromettre la note AAA de la Banque ou entraîner une augmentation de capital. Par exemple, nous avons constaté que la crise actuelle a incité la République tchèque, un pays qui avait déjà franchi l'étape de la gradation et n'était plus un pays bénéficiaire de la BERD, à demander un réengagement et une réactivation des activités. Cela montre que des crises graves peuvent modifier les besoins en capital parmi les membres actuels et doit être pris en compte lors de l'évaluation de toute forme d'expansion. En outre, un élargissement ne peut être réussi que s'il est étroitement coordonné et complémentaire avec d'autres banques multilatérales de développement, des institutions de financement du développement et l'Union européenne pour éviter les recoupements. En ce sens, les futures décisions des gouverneurs ne devraient pas être anticipées dans les travaux préparatoires entrepris.

Sur la question de l'architecture européenne de financement du développement, l'Autriche accueille favorablement la décision de maintenir le statu quo, tout en renforçant les complémentarités et l'additionnalité, et en favorisant la coopération et la coordination entre les acteurs européens du financement du développement. L'Autriche invite la Banque à continuer de tirer parti de ses atouts, comme sa priorité accordée au secteur privé, sa forte présence sur le terrain et sa base internationale d'actionnaires, occupant ainsi une position unique position au sein de l'architecture financière européenne et mondiale.

À propos d'adhésion internationale, nous tenons aussi à mentionner que nous saluons les premières démarches de l'Irak et des Émirats arabes unis pour devenir membres de la BERD et nous nous nous réjouissons de la perspective d'une fructueuse collaboration.

Je souhaite conclure en remerciant la direction, la Banque et tout son personnel pour leur dévouement et leur excellent travail au cours de l'année passée dans des circonstances aussi difficiles. Les solides performances confortent notre confiance dans la Banque, qui est bien placée pour le combat qu'elle doit mener ces prochaines années et pour être l'un des principaux moteurs d'une reprise verte, numérique et inclusive parmi ses membres. Nous nous réjouissons à la perspective d'une étroite collaboration dans les années à venir.

DÉCLARATION DE M. MIKAYIL JABBAROV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'AZERBAÏDJAN

(Traduit de l'anglais)

J'aimerais sincèrement remercier la BERD d'avoir organisé en mode virtuel cette 30e Assemblée annuelle de son Conseil des gouverneurs.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour adresser à la BERD tous mes vœux pour ses trente années d'existence et pour attirer votre attention sur un autre anniversaire, qui interviendra dans quelques mois. La République d'Azerbaïdjan fête en effet cette année ses trente ans d'indépendance depuis l'effondrement de l'Union soviétique. Les succès que nous avons enregistrés en matière de transition vers une économie de marché sont également ceux de la BERD, avec qui nous entretenons depuis plus de vingt-neuf ans une relation de partenariat solide et durable. La BERD a investi dans notre pays 3,1 milliards d'euros, répartis sur 177 projets. La valeur du portefeuille actuel de projets soutenus par la BERD en Azerbaïdjan est supérieure à 1,15 milliard d'euros.

En Azerbaïdjan, la BERD aide les petites et moyennes entreprises à grandir et à prospérer, grâce à son réseau d'experts, qui les conseille. Ce réseau a d'ores et déjà aidé plus d'un millier d'entreprises à améliorer leurs performances et à se développer. En outre, nous examinons actuellement les perspectives de coopération en matière de développement des échanges, des PME et des entreprises publiques. Nous estimons que le protocole d'accord, qui doit bientôt être signé et porte sur la coopération entre le Fonds de développement des entreprises, dépendant du ministère de l'Économie, et la BERD, témoigne de notre volonté mutuelle de renforcer notre collaboration.

Nous vivons une époque difficile. Depuis un an et demi, nous constatons les dommages causés par la pandémie à nos sociétés et à nos économies. L'arrivée des vaccins représente apparemment la lumière au bout du tunnel de la COVID-19, mais la crise et ses implications risquent fort, de par leur ampleur, d'être de longue durée. À cet égard, la reprise économique, avec l'ambition de reconstruire en mieux, dépend de notre capacité à mettre en œuvre une coopération multilatérale et à faire preuve de solidarité au niveau mondial.

Le gouvernement azerbaïdjanais a rapidement pris des mesures coordonnées et concrètes pour atténuer les conséquences néfastes de la COVID-19 et maintenir la stabilité socioéconomique du pays.

Le PIB réel a ainsi progressé de 0,8 % entre janvier et mai 2021, par rapport à la même période un an plus tôt, tandis que le PIB par habitant augmentait de 0,3 %. Toujours pour la période allant de janvier à mai 2021, la valeur ajoutée enregistrée dans les secteurs du pétrole et du gaz a baissé de 6,7 %, alors qu'elle progressait de 4,5 % dans les autres secteurs.

Le gouvernement a mis en place un plan d'action destiné à réduire au maximum les effets de la pandémie, à renforcer la protection sociale, à protéger la santé de la population, ainsi que les catégories les plus vulnérables de la société, et à fournir un soutien financier aux entreprises affectées et à leur personnel. Il a également créé un groupe de travail, composé de hauts fonctionnaires des administrations publiques compétentes, pour coordonner les mesures prises afin d'empêcher la propagation du coronavirus. Pour faire face sans tarder à la pandémie, un hôpital permanent et 13 hôpitaux modulaires ont été construits en un laps de temps très court et la production dans le pays de masques, de vêtements de protection jetables, de désinfectants et de produits sanitaires, entre autres, a été rapidement mise en route. Un Fonds de réponse au coronavirus a par ailleurs été mis en place pour financer les actions menées au niveau national. Environ 12 millions de dollars des États-Unis ont été prélevés sur le Fonds de réserve présidentiel pour l'alimenter.

Le gouvernement a mis en place un programme d'aide d'un montant supérieur à 2 milliards de dollars des États-Unis. Les entreprises touchées par la pandémie ont bénéficié d'importantes mesures d'incitation et d'exonération fiscales. Parmi les autres mesures de soutien aux entreprises, citons les garanties d'État accordées lors de prêts à des entreprises des secteurs touchés par la pandémie, le subventionnement des taux d'intérêt et des facilités d'accès au financement, par une augmentation des montants disponibles au titre du Fonds de développement des entreprises. Ce programme de soutien n'est pas seulement un instrument de lutte contre la crise, mais également un programme de développement économique, d'élargissement du crédit et de stimulation de la demande globale. Le vaste programme de soutien adopté par le gouvernement va dans le sens des objectifs de développement durable, et notamment de la sauvegarde de l'équilibre social et du développement économique pendant la période de l'après-pandémie. Nous avons en outre apporté un soutien financier direct aux entrepreneurs individuels, mis en place des exonérations provisoires d'impôts, de cotisations d'assurance et de droits de douanes, assuré le paiement partiel des salaires, accordé un soutien financier aux transports publics essentiels, apporté la garantie de l'État et soutenu les taux d'intérêt des prêts bancaires aux entreprises, subventionné les taux d'intérêt des prêts bancaires sans garantie d'État en cours, augmenté les salaires du personnel médical et pris des mesures de soutien gouvernemental et d'encouragement aux investissements privés dans des secteurs considérés comme prioritaires dans le cadre de la politique économique de l'État à moyen terme. Grâce à l'ensemble de ces mesures, le nombre de cas quotidiens est en baisse et le régime de quarantaine a été progressivement assoupli.

L'Azerbaïdjan a réaffirmé sa volonté de solidarité mondiale en versant une contribution financière volontaire de 10 millions de dollars É-U à l'Organisation mondiale de la santé et en fournissant une assistance humanitaire à plus d'une trentaine de pays.

Notre pays a démarré sa campagne de vaccination au début de l'année. Nous avons d'ores et déjà utilisé 2,25 millions de doses et plus d'un million de personnes (soit 10,4 % de la population) sont aujourd'hui complètement vaccinées. Sur ces plus de 2 millions de doses, 99,94 % sont des vaccins « Sinovac », les autres étant des vaccins « AstraZeneca », « Pfizer » ou « Spoutnik ». La vaccination se fait sur la base du volontariat pour tous les citoyens âgés de plus de 18 ans et les personnes vaccinées reçoivent un passeport COVID-19.

Je tiens également à souligner le soutien et l'assistance inestimables que nous ont apportés de nombreuses banques multilatérales de développement, dont la BERD, lors de l'élaboration des mesures destinées à nous permettre de faire face à la crise du coronavirus, lorsque celle-ci a éclaté. La BERD a continué d'être un partenaire solide et fiable pour ses pays d'opérations. La Banque a permis à ses membres non seulement de protéger leur économie, mais également de

poursuivre leur développement, en reconstruisant en mieux, en favorisant les économies vertes, en améliorant des infrastructures essentielles, en soutenant les petites entreprises et en fournissant des services de conseil. Il convient de signaler que la Banque a été la première institution financière internationale à approuver toute une série de mesures de lutte contre la crise et en faveur de la reprise relevant du Fonds de solidarité, et qu'elle se consacre désormais à la préparation de l'après-pandémie.

L'Azerbaïdjan a d'ores et déjà établi les priorités de son avenir post-pandémique. Le Président de la République a entériné en début d'année les priorités nationales en matière de développement socioéconomique du pays pour les dix années à venir. Ce document fixe cinq grandes priorités nationales pour la prochaine décennie. Ces priorités, énumérées ci-après, sont de la plus haute importance si nous voulons parvenir à une reprise durable et résiliente et à une croissance sur le long terme après la pandémie de COVID-19. Elles déterminent les moteurs du développement de l'Azerbaïdjan pour les dix prochaines années. Elles sont conformes aux objectifs et aux priorités définis dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 de la BERD, qui ouvre la voie à de nouveaux domaines de coopération entre la BERD et l'Azerbaïdjan. Ces priorités sont les suivantes :

1. **Une croissance constante et une économie concurrentielle,**

2. **Une société dynamique et inclusive, fondée sur la justice sociale,**

3. **Des secteurs d'innovation et un capital humain compétitif,**

4. **Le grand retour vers les territoires libérés de l'occupation.**

Comme vous le savez, l'Azerbaïdjan a mis fin l'an dernier à près de trente années d'occupation par l'Arménie de presque 20 % de son territoire. Nous avons finalement réussi à signer un accord signifiant le retrait inconditionnel des troupes arméniennes des territoires occupés et le retour dans la région azerbaïdjanaise du Karabakh de toutes les personnes déplacées internes. Le discours revanchiste hostile à l'Azerbaïdjan qui a cours en Arménie est cependant particulièrement préoccupant. L'Arménie, après avoir signé cet accord, a malheureusement cherché à violer le cessez-le-feu à plusieurs reprises. Nous avons repéré des membres d'un groupe de reconnaissance et de sabotage arménien qui s'étaient infiltrés en territoire azerbaïdjanais pour poser des mines. L'Azerbaïdjan s'est procuré des cartes montrant les emplacements de 97 000 mines installées dans la seule ville d'Agdam. De nombreux Azerbaïdjanais, y compris des civils – et tout récemment deux journalistes –, ont été tués par l'explosion de mines dans les zones libérées. Rappelons également que le Protocole II à la Convention sur certaines armes classiques, annexe des Conventions de Genève, interdit l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs explosifs. Le non-respect de ces règles est considéré comme un crime de guerre aux termes des Conventions de Genève. L'usage de mines pour infliger des souffrances inutiles ou des dommages corporels superflus est illégal. S'en servir contre des civils ou des objectifs civils est également illégitime, tout comme leur emploi sans discrimination. Alors que la région se trouve à un tournant critique, caractérisé par de nouvelles ouvertures, il est vital de comprendre que ce n'est pas en répétant les erreurs du passé que l'on parviendra à une autre issue. Il est tout simplement impossible de construire un avenir pacifique et prospère aux dépens des droits légitimes des autres et en s'en prenant verbalement ou physiquement à leurs frontières.

Aujourd'hui, après la libération des territoires occupés et conformément aux nouvelles réalités, nous devons veiller à ce que les populations se réinstallent durablement dans une région qui

doit être réintégrée dans l'économie nationale afin de poursuivre son développement et retrouver le niveau qu'elle avait avant l'occupation. Ce sera non seulement le début d'une nouvelle ère pour l'économie de l'Azerbaïdjan, mais également l'occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération pour les pays de la région et nos partenaires, en particulier dans les domaines du transit, des transports et de la logistique. Le nouveau couloir de transport qui reliera les régions azerbaïdjanaises de Latchin, Zangilan et Qubadli, dans l'est du Zanguezour, au Nakhitchevan, via l'Arménie, est porteur de nouvelles promesses pour la région. Bien connus de nombre d'entre nous, les couloirs Est-Ouest, Sud-Ouest et Lapis Lazuli seront renforcés grâce à la création de nouvelles opportunités.

Notre principal objectif est donc aujourd'hui de reconstruire cette grande zone de plus de 10 000 km^2 située dans les territoires libérés. Nous avons d'ores et déjà démarré des processus de remise en état à grande échelle. Nous travaillons notamment à mettre en place un environnement favorable aux activités des entreprises, à ouvrir de vastes opportunités à l'industrie minière, à organiser des projets industriels dans le cadre du redémarrage de l'économie et à constituer des plaques tournantes regroupant des activités de commerce, de service et de logistique portées par les perspectives existant dans le domaine du transport et du transit. Les territoires libérés ont été décrétés « zone d'énergie verte », avec l'intention de recourir essentiellement à des sources d'énergie renouvelables et à des concepts de villes et de villages « intelligents », dans le respect des principes de l'économie circulaire. Comme vous pouvez le voir, le travail à effectuer est gigantesque, et c'est pourquoi nous appelons de nos vœux la participation massive de nos partenaires. Ceci étant dit, nous sommes heureux d'inviter la BERD à s'impliquer activement dans ce processus.

5. Un environnement propre et un pays à la « croissance verte » :

Nous avons l'ambition de faire en sorte que les zones libérées disposent d'un environnement écologique de qualité et d'espaces pour l'énergie verte, dans la droite ligne des objectifs de la BERD, puisque, comme nous le savons, celle-ci est actuellement très engagée sur ce terrain, ajoutant trois nouveaux axes aux buts qu'elle s'est fixés :

- alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris,
- accélération de la décarbonation du secteur de l'énergie, et
- soutien à des stratégies climatiques et faiblement carbonées résilientes.

L'Azerbaïdjan a ratifié en 2016 l'Accord de Paris et s'est volontairement engagé à réduire d'ici 2030 ses émissions de gaz à effet de serre de 35 % par rapport à ce qu'elles étaient en 1990, dans le cadre de l'effort mondial pour une atténuation du changement climatique. Nous avons en outre sollicité les services de sociétés internationales de conseil afin d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la capacité totale de production d'électricité de notre pays, pour que celle-ci atteigne 30 % d'ici 2030. L'an dernier, la deuxième ville d'Azerbaïdjan, Ganja, a adhéré au Programme pour les villes vertes de la BERD. La Banque va donc l'aider à élaborer un Plan d'action pour une ville verte destiné à relever les défis environnementaux auxquels elle est confrontée et à améliorer la qualité de vie de ses habitants par la mise en place de meilleures infrastructures urbaines. Tout récemment, nous avons signé avec BP un accord de mise en œuvre portant sur la coopération en matière d'évaluation et de réalisation d'un projet de construction d'une centrale solaire de 240 MW dans la région de Zangilan/Jabrayil. Ce projet, qui permettra la mise en place d'une zone d'« énergie verte » dans les territoires libérés, est le fruit d'une décision stratégique en faveur du développement du secteur des énergies

renouvelables en Azerbaïdjan. Nous avons également signé avec l'IFC un protocole d'accord portant sur une coopération en matière de développement de l'éolien offshore en Azerbaïdjan. Ce ne sont là que quelques-unes de nos ambitions. Dans la perspective de leur concrétisation, nous aimerions réaffirmer notre volonté de coopérer activement avec la BERD.

Les priorités énumérées ici sont de la plus haute importance si nous voulons parvenir à une reprise durable et résiliente et à une croissance sur le long terme après la pandémie de COVID-19. Elles déterminent les moteurs du développement de l'Azerbaïdjan pour les dix prochaines années. Elles sont en outre conformes aux objectifs et aux priorités définis dans le « Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 » de la BERD, qui ouvre la voie à de nouveaux domaines de coopération entre la BERD et l'Azerbaïdjan.

Pour reconstruire en mieux, nous ne devons pas oublier le rôle essentiel que doit jouer la coopération bilatérale et multilatérale, tout particulièrement en ces temps difficiles.

J'aimerais exprimer notre profonde gratitude à la BERD pour le soutien constant qu'elle apporte depuis des années au programme de développement de l'Azerbaïdjan.

DÉCLARATION DE M. THOMAS ÖSTROS, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

(Traduit de l'anglais)

Pour commencer, je tiens à dire que je regrette que nous ne puissions pas nous réunir en présentiel, mais je remercie la direction et le personnel de la BERD pour l'excellente organisation de cette deuxième Assemblée annuelle virtuelle, dans des circonstances difficiles.

J'aimerais, Madame la Présidente de la BERD, vous adresser mes félicitations pour votre élection en octobre dernier et pour le début réussi de votre mandat. La coopération entre nos deux banques s'est accrue depuis votre arrivée, ce que nous apprécions. Notre groupe de travail conjoint de haut niveau a notamment réalisé des progrès considérables en faveur de notre collaboration, ce qu'a d'ailleurs récemment reconnu le Conseil ECOFIN. Permettez-moi également de vous féliciter pour votre contribution à la reprise économique. La BERD a enregistré d'excellents résultats en 2020 et la mise en œuvre du Fonds de solidarité est remarquable.

Cette réunion du Conseil des gouverneurs est bien particulière, puisqu'elle marque le 30e anniversaire de la BERD. J'aimerais à cette occasion adresser tous mes vœux à la Banque et la remercier pour tout ce qu'elle a accompli. Je vous invite à continuer à ce niveau d'excellence et vous encourage à maintenir le soutien que vous accordez à vos pays d'opérations.

Dans le cadre du débat d'aujourd'hui, l'attention doit porter sur deux axes : « reconstruire en mieux » et « ambition climatique ». Vous nous avez demandé notre avis en la matière.

Premièrement, la BEI est favorable à un renforcement des actions dans les pays d'opérations existants, dans les limites autorisées pour maintenir la viabilité financière. Nous avons soutenu le Fonds de solidarité et nous nous réjouissons de voir que le Cadre stratégique et capitalistique met l'accent sur le soutien aux pays d'opérations actuels, qui ont été durement touchés par la pandémie. L'évolution de cette crise est imprévisible et notre priorité risque d'être pendant

longtemps encore la reprise économique. Les trois thèmes proposés comme centraux pour la contribution de la BERD à une « reconstruction en mieux » (économie faiblement carbonée, lutte contre l'inégalité des chances et transition numérique) sont bien choisis et la BEI sera heureuse de collaborer avec la Banque dans cet esprit.

Deuxièmement, nous sommes très favorables à l'ambition climatique de la BERD. Au-delà de la COVID-19, le changement climatique restera l'un des principaux sujets politiques et les institutions financières internationales jouent un rôle important dans ce domaine. Nous soutenons par conséquent la proposition d'alignement sur l'Accord de Paris d'ici 2023. La BEI et la BERD doivent unir leurs forces et je propose ici de renforcer encore davantage la coopération entre nos deux banques, afin de promouvoir le financement climatique pour le compte de nos actionnaires et des pays qui sont nos partenaires. La conférence commune BEI-BERD consacrée au financement climatique, qui aura lieu le 20 septembre 2021, constitue une première étape majeure de cette collaboration.

Et, troisièmement, nous devons agir avec prudence en ce qui concerne les ressources de la BERD. La contribution de la Banque à la reprise économique, ainsi que son ambition climatique, constituent des tâches difficiles, qui nécessitent des moyens considérables. Nous constatons donc avec satisfaction que la résolution sur des travaux préparatoires en vue des discussions qui devraient avoir lieu l'an prochain sur un éventuel élargissement des activités de la BERD à de nouvelles régions prévoit une analyse approfondie des risques encourus et des ressources nécessaires pour la mise en œuvre d'une étape aussi délicate du développement du modèle opérationnel de la Banque. Ces questions méritent d'être attentivement examinées avant que nous puissions débattre en 2022 d'une éventuelle extension du concept de transition de la BERD à l'Afrique subsaharienne. Nous devons également prendre en considération la question de la gradation, objectif ultime du processus de transition, sur laquelle les actionnaires ne semblent pas tous avoir la même analyse.

Permettez-moi de conclure, Madame la Présidente, en vous félicitant pour l'excellente organisation de votre première Assemblée annuelle. La BEI se réjouit à l'idée d'unir ses forces avec la BERD, dans le cadre d'une coopération renforcée, afin de soutenir votre ambition climatique et votre contribution à une « reconstruction en mieux ». Je vous remercie.

DÉCLARATION DE M. DMITRY YAROSHEVICH, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LE BÉLARUS

(Traduit de l'anglais)

Permettez-moi tout d'abord de féliciter la Banque pour son 30e anniversaire et de reconnaître sa précieuse contribution au bien-être et à la croissance économique de la région.

Cet anniversaire est une bonne occasion de rappeler et de constater les travaux menés par la Banque. Dans le cadre de notre coopération, la BERD a mis en œuvre 143 projets au Bélarus, dont 70 sont encore en cours.

Chaque projet est essentiel à notre pays car il apporte une importante contribution à la prospérité du Bélarus et de ses citoyens, ce qui constitue notre objectif premier.

La pandémie de COVID-19 a révélé de graves carences dans la mise en place de mesures sanitaires d'urgence à l'échelle mondiale et menacé d'enrayer les progrès vers les objectifs

fondamentaux du développement. De nombreux pays, y compris la République du Bélarus, ont dû faire face à des coûts imprévus pour préserver les vies au sein de leur population et réduire les investissements locaux prévus dans leur propre budget, notamment ceux censés permettre de poursuivre le développement de leurs systèmes de santé, d'éducation et autres domaines prioritaires pour le développement durable d'une société. De ce fait, les besoins d'investissements extérieurs dans des projets d'infrastructures augmentent et nécessitent la recherche de sources de financement supplémentaires.

Le gouvernement de la République du Bélarus mobilise tous ses efforts pour lutter contre le coronavirus et minimiser l'impact négatif de la pandémie sur la situation socio-économique du pays, en donnant une priorité inconditionnelle à la protection de la santé et des vies au sein de la population, et en renforçant la viabilité du système de santé.

Les mesures prises permettent de contrôler la situation en termes de propagation du virus de la COVID-19. Le système de santé donne accès à un traitement de qualité pour les patients hospitalisés et à domicile.

Parallèlement, nous cherchons à favoriser l'efficacité de l'économie nationale et prenons des mesures visant à maximiser la mobilisation de ressources internes et de sources de croissance économique, à améliorer l'environnement institutionnel et à consolider les efforts de l'État, des entreprises et des citoyens pour édifier une économie offrant de nouvelles opportunités reposant sur les principes d'égalité, d'initiative et de partenariat.

Cependant, pour mener à bien ces plans en des temps si difficiles, une réponse multilatérale et un important soutien de la communauté internationale pour assurer une reprise à part entière deviennent de plus en plus nécessaires. Les institutions financières internationales jouent assurément un rôle décisif à cet égard.

Le « Fonds de solidarité » approuvé par la BERD revêt sans aucun doute une importance particulière pour les pays, y compris le Bélarus, et contribue sensiblement, de notre point de vue, à minimiser l'impact négatif de la pandémie et à favoriser une reprise économique durable.

Nous sommes reconnaissants de l'aide accordée par la BERD à notre secteur privé en cette période difficile. Un soutien de 220 millions d'euros à des bénéficiaires bélarusses a permis aux entreprises, même vulnérables, de rester debout.

Il va sans dire que l'appui aux PME favorise la croissance économique. Nous apprécions grandement la main tendue de la BERD pour stimuler l'économie dans le secteur financier en mettant fortement l'accent sur le secteur privé, qui détient une part de 63 % de la totalité du portefeuille de participations.

Les projets de la BERD dans le secteur privé portent sur des investissements dans la production, qui génère des emplois pour des milliers de personnes au Bélarus. En outre, ils donnent au secteur privé une opportunité pour aller de l'avant et pour croître. Un partenariat avec des institutions financières bélarusses signifie également un soutien aux PME, qui jouent aujourd'hui un rôle déterminant face à la crise actuelle.

Du fait de l'absence perçue de liquidités internationales, il importe tout particulièrement, pour nous à ce stade, de développer les canaux de soutien à l'économie réelle par l'intermédiaire des institutions financières existant dans le pays. À cet égard, nous considérons cruciale l'augmentation des lignes de crédit accordées par la BERD aux banques bélarusses pour

qu'elles consentent à leur tour des prêts au niveau de l'économie réelle, en particulier aux petites et moyennes entreprises.

Nous sommes très inquiets de la situation concernant les financements provenant du secteur public au Bélarus. Les sept projets réalisés au sein du secteur public qui bénéficient d'un appui financier de la BERD sont déterminants pour le bien-être de nos citoyens. La mise en place de ces projets signifie la réalisation effective d'un des principaux objectifs des activités de la BERD au Bélarus, à savoir le développement durable.

Les projets sont destinés à assurer la distribution d'eau potable à la population, la diminution des maladies dues à l'eau et aux installations sanitaires, l'élimination de la pollution des eaux souterraines et la réduction des émissions de CO_2.

Il est essentiel pour nous non seulement d'achever les projets en cours sur lesquels la population a déjà porté ses espoirs, mais aussi de poursuivre nos travaux en vue de nouveaux projets d'infrastructures.

Une collaboration dans le domaine des infrastructures est essentielle pour garantir une vie décente à l'ensemble du pays. Pour le Bélarus, la poursuite d'une coopération mutuellement bénéfique avec la BERD pour la mise en œuvre de projets dans le secteur des infrastructures, qui offre notamment la possibilité d'attirer vers les villes du Bélarus les sources de crédit de la Banque sous forme de prêts infra-souverains, présente un intérêt considérable.

En tant qu'actionnaire de la Banque, le Bélarus a le même point de vue en ce qui concerne la pérennité environnementale et la transition vers une économie verte. Nous sommes heureux de constater l'intention de rendre le monde « plus vert » en gardant à l'esprit le programme climatique et les problèmes du secteur des combustibles fossiles. Ces aspects témoignent eux aussi de la capacité de la Banque à réorienter ses priorités vers ce qui revêt une importance primordiale aujourd'hui.

Il va sans dire qu'il est extrêmement important pour le Bélarus de maintenir le mode d'opérations mis au point au cours de ces dernières années avec la BERD.

Pour le Bélarus, la BERD est un partenaire international fiable et impartial, doté de dizaines d'années d'expérience professionnelle dans le pays. L'appui de la Banque à la population bélarusse est apprécié à sa juste valeur et elle a un effet favorable sur l'élaboration d'un programme international cohérent et fédérateur dans le pays.

Le Bélarus est ouvert à un dialogue constructif avec la BERD sur toutes les questions de coopération à long terme sans exception.

La valeur de la BERD pour le Bélarus réside dans l'objectif premier de ses activités, à savoir le bien-être de chaque citoyen bélarusse.

Les travaux de la BERD ont une influence positive dans tous les domaines de la vie de notre population. Ils ont des répercussions non seulement sur le développement économique du pays, mais aussi sur l'ordre social.

Quand ils portent sur des questions aussi importantes, les jugements hâtifs et les décisions précipitées n'ont pas leur place. Ce dont nous avons besoin en ces temps difficiles est une évaluation impartiale et complète de l'ensemble des effets découlant de l'application de toute décision restrictive.

La coopération actuelle permet de poser les jalons pour une poursuite du développement, en tenant compte de valeurs humaines universelles.

En conclusion, je me permets de saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude et notre respect au Conseil des gouverneurs et à la direction de la Banque pour leurs efforts. La Banque peut être fière de sa contribution au succès et à la croissance économique de notre région.

DÉCLARATION DE M. RONALD DE SWERT, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA BELGIQUE

(Traduit de l'anglais)

J'aimerais avant tout remercier la BERD pour les résultats opérationnels remarquables qu'elle a obtenus en 2020 dans des conditions extrêmement difficiles, et pour la résilience dont a fait preuve le personnel de la Banque sans lequel cela n'aurait pas été possible.

Grâce à l'assistance rapide qu'elle a apportée à nos clients existants, sous de multiples formes, la Banque a joué un rôle stabilisateur.

Les efforts entrepris par la BERD depuis le mois de mars de l'année dernière ont visé principalement, mais pas exclusivement, à préserver la transition et à éviter un recul de la transition dans de nombreux secteurs et pays d'opérations.

Nous avons cependant continué à constater l'apport ponctuel effectif et important d'investissements directs étrangers (IDE) dans nos régions d'opérations, la Banque ayant joué un rôle essentiel dans l'accompagnement des investisseurs.

Alors que nous entrons dans une nouvelle phase de la crise, « reconstruire en mieux » est un thème opportun pour cette table ronde. C'est également une bonne opportunité de réaffirmer nos grandes priorités. Le soutien de la transition vers une économie à faible intensité de carbone, la lutte contre les inégalités et l'accélération de la transition numérique sont en effet des priorités absolues qui restent aussi pertinentes aujourd'hui qu'elles l'étaient avant la crise.

La question qui se pose désormais est de savoir comment traduire ces priorités sur le plan opérationnel.

J'aimerais présenter trois arguments dont pourrait s'inspirer la définition de la « reconstruction en mieux » dans le contexte de la BERD.

Le premier est la nécessité de veiller à ce que les engagements verts de la Banque ne pâtissent pas de la crise. L'année dernière a été une illustration d'un ralentissement temporaire mais significatif dans la mise en œuvre notre feuille de route environnementale, le ratio de la transition vers une économie verte (TEV) étant descendu en-dessous de 30 % de notre volume annuel d'investissements bancaires. Ce qui s'est passé en 2020 doit être un phénomène exceptionnel, compte tenu des priorités générales de la Banque, réaffirmées lors de la présente Assemblée annuelle et de la volonté de la Banque de s'aligner sur l'Accord de Paris.

Le deuxième est la proportion accrue d'investissements publics et souverains, qui est une conséquence de la crise. Elle ne doit pas être considérée comme acquise sur le long terme, en raison notamment du mandat spécifique de la BERD. J'invite par conséquent la Banque à se

montrer plus sélective dans son action souveraine et à réaffirmer que le secteur privé constitue sa priorité absolue.

Troisième point, j'encourage la Banque à faire de l'apport de capital-investissement une de ses grandes priorités, après des années de baisse relative et compte rendu des besoins urgents dans ce domaine dans nos régions d'opérations.

La crise de la COVID-19 se traduit par de nouveaux risques opérationnels et des contraintes en grand nombre, qui continuent de peser sur la Banque. Les restrictions sur les déplacements ont malheureusement un impact disproportionné sur notre réserve de projets avec de nouveaux clients.

J'espère que, cette année et la suivante, la Banque pourra progressivement retrouver sa fonction initiale et cesser de recourir à des instruments d'urgence. Je résumerais ainsi la trajectoire de la BERD pour reconstruire en mieux.

DÉCLARATION DE M. ASSEN VASSILEV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA BULGARIE

(Traduit de l'anglais)

L'Assemblée de cette année marque le 30e anniversaire de la création de la BERD, un des premiers témoignages de la volonté commune d'apporter la prospérité et l'unité à l'Europe et au-delà par la démocratie et l'économie de marché. Cet anniversaire est aussi l'occasion d'examiner les nouveaux défis et de fixer des objectifs pour préserver les acquis de la transition et soutenir les économies où opère la Banque afin de promouvoir une reprise durable post-pandémie.

Pendant la période sous revue, toutes les régions d'opérations de la BERD ont été confrontées à des turbulences économiques et sociales extrêmes. Au moyen de son Fonds de solidarité, la BERD a réagi rapidement et de manière ciblée à des problèmes sociaux et financiers sans précédent provoqués par la pandémie de COVID-19. Nous sommes satisfaits des investissements prévus, à hauteur de 21 milliards d'euros, pour les pays d'opérations d'ici la fin de 2021 et du record de 11 milliards d'euros investis en 2020. Une mise en œuvre plus efficace des initiatives existantes, associée à la création de nouveaux mécanismes ciblés de réponse à la crise, comme le Cadre de résilience et le Programme de soutien aux infrastructures essentielles, a contribué à l'amélioration des économies de la région.

En dépit de cette situation mondiale sans précédent, la BERD est restée forte, gérée de manière durable, et attentive aux anticipations de ses actionnaires et de ses clients. En 2020, la BERD a maintenu de bons résultats opérationnels et financiers, comme le montrent ses rapports annuels, avec un niveau record d'investissements, une saine rentabilité et un fort impact sur la transition dans ses pays d'opérations.

Nous notons avec satisfaction la viabilité de la situation financière de la BERD, qui lui permettra d'appuyer des flux annuels d'investissements atteignant 13 milliards d'euros pour soutenir l'édification d'économies plus solides dans ses pays d'opérations. Dans ce contexte de difficultés économiques et financières extraordinaires, ces résultats attestent du grand professionnalisme de la direction et du personnel. À cet égard, je tiens à exprimer notre gratitude

à la Présidente, Odile Renaud-Basso, qui a fait preuve d'un solide leadership en ces temps incertains.

À mesure que le monde se rétablit lentement de la crise, nous devons absolument nous assurer que cette reprise se fonde sur une transition intelligente et durable. La pandémie de COVID a mis en évidence la nécessité d'investir dans des technologies innovantes et la valeur indéniable d'une transformation numérique rapide dans les secteurs public et privé. Nous sommes convaincus que la transformation numérique recèle un potentiel considérable pour accroître la compétitivité, l'efficience ainsi que la création d'emplois, et nous soutenons pleinement l'ambition numérique de la Banque et sa volonté d'encourager l'innovation technologique afin de générer un impact de meilleure qualité.

Le plus grand défi de la reprise après la crise, cependant, est de parvenir à une durabilité climatique et environnementale. L'accélération de la décarbonation est un problème urgent, mais aussi une opportunité pour les pays d'opérations de la BERD. Nous apprécions que, dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, la Banque fasse preuve d'une plus grande ambition en s'engageant à transformer la reprise en une transition plus compétitive, résiliente, inclusive et verte, et nous félicitons la BERD, qui cherche à faire de ce moment une opportunité pour réorienter les activités d'investissements et économiques vers une trajectoire durable sur le long terme. Des investissements massifs dans des technologies vertes et innovantes seront nécessaires, de même qu'une restructuration des systèmes économiques actuels, pour éviter l'exacerbation des inégalités existant entre les régions et pour préparer le terrain pour une transition juste. Dans ce contexte, nous encourageons la Banque à œuvrer pour mobiliser des ressources financières afin de parvenir à une transformation durable tout remédiant aux vulnérabilités régionales et en favorisant le développement sectoriel de ses pays d'opérations.

Nous saluons le soutien apporté par la Banque à la Bulgarie en 2020, au moyen de prêts, d'assistance technique et d'une expertise dans la préparation et l'exécution de projets ou dans le cadre d'initiatives indépendantes. À plus long terme, tandis que l'économie bulgare se rétablit et renoue avec une croissance plus robuste, les ressources financières et les compétences de la BERD pourraient devenir un catalyseur propre à attirer davantage d'investissements. Nous pensons que la BERD continuera d'être un partenaire de confiance sur la voie d'un développement durable et innovant, ainsi qu'un conseiller expérimenté en matière de réformes de la réglementation qui vont de pair avec de tels investissements.

Nous nous réjouissons à la perspective de la poursuite de notre fructueuse coopération dans les années à venir.

DÉCLARATION DE MME CHRYSTIA FREELAND, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT LE CANADA

(Traduit de l'anglais)

Il est regrettable et inévitable que la crise économique persistante due à la pandémie de COVID-19 ait compromis les progrès réalisés pour atteindre les objectifs de développement durable tout en exacerbant les inégalités mondiales préexistantes.

Le Canada salue donc la réponse rapide et efficace de la BERD à ce jour, qui a apporté par son Fonds de solidarité un soutien indispensable sous forme de liquidités et de services de conseil

aux entreprises, ainsi que des conseils sur les politiques à mettre en œuvre afin d'aider ses pays d'opérations à atténuer les impacts économiques dévastateurs de la pandémie.

La crise n'étant pas terminée, des mesures de réponse à la crise restent nécessaires. De plus, la pandémie de COVID-19 a exposé les vulnérabilités économiques et sociales qui affectent de manière disproportionnée les femmes, les jeunes, les personnes racisées, et d'autres groupes vulnérables, rendant d'autant plus nécessaire une reprise inclusive.

Nous encourageons donc la BERD à continuer de prioriser les investissements dans les pays relevant de son champ d'opérations existant, en se concentrant sur des domaines où les besoins sont les plus grands et où la Banque peut obtenir l'impact le plus positif. Nous encourageons aussi la BERD à rechercher la complémentarité et la compatibilité avec d'autres banques multilatérales de développement, pour maximiser collectivement l'impact sur le développement en ces temps difficiles. La BERD, en coordination avec d'autres banques de ce type opérant en tant que système, jouera un rôle important afin de reconstruire en mieux.

Bien que l'impact de la pandémie ait été sévère, la crise de la COVID-19 a ouvert des opportunités pour édifier des économies plus durables, inclusives et résilientes. Les priorités stratégiques de la BERD que sont la transition verte, l'égalité des chances et la transformation numérique, la place dans une position de partenaire de développement efficace, aidant ses pays d'opérations à s'attaquer aux problèmes les plus urgents de notre époque. En ce 30e anniversaire de la Banque, le Canada applaudit l'engagement infaillible de la BERD vis-à-vis de ses principes fondateurs de démocratie pluraliste, d'État de droit et de respect des droits humains.

La capacité du monde à éviter un changement climatique catastrophique dépend d'une transition rapide et juste vers des systèmes énergétiques bas-carbone, efficaces et résilients au climat. Par conséquent, nous accueillons avec satisfaction les solides ambitions climatiques et le ferme leadership de la BERD, qui s'engage à aligner pleinement ses opérations sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici décembre 2022. Reconnaissant l'immense défi de la transition vers des économies faiblement carbonées et résilientes au climat, nous nous réjouissons de l'engagement de la Banque à soutenir l'adoption et la mise en œuvre de robustes contributions déterminées au niveau national, stratégies à long terme et trajectoires bas-carbone. Le Canada soutient les efforts continus de la BERD pour augmenter le financement climatique afin de s'atteler aux priorités en matière d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique. Nous souhaitons également encourager la Banque à agir davantage pour remédier au déclin de la biodiversité. La biodiversité est à la base de la santé humaine, du bien-être et de la croissance économique, et le déclin mondial de la biodiversité a atteint des seuils critiques. Des actions urgentes et transformationnelles concernant le changement climatique et la biodiversité sont requises pour assurer une reprise réussie et un avenir durable et sain.

Le Canada soutient énergiquement les travaux continus de la BERD en vue de réduire les inégalités, notamment ses efforts pour permettre aux femmes d'accéder à des financements, à l'entreprenariat, à l'emploi et à l'acquisition de compétences. À l'heure où la BERD conçoit une nouvelle stratégie destinée à promouvoir l'égalité des genres pour les cinq prochaines années, nous l'encourageons à envisager des approches transformatives concernant l'« économie domestique », et notamment à se pencher sur les moyens de rééquilibrer les besoins dans ce domaine et de lutter contre les stéréotypes en matière de genre. Nous sommes satisfaits de l'accent mis par la Banque sur l'initiative « voix et agence », qui vise à encourager la participation des femmes dans les processus de décision. Nous encourageons également la Banque à poursuivre ses efforts pour prendre en compte systématiquement l'égalité des genres dans toutes ses opérations.

La transition vers une économie numérique, accélérée par la pandémie, offre des opportunités mais soulève aussi des défis majeurs. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le rôle essentiel de la connectivité numérique pour bâtir des économies plus résilientes, ainsi que le danger d'un accroissement des inégalités dues aux clivages numériques persistants. Alors même que la BERD met au point une approche exhaustive pour appuyer la transition numérique, nous encourageons la Banque à investir dans des activités qui permettront à chacun de tirer parti de l'économie numérique, contribueront à remédier aux clivages dans ce domaine, atténueront les effets négatifs et favoriseront la résilience.

Au nom du Canada, je tiens à féliciter la Présidente, Odile Renaud-Basso, ainsi que la direction de la Banque, pour avoir fait de la sécurité et du bien-être du personnel et de leurs familles une priorité. J'aimerais aussi exprimer ma sincère gratitude au personnel de la Banque pour ses efforts exceptionnels en vue de soutenir les pays d'opérations de la BERD tout en préservant la santé financière de la Banque. L'année dernière a témoigné de la résilience et de l'efficacité de la Banque. Le Canada est très attaché à sa relation et à son partenariat avec la BERD.

DÉCLARATION DE M. BO LI, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA CHINE

(Traduit de l'anglais)

C'est un grand plaisir de participer à l'Assemblée annuelle 2021 de la BERD. Je pense qu'elle permettra de mieux façonner notre réponse conjointe à la COVID-19 et de consolider la confiance des communautés régionale et internationale. J'aimerais saisir cette opportunité pour exprimer mes sincères remerciements aux collègues de la BERD pour leur travail intensif et leur aimable organisation de cette assemblée.

En 2020, l'apparition soudaine de la COVID-19 a eu de lourdes répercussions sur l'économie mondiale. De nombreuses économies, en particulier les marchés émergents et les économies en développement, se sont heurtées à d'immenses difficultés et sont devenues de plus en plus vulnérables aux problèmes structurels. Comme toujours, la BERD s'est montrée à la hauteur à cette occasion en apportant un appui financier diligent et opportun. Ce soutien s'est révélé particulièrement utile pour développer les infrastructures et renflouer les PME, et il a préparé le terrain pour la reprise économique et la transition industrielle dans les pays d'opérations, jouant un rôle positif dans la réponse des membres à leurs difficultés internes et externes. Au fil de l'année, la BERD a proposé d'étendre son action à d'autres pays et acquis une plus grande influence dans la région.

L'année 2021 marque le 30e anniversaire de la BERD et le cinquième anniversaire de l'adhésion de la Chine en tant que membre. Depuis que la Chine a officiellement rejoint la BERD en 2016, notre coopération s'est approfondie dans une grande diversité de domaines. La Chine et la BERD voient toutes deux l'intérêt que présente l'Initiative de la Ceinture et de la Route pour permettre de mobiliser toutes les ressources disponibles, de tirer parti de facteurs dynamiques potentiels et de relier les marchés dans la perspective d'une intégration mondiale et d'avantages mutuels. À cet égard, les institutions financières et les entreprises chinoises ont œuvré de concert avec la BERD pour appuyer des projets de développement dans des pays d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale le long des voies concernées par l'Initiative de la Ceinture et de la Route, selon une approche axée sur les marchés, ce qui a encore renforcé notre coopération en termes d'investissement et de financement.

Au début de l'année 2021, la reprise mondiale a connu un essor remarquable, tandis que la vaccination s'accélérait et que les pays maintenaient des mesures de relance économique massive. L'appui de la BERD sous forme de liquidités est une réponse rapide et opportune au défi de la COVID-19, et il est indispensable pour permettre aux pays d'opérations de mettre en œuvre des réformes structurelles, de remédier à leurs carences d'infrastructures et de trouver un équilibre entre croissance et environnement. Nous soutenons les aspirations stratégiques de la BERD que sont la promotion d'un développement vert bas-carbone, l'égalité des chances et la transition numérique, comme le préconise le Cadre stratégique et capitalistique. Nous encourageons aussi la BERD à continuer de renforcer le dialogue avec ses clients sur les politiques à mener pour la mise en œuvre efficace des projets, la maximisation de l'impact sur le développement ainsi que la compétitivité des entreprises, afin de parvenir à une prospérité régionale partagée.

À cette fin, nous souhaitons faire les propositions suivantes pour l'évolution future de la BERD :

Premièrement, approfondir la coopération internationale pour lutter contre la COVID-19 afin d'encourager la reprise. Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé à « reconstruire en mieux » le monde. Ce n'est qu'en comblant les écarts en termes de santé et d'infrastructures que nous pouvons parvenir à une reprise plus durable, robuste et inclusive. Nous félicitons la BERD pour ses investissements en réponse à la crise et son assistance technique face à la COVID-19, en adoptant des modèles d'investissement traditionnels et innovants. Ces efforts ont fortement contribué à soutenir le développement économique et la construction d'infrastructures dans les pays d'opérations. Pour ce qui est de l'avenir, nous appuyons la BERD dans sa volonté d'investir davantage et de mieux cibler les pays les plus vulnérables. Nous appuyons également la Banque pour une meilleure coordination, coopération et mise en commun des ressources avec d'autres banques multilatérales de développement afin d'améliorer l'efficacité du système international de financement du développement et d'aider la région à se rétablir et à reconstruire en mieux et plus tôt.

Deuxièmement, accélérer la transition vers une économie verte, bas-carbone, pour s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. La communauté internationale forge un large consensus pour lutter contre les changements climatiques. Nous saluons l'engagement de la BERD de s'aligner pleinement sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici fin 2022 et appuyons ses ambitions climatiques et ses stratégies énergétiques. En particulier, les lignes directrices de la BERD concernant les investissements dans les combustibles fossiles donnent pour l'avenir des instructions claires dans le cadre de la focalisation de ses efforts sur les investissements verts. La Chine a plaidé activement en faveur des financements écologiques. L'an dernier, le pays a annoncé l'objectif stratégique « 30/60 » d'atteindre son pic d'émission de CO_2 d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2060. Pour parvenir à cet objectif, une transition complète et systématique de l'économie chinoise est nécessaire, et les financements verts seront un accélérateur de cette transition. Dans ce domaine aussi, nous avons coopéré. La BERD a fait écho aux Principes d'investissement vert de « la Ceinture et la Route », lancés conjointement par la Chine et le Royaume-Uni. En 2019, la Chine s'est associée à la Déclaration conjointe de l'Union européenne relative à la Plateforme internationale sur la finance durable (ISPF), qui contribuera à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. À l'avenir, la Chine restera engagée en faveur d'un développement écologique et durable, et œuvrera en collaboration avec les parties pertinentes à un meilleur alignement de la stratégie de la BERD sur l'Accord de Paris.

Troisièmement, encourager l'innovation dans les technologies financières et accélérer la transition numérique. La BERD s'est engagée à mettre au point des moyens innovants d'encourager la transition et de promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans ses pays d'opérations. Le développement rapide des technologies financières a rendu les services financiers plus accessibles aux emprunteurs des secteurs de l'agriculture, de l'énergie et des infrastructures, et la COVID-19 a mis en évidence l'importance du développement numérique pour une transition inclusive. Pour parvenir à une transition numérique, les pays d'opérations doivent mettre en place de solides mécanismes institutionnels et un environnement sain propice aux entreprises, et combler le fossé numérique en mettant en place des infrastructures numériques. Nous sommes favorables à l'intention de la BERD de renforcer les investissements dans les domaines précédemment évoqués, de mieux tirer parti des avantages comparatifs du secteur des technologies financières afin d'aider les entreprises à améliorer leur productivité et de moderniser la structure industrielle des membres. La Chine a une certaine expérience dans l'application des technologies financières pour réduire le coût des services financiers et promouvoir l'inclusion financière, et nous sommes prêts à partager cette expérience avec les membres.

Quatrièmement, innover à l'aide de canaux d'investissement pour soutenir les PME. Actuellement, environ 83 % des projets de la BERD se concentrent sur les PME de pays d'opérations, ce qui a été déterminant pour la transition économique en Asie centrale, en Europe orientale, dans le Caucase et dans les Balkans. La COVID-19 a frappé plus durement les PME. Pour accentuer le nouvel élan donné aux pays d'opérations afin qu'ils améliorent leur structure économique et parviennent à amorcer une reprise post-COVID, nous comptons sur la BERD pour respecter ses principes d'investissement de toujours et mettre à profit l'avantage qu'elle a de travailler avec le secteur privé, pour proposer davantage de produits financiers innovants, rendre ses services financiers plus accessibles et canaliser une plus grande part d'investissements vers les PME tout en maintenant un total d'investissements stable.

DÉCLARATION DE M. JUNG-IN YOUN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

(Traduit de l'anglais)

Monsieur Rishi Sunak, Chancelier de l'Échiquier, Monsieur Paschal Donohoe, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, collègues Gouverneurs, Mesdames et Messieurs, c'est avec grand plaisir que j'assiste ici avec vous à cette Assemblée annuelle en mode virtuel.

Tout d'abord, félicitations à la BERD pour son 30e anniversaire. Au nom du gouvernement coréen, j'exprime ma profonde reconnaissance au gouvernement du Royaume-Uni et au personnel de la BERD pour l'organisation de cet événement. Je tiens également à faire part de mes sincères remerciements à Madame la Présidente Odile Renaud-Basso, pour avoir dirigé la BERD avec succès depuis son élection.

L'année 2021 marque un tournant décisif avec le lancement du Cadre stratégique et capitalistique de la BERD et le début de la définition du monde d'avant et d'après la pandémie. Dans ce contexte, il est très opportun que cette Assemblée qui nous réunit s'articule autour du slogan « reconstruire en mieux les économies ».

La BERD a présenté trois thèmes stratégiques transversaux : accélérer la transition numérique, appuyer la transition vers une économie verte à faible intensité de carbone et promouvoir l'égalité des chances. Ces domaines clés serviront de moteurs solides de la croissance économique à venir. La Corée est très favorable aux objectifs fixés par la BERD relatifs à ces thèmes. Le gouvernement coréen cherche également à favoriser un rétablissement après la crise aussi rapide que possible et à intervenir de manière préventive face aux transformations de la structure économique. Nous nous y employons au moyen du « New Deal coréen », dont les principaux piliers sont les transitions numérique et environnementale, et une amélioration de l'emploi et des mesures de protection sociale.

Dans ces conditions, j'aimerais mettre en avant trois domaines que la BERD devrait prendre en compte pour reconstruire en mieux et avancer dans la période qui suit la COVID-19.

Premièrement, pour reconstruire en mieux, il faut coopérer. Aucun pays ne peut venir à bout de la crise actuelle seul. Il est plus important que jamais que la communauté internationale œuvre de concert et soit unie. À cette fin, nous devons renforcer le multilatéralisme et faire redémarrer les échanges commerciaux et les investissements mondiaux grâce au rétablissement des chaînes de valeur mondiales et de la mobilité internationale. Dans ce cadre, il est plutôt encourageant de constater que le Programme d'aide aux échanges commerciaux de la BERD soutient, au titre du Fonds de solidarité mis en place face au coronavirus, le financement des échanges extérieurs. Le volume annuel a d'ailleurs atteint un niveau record. S'agissant des perspectives à plus long terme, j'espère que la BERD jouera un rôle actif dans le renforcement de la coopération entre les pays et la promotion de la solidarité internationale.

Deuxièmement, pour reconstruire en mieux, il faut être innovant. La COVID-19 accélère la transition structurelle vers des économies numériques et respectueuses de l'environnement. Il y a une demande croissante pour explorer de nouveaux secteurs et mettre au point de nouvelles technologies. La promotion de transitions fondées sur l'innovation et de la capacité à s'adapter est déterminante pour répondre à ces besoins. Le secteur privé joue un rôle particulièrement crucial pour parvenir à innover. À cet égard, on notera que, lors de l'apparition de la pandémie du coronavirus, la BERD a continué de canaliser le soutien vers le secteur privé, qui a représenté 72 % de l'investissement total l'année dernière. Dans une plus large perspective, nous espérons que la BERD pourra contribuer au changement et à l'innovation dans les pays d'opérations en utilisant l'expérience acquise en tant qu'institution professionnelle en stimulant le développement du secteur privé.

Troisièmement, pour reconstruire en mieux les économies, il faut être inclusif. L'impact inégal de la COVID-19 a creusé les écarts sociaux et entre les pays. À l'avenir, nous devons accroître l'appui destiné aux groupes vulnérables, notamment les jeunes, les personnes âgées, les femmes et les personnes à faible revenu, ainsi que les populations isolées qui ont été durement touchées par la crise. L'inclusion étant également une des qualités de la transition de la BERD, j'espère que la Banque sera en mesure de promouvoir des initiatives telles que le Programme en faveur des femmes entrepreneures et l'Initiative pour les petites entreprises. Il est essentiel de s'assurer que nous pouvons reconstruire en mieux les économies sans zones d'ombre, de sorte que la reprise ne soit pas inégalement répartie.

Nous attendons de la BERD qu'elle joue un rôle clé et montre la voie à suivre pour surmonter la crise et parvenir à une croissance durable. La Corée demeure un partenaire déterminé de la BERD. J'espère que le monde reviendra bientôt à la normale et que nous pourrons envisager un meilleur avenir.

DÉCLARATION DE M. SIMON KOLLERUP, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE DANEMARK

(Traduit de l'anglais)

J'ai l'honneur de présenter au nom du Danemark la déclaration écrite du gouverneur représentant notre pays à l'approche de l'Assemblée annuelle de 2021.

Nous avons eu le plaisir de constater la réactivité avec laquelle la BERD a su maintenir son soutien à ses pays d'opérations face aux conséquences économiques désastreuses de la COVID-19. Déterminer le soutien nécessaire et l'apporter concrètement, tout en travaillant à distance, exige un effort exceptionnel de la part du personnel de la Banque et de toutes celles et de tous ceux qui sont concernés.

Si de nombreux États membres de l'Union européenne (UE) sont en train de sortir lentement de la pandémie, on ne peut pas dire la même chose de nombreux pays d'opérations de la BERD. La différence entre les pays où la vaccination est avancée et ceux où elle ne l'est pas est manifeste. Il est important que la BERD soutienne ses pays d'opérations pendant la période difficile qui nous attend, afin de stimuler la reprise et le redémarrage de la croissance.

Je me réjouis par ailleurs des récentes avancées qui devraient permettre à la BERD de contribuer encore davantage à la transition vers une économie verte.

Aucun pays ne peut sauver seul le climat de la planète, mais en alignant les financements de la Banque sur l'Accord de Paris, nous pouvons aider nos pays d'opérations à accomplir leur transition verte et avoir ensemble un véritable impact. La BERD a une longue expérience du dialogue sur les politiques à mettre en œuvre, un volet de son action qu'il faut absolument préserver dans le cadre du soutien accordé aux pays d'opérations pour préparer leur transition verte.

Le Danemark est par conséquent favorable à l'ambition climatique de la Banque, première étape majeure d'un processus visant à faire de la BERD une force de changement capable d'assister ses pays d'opérations.

Les pays d'opérations de la BERD ne partent pas tous du même point. Certains ont encore besoin de trouver une voie durable leur permettant d'améliorer leurs revenus, sans pour autant connaître les niveaux de pollution qui ont longtemps caractérisé les pays riches. D'autres ont prospéré grâce aux énergies fossiles et ont besoin de réaliser de toute urgence leur transition verte, en passant à des moteurs de croissance plus durables.

La Banque doit soutenir ces pays par un dialogue sur les politiques à mettre en œuvre, afin d'accélérer les réformes, en montrant l'exemple par des investissements spécifiques dans des solutions vertes. Nous sommes donc favorables à l'alignement des activités de la Banque sur l'Accord de Paris d'ici la fin de l'année 2022 et à une réduction des investissements dans les énergies fossiles, ainsi qu'à un engagement fort en faveur des pays d'opérations afin de les aider à concevoir leurs feuilles de route pour un avenir plus durable.

Un secteur privé moderne, offrant aux travailleurs des emplois et des perspectives de qualité, ne peut se développer sans des institutions solides et une bonne gouvernance. Ce postulat figure de manière explicite dans la définition de la mission de la Banque, formulée il y a trente ans et qui précise que celle-ci doit opérer dans des pays qui « s'engagent à respecter et mettent en

pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché ». Cette règle reste d'actualité et doit continuer de guider la BERD dans toutes ses priorités.

Les pays d'opérations actuels de la BERD, ainsi que les pays couverts par son mandat dans la région SEMED, constituent toujours pour elle une zone d'intervention importante. Nous ne devrions disséminer les ressources limitées de la Banque sur un plus vaste territoire géographique qu'après avoir soigneusement examiné les perspectives et les conséquences d'un tel choix. Nous pouvons par conséquent apporter notre appui à une analyse des répercussions d'un élargissement de la région d'opérations de la Banque à certains pays d'Afrique subsaharienne. Il convient cependant de bien prendre en considération le ratio coûts-revenus et le modèle opérationnel de la Banque, qui doivent rester viables. C'est là une condition indispensable si nous voulons que la BERD demeure une force positive de changement.

DÉCLARATION DE MME RANIA AL-MASHAT, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT L'ÉGYPTE

(Traduit de l'anglais)

L'Égypte est très attachée au partenariat déjà ancien qui l'unit à la BERD.

L'Égypte est un des membres fondateurs de la BERD, qui a été un partenaire de développement essentiel pour le pays, par son appui continu et précieux tout au long d'une collaboration fructueuse et stratégique depuis 1991.

L'Égypte a été en 2020 le plus important pays d'opérations de la BERD dans la région SEMED pour la troisième année consécutive. Les investissements de la Banque y ont représenté plus d'un milliard d'euros, sur le total de 2,13 milliards d'euros qu'elle a consacré au développement des pays de la région. La BERD est présente en Égypte depuis 2012. Ses activités sont rapidement montées en puissance, puisque la valeur globale de son portefeuille dépasse désormais les 4,6 milliards de d'euros, répartis dans 127 projets, dont 80 % relèvent du secteur privé. Notre partenariat avec la BERD est axé sur trois domaines principaux :

- le renforcement du secteur privé, des PME et de la résilience financière,
- une utilisation plus efficace des ressources et une augmentation des énergies renouvelables,
- le soutien à la mise en place d'infrastructures durables.

La priorité a été accordée aux énergies renouvelables et à l'amélioration des infrastructures pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance et pour proposer les services essentiels de base, afin de favoriser le développement économique. Nous constituons aussi un portefeuille équilibré et performant avec le secteur privé et la part des participations augmente. Notre portefeuille avec la BERD est ventilé uniformément entre les infrastructures durables (46 %), l'industrie et la filière agroalimentaire (23 %) et les institutions financières (31 %), l'accent étant mis tout particulièrement sur les énergies renouvelables, les PME, les femmes entrepreneures, les jeunes dans les affaires, l'efficacité énergétique et les lignes de crédit.

Avec l'appui de la BERD, l'Égypte a accordé la priorité à la mise en place pour l'avenir de collectivités économiquement résilientes et inclusives.

La COVID-19 nous a appris que nous avons aujourd'hui l'occasion de reconstruire, mieux et en plus solide. Je pense que nous sommes les architectes, les façonneurs, d'un avenir plus vert et plus circulaire. Au moyen d'une coopération inclusive, nous avons la possibilité de reconstruire, pour un avenir meilleur.

Dialogue avec les parties prenantes et diplomatie économique

Si nous n'innovons pas, nous risquons de devenir obsolètes. C'est pourquoi, plus que jamais, le moment est opportun pour envisager un multilatéralisme renouvelé et revigoré, un système économique mondial caractérisé par davantage de dialogue, de résilience, de connectivité, de transparence et de réelles collaborations, au service de finalités et d'objectifs humains et rassemblant toutes les parties prenantes.

C'est de ce constat qu'est née la nouvelle approche du Cadre de diplomatie économique du ministère de la Coopération internationale, dont le but est d'optimiser les retombées socio-économiques du financement international du développement, de faire en sorte que les initiatives de développement soient en phase avec les objectifs nationaux, ainsi qu'avec les objectifs de développement durable, et d'améliorer la gestion de la coopération en matière de développement, pour une meilleure mise en œuvre des projets en Égypte. Ce Cadre repose sur les trois principes essentiels suivants :

1. Des plateformes à multiples parties prenantes, dont le but principal est de renforcer les partenariats, afin d'obtenir des résultats qualitatifs, via des consultations interactives et participatives avec tous les partenaires du développement. Ces plateformes permettent d'assurer l'harmonisation et la complémentarité de toute initiative de collaboration pour le développement, pour un impact maximum et dans un souci de durabilité, et permettent de capitaliser sur les réussites, de tirer des enseignements des problèmes et de profiter de toute la force des interactions au sein d'un groupe.

2. L'alignement de l'aide publique au développement sur les objectifs de développement durable, pour soutenir la prise de décisions en mettant en évidence les opportunités et les lacunes en matière de coopération pour le développement et d'assistance financière et technique à destination de l'Égypte.

3. Un argumentaire mondial en faveur du partenariat, destiné à orienter les initiatives nationales et internationales vers la réalisation d'objectifs de développement, via un langage commun afin de faire progresser l'ordre du jour à travers les populations, les projets et le propos.

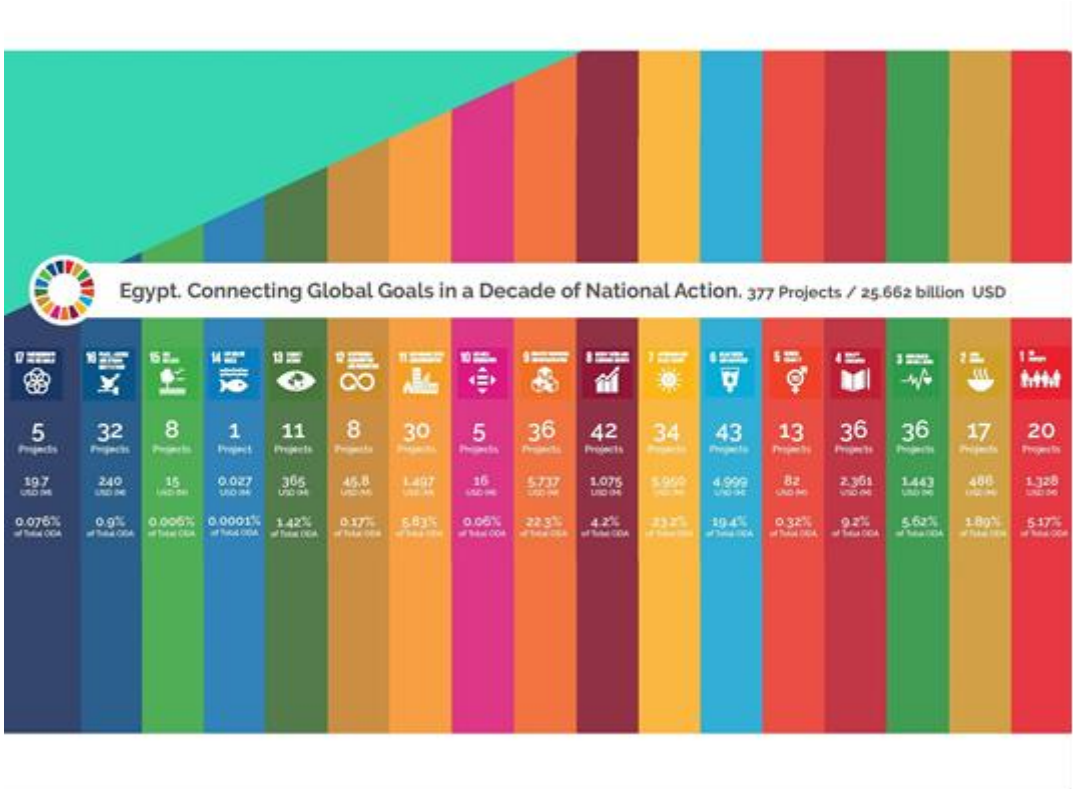

Penser vert, agir vert

La promotion d'une croissance verte occupe une place importante dans le programme de réformes économiques lancé par le gouvernement égyptien. L'objectif ultime est de favoriser une double approche, d'une part en trouvant l'équilibre entre un élargissement des perspectives économiques et la lutte contre les pressions pesant sur l'environnement, pour encourager un développement durable, et d'autre part en améliorant nos outils de financement vert. L'Égypte soutient par conséquent l'ambition climatique de la BERD et se tient prête à coopérer avec elle dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre de projets d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique sur son territoire. De tels projets revêtent une grande importance, dans la mesure où il existe une réelle volonté nationale d'intégrer le changement climatique dans les plans de développement, et d'attirer les investissements du secteur privé pour promouvoir l'émergence de villes vertes, la protection du littoral et le développement de l'agriculture.

Le gouvernement égyptien s'est donné la mission non seulement de « penser vert », mais également d'« agir vert » dans toutes ses politiques publiques et tous ses projets, dans un souci de sauvegarde de l'environnement et d'approvisionnement de la population en énergie durable. Afin de satisfaire la demande d'énergie toujours plus forte engendrée par la croissance démographique, l'Égypte s'est dotée d'une stratégie d'énergie durable (ISLES 2035), qui prévoit notamment d'accroître la part des renouvelables et d'améliorer l'efficacité énergétique du secteur de l'électricité. Le gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre 42 % de l'électricité produite par des énergies renouvelables d'ici 2035. Depuis l'adoption de la Loi sur les énergies renouvelables (Décret-Loi 203/2014), le secteur privé est incité à jouer un rôle dans la stratégie de transformation verte du pays et à produire de l'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. Un certain nombre d'initiatives ont ainsi vu le jour : KarmSolar a été le premier intégrateur solaire privé à bénéficier d'une licence de l'Agence égyptienne de régulation du secteur de l'électricité, permettant à l'Égypte d'être, selon le récent « Solar

Outlook Report 2020 », l'un des leaders des énergies renouvelables au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Dans ce domaine, quatre accords de développement ont été signés en avril dernier, à l'occasion de la visite en Égypte de Mme la Présidente Odile-Renaud Basso, entre la BERD, le gouvernement égyptien et le secteur privé, en faveur de la transition vers une économie verte et de la stratégie d'énergie durable de notre pays à l'horizon 2035. Trois protocoles d'accord ont notamment été signés avec la BERD afin d'inclure le Caire, Alexandrie et la ville du 6 octobre dans le programme « Villes vertes », destiné à aider les participants à maîtriser les défis environnementaux, à améliorer la qualité de la vie et à lutter contre les effets du changement climatique dans le cadre d'un plan d'action qui sera mis en œuvre en coopération avec la Banque. La BERD et l'entreprise ACWA Power ont par ailleurs signé un accord portant sur un montant de 114 millions de dollars des États-Unis et destiné à permettre la mise en service de la plus grande centrale solaire gérée par le secteur privé en Égypte, située à Kom-Ombo.

L'égalité des genres est une question essentielle d'un point de vue macroéconomique

À cet égard, la promotion de l'égalité des chances pour les femmes est considérée comme une problématique macroéconomique et fait partie intégrante du développement inclusif de l'Égypte, le gouvernement mettant l'accent sur des politiques publiques visant à améliorer le statut social des femmes et à accroître leur participation aux activités économiques. Cette volonté s'est traduite par le lancement d'un « accélérateur visant à combler l'écart entre les genres », en collaboration avec le Forum économique mondial et le Conseil national des femmes en Égypte. L'Égypte a remporté en 2020 deux Prix du développement durable décernés par la Banque pour son action en matière d'énergie durable et d'inclusion des genres. L'un d'eux récompensait la Société des Chemins de fer nationaux égyptiens pour sa contribution à la sécurité des transports, et donc à l'inclusion économique des femmes et à l'accès à l'éducation.

Globalement, quelque 34 projets destinés à nous permettre d'atteindre nos objectifs en matière d'égalité des genres, d'un montant total de 3,3 milliards de dollars, sont en cours. Les secteurs concernés en priorité sont la santé (20 %), l'éducation (14 %) et les micro-, petites et moyennes entreprises (15 %). Parmi les projets en cours au ministère de la Coopération internationale, 13 sont exclusivement consacrés à l'objectif de développement durable 5. Ils représentent un montant total de 82 millions de dollars. Il faut y ajouter d'autres projets qui tendent vers le même objectif, mais de façon subsidiaire.

Le nouveau monde numérisé de l'après-pandémie

Par ailleurs, la technologie est en passe de devenir le moteur du développement des infrastructures, de l'éducation, des transports, de l'esprit d'entreprise et de l'industrie. Parallèlement au Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, l'Égypte est engagée dans une transformation numérique couvrant tous les secteurs, avec, à terme, une administration sans papier et un passage aux énergies propres. L'Égypte est déterminée à construire de nouvelles villes durables, telle que la nouvelle capitale administrative. Celle-ci est appelée à devenir la première ville intelligente du pays et sera dotée, entre autres, d'infrastructures intelligentes destinées à réduire la consommation et les coûts, en donnant la priorité aux énergies renouvelables. Si la numérisation s'est trouvée projetée sur le devant de la scène par la pandémie, l'Égypte avait déjà pris auparavant ses dispositions pour engager des transformations majeures dans différents secteurs, sachant que l'éducation est un domaine clé du changement.

Dans le cadre de son programme « Éducation 2.0 », l'Égypte s'est engagée dans la numérisation de l'enseignement, en fournissant des serveurs, des écrans et des tablettes à 25 000 établissements scolaires publics, en modifiant le modèle d'évaluation pour le secondaire et, bientôt, pour d'autres niveaux d'études, et en mettant en ligne, dans une bibliothèque numérique en libre accès, tous les programmes scolaires, de la maternelle jusqu'à la terminale.

L'Égypte, une « nation start-up »

Nous croyons au concept de « nation start-up », c'est-à-dire d'une nation qui non seulement soutient ses start-ups, mais qui pense et agit également comme une start-up. En 2021, nous ferons de l'entreprenariat une priorité, en permettant au secteur privé d'être impliqué dans tous les débats concernant les politiques publiques et en mettant en œuvre des réformes majeures et soutenues, destinées à revitaliser le cœur de notre économie. L'esprit d'entreprise et la jeunesse sont l'essence même du développement dans le cadre de l'économie numérique. Celle-ci incarne toute la beauté de l'esprit humain, dans toute sa créativité, son inventivité et son intelligence. Elle ouvre la porte à une série de conséquences bénéfiques, aussi bien matérielles, que culturelles, technologiques ou environnementales. L'Égypte dispose d'un écosystème entrepreneurial qui connaît la croissance la plus rapide de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Pour alimenter la reprise, la population jeune et les communautés en plein essor d'Égypte auront besoin d'être soutenues à tous les niveaux : secteur public et privé, partenaires pour le développement et organisations de la société civile. Le ministère de la Coopération internationale a un rôle majeur à jouer dans cette dynamique. Créée en 2017, la société Egypt Ventures a pour mission d'encourager et de favoriser une culture de la start-up dans l'économie égyptienne, de jouer un rôle de catalyseur en faveur du développement de l'écosystème entrepreneurial et de renforcer la compétitivité économique, porteuse de croissance du PIB. Egypt Ventures et ses filiales opérationnelles, parmi lesquelles Falk Startups et EFG-EV Fintech, ont investi dans plus de 150 start-ups égyptiennes en phase de croissance ou entreprises en forte expansion. Il existe également toute une série d'accélérateurs de start-ups et de programmes, comme Flat6Labs, qui offrent une large gamme de services allant du parrainage au financement, en passant par la formation, et qui représentent aujourd'hui le premier moteur de croissance de l'activité en Égypte (106 entreprises soutenues, 7 450 emplois créés, dont 6 293 occupés par des femmes).

2021 est l'année de l'implication du secteur privé

Parallèlement, le gouvernement égyptien considère le secteur privé comme le moteur déterminant de la croissance économique, source première d'investissements et d'applications technologiques qui devraient jouer un rôle crucial dans le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale. Nous sommes désireux d'apporter au secteur public les compétences innovantes et à la pointe de la technologie des entités privées et d'en faire profiter notre programme de développement, en espérant ainsi atteindre les objectifs de durabilité nationaux et mondiaux.

Les projets de la BERD sont la preuve concrète du succès des partenariats public-privé. Les projets du port de Damiette et du port sec du 6 octobre montrent que l'Égypte travaille main dans la main avec la Banque et le secteur privé, qui constituent ses principaux partenaires sur la voie de la réussite. D'autres projets dans les chemins de fer et les transports urbains progressent actuellement. Avec l'aide de la Banque, nous avons pu introduire les meilleures pratiques internationales dans ce secteur essentiel. De plus, la BERD est la seule institution

financière internationale à disposer de bureaux en dehors du Caire, la capitale, notamment à Alexandrie, à Ismaïlia et bientôt à Assiout, pour étendre son soutien aux PME.

L'Égypte, porte de l'Afrique

Porte d'entrée de l'Afrique, l'Égypte réitère la priorité qu'elle accorde au développement du partenariat fort qui l'unit à certains pays africains, avec la volonté de libérer l'immense potentiel dont est doté le continent. À cet égard, il existe un vaste potentiel d'investissement aussi bien dans la région SEMED que dans le domaine du développement des pays africains, avec pour objectif de mettre en place des infrastructures solides, propices à la croissance économique, aux créations d'emplois et à l'amélioration du commerce régional. L'Afrique peut bénéficier de l'expertise de la BERD dans les projets d'infrastructures, les énergies renouvelables et le développement de chaînes de valeur pour améliorer les activités de production et d'exportation, ainsi que l'accès aux financements pour les PME. Cela ne peut se faire qu'en augmentant les investissements dans les infrastructures durables, la connectivité et l'accélération de la transformation numérique. En outre, le secteur privé égyptien a accordé la priorité à plusieurs marchés africains – dont certains sont des clients de la BERD – dans ses stratégies d'expansion internationale.

L'espoir dans un monde meilleur commence lorsque nous nous réunissons tous et nous rappelons que le développement est essentiellement un voyage, un voyage qui comportera inévitablement plusieurs crises et difficultés, mais qui constitue aussi une occasion de reconstruire en mieux.

Enfin, au nom de la République arabe d'Égypte, je tiens à exprimer mes profonds remerciements à Madame Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD, et à l'excellente équipe en charge de l'Égypte à la BERD pour leur dévouement et leur engagement permanents, ainsi que pour leur mobilisation en faveur du développement de l'Égypte et de l'amélioration du quotidien des Égyptiens et des Égyptiennes.

DÉCLARATION DE MME NADIA CALVIÑO, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT L'ESPAGNE

(Traduit de l'anglais)

Nous aimerions remercier chaleureusement la direction de la BERD et tout le personnel pour l'obtention de ses remarquables résultats en 2020 malgré les difficultés posées par la COVID. La Banque a été en mesure de fournir une réponse rapide et ciblée face à la pandémie, apportant une aide précieuse aux pays d'opérations sous forme de liquidités et de financement des échanges commerciaux. Nous saluons également la gestion des risques prudente et les résultats financiers positifs.

Le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 approuvé l'année dernière donne les orientations que la Banque doit suivre ces prochaines années. L'Espagne y souscrit fermement et compte sur sa mise en œuvre réussie. Nous accueillons donc favorablement les propositions soumises à la présente Assemblée. En particulier, nous accordons la plus grande importance au programme de travail qui devrait permettre aux gouverneurs de prendre une décision éclairée l'année prochaine quant à l'élargissement du champ géographique de la Banque vers l'Irak et l'Afrique subsaharienne.

La volonté de faire prendre à la Banque de l'avance sur le calendrier pour l'alignement sur l'Accord de Paris est particulièrement bienvenue. Nous aimerions également encourager la direction à poursuivre ses efforts en vue de promouvoir la numérisation et l'inclusion dans ses pays d'opérations. La transition est au cœur du mandat et de l'objet de la BERD. Au cours des trente dernières années, de grandes avancées ont été réalisées dans de nombreux pays d'opérations. Il est donc temps d'adopter une approche post-gradation qui permette à ces économies prêtes à entrer dans la phase de gradation de le faire en recevant le soutien adéquat. En outre, nous nous réjouissons du calendrier prévu pour la mise en œuvre de la réforme des Codes de conduite et estimons que la création d'un nouveau Comité d'éthique est un pas en avant considérable, qui mettra la BERD en conformité avec les meilleures pratiques en matière de gouvernance appliquées par ses pairs.

Reconstruire en mieux après la COVID est un immense défi pour nous tous. La BERD peut jouer un véritable rôle en vue de mener à bien cette entreprise et la Banque peut compter sur notre soutien au cours de prochaines années.

DÉCLARATION DE M. ANDY BAUKOL, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

(Traduit de l'anglais)

Au nom des États-Unis, je tiens à remercier la direction et le personnel de la BERD d'avoir permis au Conseil des gouverneurs de se réunir en mode virtuel.

Nous nous rencontrons à un moment où les difficultés persistent. Bien que les perspectives économiques mondiales se soient améliorées, les pays en développement restent confrontés à un accès limité aux vaccins et à une marge de manœuvre restreinte en termes de politiques budgétaires et monétaires pour répondre à la crise économique. Aussi la pandémie a-t-elle eu un impact disproportionné sur les personnes pauvres, vulnérables et marginalisées. Le mois dernier, nous nous sommes joints à d'autres pays du G7 pour annoncer notre intention de reconstruire en mieux, en faveur d'un monde vert, inclusif et juste. La BERD est bien placée pour aider à réaliser cette ambition. Tandis que le monde se rétablit de cette pandémie à moyen terme, les connaissances spécialisées que possède la BERD sur le développement du secteur privé dans ses pays d'opérations seront cruciales pour assurer le rétablissement rapide de la croissance économique et de la création d'emplois, en particulier dans ses économies aux stades les moins avancés de la transition.

Nous félicitons la Banque pour avoir répondu à la demande d'aligner ses opérations sur l'Accord de Paris en se fixant un calendrier ambitieux. Nous avons hâte de voir les plans de la Banque contribuer à notre objectif commun de mobiliser 100 milliards de dollars par an afin d'appuyer les pays en développement dans leur transition vers le zéro émissions nettes dans le cadre d'efforts de décarbonation significatifs et transparents. Comme le montre clairement le plan de financement climatique de l'administration américaine, la BERD et d'autres banques multilatérales de développement seront des partenaires essentiels pour atteindre cet objectif.

Parallèlement, les États-Unis restent profondément préoccupés par le recours à toutes formes de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris le travail forcé de groupes vulnérables et de minorités, encouragé par les États, dans les chaînes d'approvisionnement des secteurs agricoles et solaires.

Pour que la BERD puisse s'engager et mobiliser des ressources supplémentaires, les pays doivent respecter les principes qui sont à la base de sa mission : son attachement à des marchés ouverts, à l'esprit d'entreprise, ainsi qu'à la démocratie pluraliste et au pluralisme. Tous les actionnaires de la BERD devraient partager l'objectif de promouvoir des démocraties dynamiques aux économies de marché parfaitement efficaces, y compris au Bélarus, où des activités de la BERD bien ciblées, axées sur le secteur privé, pourraient contribuer à promouvoir la croissance économique et les réformes, et appuyer les droits de la population bélarusse à un processus démocratique légitime. La BERD accorde un soutien important sous forme de conseil à l'Ukraine, pour maintenir les progrès réalisés concernant les réformes économiques et de gouvernance en cours visant à rendre son économie compétitive et résiliente.

Nous nous réjouissons que la Banque donne suite à son engagement d'augmenter la part de ses investissements axés sur les pays aux stades les moins avancés de la transition, où ses activités peuvent avoir le plus grand impact. Nous encourageons la Banque à prendre d'autres mesures concrètes pour aider les pays les moins avancés dans leur transition à progresser vers la gradation, afin de permettre l'utilisation des ressources là où les écarts restent les plus importants. Nous continuons de penser que la gradation, qui suppose de renoncer aux investissements de la BERD, est le meilleur indicateur de la réussite de la Banque à mener à bien sa mission de transition.

Nous reconnaissons que le progrès n'est pas toujours linéaire. Une gradation durable peut dépendre de la possibilité d'autoriser les pays qui ont récemment achevé leur gradation et qui sont confrontés à une crise à bénéficier à nouveau des financements de la BERD à court terme et de manière provisoire, selon des critères établis. En ce sens, nous avons récemment appuyé la demande de réengagement en République tchèque et sommes favorables à la perspective de la mise au point d'une Approche opérationnelle post-gradation.

Cette Approche n'est qu'un élément d'une discussion élargie sur la gradation, que les gouverneurs devront tenir lors de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique. Nous sommes impatients de prendre connaissance d'une actualisation complète de la gradation lors de l'examen à mi-parcours, comme nous en avons convenu l'an dernier. Nous analyserons de près l'évaluation des capacités capitalistiques que présentera la direction cet automne pour faciliter toute décision stratégique. La BERD doit être en mesure d'appuyer ses opérations à l'aide de la seule croissance organique de son capital et doit reconnaître que toute expansion peut engendrer une utilisation intensive de capital et de ressources. En envisageant un quelconque élargissement, les actionnaires doivent évaluer si la BERD peut ajouter de la valeur et se montrer complémentaire, et non concurrente, d'autres institutions de financement du développement. Par conséquent, pour éviter de solliciter à l'excès le capital et le budget de la Banque, tout élargissement vers l'Afrique subsaharienne doit s'accompagner de progrès concrets destinés à réduire l'amplitude et la portée des investissements et, à terme, d'une gradation, en ce qui concerne les économies à une phase avancée de la transition. Nous aurons besoin d'examiner les options de mesures de compensation afin d'évaluer convenablement tout éventuel élargissement.

Pour finir, permettez-moi de souligner un point important. Le caractère international de la BERD et sa base diversifiée d'actionnaires restent des atouts fondamentaux et d'autres efforts en vue de coordonner une assistance internationale au développement ne devraient pas remettre en cause ces atouts. Les États-Unis restent attachés à un solide partenariat avec la BERD tandis qu'elle développe des opportunités économiques axées sur le secteur privé et les valeurs démocratiques dans la région.

DÉCLARATION DE M. MAXIM RECHETNIKOV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

(Traduit du russe)

C'est pour moi un grand honneur de vous saluer au nom de la Fédération de Russie.

Aujourd'hui, alors que tous les pays sans exception sont aux prises avec les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19, le rôle de la BERD prend une importance accrue. La direction et les actionnaires doivent assurer une répartition équitable du soutien et consolider la position de la Banque en tant qu'institution « verte » et durable, tout en préservant son potentiel opérationnel.

1. Les mesures prises par la BERD pour lutter contre la crise l'ont été dans les temps et, globalement, elles ont eu des effets positifs. Je note cependant le caractère sélectif de la répartition des financements accordés dans le cadre du Fonds de solidarité. Souvent, les principaux bénéficiaires des ressources n'ont pas été les pays et les entreprises qui avaient le plus souffert de la pandémie.

J'estime qu'il est extrêmement important que la Banque continue de s'acquitter de sa mission en tenant compte, avant tout, de l'acuité de la crise et de ses conséquences.

La position de la direction et des actionnaires de la Banque consistant à refuser aux clients russes toute participation au Fonds de solidarité est restée inchangée au cours de l'année qui vient de s'écouler. À ce propos, j'aimerais préciser que l'économie russe a traversé la crise mieux qu'on ne s'y attendait. Selon les chiffres de l'an dernier, le PIB de la Russie a reculé de 3 %, une baisse moins forte que dans bon nombre de pays de premier plan. Ceci est en grande partie le résultat de mesures de soutien mises en place dans le cadre de notre politique budgétaire et monétaire.

L'économie de la Russie poursuit son rétablissement, qui plus est selon une trajectoire légèrement plus favorable que ce à quoi nous nous attendions. Les niveaux d'activités d'avant la crise ont été nettement dépassés dans un certain nombre de secteurs, tels que l'industrie manufacturière, le commerce de détail, le transport routier ou le bâtiment. La situation en matière d'investissements dans le capital fixe est positive. Dès le quatrième trimestre de l'année dernière, les indicateurs sont passés dans le vert en termes annuels (plus 1,2 % par rapport à l'année précédente), et cette croissance s'est poursuivie au premier trimestre 2021 (plus 2,0 %).

2. La Russie salue l'engagement de la BERD en faveur des objectifs climatiques mondiaux et elle se tient prête, en tant qu'acteur majeur du commerce mondial et qu'État partie aux principaux accords concernant le climat, à engager un dialogue d'experts substantiel avec la BERD.

Nous avons adopté en 2019 un plan national d'adaptation au changement climatique. Conformément à l'Accord de Paris, la Fédération de Russie a soumis en 2020 son premier rapport national au titre de la Convention-cadre des Nations Unies. Un projet de stratégie de développement faiblement carboné à l'horizon 2050 est en cours de préparation. La Douma d'État de l'Assemblée fédérale de Russie a adopté un projet de loi sur « la limitation des émissions de gaz à effet de serre ». Ce texte permettra d'établir le principe d'un bilan carbone obligatoire pour les gros émetteurs et de mettre en place un système de réalisation de projets climatiques volontaires et de conversion des crédits-carbone. Un projet pilote visant à créer un

marché des quotas d'émissions de gaz à effet de serre a été mis en place sur l'île de Sakhaline. Celui-ci devrait permettre à la région d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2025.

Compte tenu des différences d'approches des pays vis-à-vis des mécanismes de mise en œuvre de politiques climatiques, nous tenons à souligner l'importance d'un respect strict des principes figurant dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et dans l'Accord de Paris. Il est notamment inacceptable que des mesures climatiques soient prises unilatéralement à des fins de concurrence déloyale. La question de la fixation d'un prix des émissions de carbone, dont l'influence sur l'économie doit être attentivement étudiée, fait également débat.

Le développement du financement « vert » doit être complémentaire des instruments existants et s'accomplir grâce à des mesures d'incitation et par l'évaluation rigoureuse de la contribution réelle de l'ensemble des technologies faiblement carbonées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Lors de la planification des délais et des instruments de la transition vers une économie plus « verte », il convient de prendre en compte les coûts potentiels en termes de croissance, d'activité et d'investissement à moyen et long terme. Il faut prendre en considération l'influence du changement climatique et des tendances planétaires en matière de « décarbonisation » de l'économie.

Nous estimons que, pour parvenir à une baisse des émissions de gaz à effet de serre, l'ensemble des technologies permettant de réduire ces émissions doit être mis en œuvre, dans le cadre de démarches communes, en donnant aux États parties la possibilité de prendre les décisions technologiques les plus adaptées aux conditions prévalant au niveau national.

3. Concernant un élargissement du champ d'action géographique de la Banque à des pays d'« Afrique subsaharienne », nous considérons que le volume d'activités potentiel de la BERD et les effets systémiques de son action dans la région seraient extrêmement limités.

En s'écartant ainsi que son mandat et des compétences qu'elle a acquises, la Banque s'expose à une baisse du volume de ses investissements et à une dégradation de la qualité de ses projets dans ses pays d'opérations actuels. Le profil de risques présenté par les pays de la région entraînera fatalement une détérioration des indicateurs financiers du portefeuille de projets de la Banque et de sa situation capitalistique.

Quant à la proposition d'analyse préliminaire d'un éventuel élargissement à des pays d'Afrique subsaharienne, il n'existe pas à nos yeux de raison justifiant que la BERD consacre pendant un an des moyens considérables à une entreprise d'une telle ampleur, dont la finalité et les objectifs sont, à notre avis, extrêmement discutables.

Nous sommes opposés à toute prise de contacts anticipés avec des contreparties situées dans des pays d'Afrique subsaharienne, y compris dans le cadre d'une coopération exploratoire, ainsi qu'à toute sélection officielle d'un échantillon de pays en vue d'une collaboration future. À notre avis, une telle entreprise, même réduite à une étude, peut avoir une influence sur la décision que prendront les gouverneurs en 2022. C'est pourquoi nous préférons nous abstenir lors du vote de la proposition de résolution présentée aujourd'hui.

4. Rappelons que, en se joignant en juillet 2014 aux sanctions nationales contre la Russie, la BERD a jeté un doute sur son statut d'institution financière internationale, censée ne relever

d'aucun régime de sanctions. Ce qu'on a appelé l'« orientation politique », qui portait sur l'interruption de toutes nouvelles opérations en Russie, est en contradiction directe avec un certain nombre d'articles du principal document statutaire de la BERD : l'Accord portant création de la Banque.

Les clients de la Fédération de Russie ont été exclus en 2020 du Fonds de solidarité mis en place par la Banque pour lutter contre la crise.

La Russie entend cependant continuer de se comporter en actionnaire responsable de la BERD et reste prête à un dialogue ouvert avec celle-ci. Nous continuons de soutenir la présence et le fonctionnement d'un bureau local de la BERD à Moscou, dont l'action est actuellement tournée pour l'essentiel vers les pays d'Asie centrale et un certain nombre d'autres pays d'opérations de la Banque. Nous comprenons bien que, du point de vue des conditions matérielles, de la sécurité et de l'efficacité, Moscou constitue un important centre opérationnel pour la Banque, et nous sommes prêts à maintenir le régime particulier dont bénéficie la représentation de la BERD et à envisager son éventuel élargissement.

Comme je l'ai déjà indiqué, la Fédération de Russie se conforme scrupuleusement à l'ordre du jour climatique mondial et mène sur le plan intérieur une action systémique visant à se doter d'une économie durable. Étant donné l'expertise particulière de la BERD en matière d'investissements climatiques, nous souhaitons la mise en place avec celle-ci d'une collaboration bilatérale d'experts, permettant un échange de connaissances et de technologies dans ce domaine.

On assiste depuis quelque temps à un intérêt croissant, de la part autant des spécialistes russes que des institutions financières multilatérales, pour un élargissement du dialogue entre experts concernant d'autres domaines de développement économique (approvisionnements internationaux, questions juridiques et contractuelles, partenariats public-privé). Nous estimons que l'ouverture de telles discussions avec la Banque serait porteuse de perspectives considérables et nous restons donc, pour notre part, toujours ouverts à une collaboration.

DÉCLARATION DE MME NINA VASKUNLAHTI, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE REPRÉSENTANT LA FINLANDE

(Traduit de l'anglais)

Permettez-moi de commencer par remercier la Présidente, Madame Odile Renaud Basso, et le Secrétariat de la Banque pour son travail intensif en vue de cette 30e Assemblée annuelle 2021, qui marque son 30e anniversaire, avec un ordre du jour complet en dépit des circonstances liées à la pandémie en cours. Nous soutenons la proposition d'affectation du revenu net et tenons à féliciter la Banque qui est parvenue à obtenir un aussi bon résultat financier dans un contexte opérationnel exceptionnellement exigeant. Je tiens aussi à féliciter la Présidente pour sa gestion très réussie. Mes félicitations s'adressent aussi à tout le personnel de la BERD.

La reprise verte est un immense défi – et une opportunité. La définition de normes et le partage de connaissances au sein des institutions financières européennes et entre elles sont des prérequis pour mettre en place une courbe d'apprentissage dans la perspective d'atteindre les objectifs verts communs ; et l'architecture financière européenne pour le développement est en principe ouverte à tous, offrant des possibilités de coopérations entièrement nouvelles. Du point

de vue des actionnaires, nous espérons assister à une intensification des efforts pour mieux intégrer et systématiser cette coopération.

L'architecture financière européenne pour le développement doit être ouverte, collaborative, inclusive, et viser à inciter et à mobiliser toutes les banques de développement et les institutions financières européennes – grandes et petites. Elle doit tirer parti de leur avantage comparatif, leur valeur ajoutée et leurs ressources. Les banques de développement et les institutions financières européennes doivent œuvrer ensemble avec plus d'efficacité et d'efficience, en s'appuyant sur leurs complémentarités. Nous avons besoin d'assurer des règles de concurrence équitables pour tous les investissements privés et mobilisateurs.

Une amélioration de la répartition du travail, de la coordination et des synergies peut permettre une meilleure utilisation du capital dont disposent déjà les institutions financières européennes, augmentant par là-même les volumes d'investissements, renforçant l'impact des opérations sur le développement et mobilisant le financement du secteur privé.

Au cours des années à venir, nous pouvons nous attendre à voir à l'échelle mondiale des centaines de milliards d'investissements dans la transition verte et la numérisation. La reconstruction de l'économie après la pandémie nous offre la possibilité d'agir différemment, de reconstruire en mieux et plus vert.

La Finlande, qui est en transition vers une économie à bilan carbone neutre d'ici 2035, soutient le programme d'activités de grande portée qu'envisage la BERD dans ce domaine sous forme de politiques et d'investissements. La BERD prévoit à raison de porter à au moins 50 % la part de ses investissements annuels dans des projets verts d'ici 2025, en alignant tous ses projets sur les objectifs de l'Accord de Paris à compter de 2023 et en soutenant des contributions déterminées à l'échelle nationale plus ambitieuses.

À l'occasion de l'Assemblée annuelle 2021, la Banque attend des gouverneurs qu'ils donnent des orientations sur un éventuel élargissement, limité et progressif, vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak. Comme la décision finale à ce sujet sera prise l'an prochain, cette période intermédiaire doit être utilisée de manière avisée. Il est nécessaire que la Banque évalue toutes les implications d'un tel élargissement sur son budget, examine les aspects juridiques, les coûts d'opportunité et les répercussions en termes d'adéquation des fonds propres, ainsi que le capital concerné, et fasse part de ses conclusions à tous les actionnaires de manière exhaustive et transparente. L'élargissement potentiel ne devrait pas générer de coûts supplémentaires pour nous, les actionnaires.

Au fil des trente années d'existence de la Banque, la Finlande a été un membre et un donateur actif, soutenant les activités de la BERD en faveur de la transition économique et politique dans les pays de l'ancien bloc de l'Est.

Depuis le démantèlement de la Yougoslavie et le conflit bosniaque jusqu'aux suites du printemps arabe et aux problèmes persistants de changement climatique et de pandémie, la Banque a toujours fait face aux enjeux les plus actuels en associant des financements à une assistance technique sur la base d'un dialogue sur les politiques à mener, une priorité unique et précieuse étant accordée aux projets du secteur privé.

La Finlande a contribué dernièrement au Partenariat pour la promotion de l'efficacité énergétique et de l'environnement en Europe orientale (E5P), au Fonds pour les pays aux premiers stade de la transition et au Fonds multidonateurs pour la région SEMED, qui sont

d'excellents exemples de notre précieux partenariat. Nous sommes enthousiastes à la perspective de discuter d'une collaboration dans le cadre du Partenariat en faveur d'un fort impact sur l'action climatique, qui traitera des problèmes de changement climatique et d'environnement dans la région SEMED.

Nous sommes heureux que la BERD reconnaisse le Dimension septentrionale comme une arène constructive pour une coopération transnationale, avec un modèle réussi de coopération sectorielle. Le Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la Dimension septentrionale, administré par la BERD, s'est montré particulièrement efficace pour les projets de protection des eaux (mer Baltique et mer de Barents), de sûreté nucléaire (péninsule de Kola), ainsi que de gestion des déchets et de chauffage urbain.

Concernant l'approche visant à reconstruire en mieux, nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs points :

- une augmentation du niveau d'investissement au moyen des mécanismes de la Banque axés sur les PME, surtout dans le cadre du Programme en faveur des femmes entrepreneures ;

- l'objectif de consacrer au moins 75 % des investissements au secteur privé ne devrait pas menacer la transition verte réalisée par des projets souverains (par exemple ceux concernant les *réseaux énergétiques* et la *coopération transnationale*, notamment dans l'Arctique) ; et

- le développement de nouvelles activités, y compris avec les prestataires et les investisseurs finlandais dans le domaine des technologies vertes permettant, par la prise de participations, un financement intégré et respectueux des normes environnementales, sociales et de gouvernance. La Finlande espère que les activités innovantes de donateurs (y compris le Partenariat en faveur d'un fort impact sur l'action climatique) faciliteront aussi les services de conseil à cet égard.

Nous attendons avec impatience les travaux de la BERD destinés à déterminer son rôle spécifique pour ajouter de la valeur dans le secteur de la santé, au sein duquel les sociétés de technologie et de formation finlandaises pourront aussi jouer un rôle. La Banque devrait équilibrer ses priorités en ciblant la qualité avant la quantité lors de ses investissements. Le dialogue sur les politiques et l'assistance technique concernant les petits pays aux premiers stades de la transition devraient se voir accorder la priorité par rapport aux projets « standards », axés sur le volume, dans les pays à un stade avancé de leur transition.

La BERD doit être constamment agile et prête à prendre contact avec tous les partenaires pertinents, en particulier la Banque européenne d'investissement et les autres partenaires potentiels de l'UE.

La nouvelle ère de travail à distance et hybride a engendré la nécessité constante de prêter une attention particulière à la santé et au bien-être des employés. J'aimerais aussi souligner l'importance d'un apprentissage tout au long de la vie, à l'avenir, dans les milieux professionnels. Cet objectif, ainsi que la généralisation de la prise en compte de la question du genre, constituent les principales composantes des stratégies de la Banque en matière de promotion de l'égalité des chances et de genre.

Pour conclure, je transmets à la Banque tous mes vœux de réussite pour les trente prochaines années, au cours desquelles un plus grand nombre de pays pourraient franchir le stade de la

gradation et contribuer au partage, avec beaucoup de nouveaux membres, des riches expériences et compétences qu'ils auront acquis sur la voie de la transition.

DÉCLARATION DE M. LASHA KHUTSISHVILI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA GÉORGIE

(Traduit de l'anglais)

C'est un plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui, même si ce n'est qu'en mode virtuel, et de représenter la Géorgie à l'Assemblée annuelle de la BERD, ainsi qu'à son Forum des affaires.

Je suis profondément reconnaissant envers l'équipe dévouée de la BERD d'avoir organisé cette Assemblée annuelle dans ces circonstances difficiles. Les réunions virtuelles comme celle-ci sont l'occasion de débattre d'aspects importants de la coopération pour le développement et du rôle vital que joue la BERD dans un environnement compliqué.

Nous fêtons cette année le 30e anniversaire de la création de la BERD.

La Banque continue d'adhérer à ses principes fondamentaux de saine gestion bancaire et reste résolue à remplir le mandat qui lui a été donné à l'origine : favoriser la transition vers des économies de marché et promouvoir les initiatives privées et l'esprit d'entreprise dans ses pays d'opérations, en étant attentive aux besoins de chacun d'entre eux, qui évoluent à mesure que la transition avance.

Aux termes de sa stratégie actuelle, la BERD s'est engagée à investir davantage en faveur de la transition vers une économie verte, conforme aux objectifs de l'Accord de Paris et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Forum des affaires 2021 a pour thème *Reconstruire en mieux les économies*.

La BERD a la volonté d'aider ses pays d'opérations à se remettre sur pieds, en cherchant à réduire les écarts de transition résiduels ou récemment apparus, et en construisant des économies résilientes et durables qui soient à la fois vertes, inclusives et numériques.

Si la BERD n'a probablement pas joué un rôle de leader en matière de soutien aux pays dans leur lutte contre la pandémie, il ne fait aucun doute qu'elle doit le faire dans le monde de l'après-COVID-19. Cela relève de son mandat et c'est le domaine dans lequel elle dispose de compétences expertes et d'un avantage concurrentiel. En Géorgie, par exemple, la Banque a soutenu dès 2020, au titre du Cadre de résilience, les PME et l'aide aux échanges commerciaux, ainsi que certains projets énergétiques et d'infrastructures, jouant par là-même un rôle spécifique dans la reprise.

Nous sommes convaincus que la BERD sera l'institution qui mènera le mouvement de mise en œuvre du programme commun en faveur d'une reprise économique efficace pendant la période post-pandémie.

Plus d'un an s'est écoulé depuis l'apparition de la COVID-19. La pandémie de coronavirus pose d'immenses problèmes économiques à l'humanité.

L'économie mondiale après la COVID ne sera plus celle d'avant. Nous continuerons à souffrir au cours des années à venir des séquelles des problèmes planétaires actuels. Un effort collectif et coordonné sera nécessaire pour en venir à bout.

Quelles doivent être les implications politiques de cette situation, au niveau aussi bien national que mondial ? Sur quels points devons-nous nous concentrer en tant qu'institution financière internationale ?

Comme je l'ai dit, la Banque doit avoir un rôle important à jouer dans le processus de la reprise post-pandémie. Ses initiatives doivent procéder d'une volonté d'aider les pays à surmonter leurs principales faiblesses économiques.

À cet égard, j'aimerais mettre l'accent sur certains domaines, dans lesquels la Banque doit intensifier ses efforts et agir avec détermination pour atteindre les objectifs fixés :

1. **Soutien à l'ouverture au commerce international et à la diversification des économies**, pour permettre aux pays de surmonter les obstacles.

2. Le manque d'efficacité des entreprises d'État constitue une sérieuse entrave au développement économique. La Géorgie est d'ores et déjà en train de mettre en œuvre une **réforme globale du secteur des entreprises publiques** et j'espère que la BERD participera à cette ambitieuse initiative parmi ses membres.

3. La COVID-19 nous a clairement montré à quel point il était important que la croissance économique soit verte. Un développement économique durable est favorable au climat, et réciproquement. Je salue les efforts croissants déployés par la Banque pour renforcer le soutien à une **économie verte** apporté à ses membres. Je suis persuadé que ce partenariat se poursuivra au cours des années à venir.

4. L'économie **intelligente** est l'un des aspects les plus importants. La numérisation constitue une réponse manifeste aux défis que pose la pandémie. Nous vivons en outre à une époque, parfois qualifiée de **quatrième révolution industrielle** (Industrie 4.0), qui devrait profondément modifier nos univers numériques, physiques et biologiques existants. La robotique, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique ou virtuel sont autant d'opportunités pour les pays en développement. Je pense que permettre aux pays d'opérations de rattraper leur retard grâce aux progrès des nouvelles technologies devrait constituer l'une des orientations stratégiques majeures des banques multilatérales de développement. Je constate que la BERD est en première ligne du soutien aux pays en la matière.

J'aimerais, pour conclure, remercier la direction et le personnel de la BERD pour tout le travail fourni, grâce auquel la Banque continue d'être un partenaire fiable et efficace du développement. Il est important que la BERD poursuive son action en faveur d'un soutien ferme à la reconstruction.

Je pense qu'une collaboration étroite et effective nous permettra de récupérer des effets de la crise et d'en sortir renforcés !

DÉCLARATION DE M. IOANNIS TSAKIRIS, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA GRÈCE

(Traduit de l'anglais)

J'aimerais tout d'abord remercier la direction et le personnel de la BERD pour les résultats obtenus et leur dévouement dans les circonstances très difficiles que nous connaissons depuis le début de la pandémie.

J'aimerais en particulier rendre hommage à la Banque pour son intervention efficace en Grèce, dans divers secteurs fortement éprouvés par la crise, notamment de manière générale le secteur privé conformément à son approche stratégique dans notre pays.

Malgré le caractère récent de son engagement en Grèce, et en dépit des circonstances actuelles et de l'impact destructeur que la crise devrait avoir sur l'économie grecque, le soutien de la BERD a été suffisamment fort pour ouvrir des perspectives d'engagement plus poussé – l'adaptation de l'approche de la BERD en Grèce à mesure que la crise évolue restant potentiellement nécessaire.

À cet effet, nous nous réjouissons des discussions constructives que nous avons avec la direction de la BERD concernant notre Plan de reprise et de résilience, notamment à propos de la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour soutenir une reprise emmenée par le secteur privé et permettant de transformer l'économie du pays. Nous incitons dans le même temps la direction de la BERD à intensifier sa collaboration avec la Banque de développement hellénique dans le domaine des instruments financiers destinés aux PME, et en particulier des prêts cofinancés permettant aux entreprises de disposer de fonds de roulement.

La BERD a fêté en début d'année ses trente ans d'existence. Sa mission reste on ne peut plus pertinente, au moment où elle se consacre à la reconstruction d'économies meilleures dans ses pays d'opérations, en procédant à d'importants investissements durables de qualité pour les aider à reprendre pied après la crise engendrée par la pandémie. La BERD jouit d'une solide situation financière. Elle doit rester réactive et continuer de répondre à l'évolution de la conjoncture de manière concrète et opportune, avec un esprit ouvert et en mettant en œuvre de nouveaux outils, telles que des solutions de financement en capital susceptibles de favoriser la transition et de présenter un intérêt financier.

Nous sommes également favorables à l'ambition climatique de la Banque et à sa volonté d'aligner ses objectifs sur l'Accord de Paris d'ici la fin de l'année 2022. Il est essentiel que la BERD réduise et limite la portée de son engagement dans le secteur des énergies fossiles. Elle doit parallèlement soutenir activement la transition de ses pays d'opérations vers une économie moins carbonée, dans la perspective de parvenir à zéro émission nette d'ici 2050.

La Grèce a adopté une feuille de route ambitieuse et claire concernant la décarbonation de son économie et nous misons sur une montée en puissance de la participation de la BERD à des investissements verts, à l'heure où celle-ci se prépare à mettre en œuvre le programme InvestEU en Grèce.

Nous nous sommes engagés dans un plan de sortie accélérée du charbon, avec pour objectif de fermer d'ici fin 2025 l'ensemble des centrales fonctionnant avec cette source d'énergie. Il est toutefois indispensable, lorsque l'on renonce aux combustibles fossiles solides, de veiller à ce que les besoins énergétiques continuent d'être couverts de façon fiable et ininterrompue, et à ce

que tous les consommateurs aient accès à une énergie sûre et d'un prix abordable. C'est pourquoi, comme plusieurs autres membres, nous considérons le gaz comme une étape de la transition vers le zéro émission nette. Les projets d'infrastructures gazières permettront en effet de passer plus rapidement et à moindre coût à une économie moins carbonée.

Concernant un éventuel élargissement limité et progressif de l'action de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, nous reconnaissons que le modèle opérationnel de la Banque comporte des atouts qui pourraient être mis à profit dans d'autres régions. Au moment où des travaux préparatoires sont sur le point d'être entrepris à ce sujet au niveau de la Banque, il est essentiel de veiller à adopter une approche en cohérence avec l'Union européenne concernant le développement des financements destinés à ces secteurs géographiques, en évitant les redondances avec d'autres institutions financières internationales. Le principe de l'unanimité parmi les actionnaires de la Banque pour la prise de décisions doit être dûment pris en compte.

DÉCLARATION DE M. PASCHAL DONOHOE, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'IRLANDE

(Traduit de l'anglais)

En cette 30e Assemblée annuelle anniversaire, trente ans après les premières négociations à Dublin, en 1990, pour jeter les bases de ce qui allait devenir la Banque, l'Irlande témoigne aujourd'hui de la pérennité de son engagement à ses côtés en présidant l'Assemblée annuelle de cette année. C'est un honneur et un privilège d'avoir été choisi par mes collègues gouverneurs pour présider cet événement en ces temps difficiles. J'aimerais rendre hommage à la Banque et à sa Présidente pour avoir organisé cette très efficace et intéressante Assemblée annuelle virtuelle dans des conditions compliquées. J'aimerais également adresser tous mes compliments à Odile pour un début de mandat très réussi, au terme d'une transition sans heurts qui a vu la BERD continuer d'enregistrer de remarquables résultats pour ses actionnaires sur un certain nombre de fronts en termes d'opérations et de politiques mises en œuvre.

L'Assemblée annuelle est habituellement l'occasion de revenir sur l'année écoulée. Malheureusement, l'impact sanitaire et économique persistant de la pandémie de COVID-19 ne nous laisse guère le temps, à la Banque comme à nous tous, de célébrer les résultats enregistrés. J'aimerais cependant féliciter la BERD pour les actions déterminantes qu'elle mène pour lutter contre les conséquences de la pandémie qui touchent ses clients, nouveaux et existants, dans ses pays d'opérations. Les initiatives de la Banque, notamment l'apport de liquidités et de capitaux, ont fourni un soutien financier majeur, permettant d'atténuer les répercussions sur le long terme de la pandémie. Nous saluons l'action de la BERD dans la réponse qu'elle a apportée aux besoins locaux qui s'est traduite par des investissements ciblés et adaptés, tenant compte des souhaits exprimés par les autorités des pays concernés.

À mesure que l'impact de la COVID-19 va s'estomper au cours des prochains mois, avec l'extension de la vaccination et le redémarrage des activités économiques, nous devrions voir la Banque s'impliquer aux côtés de ses clients, dans ses pays d'opérations, pour relever les nouveaux défis et saisir les nouvelles opportunités de l'après COVID. Les problèmes auxquels est confrontée la Banque sont essentiellement les mêmes que ceux que rencontre la société en général à l'heure où les pays s'ouvrent de nouveau. Les débats dans le cadre de l'Assemblée annuelle sur le thème de reconstruire en mieux doivent permettre un échange d'idées clair sur la voie à emprunter. La reprise de l'après COVID doit reposer sur deux axes moteurs :

l'accélération de la mutation numérique du quotidien et du monde du travail, et la poursuite de la transition vers une économie plus verte, durable et faiblement carbonée. L'une des grandes priorités sera de veiller à ce que la société de demain soit plus juste et équitable qu'avant la pandémie. Malheureusement, les catégories qui ont été le plus durement touchées par la crise sont celles qui ne bénéficiaient déjà pas de tous les avantages de nos économies avant qu'elle n'éclate. En remodelant nos sociétés et nos économies dans un réel esprit de reconstruction pour l'avenir – une reconstruction à la fois résiliente, plus inclusive et plus durable pour toutes et tous – nous devons veiller à ce que ces catégories profitent pleinement de la reprise de l'après COVID.

Nous nous réjouissons de l'adoption de la Résolution sur l'ambition climatique de la BERD, visant à aligner les principes de la Banque sur l'Accord de Paris d'ici décembre 2022. Il s'agit d'une décision importante et d'un signe crucial de la volonté de la Banque de lutter contre le changement climatique. C'est également un excellent exemple de la valeur ajoutée que peut apporter la BERD lorsqu'elle peut aider sa clientèle dans les pays d'opérations, ainsi que tous ses actionnaires, à avancer dans la transition vers des économies durables faiblement carbonées, en cette année de COP 26.

La reprise verte représente une opportunité majeure et bien réelle de reconstruire en mieux. Une telle entreprise nous permettra de disposer d'une Banque efficace et bien équipée pour relever les défis et profiter des opportunités des prochaines années. Nous devons absolument garder en tête les principes fondateurs de la Banque, ainsi que les attentes de nos pays d'opérations d'origine, dont les besoins en matière de politiques publiques ont été exacerbés par la COVID. Les aides sous forme de liquidités à court terme, de fonds de roulement, de financement des échanges et de restructuration proposées et mises en œuvre par la Banque constituent autant de formes de soutien financier permettant d'atténuer l'impact à long terme de cette pandémie. Nous soutenons fermement ces initiatives, qui devront se prolonger en 2021, voire en 2022, afin que les progrès économiques enregistrés ces dernières décennies ne soient pas remis en cause par les conséquences de la pandémie. Il est essentiel que la Banque poursuive avec succès et en étroite collaboration son action auprès des secteurs public et privé de ses pays d'opérations, pour que les produits qu'elle propose soient en adéquation avec les besoins des marchés locaux.

L'Irlande a soutenu depuis la création de la Banque les élargissements géographiques successifs de son champ d'action, tous étayés par un argumentaire économique raisonné et convainquant. Nous nous réjouissons du travail important accompli par la BERD, en particulier dans la région SEMED, et nous sommes favorables aux propositions d'extension des opérations dans cette zone géographique. Tout nouvel élargissement doit cependant bénéficier du soutien du plus grand nombre d'actionnaires possible, de façon à ne pas compromettre l'action en cours dans les pays d'opérations, qui restent confrontés à de nombreux problèmes socioéconomiques ; ces pays constituent la raison d'être essentielle du modèle opérationnel de la Banque depuis sa création, en 1991. Il est en particulier pour nous vital de ne pas disperser les ressources limitées qui sont les nôtres sur une zone géographique dont la taille mettrait en péril le modèle opérationnel de la BERD, fondé sur un solide ratio coût-revenu. Fondamentalement, nous disons « oui » à l'expansion, mais de façon progressive et planifiée, en s'appuyant sur des compétences et des moyens financiers suffisants et sans que cela n'impacte négativement les activités existantes et les priorités en matière de politiques publiques dans les pays d'opérations d'origine.

Moyennant ces conditions, nous pouvons soutenir la Résolution de l'Assemblée annuelle sur la mise en chantier de travaux préparatoires en vue d'une actualisation concernant un éventuel

élargissement progressif et limité des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. La décision prise aujourd'hui ne concerne bien entendu que les travaux préparatoires et n'engage aucunement les gouverneurs quant à un élargissement proprement dit. La décision définitive sera prise l'année prochaine. En attendant, la BERD doit soigneusement évaluer les implications d'une telle option et trouver le soutien nécessaire parmi ses actionnaires, de manière claire et transparente. Parallèlement à une évaluation réaliste du type d'impact sur la transition possible, nous devons examiner quelles seraient les répercussions sur les fonds propres de base de la Banque, et les éventuelles implications pour les pays d'opérations actuels. L'argumentaire en faveur de l'élargissement doit être solide, cohérent et convaincant, pour pouvoir emporter l'adhésion de tous. Une décision prise à la hâte, sans peut-être avoir été suffisamment pesée, ne peut qu'être la source de divisions et risque de porter préjudice à la BERD sur le long terme.

L'Irlande est très favorable au multilatéralisme et nous estimons qu'il est essentiel pour l'avenir d'atteindre le niveau de participation et de coopération préconisé dans le cadre de l'architecture financière européenne pour le développement. Les compétences existantes doivent être partagées entre les différentes banques de développement et institutions financières, pour atteindre les objectifs communs d'un impact sur le développement là où il est le plus nécessaire. Les doublons et les recoupements dans l'attribution de ressources qui sont limitées doivent être éliminés, pour que ces activités aient un impact économique vaste, efficace et efficient. Une telle coopération doit faire en sorte que les financements aient un véritable impact et doit attirer les investissements du secteur privé, tout en assurant un changement effectif et un réel progrès dans les pays d'opérations. Il sera essentiel de mobiliser le secteur privé pour poursuivre sur la voie de la réussite. La collaboration, entre pays ou entre banques multilatérales de développement, est véritablement la clé pour garantir que nos maigres ressources puissent avoir un impact positif bien réel sur les pays et les personnes qui en ont le plus besoin. Nous sommes très favorables à une telle approche internationale, coopérative et inclusive.

Le parcours de la BERD depuis sa création, en 1991, est une très belle réussite et nul ne peut contester son remarquable bilan et le rôle extrêmement précieux qu'elle joue en matière de développement. Il est important que la BERD, ainsi que d'autres institutions majeures, telles que la Banque européenne d'investissement et la Commission européenne, continuent de travailler en étroite collaboration et de manière féconde sur le Cadre financier pluriannuel 2021-27, au sein de l'UE, mais également et surtout dans les pays extérieurs, en particulier dans les pays émergents. À cet égard, nous adressons à la BERD tous nos vœux de réussite pour les trente années à venir, et au-delà.

DÉCLARATION DE M. BJARNI BENEDIKTSSON, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'ISLANDE

(Traduit de l'anglais)

Permettez-moi de commencer par féliciter le Conseil d'administration, la Présidente, la direction et le personnel pour la réponse rapide visant à alléger l'impact économique dévastateur de la pandémie de COVID-19 dans nos régions d'opérations. Le personnel de la BERD a mis au point rapidement et efficacement un programme d'appui destiné à aider les économies à répondre à la crise de la COVID-19 et à les préparer à la reprise post-pandémie. J'aimerais aussi féliciter le personnel de la BERD pour les résultats opérationnels et financiers favorables obtenus en 2020. Il est particulièrement satisfaisant de constater le haut niveau

d'investissements dans l'économie verte et les projets en rapport avec la réponse à la COVID-19.

Nous devons tirer les enseignements de cette pandémie et les mettre à profit à l'avenir. Je pense que la BERD est bien placée pour faciliter un dialogue constructif sur les moyens à mettre en œuvre pour rendre le système international plus résilient et capable de relever les problèmes fréquents soulevés par des chocs systémiques et pandémiques. La mise au point d'un mécanisme de réponse commun face à ces menaces extérieures, qui continueront sans aucun doute de survenir régulièrement, est aussi importante dans le cadre de nos efforts pour une intégration plus étroite et profonde de nos sociétés et de nos économies. En cherchant à reconstruire en mieux, nous devons reconnaître la nécessité d'instiller une résilience à l'échelle de tout le système, pour être en mesure d'orchestrer notre réponse commune. Nous pouvons y parvenir par des emplois aux conditions avantageuses, l'accès à l'éducation et les outils d'une économie moderne pour soutenir ceux qui sont les plus touchés par la pandémie et la transformation technologique en cours.

Pour une reprise forte, inclusive et verte, nous avons besoin de soutenir nos économies à court terme, notamment en facilitant les investissements et en déterminant la voie à suivre pour une viabilité budgétaire à moyen et à long termes. Dans ce contexte, j'aimerais vous informer que le parlement islandais a récemment adopté une loi donnant aux entreprises la possibilité de majorer temporairement l'amortissement de certains investissements à des fins fiscales. Ce dispositif permettra, nous l'espérons, non seulement de soutenir l'investissement à court terme mais aussi de faciliter les transformations requises pour parvenir à une économie à faibles émissions de CO_2. En l'occurrence, l'Islande doit mener une réflexion en dehors des sentiers battus car sa production d'électricité et de chaleur se fait déjà à près de 100% à partir de sources renouvelables.

Je pense que pour reconstruire en mieux les économies, les principaux défis seront de soutenir la transition vers une économie à faible intensité de carbone, de lutter contre l'inégalité des chances et d'accélérer la transition numérique. Cependant, il est essentiel que la BERD continue d'être un partenaire fiable dans des périodes d'instabilité, en s'engageant fermement à intensifier son action pour soutenir ses pays d'opérations et clients, comme elle l'a fait grâce au Fonds de solidarité. Pour y parvenir, nous devons nous montrer fermes dans notre intention de ne pas nous contenter de revenir à de vieilles pratiques bien enracinées. Notre mission et les moyens utilisés doivent refléter l'urgence d'une action pour reconstruire en mieux – différemment et rapidement.

L'Islande appuie l'ambition climatique de la BERD et la nouvelle approche destinée à développer la TEV pour mettre au point et contribuer à une reprise économique verte après l'impact sévère de la pandémie de COVID-19. En outre, nous sommes attachés aux domaines de compétence clairement établis par la Banque en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, de services bancaires verts et de mobilisation de financements climatiques. Nous encourageons la direction à continuer de se concentrer sur les projets TEV, en particulier en rapport avec les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, pour lutter contre les changements climatiques conformément aux objectifs définis dans l'Accord de Paris. C'est un impressionnant défi que de fixer un objectif pour porter la part de financements verts à au moins 50 % d'ici la fin de la période couverte par le Cadre stratégique et capitalistique, contribuant ainsi à l'accélération de la transition vers une économie verte, bas-carbone et résiliente.

L'Islande se réjouit de l'attention accrue portée aux énergies renouvelables dans la stratégie de la Banque et de l'engagement clair de ne pas financer les projets en rapport avec le charbon.

L'Islande se classe au premier rang en Europe quant à la part des énergies renouvelables dans la production et la consommation énergétiques totales, et nous sommes prêts à aider les pays de la BERD, en mettant à contribution notre expérience et nos compétences très avancées – surtout dans l'électricité hydraulique et géothermique.

L'Islande appuie l'approfondissement de travaux concernant l'élargissement du champ géographique de la Banque. Il va sans dire que ces travaux devraient se fonder sur les principes suivants : tout élargissement ne doit pas nuire à la capacité de la BERD de soutenir les pays d'opérations actuels ni s'écarter du mandat de la BERD en faveur de la transition. Nous convenons que l'élargissement devrait être complémentaire et additionnel par rapport aux activités d'autres intervenants multilatéraux et agissant en faveur du développement qui sont déjà présents sur le terrain.

Cependant, il est urgent de plaider pour l'expansion des opérations dans des régions où la Banque peut, sans conteste, être un important vecteur de changement vert et équitable, et il faut éviter de tarder inutilement. Effectivement, comme les progrès technologiques et l'intégration économique ont tendance à remettre en cause les délimitations géographiques, nous devrons réexaminer le concept de la géographie des opérations de la BERD.

Compte tenu de l'attention particulière accordée aux thèmes mentionnés précédemment, nous soutenons également la stratégie proposée d'aligner tous les projets sur les objectifs de l'Accord de Paris à compter de 2023 et d'améliorer l'appui aux stratégies de décarbonation des pays. Dans les années à venir, nous devons assurer que la Banque développe ses capacités et ses efforts pour lutter contre le changement climatique en accélérant la transition bas-carbone, en favorisant la mise en place de villes durables et intelligentes, ainsi qu'en appliquant et en déployant de nouvelles technologies dans ce domaine.

Pour conclure, l'année dernière a été difficile et éprouvante pour le monde entier et la pandémie a eu de profondes répercussions sur le travail de la Banque et son personnel, ainsi que sur les pays d'opérations de la BERD. Permettez-moi encore une fois de remercier la Présidente, le Conseil d'administration, la direction et le personnel pour leurs services efficaces pendant cette période. Nous leur souhaitons, à eux et à leurs familles, une bonne santé et nous les soutenons fermement dans les efforts qu'ils mobilisent pour la Banque.

DÉCLARATION DE MME SHIRA GREENBERG, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE REPRÉSENTANT ISRAËL

(Traduit de l'anglais)

C'est un honneur pour moi de participer à cette Assemblée annuelle virtuelle de la BERD en tant que représentante de l'État d'Israël. Même si nous aurions préféré que la situation permette la tenue cette réunion en présentiel, nous aimerions exprimer notre sincère gratitude à la direction et au personnel de la BERD pour l'excellence de l'organisation de cette deuxième Assemblée annuelle virtuelle.

J'aimerais avant tout féliciter la BERD pour ces trente années de fidèle soutien à ses clients et à ses pays d'opérations. Les temps difficiles que nous traversons ne font que confirmer une fois de plus l'importance vitale de cette institution au riche passé et nous nous réjouissons à l'idée

d'œuvrer avec la BERD pour que les trente prochaines années soient aussi fécondes et déterminantes.

Nous nous en voudrions de ne pas saisir cette occasion de féliciter Madame Odile Renaud-Basso pour l'action exceptionnelle qu'elle mène depuis qu'elle a pris ses fonctions à la présidence de la Banque, en novembre dernier. Bien qu'elle ait pris les rênes de cette institution en cette période particulièrement turbulente et incertaine, elle mène la BERD d'une main experte tandis que cette crise se poursuit, conduisant avec constance la réponse de la Banque et les initiatives de reprise. Nous sommes persuadés que la Banque continuera sous la présidence d'Odile à aider ses clients et ses pays d'opérations à prospérer.

J'aimerais également remercier les Vice-Présidents qui partent à la retraite, M. Pierre Heilbronn et M. Fernando Pons, ainsi, bien sûr, que notre Secrétaire général, M. Enzo Quattrociocche, pour leurs bons et loyaux services au sein de la Banque, et tiens à leur adresser tous mes vœux de réussite dans leurs projets futurs.

Bien que 2020 ait été une année difficile, au cours de laquelle la Banque a réalisé le volume annuel d'investissements bancaires (VAIB) le plus élevé de son histoire, il est encourageant de constater que celle-ci a maintenu une solide situation financière et enregistré de très bons résultats opérationnels. Nous sommes fiers d'avoir soutenu le Fonds de solidarité de la Banque face à la COVID (la BERD a d'ailleurs été la première banque multilatérale de développement à avoir mis en place un tel mécanisme), qui a permis d'apporter en temps opportun un précieux soutien aux clients, nouveaux et existants, sans compromettre l'impact sur la transition ni la mission d'appui au secteur privé. Nous nous félicitons du professionnalisme dont fait preuve la Banque dans la gestion de cette crise, répondant à ses conséquences immédiates tout en posant les fondations d'une reprise imminente.

À l'horizon de la fin de 2021 et au-delà, la BERD occupe une position unique pour aider ses clients et ses pays d'opérations à continuer d'avancer sur la voie d'économies plus résilientes. La distanciation sociale à laquelle nous a contraints la pandémie montre à quel point le rôle d'infrastructures numériques modernes, développées et résilientes est vital pour garantir la continuité des activités sociales et économiques. Dans le cadre de la mission de la BERD en faveur de la mise en place et du développement d'économies de marché, celle-ci a manifestement un rôle à jouer pour permettre l'édification d'économies numériques et aider ses clients à réussir leur transition numérique. À l'heure où les transactions quotidiennes se font de plus en plus en ligne, nous devons absolument fournir au secteur public comme au secteur privé les outils nécessaires à la protection de leurs opérations et de la vie privée des personnes qui bénéficient de leurs services. Nous pensons que la BERD est parfaitement placée pour s'affirmer comme un leader en la matière. Nous sommes prêts à soutenir la Banque dans l'élaboration de sa stratégie numérique.

Au vu des événements survenus l'an dernier, nous pensons également que la BERD est à même d'apporter une exceptionnelle valeur ajoutée au secteur de la santé de ses pays d'opérations. Tout au long de la pandémie, les chaînes d'approvisionnement ont été mises à rude épreuve et les services ont subi des interruptions, le secteur cherchant à s'adapter à une nouvelle normalité. La BERD peut aider les systèmes de santé à devenir plus résilients, dans tous ses pays d'opérations. Elle doit faire en sorte d'encourager l'innovation et l'impact sur la transition.

Tout en considérant que la BERD a avant tout le devoir de soutenir la transition dans ses pays d'opérations actuels, nous sommes favorables à l'examen attentif d'un élargissement du mandat de la Banque à de nouveaux marchés. Tout élargissement de ce type devra prendre en compte,

entre autres considérations, les secteurs dans lesquels la BERD peut apporter le plus de valeur ajoutée et jouer un rôle complémentaire de celui d'autres institutions financières internationales et organisations de développement déjà présentes sur les marchés potentiels envisagés.

J'aimerais conclure en réaffirmant le soutien ferme d'Israël à la mission de la BERD et en remerciant la direction et le personnel de la Banque de l'aide continue apportée aux pays d'opérations en ces temps particulièrement difficiles. Je me réjouis de travailler avec vous pendant l'année à venir et j'espère vous voir tous et toutes en personne lors de l'Assemblée annuelle 2022, qui se tiendra au Maroc.

DÉCLARATION DE M. DANIELE FRANCO, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'ITALIE

(Traduit de l'anglais)

J'aimerais pour commencer remercier la direction et l'ensemble du personnel de la Banque d'avoir organisé cette Assemblée annuelle en mode essentiellement virtuel, et de nous permettre ainsi d'échanger nos points de vue sur des questions importantes.

La résilience dont ont fait preuve les personnes travaillant à la BERD, tout au long de la crise, est un remarquable exemple d'engagement, de dévouement et de passion. Merci à elles toutes, du fond du cœur.

Je suis heureux de voir que la Banque se prépare à un retour progressif au travail en présentiel, avec la mise en place après la pause estivale d'un mode de fonctionnement hybride. Cette Assemblée annuelle est le premier exemple de cette nouvelle manière de travailler et je remercie chaleureusement le Gouverneur représentant l'Irlande d'avoir accepté de présider notre assemblée depuis le siège de Londres.

Le mandat et le modèle opérationnel de notre institution se sont avérés au fil des ans efficaces et réussis. Depuis un an et demi, la BERD a su s'adapter à un environnement en pleine évolution, faisant preuve de souplesse et témoignant de la capacité qui est la sienne à faire face à une urgence d'une nature et d'une ampleur inédites.

Le Fonds mis en place par la Banque pour lutter contre la crise et éviter que les transitions engagées ne régressent a été tout aussi inédit et substantiel. L'initiative est fort louable et, dans la même veine, je veux saluer la rapide reprise des activités avec la République tchèque.

Les bureaux locaux de la BERD, qui disposent d'un personnel dévoué, jouent un rôle crucial, assurant un suivi permanent des besoins des pays d'opérations qui ont été durement frappés par la crise économique et sociale engendrée par la pandémie. La présence de la Banque sur le terrain lui permet également de bien comprendre ses clients, pour les aider aujourd'hui à reconstruire, en mieux.

Les prochaines années seront à la fois difficiles et passionnantes. Le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 fixe un programme clair et ambitieux destiné à encourager la reprise dans les pays d'opérations de la Banque et à mettre en place des économies durables et inclusives fondées sur trois priorités transversales : des stratégies faiblement carbonées et climatiquement résilientes, l'égalité des chances et la numérisation.

Je félicite la Banque pour son ordre du jour vert et son ambition climatique. Je suis convaincu qu'elle dispose des outils et des compétences nécessaires à la mise en œuvre des actions requises pour accompagner les pays sur la voie, spécifique à chacun d'entre eux, de la transition verte.

Conformément aux priorités exprimées à l'occasion de sa présidence du G20, l'Italie plaide pour que toutes les banques multilatérales de développement alignent leurs activités sur les objectifs de l'Accord de Paris. La BERD joue à cet égard un rôle pionnier, puisqu'elle s'est donné jusqu'à la fin 2022 pour y parvenir.

Il est également essentiel d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies numériques, dans la mesure où elles fournissent des outils puissants et d'ores et déjà disponibles permettant d'améliorer l'efficacité, d'encourager l'innovation et d'accroître la résilience. Le volume de données désormais accessibles grâce aux technologies numériques doit nous permettre de mieux construire nos projets d'investissements, sur des informations plus complètes.

L'investissement dans les infrastructures doit s'inscrire dans la transformation numérique. La présidence italienne du G20 vise à promouvoir les infrastructures en tant que moyen de favoriser l'inclusion sociale, de réduire les disparités géographiques et d'améliorer la durabilité environnementale.

Même si la promotion de l'égalité n'est pas quelque chose de totalement nouveau pour la BERD, l'inclusion est en train de prendre une place prépondérante dans son ordre du jour. Grâce à la combinaison du dialogue sur les politiques à mettre en œuvre, de la coopération technique et des investissements qu'elle propose, la Banque peut encourager les réformes en faveur de l'égalité des chances pour toutes les catégories de la population, à commencer par celles qui ont été le plus touchées par la crise actuelle, c'est-à-dire les jeunes et les femmes.

L'une des grandes leçons que nous avons tirées de la crise de la COVID-19 est que nous devons améliorer la capacité des institutions multilatérales à travailler ensemble, dans le cadre d'un même système. Ce n'est qu'en unissant leurs forces qu'elles pourront relever de manière efficace et effective les défis planétaires et mettre en œuvre le programme de développement selon leurs atouts respectifs, en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes concernées.

Je salue la récente signature d'un protocole d'accord avec la Banque africaine de développement qui devrait être un outil permettant de renforcer et d'accélérer l'action conjointe des deux institutions en faveur d'un développement durable du secteur privé.

Il s'agit là d'une étape cruciale, dans la perspective de l'éventuel élargissement du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne. La Résolution adoptée lors de la présente Assemblée annuelle fixe un cadre optimal pour réaliser des travaux préparatoires et disposer d'une solide contextualisation, ce qui nous permettra de prendre l'année prochaine une décision en pleine connaissance de cause.

J'attends avec impatience les résultats de l'évaluation en cours concernant les capacités capitalistiques de la Banque, selon différents scénarios d'expansion géographique, à l'horizon déterminé par le Cadre stratégique et capitalistique et au-delà, pour avoir une vision claire des contraintes en termes de capital.

J'aimerais, pour conclure, féliciter encore une fois la BERD et son dévoué personnel pour leur capacité à s'adapter à des conditions en constante évolution et à toujours relever les défis que rencontre la Banque dans l'exécution de son mandat.

DÉCLARATION DE M. TAICHIRO MOTOE, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE JAPON

(Traduit de l'anglais)

1. Introduction

Au nom du Gouvernement du Japon, je suis honoré de m'adresser à la 30e Assemblée annuelle de la BERD.

Cette Assemblée annuelle est la première depuis que Madame Renaud-Basso a pris ses fonctions en tant que Présidente à l'automne dernier et marque le 30e anniversaire de la création de la Banque. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au personnel de la BERD pour ses efforts en vue de préparer l'Assemblée, qui une fois encore se déroule en mode virtuel, à l'instar de l'assemblée en octobre dernier. Ces trente dernières années, le rôle et la portée des opérations de la BERD se sont étendus. Le Japon apprécie grandement les accomplissements de la Banque, qui a su apporter une réponse souple et sincère aux besoins de ses régions.

2. Reconstruire en mieux les économies

Les pays d'opérations de la BERD ont subi de graves dommages dus à la crise de la COVID-19. La Banque a réagi rapidement en mettant en œuvre un Fonds de solidarité pour lutter contre la COVID-19, créé en mars l'an dernier. Le Japon salue le soutien proactif de la Banque, qui s'est concrétisé par un volume annuel d'investissements bancaires record de 11 milliards d'euros en 2020.

Durant la phase de reprise de l'après COVID-19, le Japon compte sur la BERD pour continuer de jouer un rôle de premier plan dans des domaines comme le soutien aux PME, la réponse au changement climatique et la transformation numérique, où la Banque peut ajouter de la valeur. Pour assurer l'utilisation la plus efficace et efficiente des ressources limitées, le Japon pense que l'appui de la Banque devrait cibler les zones géographiques et les secteurs dans lesquels un impact maximal sur la transition peut être atteint. En particulier, nous encourageons la BERD à soutenir pleinement les pays aux premiers stades de la transition, notamment les pays d'Asie centrale et la Mongolie.

3. Les défis stratégiques de la BERD à moyen terme

Permettez-moi à présent d'exprimer les points de vue du Japon sur deux questions prioritaires : i) l'éventuel élargissement des pays d'opérations de la BERD et la gradation des pays à un stade avancé de la transition ; et ii) la réponse de la BERD au changement climatique.

En ce qui concerne l'élargissement potentiel des pays d'opérations vers l'Afrique subsaharienne, le Japon est prêt à poursuivre une discussion constructive, fondé sur notre accord dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25. En envisageant un quelconque élargissement potentiel, des discussions approfondies devraient avoir lieu sur l'additionnalité et la complémentarité de la BERD par rapport à d'autres acteurs du développement déjà sur le

terrain. Pour qu'un élargissement potentiel puisse avoir lieu compte tenu des fonds propres actuels et sans compromettre la note de crédit de la BERD, la gradation devrait être examinée en parallèle. Le Japon est favorable à l'examen en cours, au Conseil d'administration, de l'Approche opérationnelle post-gradation qui doit préparer le terrain pour un droit de retour rapide des pays ayant réalisé leur gradation dans le cas d'une crise après leur gradation.

Concernant la réponse au changement climatique, le Japon se réjouit de l'engagement de la Banque à aligner pleinement ses opérations sur l'Accord de Paris d'ici la fin de 2022. Le changement climatique est un problème mondial qui exige l'intervention de tous les agents économiques dans tous les pays du monde. La BERD devrait adopter une approche inclusive, qui ne concerne pas que les domaines « vert foncé » mais aussi les domaines intermédiaires, entre le « vert » et le « non vert ». Le Japon encourage la Banque à promouvoir le financement de la transition, pour aider tous les pays d'opérations à atteindre l'objectif de la neutralité carbone en empruntant des trajectoires personnalisées. Le Japon compte aussi sur la Banque pour mobilier activement des financements privés à cette fin.

4. Les contributions du Japon à la BERD

La BERD est une institution mondiale qui comporte parmi ses membres des pays non européens. Le Japon apprécie que Madame la Présidente s'efforce de refléter les voix de membres non européens dans la direction institutionnelle de la Banque. Étant l'un des deuxièmes principaux actionnaires, le Japon souhaite, et il est prêt à, participer activement à la gouvernance de la BERD.

Pour répondre avec souplesse et efficacité aux besoins de plus en plus diversifiés et complexes de ses pays d'opérations, la BERD doit continuer à promouvoir la diversité au sein de son personnel, y compris en diversifiant les nationalités représentées. Le Japon continuera d'apporter sa contribution à la Banque dans cette entreprise, en lui proposant un personnel japonais qualifié.

Le bureau de représentation de la BERD à Tokyo a apporté des contributions significatives au développement de l'activité en mobilisant des entreprises japonaises, en améliorant la visibilité de la BERD au Japon et en encourageant d'autres activités de la BERD, y compris le recrutement de ressortissants japonais. Le Japon compte sur le bureau de représentation pour jouer un rôle encore plus actif dans la mobilisation des connaissances et des compétences au Japon pour les opérations de la BERD, et il est prêt à donner tout son appui à ce bureau.

5. Conclusion

Sous le solide leadership de Madame la Présidente, le Japon attend de la BERD qu'elle continue à remédier activement à différents problèmes, notamment ceux découlant de la COVID-19, et à tirer profit de son expertise pour jouer un rôle de premier plan dans la reprise après la COVID-19.

Le Japon est déterminé à contribuer de manière proactive à l'action de la BERD, pour que la Banque puisse continuer d'ajouter de la valeur en tant qu'institution mondiale.

DÉCLARATION DE M. NASSER SHRAIDEH, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA JORDANIE

(Traduit de l'anglais)

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Banque pour son soutien et ses investissements constants en faveur du développement de notre économie. J'aimerais également remercier le Royaume-Uni d'accueillir de nouveau cette année cet événement en format virtuel.

L'année 2020 a été exceptionnellement difficile et la BERD a fait montre d'une flexibilité et d'un esprit d'innovation et de décision louables, qui se sont traduits l'an dernier par un certain nombre d'investissements et de changements tangibles.

Je pense que nos visions de l'avenir et la stratégie du reconstruire en mieux s'alignent. L'argument en faveur d'une meilleure inclusion économique et sociale est en effet soutenu depuis longtemps par les Jordaniens et leurs dirigeants.

Les forums internationaux et régionaux comme celui-ci nous aident à élaborer de nouveaux outils nous permettant de nous adapter ensemble à la réalité de l'après-COVID. L'arrivée de nouveaux membres et l'élargissement progressif des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne constituent des étapes importantes, participant à l'enrichissement de ce dialogue et de ce processus.

Le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 de la Banque constitue un autre outil fondamental d'adaptation, qui va dans le sens d'une croissance inclusive, équitable et durable.

Le plan de reprise de la Jordanie reflète certains de ses principaux éléments :

- Nous considérons la numérisation comme une pièce essentielle du puzzle que représente la reprise, un moteur et un vecteur déterminants d'un rétablissement inclusif et équitable de l'économie.

- Nous élargissons nos ambitions climatiques et de développement durable, ce que reflète notre Plan d'action national pour une croissance verte 2021-25, qui généralise nos objectifs en matière de croissance respectueuse de l'environnement, de changement climatique et de développement durable.

- Nous allons de l'avant en suivant trois grands axes de réformes parallèles : économiques, politiques et administratives. Nous allons en outre ouvrir un dialogue national visant à proposer une feuille de route pour un avenir inclusif (sur la période 2021-22), qui précisera nos grandes priorités en termes de réformes législatives, de politiques publiques et de projets.

Pour que nos économies s'améliorent, nous devons faire en sorte que nos ambitions d'avenir meilleur se traduisent par des actes.

- L'accord conclu entre la BERD et le Fonds vert pour le climat en faveur de la promotion de l'adoption de technologies faiblement carbonées par le secteur industriel, qui porte sur un montant d'un milliard de dollars des États-Unis, en est un bon exemple.

- Nous travaillons également avec la Banque, qui est un partenaire stratégique de notre programme de partenariat public-privé, sur plusieurs projets à l'étude dans ce domaine. La

poursuite et le renforcement de cette collaboration sont essentiels si nous voulons que notre économie se redresse et connaisse une croissance équitable.

○ J'espère en outre que la BERD continuera de se montrer réactive et à la hauteur des enjeux dans le soutien qu'elle apporte à l'essor de nos économies. La mise à disposition d'outils de financement flexibles et innovants est à cet égard déterminante.

DÉCLARATION DE M. DAUREN KENGBEIL, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LE KAZAKHSTAN

(Traduit de l'anglais)

La reprise économique après la crise dans un contexte de pandémie de coronavirus est actuellement le problème le plus urgent pour tous les États.

Les répercussions du coronavirus ont un vaste effet multiplicateur négatif dans tous les pays du monde. Les cours du pétrole ont plongé en dessous de zéro pour la toute première fois et le commerce mondial s'est contracté. Les activités des entreprises ont nettement ralenti du fait des mesures de protection instaurées face au virus. Une réduction des échanges commerciaux bilatéraux a aussi été constatée.

Pour assurer l'emploi et maintenir les revenus de ses citoyens, le gouvernement du Kazakhstan a pris des mesures de grande portée.

Trois programmes de réponse à la crise conçus pour éviter des conséquences irréparables ont été mis en œuvre pour un montant total de 15 milliards de dollars des États-Unis (9 % du PIB) : des mesures d'urgence visant à soutenir le grand public et les entreprises ; des mesures opérationnelles destinées à préserver une résilience sociale et économique ; et un plan complet pour relancer la croissance économique.

Malgré les difficultés intérieures et extérieures, le gouvernement du Kazakhstan s'est vite mobilisé, limitant ainsi le ralentissement économique de son pays à 2,6 %.

Une action efficace et une diversification grandissante au sein de l'économie faciliteront à partir de maintenant un retour durable à la croissance économique. En 2021, nous tablons sur une expansion régulière du PIB de pas moins de 3,1 %.

Le gouvernement du Kazakhstan salue le soutien financier et économique que la BERD a apporté dans le cadre de son Fonds de solidarité en réponse à la crise, pour faire face aux conséquences de la pandémie de coronavirus.

L'an dernier, le Kazakhstan a signé 19 nouveaux projets avec la BERD. Ils ont représenté au total 422 millions d'euros répartis dans tous les secteurs de l'économie, y compris les infrastructures de transport, l'énergie renouvelable et les PME, au moyen de lignes de crédit avec des banques.

Nous sommes convaincus de la capacité de la Banque à répondre aux exigences de ses actionnaires afin de soutenir les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 sans préjudice de ses pays d'opérations actuels.

Nous apprécions notre solide partenariat avec la BERD et soutenons l'engagement de l'équipe dirigée par la Présidente Odile Renaud-Basso, qui détermine des moyens d'appuyer les pays d'opérations pour leur permettre de remettre sur pied leurs économies et de continuellement améliorer la qualité et l'impact de son action.

Pour conclure, je tiens à vous souhaiter à tous bonne chance pour atteindre nos objectifs ambitieux et accomplir les tâches qui nous attendent.

DÉCLARATION DE M. HEKURAN MURATI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE KOSOVO

(Traduit de l'anglais)

C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à l'Assemblée annuelle de la BERD à l'occasion de son 30e anniversaire. Je profite de cette occasion pour formuler nos compliments à l'intention de tous ceux et toutes celles qui ont participé à la réussite de cette nouvelle réunion virtuelle. J'aimerais également remercier les membres de notre représentation – l'Irlande, le Danemark et la Lituanie – pour le soutien et la collaboration dont ils font preuve depuis des années, notamment dans le cadre de la préparation des documents destinés à cette Assemblée annuelle.

Nous tenons à féliciter la direction et le personnel de la Banque pour son action rapide et convaincante face à la crise, à un moment où tous les pays d'opérations connaissent des problèmes sans précédent. La flexibilité et l'efficacité des instruments déployés, qui se sont traduites par de bons résultats en termes d'investissements et par un bon taux de mobilisation des capitaux privés, ont confirmé une fois de plus la force de la BERD et son rôle particulier au sein des institutions financières internationales. Parallèlement au niveau record des investissements enregistré cette année, nous notons avec satisfaction les résultats obtenus en matière d'impact sur la transition dans les régions et les secteurs et nous encourageons vivement la direction à accroître encore davantage les investissements. Tout en étant conscients et en appréciant l'accélération des décaissements en 2020, nous aimerions souligner la nécessité de poursuivre et d'amplifier, à titre de priorité, l'action conjointe visant à augmenter le rythme des décaissements dans l'ensemble des pays d'opérations, notamment dans l'ouest des Balkans, et en particulier au Kosovo.

Comme dans d'autres pays d'opérations de la BERD, la crise de la COVID-19 a eu un impact considérable sur la situation économique du Kosovo. Malgré une politique accommodante et de soutien menée depuis le début de la pandémie, l'activité économique s'est fortement contractée en 2020, même si le repli n'a pas été aussi marqué qu'on ne le craignait initialement. Bien que la reprise continue de donner lieu à un certain nombre d'incertitudes, dans un contexte où le rythme des vaccinations s'accélère, les premières données pour 2021 laissent espérer un vigoureux rebond en 2021-22. Dans ces conditions, et afin de garantir une reprise économique inclusive et durable, nous sommes favorables à une approche plus active non seulement vis-à-vis du secteur privé, mais également concernant les projets publics essentiels à une croissance menée par le privé.

La transition accélérée vers le numérique semble inexorable. Forte de son dernier Cadre stratégique et capitalistique (2021-25), la BERD est bien placée, à cet égard, pour soutenir l'économie numérique et l'utilisation de la technologie afin d'améliorer la compétitivité et d'accélérer l'innovation dans notre secteur privé. Par ailleurs, la BERD étant particulièrement

en pointe, parmi les institutions financières internationales comparables, en matière de développement des marchés de capitaux, nous espérons pouvoir travailler en étroite collaboration à l'essor dans notre pays d'un marché financier qui ne soit pas fondé uniquement sur le financement de la dette, mais également sur des outils de financement alternatifs et innovants susceptibles de soutenir la croissance de notre secteur privé. Le Kosovo étant un petit pays ouvert au marché, le secteur des PME reste sa colonne vertébrale. Un soutien supplémentaire aux PME, tant financier que sous forme de dialogue sur les politiques publiques, sera donc nécessaire, notamment dans le secteur productif et en faveur des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, afin de leur permettre d'accroître leur productivité, leur compétitivité et leur résilience.

Parallèlement aux perspectives inexploitées offertes par le secteur privé, il serait nécessaire, pendant la phase de reprise, de promouvoir collectivement certains investissements publics stratégiques déterminants. Notre programme de connectivité des infrastructures a bien avancé, mais des efforts conjoints restent à faire dans le domaine de la sécurité et de l'efficacité énergétiques, du coût de l'énergie et de la diversification de ses sources. Dans cette entreprise, nous reconnaissons l'importance de l'action face au changement climatique, en dépit des défis que cela pose pour notre pays, étant donné ses autres besoins et priorités en matière de développement. Dans ce contexte, l'ambition climatique de la BERD que nous sommes sur le point d'adopter est à nos yeux encourageante.

Elle fixe selon nous pour la Banque un objectif difficile, qui requiert de sa part de se montrer plus exigeante sur la question climatique vis-à-vis des pays plus développés, tout en lui accordant une certaine latitude afin qu'elle puisse soutenir avec pragmatisme une transition en douceur et réaliste des pays fortement dépendants du charbon vers des sources d'énergie plus vertes. Nous pensons à cet égard qu'il est possible pour la BERD d'assouplir son calendrier d'accompagnement des pays sur la voie de leur décarbonation. Nous considérons la BERD comme un partenaire irremplaçable pour l'élaboration de notre programme de transition énergétique sur le long terme, qui prend en considération, entre autres, la nécessité de fournir aux foyers et aux entreprises une énergie d'un prix abordable. Nous restons donc persuadés que les problèmes hérités du passé dont souffre notre secteur énergétique représentent en fait aussi une chance de parvenir à une croissance qui soit à la fois résiliente, inclusive et durable.

Désireux de poursuivre l'excellente coopération qui est la nôtre et de saisir les nombreuses opportunités qui se profilent, j'aimerais conclure en réitérant notre ferme volonté d'approfondir notre collaboration face aux défis auxquels nous restons confrontés.

DÉCLARATION DE M. JĀNIS REIRS, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA LETTONIE

(Traduit de l'anglais)

En tant que Gouverneur représentant la République de Lettonie à la BERD, je tiens à féliciter la BERD en cet anniversaire de ses trente ans d'existence, une période qui recouvre toute une génération. Au fil de ces années, la Banque a grandi, pour devenir l'une des institutions multilatérales de premier plan, son action se concentrant avant tout sur le développement du secteur privé. Dans ses pays d'opérations, la Banque a ainsi aidé à préparer le terrain pour la transition vers des économies plus résilientes et inclusives. Je souhaite présenter mes sincères

salutations à la Présidente, Madame Odile Renaud-Basso, à la direction de la Banque et à son personnel, au Conseil d'administration et à mes collègues Gouverneurs.

Résultats opérationnels de 2020

La Lettonie approuve les résultats obtenus par la Banque en 2020, qui se sont traduits par 11 milliards d'euros d'investissements répartis entre 411 différents projets – et ce en dépit de tous les problèmes survenus en raison de la COVID-19. Nous sommes conscients que le recul sensible des investissements verts, ramenés de 46 % à 29 %, et la part rétrospectivement faible de participations, qui s'est établie à 12 %, peuvent être en grande partie attribués aux problèmes dues à la pandémie. De manière générale, nous sommes satisfaits de la performance financière, applaudissons la nouvelle confirmation de la note AAA, et soutenons l'affectation du revenu net proposée pour 2020.

Nous saluons la réponse rapide de la Banque, qui a lancé le « Fonds de solidarité » afin de financer les clients en difficultés face à leurs contraintes de trésorerie. Ce soutien était attendu et indispensable : cependant, les clients prospectifs dans les pays d'opérations comme la Lettonie, qui ont traditionnellement un petit socle de clients, n'ont pas bénéficié de ce fonds.

Reconstruire en mieux les économies

L'année dernière a été une des plus difficiles pour les gouvernements partout dans le monde : confinements et restrictions, mesures d'appui aux populations et aux économies, accès aux vaccins et leur distribution, et surtout, critiques croissantes au sein de l'opinion publique. Bon nombre de gouvernements ont donc été incités à rechercher d'autres moyens encore inexplorés. Tout ceci a constitué un test d'endurance.

La COVID-19 a eu un fort impact sur les économies d'Europe et d'ailleurs. D'après certaines indications, cette pandémie pourrait devenir un problème chronique – associé à des mutations du virus et à des contraintes d'approvisionnement en vaccins. Sommes-nous préparés à gérer ces risques, à maîtriser le virus et ses effets sur les économies ?

Les pays d'opérations les moins avancés frappés par la pandémie devraient, de notre point de vue, se voir accorder la priorité en termes de soutien de la Banque. Cependant, la Banque ne doit pas négliger les pays bénéficiaires qui sont relativement plus avancés mais luttent aussi contre les répercussions de la crise. À cet égard, l'orientation stratégique pour reconstruire en mieux − avec une transition vers une économie à faible intensité de carbone, un allégement de l'inégalité des chances, une accélération de la transition − s'applique à tous les pays d'opérations, et il reste d'importants défis, comme le développement des marchés de capitaux.

Pour les responsables des politiques publiques, il est un domaine qui représente une priorité et un défi majeurs aujourd'hui et pour les années à venir : la fiscalité, qui doit être juste et équitable afin d'être une source durable de financements des biens et des services publics. Nous encourageons par conséquent la Banque à continuer de lutter pour la promotion de normes de gouvernance élevées applicables à la domiciliation et à l'évasion fiscale pour empêcher les opérations avec des clients dont la structure révèle des pratiques fiscales dommageables dans un pays d'opérations.

Ambition climatique de la BERD

La Lettonie appuie la résolution sur l'« ambition climatique de la BERD », notamment l'objectif de la Banque d'accélérer l'alignement des investissements et des opérations sur l'Accord de

Paris d'ici la fin de 2022. L'augmentation des financements en faveur de programmes d'énergies renouvelables tout en limitant l'appui aux combustibles fossiles pour accélérer la transition vers un environnement faiblement carboné, en étant dûment attentifs aux contextes spécifiques aux différents pays, est la bonne approche à adopter pour aller de l'avant. La politique énergétique est un trilemme compliqué entre sécurité énergétique, accessibilité financière et problèmes climatiques. Les difficultés que posent ces trois aspects sont différentes selon les régions et selon les pays, ce qui devrait se refléter dans la concrétisation de la nouvelle approche pour définir les politiques. Nous encourageons la Banque à accorder une attention particulière à la coopération régionale dans les projets climatiques qui favorisent le développement des infrastructures élémentaires nécessaires pour libérer le potentiel vert, ainsi que le dialogue sur les politiques à mettre en œuvre dans le domaine de la réglementation pour une concurrence équitable. On ne soulignera jamais assez la nécessité d'une coordination étroite avec d'autres banques multilatérales de développement, ainsi que d'autres institutions et partenaires, pour parvenir à une transition bas-carbone et développer la résilience climatique.

Travaux préparatoires sur un éventuel élargissement, limité et progressif, vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak

La Lettonie soutient essentiellement la résolution sur les « Travaux préparatoires en vue d'actualiser l'orientation des gouverneurs concernant l'éventuelle expansion, circonscrite et progressive, de la BERD vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak ». Nous soulignons, cependant, que ces travaux préparatoires ne définissent en aucun cas par avance des éléments pouvant donner lieu à une décision des gouverneurs de la BERD concernant une future expansion lors de l'Assemblée annuelle de 2022.

Dans le cadre de ces efforts, il est important d'adhérer au principe convenu par les actionnaires selon lequel toute expansion potentielle ne devrait pas avoir d'impact négatif sur l'engagement de la BERD dans les pays d'opérations actuels. En outre, ce processus ne doit pas être associé à une quelconque gradation éventuelle des pays d'opérations actuels.

Il convient de souligner, concernant les nouveaux pays d'opérations potentiels, qu'une attention doit être dûment accordée aux principes fondamentaux figurant dans l'article 1 de l'*Accord portant création de la BERD*, à savoir l'engagement à respecter et la mise en pratique par ces pays de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché.

Ce modèle opérationnel unique de la Banque lui donne un avantage par rapport à d'autres programmes comparables en matière de développement du secteur privé sur de nouveaux marchés. Cependant, dans certains pays, les activités de la Banque devraient compléter, plutôt que concurrencer, les efforts des autres banques multilatérales de développement. Nous encourageons la direction de la Banque à suivre rigoureusement les orientations données dans les « Conclusions du Conseil sur l'architecture financière européenne pour le développement ».

La Lettonie et la BERD

Le ralentissement économique provoqué par la COVID-19 a déjà accentué l'importance d'un soutien des pays en difficultés par les institutions financières internationales. Nous avons regretté qu'en 2020, le niveau d'investissements de la BERD en Lettonie soit le plus bas de ces dernières années, et le plus faible de toute l'Europe centrale et la région de la Baltique. Comme la réponse de la Banque à la crise a essentiellement ciblé des clients existants, et que la Banque a un petit socle de clients en Lettonie, cela s'est traduit par un manque de soutien concret pour notre pays. Pour lutter contre l'impact négatif de la COVID-19 sur l'économie lettone, le

gouvernement de la Lettonie a donc été contraint de faire appel massivement à l'emprunt sur les marchés internationaux, augmentant par là même la dette publique, en finançant divers programmes dans les secteurs public et privé au moyen du budget de l'État.

Pour ce qui est de l'avenir, nous anticipons la finalisation, dans le courant de l'année, de la « Stratégie pays de la Lettonie pour 2021-25 » de la BERD. Dans ce contexte, je tiens à remercier l'équipe pays de la Banque pour le travail constructif qu'elle a réalisé pendant la préparation de cette stratégie. Nous sommes d'avis qu'un dialogue continu avec les autorités et les parties prenantes lettonnes s'est traduit par une approche équilibrée, qui pose les fondements de futurs investissements de la Banque en Lettonie.

DÉCLARATION DE M. GHAZI WAZNI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE LIBAN

(Traduit de l'anglais)

Les problèmes actuels du Liban

L'économie a depuis quelques années beaucoup de mal à générer une croissance inclusive et à réduire la pauvreté. Le Liban souffre en fait d'une instabilité financière et économique à l'origine de dysfonctionnements macrofinanciers systémiques. L'inflation a fortement augmenté, le taux de change de la livre libanaise a chuté sur le marché parallèle et les dépôts en dollars dans les banques libanaises sont bloqués.

Ces différents facteurs font que le Liban se trouve aujourd'hui plongé dans une crise économique, bancaire et de souveraineté marquée par un important déficit budgétaire, des déséquilibres macroéconomiques et une dégradation des indicateurs sociaux. Cette crise sur plusieurs fronts a été aggravée par la pandémie de la COVID-19, à laquelle le Liban a répondu par des mesures de confinement qui n'ont fait qu'accentuer les tensions économiques et financières.

Le 4 août 2020, le port de Beyrouth a été secoué par une énorme explosion, qui a détruit l'essentiel des infrastructures portuaires et gravement endommagé plusieurs quartiers d'habitation et d'activités commerciales très denses, dans un rayon de cinq kilomètres. Cette catastrophe a fait plus de 200 morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sans-abris. Bien que les dégâts aient été concentrés dans une zone restreinte, l'impact économique de cette explosion se fait sentir au niveau national. Parmi les principaux effets sur l'économie nationale : i) une chute de l'activité économique engendrée par la destruction d'un capital physique ; ii) un commerce perturbé, d'où des coûts de transaction en hausse dans le domaine du commerce extérieur ; et iii) la perte de revenus fiscaux.

Ces problèmes, qui viennent s'ajouter aux conséquences du conflit en Syrie et de son corollaire, l'afflux de réfugiés syriens au Liban, ont exposé au grand jour les graves faiblesses de l'économie du pays.

Perspectives d'avenir

Depuis la crise financière et la suspension du règlement de ses euro-obligations, le gouvernement libanais travaille sur son programme de réformes pour apporter une réponse à

ses créanciers, à la communauté internationale et à sa propre population. Des négociations ont d'ores et déjà démarré avec le FMI.

La période qui s'annonce sera délicate pour le gouvernement libanais, qui devra tenir sa promesse de réduire le déficit. Il lui faudra pour cela mettre en œuvre de saines politiques budgétaires et des projets d'investissement capables de stimuler l'économie.

Nous comptons sur le soutien de la BERD pour aider le Liban à tenir ses engagements et à faire face à l'extraordinaire poids des conséquences conjuguées de la pandémie de la COVID-19, de l'explosion du port de Beyrouth, de la dégradation du système bancaire, de la dévaluation de la monnaie et de la crise syrienne. Nous lui demandons de s'impliquer dans une série d'activités susceptibles de davantage stimuler notre secteur privé et de dynamiser l'emploi, afin de faire décoller l'économie en réduisant le chômage, en augmentant la productivité de différents secteurs et en diminuant le coût de la vie pour les foyers libanais les plus pauvres.

DÉCLARATION DE MME GINTARĖ SKAISTĖ, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT LA LITUANIE

(Traduit de l'anglais)

La crise de la COVID-19 a mis en évidence la nécessité de concevoir des économies plus résilientes, plus durables et plus inclusives.

La BERD a su s'adapter rapidement aux nouvelles circonstances et s'est avérée un partenaire fiable, aidant les pays à atténuer les effets de cette crise et à rebondir plus vite.

Nous sommes entièrement favorables à la voie que la Banque se propose de suivre pour encourager une transformation verte, fondée sur la connaissance et innovante de nos économies. Cela correspond parfaitement aux priorités stratégiques du gouvernement lituanien.

Tout en favorisant des transitions verte et numérique, nous devons éviter que nos économies et nos sociétés pâtissent de séquelles lourdes et à long terme.

Pour cela, nous devons nous servir de toutes les sources de financement disponibles, en impliquant le secteur privé.

Nous considérons que la poursuite des activités de la BERD en Lituanie est déterminante, car elles apportent une valeur ajoutée, notamment pour soutenir la reprise du secteur privé.

Les opérations de la Banque en Lituanie répondent au principe d'additionnalité et contribuent à l'effort national visant à transformer l'économie. Nous apprécions les compétences de la BERD et son engagement dans un certain nombre de domaines, notamment le développement des marchés de capitaux et les questions relevant de la politique climatique (y compris via des financements durables) et la promotion de la compétitivité par le progrès technologique.

Nous nous réjouissons de l'ambition climatique renforcée affichée par la Banque. Des investissements et des changements structurels considérables seront nécessaires au niveau national pour atteindre les objectifs climatiques fixés. Une démarche souple et pragmatique doit être adoptée à cet égard.

Concernant l'élargissement géographique du champ d'action de la BERD, nous sommes favorables à une approche par étapes des travaux préparatoires. Dans le même temps, il faut absolument veiller à ce que la question de la gradation ne soit en aucune manière liée à cet éventuel élargissement et à ce qu'elle reste du seul ressort du pays concerné.

Avant de conclure, j'aimerais attirer votre attention sur la situation au Bélarus, en soulignant l'importance du mandat politique de la Banque, qui dispose que celle-ci opère dans des pays qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché. Au vu des récents événements et compte tenu des sanctions économiques adoptées par l'Union européenne, j'invite vivement la BERD à suspendre tout décaissement ou paiement au titre de projets en cours et je la prie instamment de ne pas démarrer de nouveaux projets au Bélarus, quels qu'en soient les bénéficiaires et quels que soient les secteurs concernés. La poursuite des activités de la Banque dans ce pays comporte des risques politiques et d'atteinte à sa réputation considérables.

Permettez-moi, pour conclure, d'exprimer mes remerciements à la Présidente, à la direction et au personnel de la BERD, pour le travail qu'ils fournissent en ces temps difficiles. Prenez soin de vous.

DÉCLARATION DE M. EDWARD SCICLUNA, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT MALTE

(Traduit de l'anglais)

C'est toujours un grand honneur et privilège pour moi de m'adresser aux Assemblées annuelles de la BERD. Une fois encore, les circonstances ont contraint la Banque à tenir son Assemblée annuelle en mode virtuel, avec toutes les difficultés que cela comporte.

J'aimerais saisir cette occasion pour féliciter et remercier la nouvelle Présidente, Madame Odile Renaud-Basso, de ses efforts incessants pour piloter la BERD dans ce qui constitue, je crois pouvoir l'affirmer sans me tromper, des circonstances sans précédent pour toute personne ayant pris ses fonctions à la Présidence de la BERD. De même, je tiens à féliciter tous les hauts responsables et les membres du personnel de la Banque pour leur détermination, leurs compétences et leur persévérance face à la pandémie mondiale. Bien qu'aucun d'entre nous n'aurait imaginé fêter les trente ans de la BERD de cette manière, les activités de la Banque au fil de l'année passée font honneur à cette importante étape.

Effectivement, la réponse de grande portée apportée par la BERD à la crise de la COVID-19 s'est aussi reflétée dans ses remarquables performances financières et opérationnelles en 2020. En dépit d'un contexte opérationnel défavorable, la Banque a enregistré un bénéfice net l'année dernière. En outre, 2020 a représenté encore une année exceptionnelle en termes d'activités opérationnelles, les investissements atteignant un record de 11 milliards d'euros répartis dans 38 pays. La Banque finance plus de 400 projets et a tendance à se focaliser de plus en plus sur une transition vers un économie verte, l'égalité et la numérisation, des aspects en conformité avec les objectifs de la Banque figurant dans son Cadre stratégique et capitalistique 2021-25.

En ces temps de renforcement des barrières commerciales, les performances enregistrées au titre du Programme d'aide aux échanges de la BERD pour faciliter les transactions transnationales méritent aussi d'être mentionnées. Enfin, le Fonds de solidarité, le Cadre de

résilience et d'autres initiatives de même nature de la Banque ont été cruciales pour aider les partenaires et les bénéficiaires à parer aux pires effets de la pandémie, permettant ainsi non seulement d'éviter l'amplification de la catastrophe mais aussi d'assurer que les efforts destinés à favoriser la reprise après la pandémie partiront d'une base plus élevée et plus stable que cela n'aurait été le cas autrement.

Un an après l'apparition de la COVID-19, qui s'est implantée profondément dans presque tous les aspects de notre existence, nous commençons à voir au loin la lumière au bout du tunnel. Le déploiement des vaccins dans les économies avancées s'est déroulé à une échelle sans égal, un accomplissement qu'il ne faut pas sous-estimer et pour lequel chaque participant mérite des félicitations et des éloges. Parallèlement, cependant, la tragédie humaine qui continue de s'étendre dans de nombreuses économies en développement et émergentes est un triste rappel qu'il reste encore fort à faire. En particulier, les économies avancées doivent reconnaître qu'un retour à une quelconque apparence de normalité dépend entièrement d'une distribution efficace et équitable des vaccins dans le monde.

Concernant les affaires courantes de la BERD, Malte note avec satisfaction que les activités d'investissement de la Banque dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED) se sont poursuivies à un rythme soutenu, avec une hausse de 300 millions d'euros des nouveaux investissements qui ont dépassé la barre des 2,1 milliards d'euros. Malte approuve les projets de la BERD dans la région SEMED, tandis que les investissements durables contribuent à remédier aux problèmes existants dans cette région. Nous réaffirmons notre attachement au soutien de ces initiatives, confiants de pouvoir compter sur des résultats positifs dans les temps à venir.

Nous nous réjouissons des progrès réalisés par l'Irak et les Émirats arabes unis sur la voie de l'adhésion à la BERD et nous sommes convaincus que cela engendrera des relations de travail plus étroites au bénéfice de toutes les parties. L'ajout de ces deux pays représentera un pas de plus en avant. Il confirmera les intentions de la BERD de maintenir une importante activité dans la région SEMED et appuiera l'idée d'un élargissement limité et progressif des intérêts stratégiques, telle que présentée dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25.

La crise actuelle de la COVID-19 – en dépit des immenses problèmes associés – ne devrait pas détourner notre attention des problèmes urgents du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Nous applaudissons par conséquent l'engagement de la Présidente, Madame Odile Renaud-Basso, d'assurer le plein alignement de la BERD sur les termes de l'Accord de Paris d'ici 2023, ainsi que la confirmation de l'intention la Banque de porter à plus de 50 % son volume annuel d'activités dans le financement vert d'ici 2025. En tant que petit État insulaire, Malte soutient pleinement la décision de la BERD de devenir signataire des Principes de financement de l'économie bleue durable et espère que cela incitera d'autres institutions de même nature à suivre cet exemple.

Dans une perspective future, il est d'une importance primordiale que les travaux existants pour promouvoir une économie mondiale plus verte, plus propre, ne soient pas seulement maintenus mais renforcés. Tout en reconnaissant à cet égard les problèmes considérables provoqués par la COVID-19 – notamment dans les pays en développement, qui pour beaucoup avaient déjà du mal à respecter les objectifs climatiques avant la pandémie – nous pensons que les lendemains de la crise actuelle offriront une opportunité unique de reconstruire en mieux. Dans le cadre des efforts de reconstruction et de revitalisation économique qui caractériseront l'ère de l'après COVID-19, il faudra chercher plus que jamais à encourager la croissance et la diffusion de pratiques et de techniques respectueuse du climat. Un aspect essentiel de ces efforts sera la

participation du secteur privé, dont les fonds et les compétences dans de nombreuses domaines constituent des atouts indispensables, comme en témoignent les nombreuses entreprises collaboratives entre le secteur privé et la BERD dans divers pays bénéficiaires.

J'aimerais conclure en remerciant encore une fois la Présidente, Odile Renaud-Basso, les administrateurs et tout le personnel de la BERD pour leur dur labeur et leur dévouement au cours d'une période éprouvante. En ces temps incertains, nous nous réjouissons à l'idée de nouveaux projets avec la BERD, vecteurs de stabilité pendant l'année à venir. Malte réaffirme son ferme soutien en faveur des différentes politiques, initiatives et stratégies de la BERD, et est convaincue que ce modèle de réussite, mis au point pendant les trente années d'existence de la Banque, engendrera encore plus de succès sous l'administration actuelle.

DÉCLARATION DE M. MOHAMED BENCHAABOUN, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE MAROC

C'est pour moi un grand plaisir de prendre part aux travaux du Conseil des gouverneurs de la BERD en cette année qui marque ses trente ans d'action.

À cette occasion, je tiens à saluer les efforts déployés par la Banque ainsi que la qualité des travaux des équipes et leur engagement envers notre institution.

Mes félicitations s'adressent à Madame Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD, aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la Banque pour les résultats opérationnels satisfaisants réalisés en 2020 et ce, malgré l'environnement économique et financier instable auquel la Banque a été confronté.

Je me réjouis de constater qu'en dépit de cette conjoncture, la BERD a réalisé en 2020 un bénéfice net de 290 millions d'euros et a augmenté le volume annuel de ses investissements à un niveau record de 11 milliards d'euros, dont plus de 80 % investis sous forme de financements non souverains, concrétisant la particularité du mandat de la Banque orienté principalement vers le secteur privé. Le niveau des décaissements de 7,6 milliards d'euros atteint en 2020, soit un des niveaux les plus élevés de l'histoire de la BERD, est un autre indicateur de performance à souligner.

Ces réalisations accomplies en 2020 ont démontré la capacité d'adaptation remarquable de la BERD aux circonstances les plus exigeantes. La Banque, en particulier à travers son Programme d'aide spécial, a pu en effet apporter une réponse rapide pour aider ses pays d'opérations à faire face à la pandémie de la COVID-19 et atténuer son impact économique dévastateur.

Le Royaume du Maroc a été parmi les premiers pays à bénéficier des mécanismes mis en place dans ce cadre, aussi bien pour répondre aux besoins de trésorerie à court terme des entreprises privées et publiques, que pour financer les investissements publics fondamentaux, notamment dans les infrastructures.

Je réitère à cette occasion mes remerciements à la direction de la BERD et à ses équipes qui, dans des conditions de travail inhabituelles, ont mené ces projets à bon port, ainsi qu'à l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leur soutien.

L'économie internationale devra continuer à évoluer dans un contexte de crise marqué par une conjoncture défavorable et des besoins sociaux pressants. La crise actuelle a révélé, pour nombre de pays, les limites des modèles de croissance qui ont prévalu jusqu'à présent ainsi que la nécessité d'enclencher une nouvelle dynamique de croissance soutenue et plus résiliente, tout en apportant des solutions aux déficiences structurelles liées en particulier aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation ou la protection sociale.

Conscient de cette réalité, le Royaume du Maroc a fait le choix d'inscrire ses actions dans le cadre d'un Nouveau Modèle de Développement, avec comme ambition celle d'un Maroc prospère, d'un Maroc des compétences, d'un Maroc inclusif et solidaire, d'un Maroc durable et d'un Maroc d'audace. Nous comptons sur la BERD pour nous accompagner sur ce grand chantier d'avenir.

Sur un autre volet, le Royaume du Maroc salue l'action climatique de la BERD et soutient le choix de cadrer l'action de la Banque par les principes convenus dans le Programme de transition vers une économie verte à savoir, l'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris, l'accélération de la décarbonation du secteur de l'énergie et le soutien aux stratégies de faibles émissions de CO_2 et de résilience climatique.

Convaincu de l'importance de ces principes, le Royaume du Maroc s'est engagé, depuis plusieurs années, à relever les défis du 21e siècle en faisant de la « transition bas-carbone » un vrai projet de société. C'est dans ce cadre qu'interviennent les efforts engagés par le Maroc pour le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, désormais locomotives de sa transition verte.

La démarche marocaine en matière d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique, constituant un des piliers majeurs de sa Stratégie Nationale de Développement Durable, lui a valu le classement à la 4e position, sur 57 pays, selon l'Indice de Performance Climatique de 2021. Premier en Afrique et dans le monde Arabe, le Maroc doit cette position à sa contribution déterminée au niveau national (NDC), considérée parmi les plus ambitieuses au niveau international.

Au vu de ces considérations, le Royaume du Maroc ne peut qu'adhérer aux ambitions climatiques de la BERD. **Nous insistons, néanmoins, sur l'importance de mettre au service des pays d'opérations de la Banque l'assistance et l'accompagnement nécessaires pour soutenir les objectifs de la transition verte dans ces pays.**

Enfin, et s'agissant du périmètre d'activité géographique de la BERD, nous estimons à présent qu'il est temps pour la Banque de s'ouvrir sur d'autres horizons. Comme pour la lutte contre les changements climatiques, la pandémie de la COVID-19 nous a fait prendre conscience à quel point les destins de nos pays sont désormais liés et combien des actions collectives de la communauté internationale sont plus que jamais nécessaires pour relever nos défis communs.

Pour ces raisons, nous considérons que l'expertise et les moyens d'action de la BERD devraient être déployés au-delà de son champ d'activité géographique actuel et bénéficier en particulier à d'autres pays du continent africain. **Aussi, le Royaume du Maroc réaffirme son appui à une expansion séquencée et graduelle des activités de la BERD dans la région de l'Afrique subsaharienne.**

Inutile de démontrer les perspectives et opportunités qu'offre le Maroc dans cette région de par son africanité, sa position géographique et ses relations de coopération développées avec les pays de l'Afrique subsaharienne. La forte présence du secteur financier marocain et l'implantation des grands groupes marocains dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, permettant au Maroc de consolider son rôle de hub régional, pourraient être profitables à l'expansion des activités de la Banque dans cette région.

Pour conclure, je tiens à saluer la décision de notre Assemblée annuelle de tenir sa 31e session à Marrakech en mai 2022. Je profite de cette occasion pour inviter l'ensemble des Gouverneurs, Administrateurs, représentants des membres, cadres de la Banque ainsi que la communauté des affaires, à se joindre à ce rendez-vous qui se tiendra, on l'espère, en présentiel.

Bienvenue à Marrakech.

DÉCLARATION DE M. ARTURO HERRERA GUTIÉRREZ, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE MEXIQUE

(Traduit de l'anglais)

En tant que communauté internationale, nous faisons face à l'un des plus grands défis économiques depuis la Grande Dépression : celui résultant de la pandémie de COVID-19. Malgré ces difficultés, les résultats de la BERD ont été remarquables et ont constitué une réponse financière adaptée à la pandémie.

Aujourd'hui, en notre qualité de gouverneurs de la BERD, nous nous réunissons pour définir le rôle qui sera celui de la Banque dans les années à venir, mais plus encore, pour débattre de la vision que nous souhaitons bâtir pour l'institution. À cet égard, nous souhaitons souligner et saluer les priorités définies dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, qui doivent être la pierre angulaire de la stratégie *Reconstruire en mieux les économies*.

Nous considérons que l'appui à la transition vers une économie bas-carbone, la promotion de politiques inclusives et l'accélération de la transition numérique sont des approches fondamentales pour que les régions et les populations puissent atteindre des niveaux de développement durable et équitable.

Le Mexique, en tant que seul membre de l'Amérique latine, réaffirme son engagement à coopérer avec l'Union européenne et les soixante-neuf autres membres de la Banque. Nous réitérons notre volonté de participer en jouant un rôle plus actif dans la promotion des produits financiers de la Banque pour que les entreprises mexicaines soient plus nombreuses à tirer parti de notre relation avec la BERD.

Nous soutenons la stratégie d'expansion géographique de la BERD et convenons qu'il est nécessaire d'adopter une approche post-gradation globale en gardant à l'esprit les inégalités et les clivages sociaux auxquels doivent encore faire face la plupart de nos pays et que la COVID-19 a exacerbé encore plus.

DÉCLARATION DE M. OCTAVIAN ARMAŞU, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA MOLDOVA

(Traduit de l'anglais)

J'ai le plaisir insigne de saluer, au nom de la République de Moldova, tous les participants à l'Assemblée annuelle 2021 de la BERD et d'exprimer mes sincères remerciements à la direction de la Banque d'être parvenue à organiser cette réunion, sous une forme dorénavant coutumière pour la majorité d'entre nous.

L'année 2021 est particulière, pour la BERD comme pour la Banque nationale de Moldova, car elles fêtent l'une comme l'autre le 30e anniversaire de leur création. Je tiens à exprimer à cette occasion tous mes vœux à la BERD et à sa très compétente équipe, ainsi que ma sincère gratitude et ma profonde reconnaissance pour la collaboration productive et réussie qui existe entre la BERD et la Banque nationale de Moldova, ainsi que pour le soutien considérable et constant apporté.

L'évolution de la BERD au cours de ses trente années d'existence a été marquée par une considérable montée en puissance des activités dans ses pays d'opérations, au service notamment de la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché. L'efficacité de la Banque a été ressentie au fil du temps dans tous les pays où elle est présente, grâce à l'aide qu'elle apporte et à des contributions financières adaptées aux besoins particuliers de chacun d'entre eux.

À cet égard, nous apprécions beaucoup le soutien fiable apporté par la BERD dans le cadre du processus de reprise après la crise actuelle de la pandémie de COVID-19, qui a une fois de plus montré toute l'importance du rôle et du mandat de la Banque.

La BERD est restée année après année un partenaire majeur du développement de la République de Moldova, apportant une précieuse contribution à l'amélioration du climat des affaires par son soutien continu au secteur privé, grâce à ses investissements et son activité de conseil. La République de Moldova a bénéficié en 2020 de 12 projets, pour un investissement total annuel de la BERD d'un montant de 117 millions d'euros, dont 108 millions concernant le secteur privé. Les investissements de la BERD sont essentiellement destinés à permettre d'assurer la sécurité et l'efficacité énergétiques de la République de Moldova, ainsi que le développement des secteurs des télécommunications, de l'industrie manufacturière et des agro-industries.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie pays 2017-22 pour la Moldova, la Banque a participé au développement du secteur bancaire en République de Moldova et à la promotion d'une bonne gouvernance, s'alignant sur les normes et les pratiques de l'Union européenne. L'arrivée de la BERD en tant qu'actionnaire du secteur bancaire de la République de Moldova a représenté à ce titre un temps fort de la réforme du système bancaire national. Elle a adressé un signe positif à d'autres acteurs, appartenant pour la plupart à l'Union européenne, qui ont décidé d'investir dans les grandes banques moldaves.

Parallèlement, la Banque nationale de Moldova et la BERD ont signé en 2020 un accord bilatéral portant sur des opérations de swap de devises, mettant ainsi en place un mécanisme de soutien à l'économie du pays. Cet accord, qui illustre bien la coopération efficace entre ces deux institutions, vise à créer et à mettre en œuvre un nouvel instrument compétitif pour

permettre à la BERD d'accorder des prêts à des acteurs économiques moldaves, dans la monnaie nationale, et à développer l'économie réelle du Moldova.

Il ne s'agit là que de quelques-uns des projets et réalisations les plus remarquables, qui traduisent bien le profond engagement de la BERD en faveur de la transition de notre pays vers une économie de marché durable.

Dans ce contexte, nous sommes favorables à l'ambition climatique de la Banque et à une transition vers une économie verte et faiblement carbonée. Nous aimerions à ce propos signaler que la République de Moldova, en tant que signataire de l'Accord de Paris, est déterminée à atteindre ses objectifs, afin de renforcer la réponse mondiale face aux menaces générées par le changement climatique.

Au vu de ce qui précède, et étant donné la vulnérabilité de notre pays face au changement climatique, nous espérons que la BERD continuera de nous aider (sous forme d'assistance technique et de soutien pour les politiques à mener) à élaborer et à mettre en œuvre notre feuille de route pour une transition réussie vers une économie faiblement carbonée et climatiquement résiliente.

Outre la reconnaissance de la nécessité impérieuse d'harmoniser les activités futures de la Banque avec l'Accord de Paris, nous aimerions faire part de notre total soutien aux thèmes et priorités définis par la Banque comme essentiels pour reconstruire en mieux les économies après la crise. À cet égard, nous partageons l'avis selon lequel la recherche d'opportunités de financements sous forme de prises de participations, le conseil aux PME et un soutien soutenu aux pays d'opérations sur les politiques à mener tout au long de la période de reprise après la crise ne peuvent que favoriser une meilleure inclusion économique via les investissements dans le secteur privé et le dialogue sur les politiques à mettre en œuvre, ainsi qu'une accélération de la transition économique numérique mettant l'accent sur les innovations technologiques.

Concernant l'éventualité d'un élargissement du mandat de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, nous réaffirmons la position qui est la nôtre, à savoir que toute décision future à ce sujet devrait initialement prendre en compte l'impact sur les pays d'opérations actuels. Nous appuyons fermement l'idée que la Banque devrait maintenir intacts son modèle opérationnel et ses principes d'additionnalité et de saine gestion bancaire. Par conséquent, lors de l'examen d'un éventuel engagement dans de nouveaux pays d'opérations, il faut évaluer le degré de sécurité.

Nous pensons que les pays d'opérations existants présentent d'autres opportunités et un potentiel suffisant pour augmenter et renforcer les capacités de la Banque. Nous soutenons une accentuation quantitative et qualitative des travaux de la Banque, et donc de son impact sur la transition dans les pays d'opérations.

Pour conclure, j'aimerais réaffirmer à la BERD et à nos partenaires le solide engagement de la République de Moldova, qui souhaite poursuivre le processus de développement durable vers une économie de marché parfaitement efficace.

DÉCLARATION DE M. JAVKHLAN BOLD, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA MONGOLIE

(Traduit de l'anglais)

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à la 30e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD. J'aimerais exprimer toute ma gratitude à Madame la Présidente Odile Renaud-Basso, ainsi qu'à toute l'équipe de la BERD, qui ont permis que cette réunion virtuelle ait lieu dans les circonstances difficiles que nous connaissons.

Comme de nombreux pays de par le monde, la Mongolie fait face à la crise de la COVID-19 du mieux qu'elle peut. Notre gouvernement œuvre avant toutes choses pour la protection de la santé et du bien-être de la population. Notre objectif actuel est de vacciner totalement tous les adultes, ainsi que les adolescents âgés de 12 à 17 ans, sous réserve de l'accord de leurs tuteurs légaux. Nous prévoyons de rouvrir ensuite nos frontières et de réautoriser les déplacements tant intérieurs qu'internationaux.

Notre deuxième priorité est de mettre en œuvre des politiques publiques propices à une reprise économique rapide dans la période de l'après-pandémie. Le Conseil des ministres a approuvé un programme global de protection de la santé et de redémarrage économique doté d'un budget de 10 000 milliards de tugriks/3,5 milliards de dollars des États-Unis. Ce programme a pour objectif de fournir aux entreprises des prêts à taux bonifié (3 % d'intérêts annuels) destinés à protéger l'emploi et à augmenter les volumes d'exportation. Il a défini 100 projets prioritaires pour une reprise économique résiliente. Nous considérons que certains d'entre eux pourraient attirer des investissements étrangers. Notre gouvernement s'efforce de relancer l'économie en vue d'une reprise rapide après la crise de la COVID-19, avec pour objectif d'atteindre une croissance à 6,5 %.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souligner que la BERD a apporté une précieuse contribution au développement du secteur privé mongol au cours des quinze dernières années, sous la forme de prêts et d'investissements pour un montant total de 2,2 milliards de dollars ÉU, répartis sur 114 projets, ce qui représente une aide considérable à la diversification et au développement de notre économie.

Je tiens également remercier la BERD d'avoir amplifié depuis 2017 sa coopération avec la Mongolie, en fournissant des prêts à taux bonifié et des subventions permettant de financer les projets et les programmes gouvernementaux. Aux termes de l'accord cadre financier signé avec la BERD, la Mongolie a mis en œuvre un certain nombre de projets portant sur les infrastructures, le chauffage, l'énergie, le logement écologique et la résilience face aux catastrophes, qui visent tous à renforcer le développement social et économique. J'aimerais notamment citer le chantier de l'axe routier Oulan-Bator/Darkhan, qui devrait permettre d'améliorer les conditions de circulation sur la route reliant les deux villes les plus peuplées de Mongolie.

Les priorités stratégiques de la BERD en Mongolie (amélioration de la compétitivité dans les secteurs autres que minier, meilleur accès au financement, soutien aux activités extractives responsables, mise en place de services d'infrastructures efficaces, durables et de qualité dans le cadre d'initiatives « vertes ») sont en phase avec le plan d'action de notre gouvernement. À l'avenir, la coopération avec la BERD et les investissements de celle-ci dans les secteurs public et privé joueront sans aucun doute un rôle important dans les mesures adoptées par notre gouvernement pour relancer l'économie après la pandémie.

Nous sommes favorables à la résolution visant à pleinement aligner les activités de la BERD sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le changement climatique, telle que présentée par le Conseil d'administration de la Banque, et nous soutenons les membres qui mettent en place des économies de marché durables et inclusives en adoptant des démarches ambitieuses privilégiant un bilan carbone faible et la résilience climatique. Nous soutenons également les autres décisions, y compris les travaux préparatoires préalables à d'éventuelles décisions sur l'élargissement géographique des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

Pour conclure, nous sommes très favorables à la démarche consistant à reconstruire en mieux les économies des membres. Nous aimerions remercier le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la BERD pour leur travail efficace et dévoué.

DÉCLARATION DE MME KATARINA ŽIVKOVIC, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE REPRÉSENTANT LE MONTÉNÉGRO

(Traduit de l'anglais)

Permettez-moi de saluer tous les participants et toutes les participantes et de féliciter le personnel de la BERD pour le travail accompli afin d'organiser cette Assemblée annuelle en format virtuel.

C'est la deuxième fois que cette rencontre annuelle se déroule de cette manière, ce qui nous a appris à nous montrer plus souples et capables de nous adapter rapidement à des situations inattendues. Grâce aux avancées de la technologie, nous sommes à même de nous réunir ainsi et de continuer à assumer nos obligations, même si nous sommes tous d'accord, je pense, pour dire que rien ne remplace une rencontre en présentiel. Les circonstances nous ont cependant prouvé toute l'importance de la numérisation, un aspect du développement sur lequel nous devons tous mettre l'accent si voulons ne pas être dépassés par le progrès technologique et pouvoir mener à bien nos activités en temps et en heure et avec efficacité.

Comme d'autres pays, le Monténégro s'est trouvé confronté l'an dernier à une forte contraction de son activité économique, entraînant une hausse du déficit budgétaire et de la dette. Cela a mis en évidence les points faibles de notre économie et l'orientation à donner à notre développement futur. Notre pays a formé il y a six mois un nouveau gouvernement, qui a défini de nouvelles priorités recouvrant dans une large mesure les priorités de développement de la BERD figurant dans le projet de Stratégie par pays 2021-26 pour le Monténégro, mais également dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 de la Banque.

Les événements de l'an dernier ont souligné l'importance de la diversification de l'économie, sachant que le Monténégro est essentiellement tourné vers les services et dépend en grande partie du tourisme. C'est pourquoi l'une de nos priorités consiste à renforcer la compétitivité en développant les capacités du secteur privé et en favorisant un environnement plus propice aux activités des entreprises. En bref, notre économie doit se diversifier et réduire sa dépendance vis-à-vis du triptyque touristique « soleil, mer et plage ». À cet égard, la productivité des PME doit se renforcer, par un meilleur accès au financement. Concernant la diversification de l'économie et le renforcement du secteur des PME, le Monténégro, en collaboration avec la BERD, est actuellement engagé dans un projet d'assistance technique portant sur l'élaboration et la mise en place d'un Fonds monténégrin de garantie des crédits. Une telle structure devrait selon nous permettre aux PME d'accéder aisément aux sources de

financement pour faciliter leur croissance. Notre objectif est également d'améliorer le climat des affaires en renforçant le cadre réglementaire, en intensifiant le dialogue public-privé et en réduisant la part de l'économie informelle.

Le secteur de l'énergie fait également partie de nos priorités. Nous travaillons à son intégration dans les réseaux de la région et de l'Union européenne, ainsi qu'à une poursuite de la libéralisation du marché de l'énergie, en mettant l'accent sur la production à partir de sources renouvelables (Plan d'action en faveur des sources d'énergie renouvelables) et les accords de négociation.

L'adhésion à l'Union européenne reste l'une des grandes priorités du nouveau gouvernement. L'idée est de clore les chapitres en suspens, de mettre en œuvre le Programme de réforme économique, de donner suite aux Conclusions conjointes et de préparer des projets au titre du Plan économique et d'investissement et de l'Instrument d'aide de préadhésion.

La poursuite du soutien à la connectivité et à l'intégration, via l'accroissement des transports transfrontaliers, du réseau énergétique et des communications numériques reste l'un des grands objectifs de développement du gouvernement.

Toutes ces priorités doivent être mises en œuvre dans un souci d'adaptation fiscale constante, en particulier en vue de continuer à réduire le déficit et de faire reculer la dette publique actuellement élevée. À cet égard, le nouveau gouvernement mettra en place des mesures de consolidation fiscales, qui figureront dans la Stratégie fiscale 2021-24 en cours de préparation.

Comme vous le voyez, nos priorités sont presque entièrement alignées sur celles de la BERD, ce qui témoigne du solide partenariat qui nous unit et que nous souhaitons voir se poursuivre.

Les investissements réalisés par la BERD depuis le début de ses activités au Monténégro, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, représentent un montant total de 735 millions d'euros, répartis sur 75 projets. Le portefeuille actuel de la Banque dans notre pays s'élève à 434 millions d'euros et concerne 44 projets en cours. La plupart des projets (environ 71 %) touchent à l'énergie et aux infrastructures. Les projets concernant les institutions financières représentent 16 % du total, les 13 % restant se répartissant entre l'industrie manufacturière, le commerce et les agroindustries. Forts de nos nouvelles priorités, nous sommes face à des perspectives plus larges de diversification de notre coopération, avec la volonté de parvenir à de meilleurs résultats, tant pour la BERD que pour le Monténégro.

DÉCLARATION DE M. JAN TORE SANNER, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA NORVÈGE

(Traduit de l'anglais)

1. La Norvège remercie la BERD et le Royaume-Uni d'accueillir en 2021 l'Assemblée annuelle, en mode virtuel cette fois encore, pour veiller à la sécurité de toutes et de tous dans ces circonstances. Nous félicitons aussi la BERD pour trente ans de précieuses contributions à la croissance économique et au fonctionnement efficace des marchés dans ses pays d'opérations.

2. Concernant les événements récents, nous saluons la direction pour les bons résultats obtenus en 2020 et pour la réponse rapide et appropriée à la pandémie de COVID-19. Ces résultats

positifs renforcent les capacités de la BERD pour s'acquitter de son mandat en faveur de la transition au cours des années à venir. Le bon impact sur la transition est tout aussi remarquable. Cependant, nous espérons que des efforts considérables seront menés pour atteindre les objectifs écologiques en 2021.

3. En ce qui concerne l'avenir, la Norvège est favorable à la résolution relative aux évaluations approfondies à mener en vue d'un éventuel élargissement, limité et progressif, à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Ces travaux doivent être effectués de manière neutre et objective par rapport à la décision finale sur l'expansion. Nous insistons sur le principe suivant : le principe de base de tout examen d'un élargissement doit être qu'il ne doit pas remettre en cause de la capacité de la Banque à soutenir ses pays d'opérations actuels. La valeur ajoutée, la complémentarité avec d'autres institutions financières internationales, le maintien du modèle opérationnel de la Banque et le respect des principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire de la BERD seront essentiels. Nous attendons de toutes les propositions de modification de l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque soumises aux gouverneurs qu'elles reflètent la notion d'un élargissement limité et progressif.

4. Les régions de la BERD sont lourdement touchées par la pandémie de COVID-19. Pour reconstruire en mieux, la priorité doit être donnée aux investissements et à la création d'emplois dans les pays les moins avancés. Cette politique se reflète également dans les contributions de nos donateurs.

5. La présence de la BERD est également nécessaire dans des pays plus avancés dans la transition, a fortiori en ces temps difficiles. Concernant l'avenir, la Norvège est favorable à une discussion sur la politique de gradation. Il ne nous semble pas nécessaire de lier cette question à la discussion concernant la portée géographique de la BERD.

6. Nous considérons que les trois thèmes stratégiques transversaux du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, à savoir l'environnement, le numérique et l'inclusion, sont des axes adaptés pour les futurs investissements de la Banque. La BERD a un avantage compétitif par rapport à d'autres institutions financières internationales lorsqu'il s'agit d'investir dans le secteur privé et les petits pays. Nous attendons de la BERD qu'elle le mette à profit.

7. La stratégie qui consiste à reconstruire en mieux doit prendre un virage vert. La Norvège approuve la résolution relative à l'ambition climatique de la BERD. L'alignement de toutes les activités de la Banque sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici la fin de l'année 2022 témoigne de grandes ambitions en matière d'environnement. Cette politique dote la BERD d'une boîte à outils utile et efficace lui permettant de contribuer à la réduction des émissions. Dans sa stratégique climatique, la Banque reconnaît l'importance de la prise en compte du contexte spécifique au pays et de l'appropriation par chaque pays des stratégies climatiques, ce qui donne à cette approche un caractère réaliste. Il est urgent d'accroître la production d'énergie à partir de ressources renouvelables et la BERD devrait intensifier ses investissements dans cette chaîne de valeur pour atteindre les ambitions fixées à l'horizon 2030. La réduction de la dépendance vis-à-vis du charbon devrait constituer une priorité et la Norvège considère que les investissements dans les centrales au gaz à haute efficacité, par exemple, sont un moyen d'atteindre plus rapidement le pic des émissions de gaz et d'assurer la sécurité énergétique.

8. Nous approuvons l'affectation du revenu net. Nous notons que la Banque dispose d'une solide assise financière et réaffirmons notre point de vue : nous sommes d'avis que la Banque ne devrait pas être surcapitalisée.

9. La Norvège compte sur la BERD pour exiger le respect des critères de gouvernance les plus rigoureux en matière de transparence, de corruption, de blanchiment de capitaux, de domiciliation/d'évasion fiscale, de passation de marchés et de normes sociales et environnementales. En outre, la Norvège souligne que les principes de démocratie pluraliste, de pluralisme et d'économie de marché de l'article 1 demeurent très importants et devraient être respectés de manière cohérente.

10. Je remercie encore une fois la Présidente, Madame Odile Renaud-Basso, la direction, le personnel et le Conseil d'administration pour ce travail de qualité et pour nous permettre de **reconstruire en mieux** ensemble dans les années à venir.

DÉCLARATION DE M. WOPKE HOEKSTRA, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LES PAYS-BAS

(Traduit de l'anglais)

Au nom des Pays-Bas, je tiens tout d'abord à exprimer notre satisfaction à la direction et au personnel de la BERD, qui ont su mener les activités de la Banque avec fermeté et succès tout au long de la pandémie de COVID – dans des circonstances de travail difficile – et fournir un soutien adéquat à ses pays d'opérations.

Bien que nous soyons encore confrontés à l'impact persistant de la pandémie et que le Fonds de solidarité de la Banque soit encore en place, il est crucial que la région passe à la phase de reprise. La BERD devrait donc se focaliser de nouveau, dès que possible, sur une action visant à reconstruire en mieux, en optimisant son impact sur la transition, en particulier dans les domaines qui ont accusé un retard pendant la crise et où elle peut aider activement à remodeler l'économie après la crise. Certes, nous accordons une importance égale à toutes les qualités de la transition mais, de notre point de vue, le rattrapage le plus urgent concerne la transition vers une économie verte. De manière plus générale, les objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris devraient former les fondements de ces activités.

Le monde est à un tournant et nous sommes tous conscients de la menace liée à l'impact des changements climatiques. De nombreux pays de la région d'opérations de la BERD doivent relever d'immenses défis en termes d'efficacité énergétique et d'émissions de CO_2. Aussi applaudissons-nous l'engagement de la Banque – qui d'ailleurs a été parmi les premières banques multilatérales de développement à le faire – à s'aligner pleinement sur l'Accord de Paris d'ici le 31 décembre 2022. Plus encore, peut-être, nous accueillons favorablement sa nouvelle ambition climatique, qui va bien au-delà de l'intention de ne pas causer de dommages, et contribue à l'accélération de la décarbonation dans notre région. De notre point de vue, ce n'est qu'un début. Dans ce domaine en pleine évolution, nous comptons sur la Banque pour continuer d'aller encore plus loin dans l'interprétation rigoureuse de la méthodologie commune aux banques multilatérales de développement pour s'aligner sur l'Accord de Paris, en éliminant progressivement son soutien aux investissements dans les combustibles fossiles et en adoptant des approches volontaristes et innovantes en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Étant une institution multilatérale à ossature européenne, la BERD devrait

veiller à continuer d'être une des banques multilatérales de développement à l'avant-garde dans ce domaine. La Banque considère qu'en plus d'une contribution à une diminution radicale nécessaire des émissions de CO_2, une transition verte – fondée sur des trajectoires soigneusement conçues, avec l'aide de la BERD, vers des émissions nettes de CO_2 égales à zéro – apporte des avantages durables à tous les pays, en leur permettant de multiplier les nouvelles opportunités sur les marchés, de stimuler l'innovation et de favoriser l'emploi. Nous partageons totalement ce point de vue.

Lors de l'Assemblée annuelle de l'an dernier, les Pays-Bas ont appuyé la décision de reporter les discussions concernant un élargissement potentiel de la portée géographique de la BERD, compte tenu des circonstances difficiles et des incertitudes à l'époque. Rappelant l'intérêt stratégique persistant d'un élargissement, limité et progressif, vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak, tel qu'exposé dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, nous sommes satisfaits de la solide analyse et des travaux préparatoires proposés. Un processus bien échelonné, inclusif et transparent nous est indispensable, car il aboutira à une évaluation honnête des implications d'un éventuel élargissement sélectif. De notre point de vue, il convient également de parvenir à un large consensus parmi les actionnaires de la BERD. Bien entendu, cette discussion devrait aussi être replacée dans le contexte de la réflexion menée sur l'architecture financière européenne pour le développement, dans le cadre de laquelle l'importance de maintenir des relations fructueuses avec nos institutions partenaires a été réaffirmée. Les Pays-Bas ont accueilli favorablement l'étude de faisabilité publiée en mars cette année et nous sommes satisfaits de constater qu'un large consensus semble exister au sein de l'Union européenne pour le scénario du Status Quo Plus à propos de la voie à suivre. Nous sommes pleinement convaincus que les relations de la BERD avec les institutions partenaires, et un solide processus de prise de décision faisant intervenir tous les actionnaires, aboutiront à une conception utile et une mise en œuvre du « Plus ».

Compte tenu de l'importance majeure des thèmes précités, je tiens à souligner que nous avons été en mesure, en tant qu'actionnaires de la Banque, de prendre des mesures positives pour aller de l'avant dans un esprit de compromis, malgré la nature difficile de certaine de ces discussions.

Pour conclure, nous félicitons la direction de la BERD et son personnel pour les résolutions présentées ici et nous avons hâte que leur mise en œuvre annonce la prochaine phase pour la Banque.

DÉCLARATION DE M. ADAM GLAPINSKI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA POLOGNE

(Traduit de l'anglais)

Permettez-moi de saluer pour commencer le travail de toutes les personnes grâce auxquelles nous nous retrouvons aujourd'hui pour cette Assemblée annuelle. Je suis heureux que nous puissions nous réunir de nouveau, même si ce n'est qu'en mode virtuel, afin de délibérer sur les questions les plus pressantes à traiter pour que l'activité reprenne normalement et de renforcer notre action commune. Nous fêtons cette année le 30e anniversaire de la BERD, ce qui nous donne une excellente occasion de nous pencher sur ses impressionnantes réalisations pendant toutes ces années et d'aborder l'avenir avec confiance et avec la conviction que la Banque continuera de jouer un rôle clé en matière d'aide à la transition, au développement et à la durabilité. Bien que la vaccination soit en progrès, nous ne pouvons absolument pas dire

aujourd'hui que la crise de la COVID-19 est derrière nous. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui est des conséquences économiques de la pandémie, sachant que le PIB de la majorité des pays d'opérations de la Banque s'est contracté. On aperçoit cependant la lumière au bout du tunnel, comme le confirme, entre autres, les propres prévisions économiques de la BERD, qui tablent sur un retour général à la croissance en 2021. Les PIB devraient, espérons-le, retrouver leur niveau d'avant la crise. L'autosatisfaction n'est toutefois pas de mise. Au contraire, nous devons agir pour non seulement renforcer la reprise, mais également pour traiter certains problèmes structurels incontournables, par des mesures tant nationales qu'internationales.

La Banque centrale de Pologne (Narodowy Bank Polski), que j'ai le plaisir de présider, s'est profondément impliquée, main dans la main avec le gouvernement, dans les initiatives sans précédent mises en œuvre en Pologne, *entre autres* en baissant les taux d'intérêt pour stimuler l'économie et en pratiquant un assouplissement quantitatif. Il ne fait aucun doute que ces mesures, prises au bon moment, étaient nécessaires et qu'elles ont été utiles. Grâce à elles, la pandémie a eu un impact relativement restreint sur l'économie polonaise, comme en a témoigné en 2020 notre faible taux de chômage, le plus bas des pays de l'Union européenne (UE), et la petite contraction de notre PIB, parmi les plus limitées de l'UE. Qui plus est, selon de nombreuses prévisions économiques aussi bien polonaises qu'internationales, la Pologne devrait voir son PIB retrouver les niveaux d'avant la crise sans attendre la fin de l'année 2021. Ce qui ne veut cependant pas dire que nous sommes au bout de nos peines, car la pandémie n'est pas encore terminée.

D'où l'importance de l'approche *reconstruire en mieux*. Cette démarche va au-delà de la simple compensation des pertes subies en raison de la COVID-19. Elle vise à relever les défis structurels mondiaux auxquels sont confrontés le monde et plus particulièrement les pays d'opérations de la BERD. Ses objectifs sont directement alignés sur les orientations stratégiques prévues dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, que nous avons adopté l'an dernier. Nous sommes par conséquent très favorables à l'approche visant à reconstruire en mieux, pour stimuler les réformes dans les secteurs clés et faire en sorte que l'action de la BERD soit la plus efficace possible. Nous sommes en particulier intimement convaincus du caractère crucial des mesures destinées, entre autres, à renforcer le financement par prise de participations, à intensifier le soutien aux PME et à développer le dialogue sur les politiques à mener. Celles-ci prépareront le terrain pour des adaptations structurelles générales, tout en contribuant à réduire les écarts en matière de transition qui perdurent dans un certain nombre de pays d'opérations, dans le respect du mandat de la BERD.

Nous saluons le travail accompli par la Banque pour s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. La coordination dans ce domaine particulier sera déterminante pour réussir et notre capacité à agir ensemble sera décisive. Parallèlement à cette immense tâche, nous devons tenir compte des contextes particuliers des différents pays et aborder les problèmes de manière équilibrée. À cette fin, nous appelons la BERD à reconnaître que le gaz naturel constitue une source d'énergie de transition nécessaire qui s'impose à un certain nombre de pays d'opérations, en raison de leur situation particulière et de leur mix énergétique actuel, s'ils veulent pouvoir réaliser leur transition vers une économie faiblement carbonée. Une telle constatation serait en outre conforme à l'approche de la transition juste, qui prend en compte l'ampleur des problèmes auxquels sont confrontés les différents pays dans ce domaine crucial. En l'absence d'un soutien pour augmenter temporairement les capacités de production reposant sur le gaz, certains pays d'opérations, dont la Pologne, risquent de rester beaucoup plus longtemps dépendants du charbon. Pour les raisons que nous venons d'exposer, nous ne pouvons pas soutenir totalement la Résolution sur l'ambition climatique de la BERD.

Concernant l'éventuel élargissement géographique des activités de la Banque, nous n'y sommes pas opposés dans le principe, mais nous considérons que le moment n'est peut-être pas le mieux choisi pour envisager une entreprise aussi ambitieuse. Tout d'abord et avant tout parce que les besoins des actuels pays d'opérations restent considérables, nombre d'entre eux ayant en particulier été sévèrement touchés par la pandémie de COVID-19 et par ses conséquences sur le long terme. De plus, étant donné l'ordre du jour extrêmement chargé qui est déjà celui de la BERD, nous devons prendre en compte les ressources de la Banque et sa capacité à tenir ses engagements si l'élargissement proposé à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak se déroule trop rapidement. Au vu de tous ces facteurs, nous sommes favorables aux propositions visant à prévoir une évaluation approfondie et exhaustive des risques afférents à une éventuelle expansion, dans le cadre de la poursuite du travail analytique de la Banque sur cette question. Nous aimerions également réaffirmer que le fait de discuter d'un élargissement potentiel ne peut être conditionné à aucune pression sur les pays d'Europe centrale et orientale, bénéficiaires initiaux du soutien de la BERD, les incitant à passer au stade de la gradation, et que le processus de cette gradation doit rester piloté par les pays concernés. Nous sommes cependant très favorables aux discussions en cours sur l'amélioration de l'Approche opérationnelle post-gradation universelle, dans la perspective d'assurer de solides relations entre la Banque et tout membre décidant un jour de se passer à l'avenir de son soutien.

Nous sommes très favorables à une aide au développement de la part de l'UE permettant d'atteindre de la manière la plus efficace possible les objectifs de développement durable. C'est donc avec grand intérêt que nous suivons les débats sur l'avenir de l'architecture financière européenne pour le développement et que nous y participons. Globalement, tout le monde s'accorde pour dire que le scénario du Status Quo Plus sera appliqué. Nous estimons que cette solution semble la moins perturbante pour le système. Sa mise en œuvre devrait pouvoir se faire rapidement. Une coopération plus approfondie entre la Banque européenne d'investissement (BEI), la BERD et d'autres acteurs du développement, ainsi qu'une coordination précise de leur action, nous paraissent nécessaires pour profiter pleinement de leurs atouts respectifs, la BERD gardant son rôle essentiel au sein de cette architecture améliorée.

Nous approuvons la révision des Codes de conduite et les modifications qui ont été proposées. À notre avis, cette approche renforce considérablement le cadre de gouvernance de la Banque. Si les changements proposés précisent bien ces lignes de conduite, nous attendons avec intérêt la poursuite des travaux dans ce domaine.

Pour finir, j'aimerais demander à la Banque de rester très vigilante concernant la situation au Bélarus. Dans l'hypothèse où la situation sur place se détériorerait, nous devons être prêts à réagir à la mesure de sa gravité. Néanmoins, dès lors que le Bélarus aura amorcé une transition démocratique, nous estimons qu'il existe dans ce pays un potentiel permettant à la BERD – ainsi qu'à d'autres institutions financières internationales – de s'engager activement en soutenant économiquement cette transition. Nous souhaitons confirmer notre volonté de participer activement à la recherche de solutions favorisant la transformation de notre voisin oriental.

Permettez-moi de conclure en vous disant que j'ai bon espoir, bien que nous n'ayons pas encore totalement surmonté la crise de la COVID-19, que nous soyons en bonne voie non seulement de parvenir à la reprise économique, mais également de saisir l'occasion qui nous est donnée de mettre en route des réformes structurelles supplémentaires et de *reconstruire en mieux*. Je suis persuadé que la BERD jouera un rôle de leader dans la mise en œuvre de cet ordre du jour. Un an sera certainement trop court pour la mener à bien, mais j'espère que nous pourrons nous féliciter des avancées réalisées lorsque nous nous reverrons l'année prochaine pour notre Assemblée annuelle, je l'espère en présentiel.

DÉCLARATION DE MME ROSA CAETANO, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE PORTUGAL

(Traduit de l'anglais)

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour féliciter la direction et le personnel de la Banque pour le travail réalisé l'an dernier et les résultats obtenus, en termes aussi bien opérationnels que financiers. Nous notons également avec satisfaction la bonne situation financière de la Banque, en dépit de la crise. Celle-ci lui a permis de réagir rapidement face aux turbulences mondiales persistantes.

Concernant le principe de reconstruire en mieux, nous estimons que nous disposons, avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris, de documents précisant bien ce que doivent être nos objectifs à long terme, et que la BERD a une bonne occasion de se positionner de manière plus ambitieuse dans ce contexte. Elle est déjà dotée d'un bon dispositif permettant de traduire dans la pratique ces objectifs de haut niveau, sous l'angle des qualités qu'elle a définies pour la transition et conformément à ses grandes priorités, telles qu'exposées dans son Cadre stratégique et capitalistique.

Nous estimons que la Banque, dans cette démarche, pourrait se montrer audacieuse et aller au-delà d'une approche visant à « ne pas nuire », en augmentant ses investissements de manière à montrer l'exemple en favorisant l'adoption plus rapide de trajectoires durables dans les secteurs porteurs de croissance et d'emploi, aujourd'hui et demain.

La mise en œuvre de projets concrets doit dépasser les grandes idées générales. Nous devons avoir une attitude claire quant à l'impact que nous voulons avoir sur le terrain. Cela implique d'améliorer le quotidien des gens de manière tangible.

Nous pensons que le « passage au vert » constitue une composante importante de notre ambition de reconstruire en mieux. Une politique volontaire d'investissements verts, favorisant à la fois la croissance et l'emploi à court terme et un développement durable sur le long terme, est la garantie de résultats rapides.

De ce point de vue, il n'y a guère de compromis possible et le potentiel de croissance est immense. Les mesures prises dans le cadre de cette Assemblée annuelle, avec notamment l'adoption d'une résolution prévoyant l'alignement de la BERD sur l'Accord de Paris d'ici la fin de 2022, vont dans le bon sens.

Les pouvoirs publics ont fortement accentué leurs interventions dans l'économie. Nous pensons qu'à cet égard, la BERD a aussi un rôle à jouer en matière de soutien aux politiques publiques, en faisant profiter les gouvernements de l'expérience remarquable qu'elle a acquise dans le domaine de la bonne gouvernance et des bonnes pratiques.

Permettez-moi de signaler rapidement que nous sommes pleinement favorables au processus en cours d'élaboration concernant un éventuel élargissement des activités de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Comme nous l'avons déjà dit à de nombreuses reprises, nous restons ouverts à toutes les solutions à propos de ce possible élargissement.

Les besoins en termes de développement restent considérables dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et nous estimons que la BERD pourrait être à même de venir appuyer dans la région un certain nombre de projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier, à condition que cela se fasse en complémentarité avec les autres acteurs présents et sans que

cela remette en cause les activités de la Banque dans ses actuels pays d'opérations. Cela signifie que la question d'un tel élargissement devrait également être clairement dissociée du débat sur la gradation. Nous attendons avec impatience les conclusions de l'étude qui sera menée.

DÉCLARATION DE M. AKYLBEK ZHAPAROV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

(Traduit de l'anglais)

Tout d'abord, je tiens à remercier la BERD de son assistance et son soutien aux réformes socioéconomiques, et de sa fiabilité en tant partenaire, surtout en ces temps difficiles. La BERD est un de nos partenaires essentiels. Elle apporte à la République kirghize un appui important dans des secteurs prioritaires de l'économie, en particulier dans la lutte contre les conséquences de la COVID-19.

La pandémie de COVID-19 a déjà eu un impact considérable sur le budget. Les restrictions aux frontières et le déclin de l'activité économique ont aggravé la baisse des recettes provenant des droits de douane et des impôts.

La fermeture de la frontière avec le principal partenaire commercial et, plus récemment, les restrictions frontalières avec les pays voisins, ont eu de lourdes répercussions sur la production industrielle, l'agriculture, la construction, le tourisme, les services et autres types d'activité.

L'apparition de la pandémie de COVID-19 a mis en évidence les problèmes dans le secteur de la santé, les difficultés socioéconomiques et les conséquences les plus graves que notre pays ait eu jamais à affronter. Et nous espérons que la BERD nous aidera à les surmonter, comme elle l'a fait en 2010 et en 2020.

Le gouvernement a consacré des dépenses supplémentaires à la santé en juin et en juillet 2020, en rapport avec les mesures de prévention de la COVID-19.

De mars à août l'an dernier, les dépenses destinées à renforcer le système de santé et à soutenir l'économie du pays, en particulier les PME, ont considérablement augmenté.

Contrairement à nos espoirs, la COVID-19 est encore là en 2021.

Nous restons néanmoins optimistes quant à l'avenir et pensons que les réformes prévues en République kirghize nous permettront d'atteindre de hauts sommets.

Permettez-moi de vous présenter les principales orientations stratégiques de nos activités. En 2021, la principale tâche pour la période de transition consiste à déterminer les orientations fondamentales du changement et à commencer à poser les bases d'un développement de la République kirghize dans les conditions correspondant aux réalités d'aujourd'hui.

Le pays mène une réforme du système d'administration. Cette réforme repose sur le principe d'une répartition claire des pouvoirs et des responsabilités, qui permettra de stabiliser le gouvernement, d'empêcher une dilution des pouvoirs et de centraliser la prise de décisions. En outre, la réforme présuppose la réduction et l'optimisation des structures administratives, l'élimination des fonctions redondantes et la diminution du nombre de hauts responsables.

La structure du gouvernement deviendra plus compacte et pourra réagir promptement à toute difficulté. L'optimisation de la structure administrative se traduira par une réduction des coûts. Le système de rémunération sera réformé en se concentrant sur les résultats actuels.

La numérisation de l'administration publique connaîtra un nouvel élan. D'ici cinq ans, tous les services publics d'émission de documents de certification et de référence seront proposés sous format électronique.

Le nouveau programme national « Libertés économiques internationales » encouragera la libre circulation des marchandises, des capitaux, des technologies et des personnes. Dans le cadre de ce programme, la coopération économique sera intensifiée dans divers sites d'intégration.

Compte tenu du faible potentiel du marché intérieur, les exportations devraient devenir le principal point de référence. Pour mettre en œuvre une stratégie d'exportation fondée sur des partenariats public-privé, le gouvernement se chargera de promouvoir les produits kirghizes sur les marchés mondiaux, de mettre les opérations de commercialisation en conformité avec les normes internationales, de fournir des services de conseil sur la normalisation, la réglementation technique, la gestion des risques (assurance), le crédit à des conditions préférentielles et la subvention des exportations.

Un régime favorable sera instauré pour l'importation de technologies et d'innovations agricoles, de moyens mécanisés de production et de machines agricoles.

Les réformes économiques exhaustives reposent sur les objectifs suivants : stabilité macroéconomique, intégration dans l'économie mondiale, amélioration de la productivité et développement du marché de l'emploi.

La stabilité macroéconomique est une des conditions élémentaires de la croissance économique. Le gouvernement, en collaboration avec la banque nationale, a l'intention de mener une politique visant à stimuler la croissance économique. Actuellement, le déficit budgétaire et la dette extérieure constituent le principal problème. Pour le résoudre, il faut assurer la perception de droits de douane et le paiement des impôts. Parallèlement, il est nécessaire d'éviter d'exercer une forte pression sur les entreprises.

La structure interne des dépenses publiques sera également révisée pour augmenter la part des fonds affectés à des objectifs de développement à long terme, et non à la consommation actuelle.

Nous pensons qu'il convient de vous familiariser avec la mise en œuvre de nos réformes nationales. En effet, le gouvernement développera les projets nationaux dans quatre directions.

- La stratégie pour une intégration maximale dans les processus économiques internationaux à tous les niveaux :

Le renforcement de l'intégration à travers la Communauté économique eurasienne (CEEA) est une priorité. En outre, il est nécessaire de prendre en compte la proximité du Kirghizistan avec la Chine, qui dans un proche avenir deviendra le centre des processus de développement internationaux.

Ces cinq prochaines années, la construction de l'axe ferroviaire Chine-Kirghizistan-Ouzbékistan va commencer.

- La nouvelle stratégie énergétique :

Cette stratégie, qui sera à l'origine du programme national « Énergie du pays – réinitialisation », présente les cinq années à venir comme celles du développement quinquennal du secteur énergétique du pays.

En plus de mesures anti-corruption et disciplinaires au sein du système, le renouvellement de l'équipe de direction, le programme « Énergie du pays – réinitialisation », suppose la mise en œuvre du Projet des petites et moyennes installations hydroélectriques et d'un projet pilote pour transférer à un exploitant de bonne foi la gestion temporaire d'une des campagnes de sensibilisation aux conditions rigoureuses en termes d'investissements et de tarifs.

- La nouvelle stratégie financière du pays :

La nouvelle stratégie constituera la base du programme national « Kirghizistan – oasis régionale pour les entreprises », dans le cadre duquel un climat d'investissement attrayant sera créé dans le pays. À moyen terme, une augmentation du volume des investissements à 15 % du PIB est prévue.

Pour mettre en œuvre le programme, un ensemble de projets de loi sera initié pour protéger les investissements, assurer la libre circulation des capitaux, introduire une interdiction de règlement péremptoire des litiges économiques, et simplifier les procédures d'immatriculation et d'octroi d'autorisations.

- La stratégie de modernisation technologique du pays :

Le programme de révolution technologique sera initié. Le Kirghizistan deviendra entièrement ouvert pour attirer les technologies et l'innovation de l'extérieur.

Pour conclure, je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude à la BERD pour son appui à ces réformes, qui se traduit par une amélioration des moyens de subsistance des citoyens de la République kirghize. Permettez-moi aussi d'exprimer l'espoir d'une poursuite de cette fructueuse coopération pour réaliser de grands accomplissements dans le cadre des programmes évoqués.

DÉCLARATION DE MME ALENA SCHILLEROVÁ, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

(Traduit de l'anglais)

J'aimerais tout d'abord vous exprimer à tous et à toutes ma gratitude pour la décision unanime qui a été prise de permettre à la BERD de reprendre ses activités en République tchèque. L'économie tchèque connaît une profonde récession due au choc sans précédent de la pandémie de COVID. Notre PIB a ainsi enregistré la baisse la plus brutale de toute l'histoire de notre pays, accentuant la pression sur les finances publiques. J'aimerais remercier la BERD d'avoir su rapidement préparer une stratégie relative à la République tchèque répondant à nos priorités et au principe de reconstruire en mieux. Une reprise durable nécessitera des investissements privés considérables et, l'engagement prévu étant limité à cinq ans, j'estime que deux conditions préalables doivent absolument être réunies pour que cette initiative porte ses fruits :

1) la rapidité de la mise en œuvre, dès à présent, et 2) la disponibilité sur le terrain de ressources dédiées, conformément aux meilleures pratiques en usage dans d'autres pays.

Je sais que, malgré la crise, la Banque reste un partenaire solide et efficace dans ses régions d'opérations et j'aimerais la féliciter, elle et son personnel, pour l'excellence de ses performances records en 2020, notamment ses solides résultats financiers.

J'encourage la BERD à aborder l'avenir en assumant un rôle de leader en matière de transition numérique et verte, conformément à son ambitieux programme d'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris. Dans ce contexte, je suis particulièrement préoccupée par le fait que nous ne prenions pas totalement en compte les points de départ respectifs des différents pays, dont certains peuvent être historiquement très dépendants du charbon. Il serait nécessaire de reconnaître que, pour ces pays, le gaz naturel représente une solution provisoire logique, leur permettant de renoncer bien plus vite au charbon, dans le cadre d'une transition beaucoup plus durable.

Concernant une éventuelle extension des activités de la BERD, je suis prête à entamer des discussions constructives centrées sur la mise en œuvre effective du mandat de soutien au secteur privé propre à la Banque. Cela ne fait toutefois pas partie de nos priorités les plus urgentes en cette période de redémarrage après la crise. En tout état de cause, aucun élargissement futur ne doit se faire, directement ou indirectement, au détriment des pays d'opérations actuels. Nous devons également nous garder d'établir des mécanismes artificiels d'accès à la gradation. Je suis persuadée que la Banque doit agir de manière stratégique dans la gestion de son portefeuille, la gestion des risques, la répartition régionale et la préservation de l'équilibre entre ses principes fondamentaux, notamment celui de la saine gestion bancaire. J'estime que le fait de faire pression sur les pays avancés dans la transition les a empêchés par le passé de parvenir à une solution équilibrée. Je me réjouis donc de l'actualisation de l'Approche opérationnelle de post-gradation, destinée à soutenir les pays engagés sur la voie de la gradation, et notamment de la possibilité pour eux de revenir en arrière en temps de crise.

Dernier point, mais non des moindres, j'aimerais saluer le travail en cours visant à améliorer la bonne gouvernance interne de la BERD, afin que celle-ci puisse faire figure d'exemple pour les autres institutions financières internationales, ainsi que pour ses pays d'opérations. Mon seul regret est de constater que, pour la première fois depuis de nombreuses années, les pays au stade avancé de la transition n'ont aucun représentant au niveau des vice-présidences. Une plus grande diversité au sein de la l'équipe de direction serait bienvenue.

En dépit de tous ces défis, je m'attends à ce que l'année qui vient soit de nouveau porteuse de réussite pour la BERD sous sa nouvelle présidence.

DÉCLARATION DE M. ALEXANDRU NAZARE, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA ROUMANIE

(Traduit de l'anglais)

La propagation de la COVID-19 continue d'être une préoccupation primordiale dans le monde entier, provoquant un choc majeur au sein des économies nationales et à l'échelle mondiale. L'année 2020 a été éprouvante aux niveaux économique et sanitaire, et la pandémie de COVID-19 a montré la nécessité de la coopération et de la résilience mutuelle, les problèmes

mondiaux appelant des solutions mondiales. Nous sommes convaincus que la BERD a déployé des efforts considérables pendant cette période et nous aimerions faire part de notre reconnaissance à l'équipe de la BERD qui a su faire face à ces difficultés.

La crise de la pandémie a montré les vulnérabilités dans la plupart des pays, dont les besoins d'appui à l'investissement pour redresser leurs économies sont sans précédent.

Je pense qu'en cette période difficile, il est important que la BERD, la BEI et la Commission européenne continuent de travailler en étroite collaboration et d'œuvrer de concert au niveau du portefeuille, en respectant mutuellement le mandat et les principes opérationnels fondamentaux de chacune.

La Roumanie s'en tient à sa ferme position déjà bien connue à la BERD en ce qui concerne la réaffirmation et le renforcement des engagements de la Banque vis-à-vis des pays d'opérations actuels conformément à son mandat existant.

Nous reconnaissons et sommes convaincus que l'accroissement des investissements dans les pays d'opérations est nécessaire, bienvenu et encouragé, parallèlement à des programmes d'assistance technique adaptés aux besoins de chaque pays. La BERD devrait se focaliser sur de nouveaux domaines de production, sources d'impact environnemental et social positif.

Concernant, l'élargissement par la Banque de ses activités principales à d'autres pays, cela pourrait être envisagé sous la forme d'une expansion progressive et limitée vers de nouveaux pays de la région de l'Afrique subsaharienne et également vers l'Irak, où les besoins d'investissements et d'assistance technique sont considérables. Néanmoins, un tel élargissement devrait présenter un avantage pour nous tous et ne pas se faire aux dépens des activités de la BERD dans les pays d'opérations actuels.

Nous accueillons favorablement l'engagement de la BERD en faveur du renforcement du financement vert, contribuant ainsi à la transition vers des économies sobres en carbone et résilientes aux changements climatiques en tenant compte de la spécificité et du niveau de développement de chaque pays membre. Nous reconnaissons que la décarbonation du secteur de l'énergie est un problème urgent et que l'expérience de la BERD doit continuer à être partagée sous forme de conseils sur les politiques à mettre en œuvre et de renforcement des capacités institutionnelles. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir une reprise verte et durable, en saisissant les opportunités qu'elle représente tout en garantissant une transition juste vers notre objectif commun. Nous devons nous y employer en mobilisant des ressources financières supplémentaires pour ces objectifs plus ambitieux, en atténuant les coûts sociaux et en maintenant la compétitivité de nos économies.

Au niveau national, la BERD a fait partie de l'équipe en charge de la préparation du récent rapport sur la promotion de la finance verte. Nous sommes impatients de poursuivre la coopération que nous avons déjà mise en place en travaillant ensemble à l'application de ses recommandations.

Nous soutenons les thèmes recensés dans le dispositif visant à reconstruire en mieux, notamment la contribution de la BERD au renforcement des marchés des actions dans les pays d'opérations, le soutien accru aux petites et moyennes entreprises (PME) et la résilience des chaînes d'approvisionnement.

En conclusion, nous sommes convaincus que la BERD est un pilier important dans le processus de reprise rapide des économies des membres.

DÉCLARATION DE M. MARK BOWMAN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE ROYAUME-UNI

(Traduit de l'anglais)

Je félicite la BERD qui a réussi une fois de plus à organiser une Assemblée annuelle en mode virtuel, même si j'espère que nous pourrons toutes et tous nous rencontrer à Marrakech l'an prochain.

J'aimerais aussi remercier tout le personnel de la BERD, ici à Londres, dans les bureaux locaux ou là où leur travail à distance les a conduits, pour le soutien extraordinaire apporté par la Banque pendant la crise de la COVID.

La BERD a déployé ses ressources à une vitesse et à une échelle sans précédent, tout en préservant sa sécurité financière, comme le montrent ses résultats de 2020.

La Banque a démontré que, en son 30e anniversaire, elle est une composante vitale de l'architecture financière mondiale.

Le Cadre stratégique et capitalistique dont nous avons convenu lors de l'Assemblée annuelle l'an dernier demeure le fondement de l'avenir de la Banque. Au cœur de son action, il y aura toujours son ferme engagement pour la démocratie et l'économie de marché aux termes de l'article 1. Il n'y a pas de principe plus important qui guide la Banque.

Lors de nos réunions ce jour, nous exprimerons nos votes concernant deux résolutions essentielles pour l'avenir de la Banque, sur le climat et sur le processus à suivre pour déterminer son éventuel élargissement géographique à l'Afrique subsaharienne.

Premièrement, la Résolution sur l'ambition climatique est un moment marquant pour la BERD. Elle libérera de nouvelles opportunités pour la Banque et ses pays d'opérations afin de mener à bien des transitions justes.

Je soutiens fermement l'alignement par la Banque de ses opérations sur l'Accord de Paris d'ici le 31 décembre 2022. J'accueille avec satisfaction le renforcement de son approche concernant les prêts en rapport avec les combustibles fossiles et son soutien accru aux contributions déterminées à l'échelle nationale. Autant de décisions qui confirment le rôle de premier plan de la BERD en matière de climat.

La Banque devra continuer d'occuper ce premier plan par son action concernant d'autres priorités climatiques à l'approche de la COP 26 en novembre. En tant qu'hôte de la COP 26 en partenariat avec l'Italie, le Royaume-Uni a hâte de voir la Banque encourager les progrès en vue de généraliser des solutions écologiques dans les investissements, lorsqu'elle conçoit ses plans pour mobiliser davantage de financements privés et développe sa réserve de projets d'adaptation et de résilience.

Au fil de ses trente ans d'histoire, la Banque et ses actionnaires ont fait preuve d'une incroyable détermination pour faire face à des problèmes urgents. Je suis convaincu que la Banque relèvera

une fois encore le défi et contribuera à promouvoir une plus grande ambition climatique lors de la COP 26 et au-delà.

Deuxièmement, je soutiens la définition d'un processus permettant aux actionnaires d'évaluer un potentiel élargissement vers l'Afrique subsaharienne.

Dans le Cadre stratégique et capitalistique, nous confirmons unanimement notre intérêt stratégique pour un élargissement, limité et progressif, vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak, et pour réaliser une actualisation pour examen par les gouverneurs en 2022.

La BERD aurait ainsi une occasion de tirer parti de son modèle opérationnel unique et de son caractère international pour soutenir de nouveaux pays d'opérations.

Néanmoins, ce serait une décision majeure pour la BERD, qui doit être soumise à une évaluation approfondie par la Banque et ses actionnaires.

Compte tenu de l'importance de cette décision l'an prochain, la définition de domaines essentiels d'évaluation que propose cette résolution est justifiée. J'encourage la Banque à analyser les impacts, en termes de capital, d'une expansion limitée et progressive, à présenter les conséquences juridiques d'une expansion vers une nouvelle zone géographique, et à identifier de quelle manière et dans quel domaine la BERD peut ajouter de la valeur, en complémentarité et en collaboration avec d'autres acteurs opérant dans la région dans le cadre de partenariats.

Je suis impatient de voir tous les gouverneurs prendre une décision claire et avisée concernant cette importante question stratégique lors de notre prochaine Assemblée annuelle.

Enfin, j'ai hâte de rejoindre la Banque en tant que Vice-Président en charge des politiques et des partenariats cet automne.

DÉCLARATION DE M. MAX ELGER, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA SUÈDE

(Traduit de l'anglais)

L'année dernière a été difficile pour nous tous, et bon nombre de pays d'opérations de la Banque ont été sévèrement touchés par les répercussions économiques de la pandémie. J'apprécie, par conséquent, que la BERD soit montée en puissance aussi énergiquement, avec un record d'investissements annuels en 2020, pour aider ses membres pendant la crise et reconstruire en mieux.

Comment nos économies peuvent-elles émerger, plus fortes et meilleures, de cette crise et comment la Banque peut-elle aider ses pays d'opérations dans cette tâche ? Je mentionnerai trois domaines où je pense que la Banque peut jouer un rôle très important.

Climat – Nous apprécions que la Banque se mette en conformité avec l'Accord de Paris d'ici 2023. Bravo ! Les institutions financières internationales ont un rôle majeur à tenir afin d'aider les pays à devenir des économies bas-carbone résilientes. Cela passe entre autres par une augmentation des investissements dans les énergies renouvelables et l'élimination progressive

des combustibles fossiles. Il ne faut pas passer à côté de ces opportunités d'accélérer cette action durant la phase de reprise après la pandémie.

Égalité des genres – À bien des égards, les femmes ont été le plus durement touchées par la pandémie. L'engagement de la BERD à promouvoir un développement durable et sain par une plus grande égalité des genres est donc plus important que jamais. La décision de la Banque de maintenir une stratégie distincte pour encourager l'égalité des genres au lieu de la combiner avec l'inclusion économique au sein d'une seule et même stratégie est la bienvenue.

Revenus fiscaux – Pour financer une reprise verte, égale et durable, des revenus fiscaux seront indispensables. En l'occurrence, la BERD a un rôle à jouer pour travailler en collaboration avec les pays afin de mettre en place de solides régimes fiscaux et de minimiser les risques d'évasion fiscale. Cela permettra aux revenus intérieurs d'augmenter pour soutenir la reprise.

Enfin, je souhaiterais aborder la question d'un éventuel élargissement de la Banque. Comme les opportunités d'investissements dans les pays d'opérations actuels sont pléthores, nous encourageons fortement la Banque à se concentrer sur ces besoins urgents, et non sur un éventuel élargissement. La pandémie a rendu cette nécessité encore plus importante.

DÉCLARATION DE M. RAYMUND FURRER, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA SUISSE

(Traduit de l'anglais)

Au nom de la Suisse, je tiens à féliciter la BERD pour son travail remarquable en ces temps de grande incertitude et cette période difficile. Je félicite aussi la Banque pour sa réponse rapide à la crise de la COVID-19, comme en témoigne son niveau record d'investissements en 2020.

La crise a révélé des faiblesses structurelles dans bon nombre d'économies, mettant en évidence la nécessité de développer des économies plus résilientes, durables et inclusives en prévision de l'avenir. Je salue l'engagement de la BERD de passer d'une réponse à la crise à court terme à une action visant à reconstruire en mieux pour soutenir une reprise à moyen et à long termes. Bien que tous les pays d'opérations aient été frappés par la pandémie, la Banque devrait concentrer ses opérations dans les pays les moins avancés dans leur transition, en particulier les pays aux premiers stades de la transition, l'Ouest des Balkans et la région SEMED. Les principes de démocratie pluraliste et de pluralisme restent fondamentaux pour le travail de la BERD. Une bonne gouvernance et l'État de droit sont essentiels au progrès économique et social.

Bien que la crise ait révélé de nombreuses difficultés et faiblesses dans différents secteurs de l'économie, la BERD devrait rester proche de son mandat et se concentrer essentiellement sur le secteur privé. Les gouvernements ont joué un rôle majeur dans la gestion de la crise et l'atténuation de son impact sur l'économie. Ils devront mettre en place pour l'avenir des conditions-cadres adéquates pour le secteur privé lui permettant de se développer et de surmonter les problèmes auxquels il a dû faire face pendant la crise. Tandis que les gouvernements mettront fin progressivement à leurs mécanismes de soutien, les petites et moyennes entreprises (PME) seront sans doute tout particulièrement confrontées à de nouveaux risques de liquidités. La BERD est bien placée pour appuyer les PME afin de les aider à devenir parties intégrantes d'une économie plus durable.

Les efforts pour promouvoir la reprise devront s'accompagner d'une action climatique. J'accueille avec une grande satisfaction et j'appuie de tout cœur l'engagement de la Banque de s'aligner pleinement sur l'Accord de Paris d'ici la fin de 2022. Les banques multilatérales de développement doivent se montrer ambitieuses et jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique. J'apprécie l'engagement de la Banque d'augmenter ses investissements dans les énergies renouvelables et de continuer à limiter et canaliser étroitement les investissements dans les combustibles fossiles. Je compte sur la BERD pour continuer à travailler en tandem avec d'autres et à approfondir ses partenariats avec des acteurs bilatéraux et multilatéraux. J'encourage la Banque à respecter ses plus larges objectifs de financement vert comme le prévoit le programme TEV 2.1 et à rendre compte de leur impact en ayant recours aux meilleures pratiques, à des indicateurs granulaires et à des méthodologies harmonisées.

L'institutionnalisation d'une prise en compte systématique de la question du genre doit rester une priorité pour la Banque dans la nouvelle stratégie sur l'égalité des genres en cours de préparation. La pandémie a mis en évidence la charge inégale que supportent les femmes à tous les niveaux de la société et de l'économie, ce qui menace de faire reculer les progrès en matière d'égalité des genres. Une prise en compte systématique permettra à la Banque de mener à bien davantage de projets ayant un impact clair et vérifiable sur l'égalité des genres. L'attention doit porter sur des opportunités commerciales et des produits associés à un impact systémique potentiel.

Les investissements de la BERD doivent mieux démontrer dans quelle mesure l'amélioration des compétences et les nouvelles technologies contribuent à la création d'emplois et au travail décent. La Banque a montré qu'elle peut apporter une contribution significative au renforcement des compétences. Dans le cadre de la prochaine stratégie sur l'égalité des chances, la Banque devrait songer aux moyens de relever les défis du développement des compétences, de réagir aux changements de nature des emplois, et de définir clairement le rapport entre compétences et création d'emplois. La technologie jouera un rôle déterminant dans la reprise. Dans sa prochaine approche vis-à-vis de la numérisation, la Banque devrait porter une attention particulière aux moyens de permettre aux PME d'accéder de manière équitable et abordable aux données et à la technologie, et aux entrepreneurs et aux employés d'acquérir les compétences adaptées.

Ces priorités sont bien ancrées dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 de la Banque. Elles donnent le cap et la sélectivité stratégique nécessaires pour assurer aux opérations de la Banque un impact et une efficacité.

Cela étant dit, la Suisse reste très sceptique quant à l'éventuel élargissement des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne. Bien que je puisse convenir de l'utilité du plan de travail proposé pour des travaux préparatoires plus approfondis, je suis tout de même préoccupé par le manque de projets susceptibles d'être financés, qui demeure un problème pour toutes les institutions financières en Afrique subsaharienne, la compatibilité et la complémentarité de la BERD par rapport à d'autres banques multilatérales de développement et acteurs du développement, ainsi que les implications pour le modèle opérationnel et financier, les ressources, l'utilisation du capital et la gouvernance de la BERD. Pour la Suisse, il est d'une importance fondamentale de n'entreprendre aucune action qui puisse remettre en cause la note AAA de la BERD ou entraîner un appel à des contributions supplémentaires de capital.

Pour conclure, j'aimerais remercier la Présidente de la BERD, Madame Odile Renaud-Basso, pour son leadership, ainsi que le personnel de la BERD dont le travail intense et le dévouement

ont été essentiels pour permettre à la Banque de continuer à mener à bien son mandat même dans les circonstances les plus difficiles.

DÉCLARATION DE M. JAMSHED KARIMZODA, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE TADJIKISTAN

(Traduit de l'anglais)

Permettez-moi de vous saluer à l'occasion de cette Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD et de vous remercier pour l'occasion qui nous est donnée de débattre de questions d'actualité auxquelles nous accordons une importance toute particulière.

Figurent à l'ordre du jour des thèmes tels que le rétablissement de l'économie et la croissance, la transition vers le financement d'une économie verte, ou encore l'élargissement du domaine géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

Nous savons d'expérience que l'élargissement du mandat de la BERD à d'autres pays exerce une influence directe et positive sur le développement durable de la région couverte, grâce au financement des aspects socioéconomiques de l'économie.

À cet égard, le Tadjikistan, conscient de la mondialisation des relations économiques internationales, soutient la politique d'élargissement géographique de la Banque à de nouvelles régions.

Il convient de souligner que l'élargissement des activités de la BERD à de nouvelles régions contribuera à mettre en place les conditions permettant de résoudre les graves problèmes sociaux que connaissent celles-ci et fera office de catalyseur pour une plus grande stabilité économique sur le plan local.

Autre point important de l'ordre du jour : la transition vers le financement d'une économie verte, question très actuelle au sein de la communauté internationale, et notamment pour le Tadjikistan en raison de sa situation géographique et de la présence dans sa région de ressources hydroélectriques considérables.

Cette orientation est totalement en phase avec la concrétisation des objectifs de la stratégie pays de la BERD pour le Tadjikistan.

La République du Tadjikistan, comme de nombreux membres des Nations Unies, a signé en 2016, au siège de cette organisation, l'Accord de Paris sur le changement climatique, qui a ensuite été ratifié par son Parlement national.

Le Tadjikistan concentre 4 % du total des ressources hydroélectriques mondiales, qui constituent une source d'énergie renouvelable et écologiquement propre. Seulement 4 % de potentiel de production de 527 milliards de kilowatt/heure disponibles a été développé à ce jour.

Notre pays se situe à la huitième place mondiale dans ce domaine – à la première en Asie centrale.

À l'heure actuelle, environ 95 % de l'électricité produite au Tadjikistan provient du secteur hydroélectrique. Le pays peut donc être considéré comme producteur d'une énergie écologiquement propre et totalement renouvelable.

Le potentiel hydroélectrique du Tadjikistan est trois fois plus élevé que la consommation électrique actuelle de toute l'Asie centrale. Une utilisation efficace de ces ressources permettrait à la région de bénéficier d'une énergie bon marché et verte.

Un certain nombre de grands projets énergétiques sont actuellement en cours au Tadjikistan, parallèlement à la modernisation des infrastructures existantes. Ceux-ci devraient permettre de renforcer considérablement l'efficacité du système énergétique et de faire passer la coopération régionale à la vitesse supérieure.

Dans ce contexte, le projet énergétique interrégional CASA-1000, unique en son genre et sans équivalent dans notre région, prévoit la mise en place d'une ligne à haute tension de transport d'électricité raccordant les systèmes énergétiques du Tadjikistan et du République kirghize aux réseaux d'Afghanistan et du Pakistan.

La réalisation de ce projet ne sera pas seulement bénéfique pour ces quatre pays. Elle permettra également d'améliorer les réseaux de transport d'électricité et de favoriser la résolution des problèmes socioéconomiques de toute la région.

Étant donné les appels mondiaux en faveur de la transition vers une énergie propre et les efforts déployés par la communauté internationale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, nous estimons que le Tadjikistan, par son passage à la production d'une énergie propre, contribue de façon notable à la préservation de notre planète pour les générations futures. Notre pays est en outre prêt à approfondir la coopération économique régionale pour le bien de notre avenir commun.

Le Tadjikistan travaille actuellement à la construction de la centrale hydroélectrique de Rogoun, d'une puissance installée de 3 600 MW. L'électricité écologiquement propre produite par cette installation servira de catalyseur au développement de l'énergie verte dans la région.

À cet égard, nous sommes persuadés que la BERD soutiendra, dans le cadre de la coopération avec ses partenaires pour le développement, l'initiative du gouvernement de notre pays visant à intégrer les énergies renouvelables en augmentant les subventions, l'assistance technique et les crédits préférentiels accordés au titre du développement de l'énergie solaire et de l'adoption de technologies énergétiquement efficaces au service de l'atténuation des conséquences néfastes du changement climatique.

La République du Tadjikistan est attachée à une politique suivie de coopération avec la BERD dans différents secteurs, dont celui de l'électricité, concernant notamment la réalisation de projets d'investissements publics conjoints dans le domaine de l'énergie verte.

DÉCLARATION DE M. ALI KOOLI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA TUNISIE

C'est toujours un honneur pour moi de représenter mon pays la Tunisie au Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), et de prendre part pour la deuxième année consécutive aux travaux de l'Assemblée annuelle qui

atteint cette année sa 30e session. Une session se tenant dans un contexte exceptionnel pour le monde entier qui continue à affronter la pandémie de COVID 19 et ses effets, en dépit d'un effort international soutenu de lutte et de contenance de ce fléau.

Cela m'amène à saluer l'effort non moins exceptionnel de la Banque pour entretenir, mieux encore, raffermir ses liens avec ses différents membres en ces temps difficiles, notamment par la tenue, dans les délais, de cette Assemblée. Le recours au mode virtuel qui, certes, nous privera de la chaleur et du charme des contacts directs, ne saura nous empêcher d'allouer à cet évènement annuel tout l'intérêt qu'il mérite. Bien au contraire, nous percevons ce rendez-vous comme une opportunité incontournable en tant que cadre de communication, de dialogue et d'échanges constructifs entre les différents acteurs.

La Tunisie, membre de la BERD depuis 2011, continuera à œuvrer pour un meilleur approchement et une meilleure mise à profit du potentiel de coopération disponible, à l'image de toutes ces opérations qu'on a pu finaliser ensemble dans des secteurs fortement révélateurs au vu de la durée de nos relations.

La crise de la COVID 19 nous a tous appris à resserrer les liens pour une approche plus solidaire et un meilleur repérage des pistes de coopération efficaces et viables ; et la BERD a su, dès les prémices de la crise, être réactive et efficace en étant à l'écoute de ses partenaires et en préconisant des réponses rapides aux besoins imminents enclenchés par l'avènement de la COVID 19. Je cite, dans ce cadre, l'opération de financement du programme de restructuration de la STEG portant sur un prêt de l'ordre de 300 millions d'euros.

Aujourd'hui, la Tunisie qui, comme beaucoup d'autre pays, continue à subir les retombées de la crise, se déploie à assoir les bases de sa reprise économique par une meilleure appréhension de la situation socioéconomique fortement impactée par la conjoncture en dépit d'une approche anticipative saluée au tout début de la crise. La persistance de cette donne a, en effet, sensiblement aggravé la situation ; elle nous incite à conjuguer les efforts avec tous nos partenaires pour pouvoir mettre en œuvre les moyens indispensables pour la sortie de crise.

Je reste, par ailleurs, confiant quant à l'avenir et aux perspectives de nos relations avec la BERD, compte tenu de la ferme volonté commune de renforcer davantage la coopération dans les domaines d'intérêt commun.

DÉCLARATION DE M. LÜTFİ ELVAN, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA TURQUIE

(Traduit de l'anglais)

La COVID-19 a infligé un choc majeur à l'économie mondiale. La pandémie a aggravé les inégalités existantes et a eu un impact sur tous les secteurs et toutes les catégories de la population. Elle a non seulement remis en cause des années de lutte contre la pauvreté, mais également révélé des besoins considérables d'investissement dans les infrastructures.

Cette situation ne fait qu'accentuer l'importance primordiale du rôle de la BERD en tant que partenaire fiable pour sa région d'opérations. Nous nous réjouissons vivement de la mise en

place par la Banque de son Fonds de solidarité et de son Mécanisme de résilience, rendue possible par sa solide assise financière et par l'efficacité de sa gouvernance.

En dépit des circonstances adverses, la Turquie a réussi à renouer en 2020 avec la croissance, avec un taux de 1,8 %. Un ensemble de mesures rapides et efficaces, des programmes d'aide et une extension des facilités de crédit ont permis de soutenir la croissance pendant la pandémie.

La Turquie souhaite agir sans retard dans l'environnement imprévisible actuel. Son gouvernement s'est par conséquent rapidement mobilisé pour fixer les priorités économiques d'une croissance résiliente. Nous avons élaboré un ensemble très complet d'actions économiques visant à réduire les vulnérabilités, à dynamiser la productivité, à favoriser l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et à améliorer la compétitivité. Toutes ces mesures joueront un rôle déterminant, permettant d'assurer une croissance forte, durable, inclusive et équilibrée.

Le programme adopté comporte 161 actions spécifiques destinées à améliorer encore la discipline budgétaire, à garantir la stabilité des prix, à renforcer le secteur financier, à réduire le déficit de la balance courante et à soutenir l'emploi. Sur le plan structurel, nous mettrons l'accent sur le renforcement de la gouvernance institutionnelle, l'encouragement des investissements du secteur privé, l'aide au commerce intérieur, l'augmentation de la compétitivité et le resserrement de la surveillance et du contrôle des marchés. Selon le calendrier que nous avons établi, nous prévoyons d'avoir mené à bien 78 % des actions d'ici la fin de l'année. Toutes auront été mises en œuvre au plus tard en mars 2023.

À mesure que les pays entrent dans la phase de la reprise, la BERD a un plus grand rôle à jouer pour reconstruire les économies en mieux, en plus vert et en plus résilient. La Banque a montré au cours de son histoire qu'elle était une banque multilatérale de développement à même de catalyser les initiatives en faveur de la transition dans ses pays d'opérations. Nous sommes heureux de fêter cette année son 30e anniversaire.

Nous comptons beaucoup sur un fort impact du soutien de la Banque sur ses pays d'opérations, durant la période de l'après-pandémie. J'aimerais citer un certain nombre de domaines sur lesquels la BERD devrait mettre l'accent au cours des mois et des années à venir.

Premièrement : Nous sommes favorables à la décision de la Banque d'aligner ses activités sur l'Accord de Paris. Nous tenons toutefois à préciser que l'approche consistant à loger tous les pays à la même enseigne risque de ne pas être la bonne.

Dans le cadre de ses activités, la BERD doit prendre en considération la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui ses différents pays d'opérations. Ainsi, pour de nombreux membres de la Banque, le gaz naturel est un combustible qui va vraiment dans le sens d'une transition verte. Nous devons être conscients du fait que, dans le cadre de l'abandon des combustibles fossiles solides, le gaz naturel permet de réduire considérablement les émissions, grâce à des technologies connues et ayant fait leurs preuves. Nous espérons donc que la BERD continuera à soutenir le secteur du gaz naturel.

La transformation verte constitue une priorité pour la Turquie. Nous travaillons depuis déjà un certain temps au passage de notre système de production d'électricité aux énergies renouvelables. Nous avons mis en place un ambitieux programme de réformes destinées à renforcer les actions climatiques et durables engagées dans le cadre de la reprise. La Turquie a

accumulé ces dernières décennies une expérience considérable en matière d'élaboration et de mise en œuvre de projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier.

Bien que la Turquie n'ait pas encore ratifié l'Accord de Paris en raison de son inscription injuste en Annexe 1, elle a déjà commencé à s'aligner sur les principaux éléments de ce traité. Nous nous sommes notamment fixé pour objectif de parvenir à une réduction de nos émissions pouvant atteindre 21 % entre 2021 et 2030, par rapport à un scénario dans lequel rien ne changerait.

Notre secteur privé est bien conscient du fait que l'efficacité énergétique et l'utilisation raisonnée des ressources sont désormais des conditions essentielles en matière de compétitivité. Nous sommes reconnaissants à la BERD de son soutien ferme et constant à la transition verte de notre secteur privé. Le soutien de la Banque à la décarbonation de la sidérurgie turque ouvrira notamment la voie par l'exemple et incitera nos autres secteurs manufacturiers à adopter des trajectoires conformes à l'Accord de Paris.

Deuxièmement : La Turquie est favorable à l'élargissement des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, dans le cadre d'une démarche limitée et progressive. Nous souhaitons cependant que, dans cette entreprise, la Banque accorde la priorité aux initiatives de ses actuels pays d'opérations en faveur de la relance de leur économie touchée par la COVID-19.

En outre, pour qu'un tel élargissement soit couronné de succès, il est très important de bien choisir les éventuels candidats. C'est pourquoi nous suggérons que la BERD se concentre sur les pays avec lesquels les membres de notre actuelle région d'opérations ont déjà d'étroites relations économiques.

Troisièmement : Nous sommes également favorables à la nouvelle stratégie de la BERD visant à élargir son engagement en faveur de l'inclusion économique, en le définissant comme un thème transversal de toutes ses activités. Étant donné le rôle moteur crucial que jouent pour l'économie les micro-, petites et moyennes entreprises, la BERD doit continuer de leur accorder plus particulièrement son soutien technique et financier, en mettant notamment l'accent sur celles qui appartiennent à des femmes ou à des personnes issues de catégories défavorisées.

Enfin, **dernier point** : Nous nous réjouissons de la volonté de la BERD d'accélérer la transition numérique de ses membres. Cela constituera certainement un axe majeur du programme *reconstruire en mieux les économies*. À cet égard, nous apprécions vivement l'assistance technique accordée par la BERD à des programmes nationaux turcs tournés vers les technologies.

La crise de la COVID-19 a montré toute l'importance de la décentralisation. La Banque dispose d'un avantage relatif, dans la mesure où elle est très présente sur le terrain grâce à ses bureaux locaux. Si elle veut approfondir son assistance à ses membres, la BERD doit absolument toucher de nouveaux clients. Pour cela, il est nécessaire de renforcer les capacités des bureaux régionaux.

Pour conclure, nous sommes persuadés que la BERD a les moyens de conserver le rôle vital qu'elle joue en tant que partenaire du développement de premier plan dans sa région

d'opérations. La Turquie est comme toujours déterminée à accorder un ferme soutien à la Banque et à poursuivre son étroite collaboration avec elle.

DÉCLARATION DE M. VALDIS DOMBROVSKIS, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'UNION EUROPÉENNE

(Traduit de l'anglais)

1. L'Union européenne (UE) est reconnaissante au personnel, à la direction et au Conseil d'administration de la BERD, qui ont travaillé intensément pour préparer cette Assemblée annuelle 2021 en mode virtuel en pleine pandémie persistante de COVID-19.

2. Le budget à long terme de l'UE, associé à l'instrument temporaire de relance NextGenerationEU, permettra de donner un élan substantiel à l'économie européenne, représentant au total un apport de 1 800 milliards d'euros pour aider à reconstruire une Europe de l'après COVID-19 plus verte, plus numérique et plus résiliente. Cela ouvre en outre des perspectives de coopération accrue avec la BERD.

3. L'UE se réjouit des solides performances de la BERD en 2020, qui a rempli ses objectifs de transition tout en restant rentable, et a réalisé des investissements record l'an dernier, en dépit d'importantes difficultés dues à la pandémie de COVID-19. La réponse de la Banque, par ses fonds de solidarité pour lutter contre la COVID-19 et son cadre de résilience, continue de soutenir efficacement les clients de la Banque et l'UE apprécie la souplesse et la rapidité de la réaction dont a fait preuve le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la Banque pour s'adapter à l'évolution des circonstances et des besoins. La pandémie n'est pas terminée, mais les vaccins jouent un rôle puissant pour renverser la situation.

4. L'UE est restée le principal bailleur de fonds de la Banque, fournissant 428 millions d'euros en 2020 pour appuyer les activités de la BERD. Cet appui de l'UE, qui a représenté plus de 50 % du financement des donateurs de la BERD, a permis la réponse de la BERD à la crise tout en encourageant la transition dans tous les pays d'opérations de la Banque, en particulier dans les domaines des municipalités et des infrastructures, des PME et de l'efficacité énergétique. La BERD reste un partenaire stratégique essentiel de l'UE pour l'avenir.

5. En ce qui concerne l'avenir, la pandémie continue de soulever des problèmes gigantesques et inattendus dans tous les pays de la BERD, ce qui risque de provoquer des retours en arrière et des revirements sur la voie de leur transition. La BERD devrait utiliser son capital dans tous les domaines où elle peut mener une action additionnelle et où des écarts de transition existent, y compris dans les États membres de l'UE où elle opère. Important partenaire de mise en œuvre pour l'UE, la BERD peut jouer un rôle crucial pour aider les populations et les économies de ses pays d'opérations, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, à reconstruire en mieux. Pendant la phase de reprise, l'UE encourage la BERD à soutenir des clients existants et nouveaux, afin de donner une impulsion à des investissements indispensables et d'aider les entreprises et les économies à s'ajuster pour émerger plus vite et plus fortes de la pandémie. L'expertise de la BERD dans l'appui apporté par des investissements sous forme de prises de participations et le financement

des PME continue d'être particulièrement pertinente pour la réponse à l'impact économique de la COVID-19.

6. L'UE continue de compter sur la solidité financière de la BERD, son accent mis sur le secteur privé et son expérience sans égale du dialogue sur les politiques à mettre en œuvre, afin de contribuer à la reprise au sein de l'UE, y compris en proposant un appui dans le cadre d'un partenariat au titre de l'instrument InvestEU. L'UE encourage la BERD à soutenir les pays membres de l'UE dans lesquels elle exerce ses activités en répondant à leurs besoins d'investissements et de réformes.

7. En dehors de l'UE, la collaboration aux moyens de programmes d'action extérieure de l'UE, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale et l'instrument de préadhésion, offre aussi un important potentiel de mobilisation de financements privés viables, y compris dans les domaines de l'égalité des genres et de l'inclusion, de la numérisation et de la transition verte. Conformément aux conclusions du Conseil européen du 14 juin 2021 sur l'architecture financière européenne pour le développement, l'Union européenne invite la BERD à continuer d'approfondir systématiquement sa coordination avec la BEI et sa coopération avec d'autres acteurs du développement et de la finance par une approche Team Europe. L'UE encourage la Banque à s'appuyer sur son modèle opérationnel pour continuer de mobiliser des investissements privés pour ses pays d'opérations.

8. L'UE soutient la nouvelle ambition climatique de la BERD, qui vise à aligner pleinement les activités de la BERD sur les objectifs de l'Accord de Paris au plus tard le 31 décembre 2022. La BERD devrait renforcer son soutien en termes d'investissements et de réformes des politiques pour aider les pays d'opérations à définir des objectifs ambitieux pour atteindre la neutralité climatique et la résilience climatique. L'UE appelle la BERD à prendre en compte les nouveaux objectifs politiques de l'UE et internationaux qui se profilent, notamment le Pacte vert pour l'Europe, et des normes telles que la Taxonomie européenne, pour mettre en œuvre son ambition climatique.

9. En ce qui concerne de nouvelles orientations et éventuelles décisions relatives à l'élargissement du champ géographique de la Banque par le Conseil des gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de 2022, l'UE accueille avec satisfaction la perspective d'autres travaux de la BERD sur une expansion limitée et progressive vers un nombre déterminé de pays africains qui sont étroitement intégrés au champ géographique actuel de la Banque et vers l'Irak. Afin de donner aux gouverneurs les informations nécessaires pour l'Assemblée annuelle de 2022, l'UE est favorable à l'approche échelonnée des travaux préparatoires conformément au plan d'activités présenté à l'Assemblée annuelle, ces travaux ne devant pas anticiper les futures décisions des gouverneurs dans ce domaine. L'UE réaffirme également l'importance qu'elle accorde à la note AAA de la BERD et la nécessité pour la Banque de maintenir à cet égard un capital suffisant, comme le prévoit sa politique d'adéquation des fonds propres.

10. Conformément à son mandat politique, la Banque devrait concentrer ses efforts pour appuyer les pays qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. En menant à bien son mandat en faveur de la transition, la BERD doit défendre les normes opérationnelles les plus élevées, pour assurer que ses projets sont en conformité avec les normes de l'UE et internationales, notamment

dans des domaines comme la bonne gouvernance fiscale, la lutte contre le blanchiment de capitaux, la passation de marchés et le commerce international.

11. L'UE salue les travaux de la BERD pour préparer une meilleure approche opérationnelle post-gradation afin de pouvoir renforcer le soutien à tout pays qui décide de passer à la phase de gradation, tout en rendant plus simple, pour un pays en phase de gradation, de recevoir à nouveau des ressources de la BERD en temps de crise. Toute décision sur le moment opportun d'une gradation, qui suppose de ne plus recevoir de ressources de la BERD, est du ressort de chaque pays d'opérations. Le réengagement de la Banque en République tchèque pour appuyer sa reprise à la suite de la pandémie démontre la nécessité pour la BERD de pouvoir se montrer souple et présente même après une gradation.

12. L'UE reste convaincue que la BERD peut tirer avantage d'autres opportunités de coopération conjointe dans les années à venir tandis que la Banque met en œuvre son Cadre stratégique et capitalistique et que d'autres formes de soutien de l'UE sont mises à disposition grâce au Cadre financier pluriannuel de l'UE.

DISCOURS DE CLÔTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

(Traduit de l'anglais)

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'opportunité de prononcer quelques mots. Je serai très brève car beaucoup de choses ont déjà été dites, mais j'aimerais commencer par adresser mes très chaleureux remerciements à tous les gouverneurs, pour votre appréciation du travail de la Banque. Je sais que ces témoignages sont précieux pour tout le personnel de la Banque et, plus généralement, pour l'ensemble de la communauté de la BERD.

Je souhaiterais dire quelques mots sur votre participation et votre contribution à la table ronde plus tôt dans la journée. Vos orientations stratégiques sont extrêmement importantes pour nous permettre de naviguer en ces temps incertains et mettre à profit le mieux possible nos ressources afin de générer un impact pour nos clients et nos pays d'opérations.

Une fois encore, permettez-moi de vous assurer que la Banque, ainsi que toute la direction et tout le personnel, sont entièrement dévoués au soutien de nos clients et de nos pays d'opérations en ces temps très difficiles sur le plan économique. En tant qu'organisation multilatérale, une responsabilité nous incombe, et je crois que la discussion a montré que notre mandat est aussi pertinent aujourd'hui qu'il y a trente ans.

J'ai tiré de la discussion que les trois priorités transversales figurant dans notre Cadre stratégique et capitalistique, à savoir promouvoir des économies plus vertes, plus égalitaires (y compris sur la question du genre – une dimension très importante des travaux sur l'égalité des chances) et plus numériques, doivent être au cœur de nos investissements et de nos activités de définition des politiques dans les mois et les années à venir.

Vous avez aussi souligné la nécessité pour la Banque de rester agile et d'adapter ses opérations à la situation spécifique de chaque pays, d'autant que la reprise risque de se produire à un rythme différent.

Enfin, j'ai entendu l'appui exprimé à la Banque pour continuer à innover dans les domaines de la plus haute importance, à savoir les prises de participations, le soutien aux PME pour obtenir des financements – et en particulier les services de conseil, mais aussi l'engagement sur les politiques à mettre en œuvre – afin de libérer les pleines capacités du secteur privé.

Je note que, dans les circonstances actuelles, le secteur privé a un rôle majeur à jouer à l'heure où nous arrivons à la fin de la crise avec des niveaux élevés de dette publique, ce qui réduira la capacité des gouvernements à continuer de soutenir l'économie.

Je note également l'importance que vous continuez à attacher aux principes de l'article 1, et à la démocratie, au pluralisme et à une bonne gouvernance

Je prends note également des suggestions de certains gouverneurs en faveur d'une plus grande implication dans les questions de santé et d'une attention portée à la biodiversité, en se concentrant sur les projets transnationaux. Nous en prenons bonne note et nous verrons comment développer ces aspects.

Je tiens à exprimer à quel point j'apprécie votre soutien unanime pour l'alignement sur l'Accord de Paris d'ici la fin de l'année prochaine. Je pense qu'il s'agit là d'un grand pas en avant. Il

aura de nombreuses implications pour notre activité. Nous nous engageons à soutenir tous nos pays d'opérations pour tirer parti des opportunités de cette transition ; à choisir une approche adaptée aux besoins de chaque pays ; et à prendre en compte – un point qui a été mentionné à plusieurs reprises – les différences entre les situations de départ des différents pays. Le cadre que nous avons conçu nous donne la souplesse de prendre en compte ces spécificités.

C'est un atout pour la BERD que tous les pays d'opérations soient actionnaires, ce qui nous donne non seulement la possibilité, mais aussi la responsabilité, de concevoir ensemble les outils et les réponses les plus efficaces pour faire face à ces problèmes.

Vous avez établi pour nous, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, un programme très ambitieux pour les mois à venir jusqu'à l'année prochaine. Nous avons beaucoup de travail à fournir avant notre prochaine Assemblée annuelle en mai 2022 à Marrakech. Nous allons redoubler d'efforts pour appuyer tous les pays dans leur reprise à ce stade critique. Et la BERD sera à vos côté pour reconstruire, en plus vert, en mieux, en plus juste et en plus intelligent.

Nous donnerons aussi rapidement suite à vos demandes d'une étude plus approfondie et d'informations plus détaillés sur les conséquences opérationnelles et financières pour la BERD d'un éventuel élargissement, progressif et modéré, vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak, pour préparer le terrain afin de prendre une décision avisée l'an prochain.

Je souhaiterais conclure par quelques remerciements. J'aimerais commencer par remercier les collègues du Bureau du Secrétaire général, en particulier nos techniciens et nos collègues de la gestion des événements. C'est toujours une situation stressante de ne pas être ensemble alors qu'il faut gérer les aspects techniques. Ils ont travaillé dur pour organiser cette Assemblée annuelle, une fois encore dans des circonstances très stressantes.

Cette Assemblée est, comme vous l'avez mentionné, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, la dernière pour Enzo, en tant que Secrétaire général de la Banque. Ses conseils au fils de ces derniers mois ont été, pour moi personnellement, extrêmement précieux. Je tiens vraiment à le remercier, à titre personnel, pour tout le travail réalisé pour la Banque durant ces vingt années d'activité, en tant qu'Administrateur en charge de l'Italie, puis en tant que Secrétaire général.

Permettez-moi d'exprimer mes remerciements personnels à vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, pour vos interventions enrichissantes aujourd'hui, et au Conseil d'administration, pour ses efforts inlassables en vue de préparer cette Assemblée et de nous aider à naviguer, au jour le jour, pour trouver le meilleur moyen de servir nos pays d'opérations. Je me réjouis d'une collaboration plus étroite avec vous toutes et tous à Londres dès que possible.

Enfin, cher Paschal, permettez-moi de vous remercier pour votre gestion extrêmement efficace de l'Assemblée, avec vos deux Vice-Présidents, et pour votre appui dans la conduite de cette discussion.

Au nom de l'équipe de direction et de tout le personnel de la BERD, je vous remercie une fois encore de votre soutien, votre confiance et vos conseils, et me réjouis à la perspective de vous voir à Marrakech. Avant cela, j'espère avoir l'occasion de rencontrer en personne le plus grand nombre d'entre vous.

DISCOURS DE CLÔTURE DE M. PASCHAL DONOHOE, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

(Traduit de l'anglais)

En tant que Président du Conseil des gouverneurs de cette Assemblée annuelle, je souhaiterais formuler quelques remarques synthétiques sur la discussion lors de la table ronde.

La BERD célèbre, comme beaucoup de gouverneurs l'ont fait remarquer, son 30e anniversaire. Les résultats obtenus par la Banque depuis le début de son existence ont fait l'objet de nombreuses louanges. Les gouverneurs ont aussi souligné l'importance persistante du mandat de la Banque, tel que défini à l'article 1 de l'Acte portant création de la BERD, notamment ses aspects politiques – la pierre angulaire des travaux de notre Banque, comme l'a souligné le Gouverneur représentant l'Estonie.

Aujourd'hui, nous avons apporté notre contribution à l'histoire de la Banque. Votre soutien à la Résolution relative à l'ambition climatique, que vous avez adoptée, est un signal important donné par les ministres des Finances qui témoigne de leur volonté de relever le défi climatique auquel nous devons tous faire face. Comme l'a dit le Chancelier de l'Échiquier, l'engagement audacieux de la Banque, qui a décidé d'aligner tous ses investissements sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici la fin de l'année prochaine, est un moment décisif. Et il maintient la tradition de la Banque d'être en tête dans ce domaine.

Vous avez souligné les profondes conséquences de la pandémie. La réaction rapide, forte et pertinente de la Banque pour répondre aux besoins urgents de ses clients a été largement applaudie, d'autant qu'elle s'est accompagnée d'un résultat financier très solide en 2020. Au nom des gouverneurs, je tiens à exprimer à quel point le dévouement du personnel de la Banque est apprécié.

L'approche proactive et flexible de la Banque tandis que nous sortons de la phase de réponse à la crise est également toujours appréciée. La pertinence des thèmes du Cadre stratégique et capitalistique – une transition bas-carbone, une transition numérique et l'égalité des chances – a été fermement reconfirmée. Ces thèmes seront tous un puissant moteur de la croissance dans nos pays d'opérations, tandis qu'ils construisent des économies plus fortes, plus inclusives et plus vertes.

En ce qui concerne les questions sur lesquelles a porté l'attention à l'occasion de l'Assemblée annuelle et qu'Odile nous a rappelées au début de cette discussion, la sortie de crise est inégale. Les expériences sont diverses à travers la région de la Banque. De nombreux gouverneurs ont souligné la nécessité pour la Banque d'adapter son soutien aux circonstances et aux besoins spécifiques des différents pays, en tirant parti de sa solide présence locale.

Il a été convenu, de manière générale, que les piliers identifiés dans le rapport de la direction – un financement ciblé sous forme de prises de participations, un soutien accru aux PME et un appui renforcé pour la définition de politiques, ainsi que le plein alignement des projets sur l'Accord de Paris – donnent une base solide pour appuyer la sortie de crise. En approuvant ces éléments, vous avez encouragé la Banque à se servir de sa connaissance approfondie de nos pays d'opérations pour répondre avec flexibilité et agilité aux opportunités qui se présentent, par exemple en renforçant les chaînes d'approvisionnement comme l'a souligné le Gouverneur représentant l'Ouzbékistan.

L'importance de la focalisation sur le secteur privé qui est caractéristique de la Banque a été souvent mise en avant. Les gouverneurs ont aussi fait valoir l'importance de la collaboration multilatérale et, à cet égard, la Banque a été encouragée à travailler plus étroitement et en complémentarité avec d'autres institutions, chacune exploitant les atouts uniques qui lui sont propres. Un certain nombre de gouverneurs ont mentionné l'interaction avec la BEI en particulier.

Je constate que plusieurs gouverneurs ont exprimé des commentaires sur la résolution et l'éventuel élargissement du mandat géographique de la Banque. Je sais que la Présidente et son équipe ont pris bonne note de cette question importante, mise en avant par les gouverneurs, afin de la prendre en compte durant l'année à venir.

Je vous remercie de vos commentaires. Je vous remercie de vos contributions, de vos expériences, et d'avoir témoigné d'une volonté de travailler ensemble. Les pensées que vous avez exprimées aujourd'hui donneront des orientations pour les futures activités de la Banque tandis qu'elle continuera d'apporter de la valeur à ses pays d'opérations.

Vos Excellences, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Mesdames et Messieurs, j'ai été profondément honoré de présider cette 30e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD. Je suis très reconnaissant des contributions actives et constructives de votre part, Odile, en tant que Présidente, et de tous nos Gouverneurs. C'est cette qualité d'engagement qui a guidé l'impact de la Banque sur la transition pendant trente ans et je suis certain qu'elle favorisera d'autres succès dans les années à venir.

Permettez-moi de mettre brièvement en avant plusieurs points essentiels. Premièrement, l'accord général du Conseil des gouverneurs pour approuver l'ambition climatique de la BERD est un signal important témoignant de la solidarité de la communauté internationale face à la nécessité de prendre des mesures énergiques pour affronter la crise climatique. En soi, la décision d'aligner toutes les activités de la Banque sur les objectifs de l'Accord de Paris à compter du 1er janvier 2023 est un pas audacieux et important.

Deuxièmement, le Conseil des gouverneurs a donné des orientations concernant les travaux nécessaires pour préparer les discussions qui auront lieu lors de l'Assemblée annuelle de 2022 sur un éventuel élargissement, limité et progressif, à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

Troisièmement, nous avons eu une riche discussion sur les moyens pour la Banque de continuer à soutenir activement ses pays d'opérations, à l'heure où s'amorce la reprise de l'après COVID-19. Nous avons encore un long chemin à parcourir en l'occurrence et les progrès vers la reprise peuvent être lents et inégaux.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas me faire l'écho des nombreux remerciements exprimés par les gouverneurs au personnel de la Banque et à sa direction pour leurs efforts soutenus en réponse à la crise de la COVID. Les actionnaires ont apprécié le travail innovant de la Banque pour soutenir ses clients nouveaux et existants au fil des dix-huit derniers mois. Cela montre encore une fois que la Banque peut appliquer ses compétences uniques pour obtenir un impact dans des situations extrêmement difficiles.

Dans l'ensemble, l'année dernière a fait ressortir l'essence même de la BERD. La Banque travaille de manière innovante, réagit efficacement et répond avec détermination aux besoins de ses clients et de ses actionnaires. La Banque a fait de l'adversité en ces temps instables des opportunités de construire un avenir plus vert et meilleur.

Pour conclure, j'aimerais remercier le Royaume-Uni, qui nous a encore une fois accueilli en mode virtuel cette année. Je suis particulièrement fier d'avoir fait partie de cette entreprise et j'espère que vous avez, toutes et tous, le même sentiment. Avant de clore cette séance plénière, j'aimerais vous remercier, toutes et tous ; je tiens à remercier les Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs pour leur aide cet après-midi lors de l'Assemblée annuelle ; et je souhaite vous remercier, toutes et tous, pour la patience et la flexibilité dont vous avez fait preuve.

DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS POUR CONSIDÉRATION AVANT L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2020

Conformément à l'alinéa iii) de l'article 27 de l'Accord portant création de la Banque et à l'alinéa a) de la section 13 du Règlement général de la Banque, le Rapport financier 2020, qui comprend les états financiers et le Rapport de l'auditeur indépendant pour 2020, est soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs.

Un projet de résolution* est joint pour examen par le Conseil des gouverneurs.

* Le texte de la résolution n°238, adoptée par le Conseil des gouverneurs, figure à la page 172.

DOCUMENTS SOUMIS
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS
POUR CONSIDÉRATION
PENDANT L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

ORDRE DU JOUR

Séance d'ouverture (9h30-10h30)

La séance d'ouverture sera diffusée comme en direct sur le site Internet de la BERD, au moyen d'un lien vidéo communiqué à l'avance aux gouverneurs, aux gouverneurs suppléants et au Conseil d'administration de la BERD.

1. Séance d'ouverture
   Le Président du Conseil des gouverneurs ouvrira officiellement l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs

2. Allocution d'ouverture de l'invité·e d'honneur pour le Royaume-Uni

3. Discours d'ouverture du Président du Conseil des gouverneurs

4. Discours d'ouverture de la Présidente de la BERD

Séance plénière (11h00-15h00)

La séance sera ouverte aux gouverneurs et aux gouverneurs suppléants, aux représentants de délégation inscrits, aux administrateurs et aux administrateurs suppléants de la BERD, ainsi qu'aux membres désignés de la direction de la BERD.

Les points 5 et 6 seront traités ensemble :

5. Adoption de l'ordre du jour et de l'aperçu du programme
   Les gouverneurs seront invités à adopter l'ordre du jour et à prendre acte de l'aperçu du programme

6. Rapport du Comité des procédures
   Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Rapport du Comité des procédures

Les points 7 et 8 seront traités ensemble :

7. Discussion lors de la table ronde : Reconstruire en mieux les économies
   Les gouverneurs seront invités à examiner les questions qui se posent en rapport avec l'appui de la BERD à la mise en place d'économies durables et résilientes dans ses pays bénéficiaires, au regard de l'impact de la pandémie de COVID-19

8. Ambition climatique de la BERD : Rapport du Conseil d'administration et Résolution
   Les gouverneurs seront invités à adopter la Résolution relative à l'ambition climatique de la BERD

9. Travaux préparatoires en vue d'actualiser l'orientation des gouverneurs concernant l'éventuelle expansion circonscrite et progressive de la BERD vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak : Rapport du Conseil d'administration et Résolution
   Les gouverneurs seront invités à adopter la Résolution relative aux travaux à

entreprendre afin de préparer une actualisation de cette question pour l'Assemblée annuelle de 2022, au cours de laquelle des orientations complémentaires seront sollicitées

10. Affectation du revenu net de 2020 : Rapport du Conseil d'administration et Résolution
    Les gouverneurs seront invités à adopter la Résolution approuvant l'affectation du revenu net de 2020

11. États financiers 2020 des fonds spéciaux : Rapport du Conseil d'administration et Résolution
    Les gouverneurs seront invités à adopter la Résolution approuvant les États financiers 2020 des Fonds spéciaux

12. Plan de mise en œuvre de la stratégie 2021-23
    Les gouverneurs seront invités à prendre acte du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2021-23

13. Date et lieu de l'Assemblée annuelle de 2022 : Rapport du Conseil d'administration et Résolution
    Les gouverneurs seront invités à adopter la Résolution approuvant la date et le lieu de l'Assemblée annuelle de 2022

14. Révision des Codes de conduite de la BERD : actualisation de l'état d'avancement
    Les gouverneurs seront invités à prendre acte de l'état d'avancement de la révision des Codes de conduite de la BERD

15. Élection du/de la Président·e et des Vice- Président·e·s du Conseil des gouverneurs pour 2021-22
    Les gouverneurs seront invités à élire le/la Président·e et les Vice-Président·e·s du Conseil des gouverneurs pour 2021-22 (conformément à ce qui figure dans le Rapport du Comité des procédures)

16. Discours de clôture de la Présidente de la BERD

17. Discours de clôture du Président du Conseil des gouverneurs

18. Clôture de l'Assemblée annuelle
    Le Président du Conseil des gouverneurs fermera officiellement l'Assemblée annuelle

APERÇU DU PROGRAMME

Heures* *Données en UTC +1 (GMT+1)*	Événement	Plateforme	ISD (interprétation simultanée à distance)
Lundi 28 juin 2021			
9h00 – 10h30	Organisations de la société civile – Réunion avec le Conseil d'administration *(séance restreinte)*	WebEx ; Interactio	anglais, russe, arabe
11h30 – 12h30	Organisations de la société civile – Réunion avec la Présidente de la BERD *(séance restreinte)*	WebEx ; Interactio	anglais, russe, arabe
13h00 – 13h30 14h00 – 15h15	Forums de discussion : Relever le défi climatique Concevoir l'inconcevable	Plateforme de participation virtuelle	Pas d'ISD
Mardi 29 juin 2021			
9h30 – 10h15	Présentation à la presse des perspectives économiques régionales	Plateforme de participation virtuelle ; réseaux sociaux de la BERD (à confirmer)	Pas d'ISD
10h00 – 13h00	Assemblée du Fonds d'impact sur les petites entreprises *(sur invitation uniquement)*	WebEx	Pas d'ISD
11h15 – 12h00	Organisations de la société civile – Forum ouvert	Plateforme de participation virtuelle	Pas d'ISD
12h00 – 13h00 14h00 – 15h00 15h00 – 16h00	Forums de discussion : L'événement sur la durabilité L'avenir du capitalisme – l'État contre-attaque Programme numérique – maximiser les opportunités, minimiser les menaces	Plateforme de participation virtuelle	Pas d'ISD
Mercredi 30 juin 2021			
Accessible à partir de 9h30 (à confirmer)	Conseil des gouverneurs – Séance d'ouverture Lien vidéo communiqué aux gouverneurs, aux gouverneurs suppléants et au Conseil d'administration	Lien vidéo	Vidéo disponible en allemand, en anglais, en français, en russe (voix off)
11h00 – 13h00 14h00 – 16h00	Réunion des donateurs *(sur invitation uniquement)*	WebEx	Pas d'ISD
9h30 – 10h30 13h00 – 14h00	Forums de discussion : Construire un avenir meilleur et plus égalitaire – les voix de la région d'opérations de la BERD Quelle direction prendre à présent ?	Plateforme de participation virtuelle	Pas d'ISD
12h00 – 15h00	Programme d'aide aux échanges commerciaux	Plateforme de participation virtuelle	Pas d'ISD

Heures* *Données en UTC +1 (GMT+1)*	Événement	Plateforme	ISD (interprétation simultanée à distance)
Jeudi 1er juillet 2021			
9h30 – 10h30	**Conseil des gouverneurs – Séance d'ouverture** Lien vidéo communiqué aux participants de l'Assemblée annuelle et au public	Plateforme de participation virtuelle ; réseaux sociaux de la BERD (à confirmer) et www.ebrd.com (à confirmer)	Vidéo disponible en allemand, en anglais, en français, en russe (voix off)
11h00 – 15h00	**Conseil des gouverneurs – Séance plénière**	WebEx ; Interactio	allemand, anglais, français, russe
11h45 – 12h30	Séance avec RBI, partenaire du Forum (intitulé à confirmer)	Plateforme de participation virtuelle	Pas d'ISD
13h30 – 14h15	Séance avec UniCredit, partenaire du Forum (intitulé à confirmer)	Plateforme de participation virtuelle	Pas d'ISD
15h00 – 15h45	Expérience virtuelle	Plateforme de participation virtuelle	Pas d'ISD
Vendredi 2 juillet 2021			
9h30 – 10h15	Conférence de presse de la Présidente de la BERD	Plateforme de participation virtuelle ; réseaux sociaux de la BERD (à confirmer)	Pas d'ISD
10h30 – 11h30 12h30 – 13h30 14h00 – 14h45	Forums de discussion : Capital naturel et économie bleue Réinventer les marchés de capitaux Événement pour commémorer le 30e anniversaire de la BERD – Qu'apporteront les 30 années à venir ?	Plateforme de participation virtuelle	Pas d'ISD

RAPPORT DU COMITÉ DES PROCÉDURES 2020-21

En vertu de son mandat, énoncé dans la Résolution n°3 du Conseil des gouverneurs, adoptée le 15 avril 1991, le Comité des procédures pour 2020-21 présente à l'Assemblée annuelle 2021 du Conseil des gouverneurs, qui aura lieu en mode virtuel le jeudi 1er juillet, le rapport ci-après comportant les recommandations relatives au déroulement de ladite Assemblée.

Séance d'ouverture (9h30-10h30, heure du Royaume-Uni)

Le Président du Conseil des gouverneurs, M. Paschal Donohoe (Gouverneur représentant l'Irlande), ouvrira officiellement l'Assemblée.

Pendant la séance d'ouverture, des discours seront prononcés par l'invité d'honneur pour le Royaume-Uni, le Président du Conseil des gouverneurs et la Présidente de la BERD.

La séance d'ouverture sera diffusée comme en direct sur la Plateforme virtuelle des participants et sur LinkedIn Live à partir de 9h30, heure du Royaume-Uni, le jeudi 1er juillet. Il sera possible de l'écouter en allemand, en anglais, en français et en russe grâce aux différents liens disponibles pour chaque langue.

Un lien vers la séance d'ouverture sera communiqué aux gouverneurs, aux gouverneurs suppléants, aux représentants de délégation inscrits et aux administrateurs de la BERD le mercredi 30 juin.

Séance plénière (11h00-15h00, heure du Royaume-Uni)

La séance plénière se tiendra dans le cadre de WebEx Events. Une interprétation simultanée à distance (ISD) en allemand, anglais, français et russe sera disponible via l'application « Interactio ». Des précisions sur la connexion seront communiquées avant la séance.

La participation sera ouverte aux gouverneurs et aux gouverneurs suppléants, aux représentants de délégation inscrits de chacun des membres, ainsi qu'aux administrateurs, aux administrateurs suppléants et aux membres désignés de la direction de la BERD. Chaque délégation se composera au maximum de huit personnes (le gouverneur + sept personnes).

Lorsque le Secrétaire général aura établi qu'un nombre suffisant de gouverneurs pour assurer un quorum est en ligne, il annoncera l'ouverture de la séance plénière.

Adoption de l'ordre du jour

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner l'*Ordre du jour de l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs* (document BG30/1) en vue de son adoption, avec les modifications que le Président du Conseil des gouverneurs pourrait annoncer pendant l'Assemblée. Le Comité recommande également au Conseil des gouverneurs de prendre acte de l'*Aperçu du programme* (document BG30/1A).

Les gouverneurs peuvent intervenir sur n'importe quel point à l'ordre du jour, s'ils le souhaitent.

Partie 1 : Table ronde (séance à huis clos)

Les gouverneurs sont invités à prendre part activement à la table ronde et à discuter des questions soulevées en rapport avec les efforts de la BERD pour appuyer la mise en place d'économies durables et résilientes dans ses pays bénéficiaires au vu de l'impact de la pandémie de COVID-19, telles que présentées dans *Reconstruire en mieux les économies* (document BG30/3).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé *Ambition climatique de la BERD* (document BG30/4).

Le Président du Conseil des gouverneurs commencera par inviter les trois intervenants principaux (l'Hôte et Gouverneur représentant le Royaume-Uni, le Vice-Président du Conseil des gouverneurs et Gouverneur représentant l'Arménie, et le Vice-Président du Conseil des gouverneurs et Gouverneur représentant l'Ouzbékistan) à ouvrir la discussion de la table ronde. Les gouverneurs seront ensuite invités à prendre la parole conformément à ce qui a été confirmé dans la liste d'intervenants préétablie. Ensuite tout autre gouverneur ne s'étant pas encore exprimé pourra intervenir. La liste des intervenants sera diffusée aux délégations le mardi 29 juin.

Partie 2.1 : Questions institutionnelles et financières (séance à huis clos)

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration sur les T*ravaux préparatoires en vue d'une actualisation sur l'éventuel élargissement limité et progressif des opérations vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak – Orientation des gouverneurs* (document BG30/5), afin de réaliser des travaux pour préparer une actualisation de cette question à présenter lors de l'Assemblée annuelle de 2022 du Conseil des gouverneurs dans le but de solliciter des directives complémentaires.

Partie 2.2 : Questions institutionnelles et financières (séance ouverte)

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration relatif à l'*Affectation du revenu net de 2020* (document BG30/6).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration relatif aux *États financiers 2020 des Fonds spéciaux* (document BG30/7).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du *Plan de mise en œuvre de la stratégie 2021-23* (document BG30/8).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé *Date et lieu de l'Assemblée annuelle de 2022* (document BG30/9).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte des progrès concernant la *Révision des Codes de conduite de la BERD – rapport d'avancement* (document BG30/10).

Élection du/de la Président·e et des Vice- Président·e·s du Conseil des gouverneurs pour 2021-22

Le Comité recommande l'élection à la Présidence du Conseil des gouverneurs du Gouverneur représentant le Portugal et l'élection à la Vice-Présidence du Conseil des gouverneurs de la Gouverneure représentant l'Estonie et du Gouverneur représentant le Maroc pour 2021-22. Le Président ainsi que les deux Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs prendront leurs fonctions après la clôture officielle de l'Assemblée annuelle 2021. Le Président et les Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs formeront le Comité des procédures pour 2021-22 et resteront disponibles jusqu'au terme de l'Assemblée annuelle 2022.

Rapports dont le Conseil des gouverneurs a pris acte et résolutions qu'il a adoptées avant l'Assemblée annuelle

Avant l'Assemblée annuelle 2021, le Conseil des gouverneurs a pris acte des rapports et adopté les résolutions relatives aux questions institutionnelles et financières ci-après :

- *États financiers et Rapport de l'auditeur indépendant pour* 2020 : Résolution n°238 (document BG30/11)
- *Rapport financier 2020* (document BG30/12)
- *Compte rendu annuel d'activités 2020* (document BG30/13)

Clôture de l'Assemblée

La Présidente de la BERD et le Président du Conseil des gouverneurs prononceront des discours, puis le Président du Conseil des gouverneurs clôturera l'Assemblée et un message électronique sera envoyé à tous les participants à l'Assemblée annuelle.

Déclarations des gouverneurs

Les gouverneurs sont invités à formuler des conseils à la Banque sous forme de déclarations écrites. Les déclarations seront affichées sur le site Internet de la Banque après la séance d'ouverture, et également publiées dans les Actes de l'Assemblée annuelle.

M. Paschal Donohoe
Gouverneurs représentant l'Irlande à la BERD
Président du Conseil des gouverneurs
23 juin 2021

TABLE RONDE – QUESTIONS SOUMISES AUX GOUVERNEURS

RECONSTRUIRE EN MIEUX LES ÉCONOMIES

Introduction

La crise de la COVID-19 a été le plus grand choc économique depuis au moins un siècle, la croissance dans la région d'opérations de la BERD enregistrant un net ralentissement qui l'a ramenée de 2,6 % en 2019 à 7,5 % en glissement annuel au deuxième trimestre de 2020 et 2,1 % sur l'ensemble de l'année. Presque tous les pays d'opérations ont vu leur PIB se contracter tandis que des mesures de distanciation sociale pour faire face à la pandémie réduisaient à la fois la demande et l'offre locales. Les structures économiques diverses ont entraîné des disparités entre les pays : par exemple, les économies dépendant du tourisme et de l'hôtellerie ou des envois de fonds ont subi des contractions particulièrement fortes.

Les décisions politiques ont aussi induit des répercussions différentes face à la crise. Les pays d'opérations ont introduit collectivement des mesures de relance budgétaire représentant au total 4,3 % du PIB. Dans ces circonstances, les pertes d'emplois et les fermetures d'entreprises ont été limitées dans les pays où la stimulation de la relance a été plus importante. Concernant la région dans son ensemble, il ressort d'une étude que la part de la population ayant ressenti l'impact direct de la crise a été plus grande dans les pays d'opérations de la BERD que dans l'Europe avancée, le fardeau de la crise étant supporté de façon disproportionnée par les personnes aux revenus et au niveau d'éducation inférieurs.

Globalement, la crise de la COVID-19 a produit sur l'économie réelle un impact encore plus prononcé que celui dû à la crise financière mondiale. Elle a aussi exposé les faiblesses structurelles de nombreuses économies et mis en évidence des tensions sociales de longue date, soulignant la nécessité pour les pays d'opérations de développer à l'avenir des économies plus résilientes, durables et inclusives. La croissance devrait redémarrer en 2021, mais la vitesse de la reprise dépendra probablement du rythme et du succès du déploiement du vaccin, ainsi que de la possibilité de disposer d'une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire. La dette publique a considérablement augmenté, de 11 % dans les pays d'opérations de la BERD.

Réponse de la BERD à la crise

La Banque a apporté une réponse opérationnelle rapide et décisive dès le début de la pandémie au moyen d'un Programme de solidarité et d'investissements continus qui devraient permettre de canaliser 21 milliards d'euros vers les pays d'opérations d'ici la fin de 2021. De ce fait, un montant record de 11 milliards d'euros a été investi en 2020. Deux mécanismes dédiés de réponse à la crise ont été créés : le Mécanisme de résilience, pour fournir rapidement des liquidités à des clients existants, et le Programme d'appui aux infrastructures essentielles, pour appuyer les sociétés publiques et privées de services aux collectivités confrontées à des difficultés de trésorerie dues à la crise. Ces deux mécanismes ont représenté tout juste 20 % du total des investissements. Le Programme d'aide aux échanges de la Banque a réalisé des investissements records (en hausse de 42 % par rapport à ceux de 2019) et a représenté un chiffre d'affaires annuel record (en hausse de 32 %). Le tableau 1 montre la répartition de l'activité d'investissement de la Banque.

Tableau 1 : Volume annuel d'investissement de la Banque (VAIB) par catégorie

	VAIB (en milliards €)	Part du VAIB
Activités en cours	6,0	55 %
Programme d'aide aux échanges	1,8	16 %
Mécanisme de résilience	1,5	14 %
Mécanismes pour les PME	0,9	8 %
Programme d'appui aux infrastructures essentielles	0,8	7 %
Total	11,0	

Les investissements se sont aussi accompagnés d'une réponse rapide qui a pris la forme d'engagements axés sur des politiques de crise visant tout particulièrement à renforcer les capacités des administrations publiques. Des méthodes de travail innovantes, y compris la prestation en ligne de conseils commerciaux aux PME, ont aidé à préserver les progrès de la transition et à protéger les moyens de subsistance ainsi que l'activité économique. Cependant, la difficulté de poursuivre la réalisation d'objectifs fondamentaux à long terme s'est traduite par un recul de la part d'investissements verts de 46 % en 2019 à 29 % en 2020. La Banque a bien soutenu ses clients existants, mais la prise de contact avec de nouveaux clients s'est révélée difficile dans le contexte de la pandémie. Enfin, du fait des incertitudes, la part des participations dans le volume d'investissement annuel a diminué à son niveau le plus bas de l'histoire de la Banque.

Reconstruire en mieux

Forte de son mandat en faveur de la transition et de son expérience de multiples crises et reprises, la Banque est très bien équipée pour favoriser un meilleur avenir après la crise. À mesure que les économies se stabilisent et que la reprise s'amorce, la BERD fera tout son possible pour aider ses pays d'opérations et ses clients à se redresser, renforçant encore la qualité et l'impact de ses activités. La Banque saisira cette opportunité d'intensifier son soutien aux pays d'opérations pour accélérer la transition vers des économies plus compétitives, inclusives, vertes, bien gouvernées, résilientes et intégrées – les caractéristiques essentielles d'économies viables et efficaces.

Comme le montre le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, le dernier en date, trois thèmes stratégiques transversaux, au cœur d'un meilleur avenir, sous-tendent les travaux de la BERD. Chacun d'eux est devenu d'autant plus important et urgent sous l'effet de la crise et la Banque peut apporter une contribution distincte, du fait de la priorité qu'elle accorde au secteur privé et de son modèle opérationnel établi :

- **Soutenir la transition vers une économie à faible intensité de carbone** par un vaste programme d'activités d'investissement et de mise en œuvre de politiques. La transition offre de nouvelles opportunités importantes pour la croissance économique et l'emploi, et l'ambition climatique de la Banque est présentée dans le Rapport du Conseil d'administration (BG30/4). Les buts sont entre autres de porter les investissements annuels de la Banque dans des projets verts à 50 % d'ici 2025, d'aligner tous les projets sur les objectifs de l'Accord de Paris à compter de 2023 et d'améliorer l'appui aux stratégies de décarbonation des pays.

- **Lutter contre l'inégalité des chances** en s'inspirant du modèle réussi de la Banque pour renforcer l'inclusion économique par des investissements en lien avec le secteur privé et un

dialogue sur les politiques à mettre en œuvre. Une nouvelle Stratégie en faveur de l'égalité des chances envisagera un élargissement de l'axe actuel, qui remédie aux inégalités en partant des circonstances à la naissance, pour se tourner vers de nouveaux domaines, y compris l'apprentissage tout au long de la vie et l'avenir en termes d'emploi. Une prise en compte plus systématique de la question du genre sera un objectif essentiel d'une stratégie du genre complémentaire.

- **Accélérer la transition numérique** pour atteindre les objectifs de la transition. La nouvelle approche de la Banque contribuera à la mise en place des bases solides d'une économie numérique, notamment les infrastructures et la réglementation nécessaires, à l'utilisation la technologie pour encourager la compétitivité et la gouvernance et à la promotion de l'innovation technologique.

De fortes incitations et des objectifs ambitieux ont été définis dans la grille d'évaluation institutionnelle de la Banque à la fois pour réaliser d'importants investissements et pour obtenir un impact de qualité conformément aux priorités du CSC. On remarque ainsi une ambition écologique nettement accentuée de la Banque, de nouvelles mesures pour amplifier son action dans les pays les moins avancés, une augmentation de sa part de projets prenant en compte la problématique du genre, une amélioration de ses performances financières et un nouveau renforcement de la priorité accordée par la Banque au secteur privé.

De l'intention à la mise en œuvre

La BERD a une solide assise financière, capable de supporter des flux d'investissement annuels atteignant 13 milliard d'euros de manière durable à l'appui de l'édification d'économies meilleures dans ses pays d'opérations.

La réalisation d'un volume important d'investissements de qualité pour favoriser la reprise après la crise tiendra du défi. En 2020, les investissements directs et indirects réalisés en recourant aux facilités prévues par la Banque pour les PME ont été plus bas que les années précédentes, alors que la demande de services de conseil a considérablement augmenté. Plus généralement, la prudence des investisseurs du secteur privé face aux incertitudes économiques persistantes pourrait ralentir le rythme de toute reprise. L'objectif ambitieux de la Banque, qui compte consacrer au secteur privé au moins 75 % de ses investissements, représente un défi compliqué par d'autres facteurs. Le premier est le rôle accru de l'État et de l'actionnariat public du fait de la crise. Le deuxième est l'importance des investissements du secteur public – en particulier des entreprises publiques – pour atteindre les objectifs de la région en termes de changements climatiques et les objectifs que s'est fixés la Banque elle-même en termes d'investissements verts. Enfin, les limites imposées aux déplacements continueront d'entraver le développement d'activités commerciales ciblant sur de nouveaux clients.

Cela étant, la flexibilité est une caractéristique essentielle de l'approche stratégique de la Banque. Un des atouts de la BERD est par conséquent sa capacité à rester agile et à réagir au changement de circonstances à l'aide d'outils nouveaux et d'idées neuves. En réponse aux répercussions de la pandémie et aux besoins qui se font sentir dans les pays d'opérations de la Banque, de nouvelles opportunités ont été identifiées qui permettraient à la BERD d'apporter pleinement son appui pour reconstruire en mieux les économies à mesure que la croissance économique reprend. Ces opportunités sont entre autres les suivantes :

- **Un financement par prises de participations** est plus que jamais nécessaire. La Banque entend y procéder en mettant davantage l'accent sur le recensement des opportunités de prises de participations se caractérisant par un potentiel à la fois de transition et financier. Trois nouvelles initiatives ont été lancées pour cibler les déficits de financement sous forme de prises de participations révélés par la crise et permettre à la Banque de répondre rapidement et efficacement aux besoins des clients.

- **Des services renforcés de conseil aux PME.** Les investissements des PME ont plongé pendant la crise, mettant en danger la croissance et la création d'emplois à venir. La Banque expérimente de nouveaux produits, par exemple dans le financement de la chaîne d'approvisionnement. En outre, un nouvel appui sous forme de conseils ciblés est actuellement mis au point pour soutenir les PME, l'accent étant mis sur leur plus grand respect de l'environnement et leur intégration de normes environnementales, sociales et de gouvernance. Le soutien des donateurs sera déterminant pour le succès de cette approche.

- **Un appui supplémentaire à l'élaboration de politiques :** La poursuite de la prestation de conseils sur les politiques sera nécessaire pour aider les pays à naviguer dans le monde du lendemain de la crise. La Banque adaptera sa réponse rapide sous forme de conseil à la période de reprise suivant la crise afin de proposer un appui court et précis en matière de politiques là où il est nécessaire et requis à travers la région. Un Examen des politiques est en cours pour déterminer les méthodes de travail et de prestation de conseils en matière de réforme des politiques pour en améliorer l'impact.

- **Un alignement sur l'Accord de Paris :** Comme il a déjà été souligné, un alignement complet de la Banque sur l'Accord de Paris au début de 2023 lui permettra d'axer sur la transition bas-carbone ses investissements et son programme de mise en œuvre des politiques. La BERD se penche sur les opportunités de nouveaux produits du fait de l'alignement complet sur l'Accord de Paris et de la décarbonation, et sur de nouveaux mécanismes pour soutenir la conception de politiques ambitieuses par les pays.

La crise a aussi mis en évidence des tendances économiques, financières et sociales à plus long terme qui peuvent – au fil du temps – offrir de nouvelles opportunités pour mener à bien le mandat en faveur de la transition. À court terme, la Banque peut jouer un rôle d'appui à une gestion efficace – et à terme une réduction – du rôle économique accru de l'État dû à la pandémie. Dans les pays d'opérations européens, l'évolution démographique accroît l'importance des soins aux personnes âgées. La crise a aussi accentué l'importance de la résilience des chaînes d'approvisionnement et des systèmes de santé. La Banque déterminera si – compte tenu de son mandat, de ses compétences et de ses principes opérationnels – elle doit renforcer son rôle dans ces domaines.

Questions soumises aux gouverneurs

Les gouverneurs peuvent souhaiter apporter leurs commentaires sur les questions suivantes :

- Quels sont les conséquences de la situation économique actuelle et le schéma de reprise dans les pays d'opérations ?

- Que signifie « Reconstruire en mieux » dans la pratique pour les pays d'opérations de la BERD ?

- Les thèmes et les priorités identifiés plus haut pour que la BERD appuie la reprise après la crise et la volonté de « Reconstruire en mieux » sont-ils les bons ? Des thèmes ont-ils été omis ?

- Comment la Banque doit-elle équilibrer ses priorités, telles que son volume d'investissement ; la part qu'elle accorde au secteur privé ; son ambition écologique ?

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

AMBITION CLIMATIQUE DE LA BERD

1. Ce rapport décrit le contexte dans lequel s'inscrit l'action climatique de la BERD et présente trois nouvelles évolutions de l'ambition de la Banque : l'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris ; l'accélération de la décarbonation du secteur de l'énergie ; et le soutien à des stratégies de faibles émissions de CO_2 et de résilience climatique. L'engagement continu de la Banque vis-à-vis des 38 économies dans lesquelles elle exerce ses activités en constitue le fil conducteur commun.

La région d'opérations de la BERD et la crise climatique

2. La portée et la nature de la crise climatique sont bien connues. En 2021, le monde est arrivé à un tournant : il est confronté à un appel urgent à l'action, les impacts des changements climatiques devenant plus évidents que jamais tandis que les émissions continuent d'augmenter. Les actionnaires et les pays d'opérations de la BERD tiendront un rôle majeur lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) qui se déroulera à Glasgow en novembre 2021.

3. L'Accord de Paris de 2015 a établi l'objectif de contenir le réchauffement climatique nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et celui de poursuivre l'action menée pour limiter toute élévation de température à 1,5 °C. L'Accord de Paris met clairement en évidence qu'il est indispensable, pour atteindre ces objectifs, de parvenir rapidement à un plafonnement des émissions, de mettre en œuvre des réductions rapides par la suite et de trouver un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la seconde moitié du siècle. La transformation requise pour atteindre ce résultat d'émissions nettes égales à zéro est connue de manière générale sous le nom de « transition bas-carbone », pour laquelle les signataires de l'Accord de Paris ont, compte tenu de différentes situations nationales, « des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives ».

4. L'Accord de Paris a également établi un objectif mondial en matière d'adaptation visant à renforcer la riposte aux changements climatiques mondiaux en augmentant les capacités de tous à s'adapter aux impacts néfastes des changements climatiques et à accroître la résilience climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

5. Le rapport spécial de 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) relatif aux conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C a souligné l'ampleur et l'urgence de la crise climatique, confirmant que les émissions de CO_2 doivent reculer d'environ 45 % d'ici 2030 (par rapport aux niveaux de 2010) et que les émissions nettes doivent être égales à zéro d'ici le milieu du siècle pour limiter le réchauffement à 1,5 °C. Le rapport a aussi confirmé qu'il faut s'attendre à d'importants impacts climatiques physiques même si le réchauffement mondial moyen est limité à 1,5 °C.

6. Pour parvenir à des émissions nettes égales à zéro, il faut réduire simultanément l'intensité énergétique (la consommation d'énergie par unité du PIB) et l'intensité en carbone (les GES par unité d'énergie). Les économies dans lesquelles la BERD exerce ses activités continuent de compter parmi celles dont l'intensité énergétique et l'intensité en carbone sont les plus élevées du monde. L'intensité énergétique dans les régions de la BERD varie considérablement, mais elle est en moyenne supérieure de 25 % à celles des économies de l'OCDE. L'intensité en carbone est encore plus élevée, à 35 % au-dessus de la moyenne de l'OCDE, reflétant le fait que les régions de la BERD sont encore plus dépendantes des combustibles fossiles que la moyenne mondiale pour son approvisionnement en énergie primaire, à 87 % contre 80 %. Le charbon, principal contributeur des émissions de carbone associées, correspond en moyenne à 20 % de l'approvisionnement en énergie primaire dans les pays d'opérations de la BERD et à plus de 40 % pour sept d'entre eux : la transition à partir du charbon est une des grandes priorités de l'action climatique dans ces pays.

7. Les régions de la BERD se caractérisent aussi, pour une bonne part d'entre elles, par un vaste ensemble d'actifs et de bâtiments industriels vieillissants, qui sont le reflet de l'héritage laissé par des décennies d'économies planifiées axées sur l'industrialisation. Cela représente un *défi,* car chacun de ces secteurs dans les régions de la BERD émet au moins trois fois plus de CO_2 que leurs équivalents au sein de l'OCDE. Ils sont aussi associés à de hauts niveaux de pollution de l'air, de l'eau et du sol, qui endommagent gravement la qualité de vie de nombreux citoyens des pays d'opérations de la BERD. Cependant, cette situation représente aussi une *opportunité* de réaliser d'importants investissements en faveur de la décarbonation, l'amélioration de la compétitivité et des conditions de vie, la création d'emplois et la croissance économique.

8. Dans les régions de la BERD, la part de l'énergie renouvelable dans l'approvisionnement énergétique total est déjà supérieure à la moyenne de l'OCDE et elle a un potentiel de très forte croissance car de nombreux pays d'opérations de la Banque ont des ressources renouvelables de premier ordre pour générer de l'énergie éolienne terrestre et en mer, solaire et hydroélectrique. Ces pays sont donc bien placés pour tirer parti de la transition énergétique en cours, en renonçant peu à peu aux sources de combustibles classiques, notamment le charbon, et pour bénéficier aussi du développement rapide des opportunités qu'offrent les solutions dites « power to X » (électricité à X) comme l'hydrogène vert.

9. La transition bas-carbone radicale à réaliser au fil des trente prochaines années représente un défi gigantesque et sans précédent. Elle s'accompagne d'une opportunité tout aussi considérable : un engagement clair vis-à-vis des objectifs de l'Accord de Paris, que ce soit par pays ou par entreprise, créant des conditions favorables à l'innovation et à l'investissement, à la création d'emplois de qualité, à l'ouverture de nouveaux marchés, à la diversification des économies, la conception de communautés plus propres et plus vivables, et l'encouragement d'une croissance durable. L'objectif de la BERD est de soutenir ses pays d'opérations pour instaurer cet environnement, ainsi que des innovateurs et des investisseurs pour permettre de concrétiser ces opportunités.

10. Les régions de la BERD ont été lourdement affectées par la pandémie de COVID-19, et les gouvernements aux budgets limités se sont avant tout efforcé de remédier aux impacts immédiats de la crise en accordant prioritairement des financements supplémentaires aux systèmes de soins, de même qu'un soutien à l'emploi et un appui sous forme de trésorerie. La BERD a été la première banque multilatérale de développement à approuver un programme de réponse à la crise de la COVID-19, en fournissant des liquidités d'urgence aux institutions financières, aux entreprises et aux prestataires d'infrastructures essentielles, parallèlement à un appui rapide aux gouvernements sous forme de conseils. La Banque, qui continuera d'apporter son soutien aux partenaires des pays d'opérations tandis qu'ils se mobilisent pour une reprise verte, inclusive et durable, intensifie en outre ses activités de sorte que les considérations vertes soient au cœur des plans de sauvetage, de reprise et de résilience dans ses pays d'opérations. Ces plans, ainsi que les efforts plus étendus pour aider à se remettre des impacts dévastateurs de la pandémie, sont aussi une occasion de donner aux activités d'investissement et économiques une trajectoire plus durable à long terme.

11. En octobre 2020, les gouverneurs ont adopté le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 (« le CSC »), dont l'objectif général pour la BERD est de préserver et d'accélérer la transition dans ses pays d'opérations. Reflétant le caractère central de l'action verte dans toutes les régions de la BERD, le CSC a identifié la transition vers une économie verte comme un thème stratégique fondamental pour la Banque et prévoit l'allocation de plus de 50 % des investissements à l'économie verte d'ici 2025.

12. Les risques que posent les changements climatiques pour les entreprises, les marchés de capitaux et la société dans son ensemble, qui sont réels et bien présents, ne feront qu'augmenter. La BERD a été la première banque multilatérale de développement à s'engager vis-à-vis du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD). Depuis 2018, les informations communiquées par le TCFD sont intégrées dans le Rapport sur la durabilité (*Sustainability Report*) de la Banque, qui produit à présent séparément un document d'information annuel sur les risques climatiques auxquels elle est confrontée.

13. Le financement vert et l'évaluation des risques climatiques ne suffisent pas cependant. Pour soutenir les pays d'opérations tout au long de leur transition bas-carbone, la BERD doit amplifier son soutien stratégique aux activités économiques qui s'alignent sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris

Les activités de la BERD seront pleinement alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici le 31 décembre 2022.

14. L'enjeu de l'alignement des flux financiers de la BERD sur les objectifs de l'Accord de Paris est ancré dans l'article 2.1(c) de cet accord, qui engage ses signataires, dont les actionnaires de la BERD, à rendre « les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ».

15. Reflétant cet enjeu essentiel, la BERD a travaillé en collaboration avec d'autres banques multilatérales de développement (BMD) pour se préparer à aligner l'ensemble de ses opérations, notamment d'investissement, sur les objectifs de l'Accord de Paris, le but étant de limiter toute élévation de température à 1,5 °C et de parvenir à des émissions nettes égales à zéro d'ici le milieu du siècle. Ce faisant, la Banque entend veiller à la compatibilité de tous ses financements avec un monde réellement durable.

16. Cet alignement, qui sera mis en œuvre progressivement dans les dix-huit prochains mois, l'alignement complet étant prévu pour le 1er janvier 2023, est à la fois un défi et une opportunité pour la Banque et ses pays d'opérations. Il établit une norme rigoureuse que les activités économiques et les investissements ne pourront satisfaire dans leur ensemble. Mais il pose aussi de solides bases pour des investissements essentiels à la transition d'un pays et crée un prisme à travers lequel les activités économiques peuvent être focalisées vers une trajectoire durable.

17. La Banque a joué un rôle de premier plan dans la mise au point d'une méthodologie d'alignement sur l'Accord de Paris qui soit commune aux banques multilatérales de développement. Celle-ci souligne l'importance de l'appui au financement climatique et à la conception de politiques climatiques, des aspects au cœur du CSC de la Banque. La méthodologie met en évidence la nécessité d'aligner les activités institutionnelles internes et de renforcer la communication d'informations, et définit une approche complète de contrôle des projets portant à la fois sur l'atténuation des changements climatiques et sur l'adaptation à ces changements.

18. Pour contrôler les projets sous l'angle de l'atténuation des changements climatiques, l'approche de la Banque implique de démontrer, pour chaque projet, qu'il remplit les deux conditions suivantes : i) le projet doit être compatible avec une évolution bas-carbone à long terme, pour assurer qu'il s'inscrit dans une transition crédible vers un avenir conforme aux objectifs d'atténuation de l'Accord de Paris ; et ii) le projet doit présenter des caractéristiques techniques et commerciales qui, associées au contexte réglementaire applicable, entraînent un faible risque de dépendance excessive vis-à-vis du carbone, pour assurer qu'il ne pas permet pas à un actif fortement émetteur de continuer à opérer à l'avenir, quand des solutions à faibles émissions de CO_2 économiquement préférables pourraient le remplacer.

19. Pour contrôler les projets sous l'angle de l'adaptation aux changements climatiques, l'approche de la Banque implique de démontrer, pour chaque projet, qu'il remplit les deux conditions suivantes : i) les risques climatiques physiques ont été recensés et traités ; et ii) les activités du projet ne remettent pas en cause la résilience climatique dans le contexte où il opère.

20. Un projet doit remplir chacune de ces conditions pour qu'il soit possible d'établir son alignement sur l'Accord de Paris. Pour la plupart des projets, cela ne présentera aucune difficulté (par exemple les projets à faible empreinte carbone), tandis que pour d'autres (en particulier ceux qui génèrent d'importantes émissions de GES ou qui sont exposés à des risques climatiques physiques importants), cela nécessitera une étude approfondie faisant appel à des outils analytiques et des preuves complémentaires.

21. La Banque a commencé à contrôler les projets où interviennent des opérations de financement direct et elle continuera à affiner cette approche par une consultation publique complète qui s'achèvera lors de l'Assemblée annuelle de 2021. L'approche spécifique au financement indirect se terminera en novembre 2021, ce qui permettra au contrôle des projets de prendre de l'ampleur dès le début de 2022. Des méthodologies d'alignement d'autres activités sont en cours, notamment concernant les bâtiments, la mobilité, les achats, la trésorerie, les retraites et la gouvernance de la BERD.

Accélération de la décarbonation du secteur de l'énergie

Dans le cadre de la transition bas-carbone, la décarbonation du secteur de l'énergie est un défi urgent. La BERD augmentera le financement des énergies renouvelables et des systèmes énergétiques associés, et elle continuera de limiter la portée et le montant des financements de combustibles fossiles à des projets qui correspondent à une forte ambition d'accélérer la transition bas-carbone dans des contextes spécifiques relatifs au pays.

22. Tous les scénarios de décarbonation exigent que les émissions diminuent de moitié au cours des dix prochaines années et que, d'ici 2050, ou peu après, les combustibles fossiles soient progressivement éliminés ou bien entièrement décarbonés. Ce défi nécessite à la fois une transformation matérielle des infrastructures qui sous-tendent toute activité économique moderne et une transformation systémique du marché et des structures de réglementation qui régissent l'activité en question.

23. La décarbonation d'un secteur énergétique fortement dépendant des combustibles fossiles exige l'augmentation urgente et rapide de sources à faible émission de CO_2, et un système énergétique capable d'intégrer ces sources. La crise climatique requiert à présent un plus grand appétit pour le risque et la mise en place des structures de marché plus avancées, non seulement pour financer les énergies renouvelables et les réseaux, et la Banque s'y emploiera, en cherchant plus particulièrement à mobiliser des technologies et des capitaux privés, mais aussi pour appuyer le développement de marchés régionaux et de marchés du carbone. Cela passera par un soutien croissant aux réformes fondées sur les lois du marché, comme les enchères d'énergies renouvelables et la promotion d'instruments financiers innovants tels que les obligations vertes et indexées sur le développement durable.

24. Cet axe fait aussi écho à la baisse remarquable du coût des énergies renouvelables ces dernières années. Les pays d'opérations de la Banque peuvent à présent accéder à des sources d'énergie intérieures sûres, sans émission de CO_2 ou d'un quelconque polluant local, à un coût équivalent ou inférieur à l'énergie traditionnelle. Cette évolution crée une extraordinaire opportunité pour permettre aux économies d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris tout en renforçant leur sécurité énergétique et en améliorant la qualité de l'air. Pour saisir cette opportunité, il faut non seulement investir massivement dans les renouvelables et autres sources d'énergie à faibles émissions de CO_2, mais aussi mettre en œuvre une transformation totale des secteurs énergétiques par une orientation de la demande d'énergie vers l'électricité ; une restructuration des réseaux de transport et de distribution de l'énergie pour qu'ils soient numérisés, intelligents et flexibles ; une promotion de la participation du côté de la demande et le renforcement des interconnexions régionales.

25. La Banque investira de plus en plus rarement dans les combustibles fossiles, en se laissant toujours guider par une vision d'ensemble des systèmes énergétiques. Dans des cas exceptionnels, des investissements spécifiques dans des combustibles fossiles, conçus et évalués avec prudence, peuvent apporter une contribution majeure à la transition bas-carbone : premièrement pour parvenir à un plafonnement et à des réductions rapides des émissions ; et deuxièmement pour assurer la sécurité énergétique dans un secteur de plus en plus dominé par des sources renouvelables intermittentes. De tels investissements peuvent aussi contribuer à d'importantes réductions de la pollution de l'air et favoriser une transition juste.

26. Dans ces contextes spécifiques, la BERD investira, lorsque la situation exige ses compétences et ressources, dans des projets en rapport avec des combustibles fossiles. Ces projets devront non seulement être alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris, mais aussi aller au-delà de cette exigence, en faisant preuve d'une solide ambition d'accélérer la transition bas-carbone représentant une composante essentielle d'une trajectoire à faibles émissions de CO_2 crédible, qui soit conforme aux objectifs de l'Accord de Paris.

Appui aux stratégies bas-carbone et de résilience climatique

La BERD intensifiera ses activités de conseil sur les politiques à mettre en œuvre et de renforcement des capacités institutionnelles concernant les stratégies bas-carbone et de résilience climatique, en encourageant et en soutenant une action ambitieuse dans ses pays d'opérations et en collaboration avec eux.

27. Les actionnaires et les pays d'opérations de la BERD sont confrontés à un immense défi tandis qu'ils conçoivent leur trajectoire pour cesser d'être des économies reposant sur des combustibles fossiles et générant des émissions de gaz à effet de serre, pour devenir des économies ne présentant plus ces caractéristiques au fil des trente prochaines années. Une attention de plus en plus grande sera accordée, à tous les niveaux de l'économie, à la planification d'une transition vers le bas-carbone et la résilience climatique. Les engagements adoptés par les pays d'opérations de la Banque susciteront ce besoin, qui sera stimulé par les normes de gouvernance environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), ainsi que du TCFD, pour l'obtention de flux d'investissement au niveau des entreprises. Dans un contexte d'accentuation de ces pressions, un soutien sociétal en faveur de la transition sera indispensable, et subordonné à une planification du changement bien gouvernée.

28. La BERD a un rôle fondamental de conseil à ses pays d'opérations et à ses clients engagés sur ces trajectoires, pour assurer qu'ils tirent le meilleur parti de la transition et créent des cadres et conditions économiques susceptibles d'attirer les investissements. La Banque peut aussi apporter son appui pour assurer des conditions sociales adaptées à une transition durable et juste, y compris en se concentrant sur l'égalité des chances et l'égalité des genres. L'alignement de la BERD sur les objectifs de l'Accord de Paris consiste avant tout à proposer le concept et la pratique d'alignement sur les trajectoires bas-carbone aux pays d'opérations et aux clients.

29. L'impact que produiront sur les volumes d'investissement de la Banque l'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris et l'accélération de la décarbonation du secteur énergétique dépendra essentiellement des trajectoires adoptées par les pays d'opérations et les clients de la Banque. Les trajectoires vers les objectifs de l'Accord de Paris supposent d'effectuer de nombreux choix de répartition des coûts et des avantages ; des choix opérés en définitive par les gouvernements et par les citoyens de chaque pays. Par conséquent, les contributions déterminées au niveau national (**CDN**), les stratégies à long terme (**SLT**) et les trajectoires bas-carbone spécifiques à un secteur auront un rôle déterminant pour la définition du contexte immédiat et à long terme proposé aux investisseurs et à d'autres acteurs économiques.

30. La BERD appuiera les gouvernements, les financements et les entreprises pour planifier la transition vers des émissions nettes égales à zéro et amplifiera son aide sous forme de conseils sur les politiques à mettre en place et de renforcement des capacités. Cette assistance technique, qui permet de libérer des investissements, est essentielle à la proposition de valeur de la BERD. Néanmoins, les défis et les opportunités de la transition vers des émissions nettes égales à zéro exigent d'intensifier ces activités de définition des politiques et d'engagement institutionnel. La Banque sera guidée dans cette tâche par ses avantages comparatifs fondamentaux : c'est sa forte présence dans ses pays d'opérations, sa connaissance de ces pays et sa capacité à travailler à l'interface des secteurs privé et public qui confèrent à la BERD une aptitude particulière pour aider à élaborer des cadres réglementaires permettant au secteur privé de déployer son capital et son innovation pour générer des biens publics.

31. Tout en ne soutenant que les investissements compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris, la Banque augmentera sensiblement l'aide qu'elle propose aux pays et aux entreprises pour concevoir leurs propres trajectoires afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, notamment en encourageant l'adoption et la mise en œuvre de solides CDN, SLT et trajectoires à faibles émissions de CO_2. Lorsque ces instruments sont encore en cours de conception, ou incomplets, la Banque fera appel à d'autres outils pour évaluer la compatibilité des investissements avec les objectifs de l'Accord de Paris. Dans tous les cas, ces trajectoires seront fondées sur les connaissances scientifiques, auront recours aux pratiques et outils internationaux disponibles qui sont les meilleurs, y compris par exemple aux travaux de l'Agence internationale de l'énergie, et seront axées sur les besoins et les opportunités d'investissement. Ainsi, une synergie existe entre le succès obtenu par la Banque en appuyant la planification du bas-carbone et de la résilience climatique, et sa capacité à investir pour générer un impact systémique.

32. En plus de ses travaux sur les CDN et les SLT, la Banque procèdera à différentes interventions. Elle sera en contact avec les autorités pour mettre au point des stratégies de développement de marchés de capitaux verts visant à promouvoir les investissements respectueux de l'environnement et à éliminer les obstacles juridiques et réglementaires au financement écologique. À l'échelon infranational, la Banque utilisera son programme pour des villes vertes pour promouvoir des environnements urbains à faibles émissions de CO_2 et vivables. À l'échelon sectoriel, les trajectoires et les plans fondés sur les connaissances scientifiques comporteront des prestations de conseil sur les systèmes et les marchés écologiques de l'électricité, l'augmentation de la part des énergies renouvelables par une passation de marchés concurrentielle, les sources d'énergie réparties, les réseaux plus intelligents et résilients, l'e-mobilité, et des marchés efficaces à l'origine de systèmes aux émissions nettes égales à zéro. Le transport durable et l'écologisation du système financier

constituent également des thèmes essentiels. Les travaux de conseil couvriront aussi la gouvernance climatique des entreprises ; la législation et la réglementation climatiques ; les normes ; ainsi que le suivi, la vérification et la mise en application ; la tarification carbone et les marchés du carbone ; et la transition juste.

33. La Banque interviendra aux niveaux national, régional, municipal, auprès des sociétés de services aux collectivités, des institutions financières et des entreprises, chaque fois que ses investissements et les relations avec ses clients lui donneront la possibilité de le faire efficacement, en accordant une priorité particulière aux flux d'investissement du secteur privé qui favorisent la transition vers le bas-carbone et la résilience climatique. L'appui apporté par la Banque à ces instruments servira à la fois à alimenter, et à être alimenté par, ses travaux en vue de préparer et de convenir de stratégies pays pour chacun de ses pays d'opérations.

34. Lorsque l'ambition climatique est limitée, la Banque signalera les opportunités d'investissement disponibles en cas d'accélération de la progression sur les trajectoires vers le bas-carbone et la résilience climatique. Lorsque l'ambition climatique est forte, la Banque accordera à cette plus grande ambition un appui accentué et financera les opportunités d'investissement accrues qui en résulteront.

35. Des partenariats sont indispensables pour renforcer le soutien concernant les politiques à mettre en œuvre. La BERD continuera de jouer un rôle de premier plan parmi les BMD, notamment pour permettre un appui coordonné concernant les CDN et les SLT. Elle travaillera en collaboration avec les organismes des Nations Unies et l'Union européenne, en particulier pour la mise en œuvre du Pacte vert européen, apportant un soutien à la Plateforme internationale sur la finance durable et encourageant la mise au point et l'adoption de normes et de pratiques durables au sein de l'Union européenne. Elle continuera de participer activement au Groupe de travail du G20 sur le financement durable, à la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique, au Réseau pour l'écologisation du secteur financier, à l'Initiative des obligations climatiques et au Conseil de la transition énergétique. La Banque adaptera ses interventions dans ce contexte pour qu'elles correspondent à ses atouts spécifiques et mettra au point avec d'autres BMD un mécanisme souple et efficace afin d'assurer l'efficacité et l'efficience des efforts menés par toutes les BMD.

36. La stratégie de la BERD concernant ses donateurs définit une vision ambitieuse des partenariats avec eux pour assurer qu'elle représente véritablement un partenaire de choix afin de mettre en place des économies de marché durables dans ses pays d'opérations. La Banque continuera de développer ses partenariats stratégiques avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux, qui constituent un effet de levier unique pour la prestation de conseil sur les politiques à mettre en œuvre, le renforcement des capacités et le financement en vue de générer un impact à grande échelle afin de soutenir la transition vers le bas-carbone et la résilience climatique.

37. Au sein des différents pays, les plateformes de coordination avec les concepteurs des politiques et les autorités de réglementation, la société civile, les tables rondes réunissant des entrepreneurs, et des partenaires de développement internationaux, formeront la base indispensable à une plus grande ambition, ancrée dans les réalités spécifiques au pays.

Le réseau de bureaux locaux de la BERD est doté d'une expertise sans pareille, à l'intersection entre les entreprises, la finance et les pouvoirs publics. Il sera encore renforcé, en vue d'augmenter le soutien apporté par la Banque, sous forme de conseil sur les politiques à mettre en œuvre et de renforcement des capacités, aux pouvoirs publics et aux clients des différents pays, qui envisagent et suivent leurs trajectoires bas-carbone et de résilience climatique.

38. Le soutien aux stratégies bas-carbone et de résilience climatique occupera une place importante dans les documents stratégiques et de planification des ressources de la Banque, notamment les Stratégies pays, l'Approche renforcée de dialogue sur les politiques, le Plan de mise en œuvre de la stratégie, et le Plan d'action du Fonds spécial des actionnaires.

La Banque pour la transition

39. Le mandat de transition de la Banque n'a jamais eu autant d'importance. Alors que la BERD commémore ses trente ans d'activités, ses pays d'opérations font face au défi de faire de la transition un modèle économique vert, bas-carbone et résilient par rapport au climat au fil des trente prochaines années. Cette transition constitue un défi aussi immense et fondamental que celui auquel bon nombre de ces pays d'opérations étaient confrontés quand leur transition vers l'économie de marché a commencé, la raison pour laquelle la BERD a été créée.

40. Les changements climatiques sont le résultat de graves défaillances du marché. Le soutien à la transition bas-carbone est donc au cœur de la mission de la Banque qui consiste à soutenir la transition vers des économies de marché modernes et efficaces. La transition verte est aussi une opportunité générationnelle de créer des économies plus intelligentes, plus durables et plus inclusives. Par conséquent, la BERD déploiera ses caractéristiques uniques en tant que banque multilatérale de développement : axée sur le secteur privé, avec une forte présence locale, elle associe investissements, dialogue sur les politiques à mettre en œuvre et mobilisation financière, en s'appuyant sur les principes de saine gestion bancaire, d'impact sur la transition, d'additionalité et de développement durable respectueux de l'environnement.

41. Pour la BERD, l'action climatique n'est pas un défi abstrait, mais une histoire d'engagement, de partenariat, d'opportunité, d'investissement, de transformation, de croissance durable et de mobilisation pour des vies meilleures, pays par pays, client par client, projet par projet. Nicholas Stern, ancien Directeur des affaires économiques de la Banque, formule ainsi l'ambition générale : « Parvenir à des émissions nettes de gaz à effet de serre égales à zéro signifie que nous devons changer l'économie tout entière, mais la bonne nouvelle, c'est que cela peut être l'histoire de la croissance du 21e siècle ».

Le Conseil d'administration recommande que le Conseil des gouverneurs adopte le projet de résolution* ci-joint, qui signale l'ambition et la vocation climatiques de la BERD, et engage la BERD à un alignement complet sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici le 31 décembre 2022.

* Le texte de la résolution n°239, adoptée par le Conseil des gouverneurs, figure à la page 174.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN VUE D'UNE ACTUALISATION SUR L'ÉVENTUEL ÉLARGISSEMENT LIMITÉ ET PROGRESSIF DES OPÉRATIONS VERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET L'IRAK – ORIENTATION DES GOUVERNEURS

Introduction

Le Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil des gouverneurs de la BERD lors de l'Assemblée annuelle 2020 de Londres. Celui-ci fixe les objectifs à moyen terme de la Banque, tels qu'ils figurent dans l'encadré 1 du document et dans l'annexe jointe au présent rapport. Ces objectifs visent à maintenir et à accélérer la transition dans les pays d'opérations de la BERD, en prenant acte des conséquences immédiates et des implications sur le plus long terme de la pandémie de COVID-19. Le CSC propose un certain nombre d'aspirations stratégiques sectorielles, thématiques et géographiques destinées à soutenir la mise en place d'économies durables et résilientes. Ces aspirations sont actuellement mises en œuvre avec détermination. Le CSC affirme à travers elles l'intérêt stratégique persistant de la Banque pour une expansion limitée et progressive en Afrique subsaharienne et en Irak pendant la période qu'il couvre. Il définit également un calendrier clair, dans le cadre duquel le Conseil des gouverneurs proposera, lors de l'Assemblée annuelle de 2021, une orientation concernant les travaux préparatoires nécessaires pour une actualisation à présenter aux gouverneurs lors de l'examen de la mise en œuvre du CSC 2021-2025, prévu pour l'Assemblée annuelle de 2022. Le Conseil des gouverneurs fournira des directives complémentaires sur la base de cette actualisation.

Le CSC 2021-25 concluait que le capital social de la Banque était approprié pour soutenir toutes les aspirations stratégiques fixées pour la période s'achevant fin 2025, y compris pour soutenir les pays d'opérations pendant les phases de réponse à la crise et de relance et dans la perspective d'une éventuelle expansion vers divers pays, aussi bien dans les limites de l'actuel champ géographique de la Banque qu'en dehors. La Banque a été confrontée en 2020 à un environnement économique et financier instable. Ses résultats financiers et opérationnels ont néanmoins été bons pour l'année et n'ont pas entraîné de modification sensible par rapport à l'analyse des capacités réalisée au moment de la préparation du CSC 2021-25, que cela concerne le capital social statutaire ou le niveau d'actifs d'exploitation et la taille du portefeuille possibles, les capitaux propres se situant au-dessus des estimations initiales. Par conséquent, même si certaines incertitudes persistent, les prévisions figurant dans le CSC 2021-25 restent raisonnables et plausibles. Le Conseil d'administration considère donc, au vu de la situation, que la logique et le calendrier retenus dans le cadre du CSC 2021-25 pour examiner plus en détail l'éventualité d'un élargissement limité et progressif des activités de la Banque vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak demeurent aujourd'hui valables.

Le présent document précise les travaux préparatoires à réaliser et à prendre en compte pour l'actualisation devant être présentée aux gouverneurs, ainsi que l'approche à adopter dans le cadre de ces travaux. Un projet de résolution du Conseil des gouverneurs, portant sur l'orientation des gouverneurs à cet égard, figure en Annexe 1.

Contexte

L'examen à mi-parcours du CSC, en 2022, portera sur l'avancement de sa mise en œuvre, entre autres en matière de soutien à la transition vers une économie verte et faiblement carbonée, de promotion de l'égalité des chances, d'accélération de la transition numérique et de renforcement de l'aide mise à la disposition de tout pays choisissant de passer au stade de la gradation dans le cadre d'une Approche opérationnelle post-gradation révisée.

Concernant les travaux préparatoires nécessaires à l'élaboration d'une actualisation sur un éventuel élargissement des activités de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, le Conseil des gouverneurs a adopté lors de l'Assemblée annuelle de la Banque qui s'est tenue en 2019 à Sarajevo la Résolution n°219 *sur les travaux préparatoires pour le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25*. Parmi les axes de travail définis dans cette Résolution figurait la tâche suivante :

> *« Analyse des options futures potentielles en vue d'une expansion limitée et progressive dans de nouveaux pays d'opérations au-delà du champ géographique du mandat de la Banque, tel que précisé dans l'article 1, comme un certain nombre de pays africains et d'autres qui sont étroitement intégrés au champ géographique actuel de la Banque. »*

La Banque a accompli un travail considérable[1] sur cette question, qui a fait l'objet de discussions lors des réunions des comités du Conseil d'administration. Le Conseil des gouverneurs a également reçu un rapport sur l'avancement et la teneur[2] des travaux et des débats en cours. L'analyse était fondée sur des recherches détaillées réalisées à partir des documents disponibles. Dans une première phase, les défis et les perspectives en Afrique subsaharienne en termes de transition et de développement ont été considérés à l'échelle de tout le continent. Dans une deuxième phase, des recherches documentaires supplémentaires ont été réalisées, en se concentrant sur un échantillon représentatif de pays subsahariens sélectionnés en concertation avec le Conseil d'administration, en tenant compte des liens existants avec des pays d'opérations actuels. L'Irak a également été considéré comme susceptible de faire l'objet de cette analyse et des travaux de recherches documentaires ont été menés sur ce pays[3].

À partir de cette analyse, d'importantes lignes directrices initiales relatives à un possible élargissement ont été définies au paragraphe 103 du CSC 2021-25, qui énonce notamment ce qui suit :

- Il faudrait que le mandat de la Banque, qui consiste à favoriser l'impact sur la transition tout en respectant les principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire, demeure inchangé ;

[1] Étude d'un élargissement potentiel à l'Irak – Premier livrable ; Étude d'un élargissement potentiel à un certain nombre de pays spécifiques d'Afrique subsaharienne – Premier livrable ; Établissement d'une sélection de pays d'Afrique subsaharienne en vue d'une analyse plus poussée ; Étude d'un éventuel élargissement au-delà du champ d'action géographique prévu par le mandat de la Banque – Deuxième livrable ; Fiches pays d'Afrique subsaharienne.

[2] Travaux préparatoires en vue du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25 – Feuille de route/Rapport de situation.

[3] Étude d'un élargissement potentiel à l'Irak – Premier livrable ; Étude d'un éventuel élargissement au-delà du champ d'action géographique prévu par le mandat de la Banque – Deuxième livrable.

- Il faut que toute activité soit compatible avec les rôles que jouent déjà d'autres acteurs du développement et les institutions financières internationales, et les complète ;

- Il faudrait aborder les nouveaux pays d'opérations avec le même modèle opérationnel et dans le même cadre que les pays existants, la Banque tirant parti des connaissances locales approfondies que possèdent les entreprises et les milieux responsables des politiques sur place et opérant avec les mêmes objectifs institutionnels sous-jacents, par exemple en ce qui concerne l'activité privée, l'utilisation disciplinée des fonds des donateurs ou l'investissement vert ;
- Il faut que les activités de la BERD aident à rendre possible un plus large éventail d'opérations d'investissement que celles qui existent actuellement et à créer de nouveaux marchés tout en attirant les investisseurs et d'autres sources de financement ;
- Il faudrait bien comprendre les incidences, en termes de financements, de ressources et de gouvernance, que l'expansion aurait sur l'activité de la Banque elle-même, notant cette expansion ne doit pas compromettre sa note AAA, ni conduire à demander des apports de capitaux supplémentaires.

Ces principes et domaines à étudier plus en détail constituent le point de départ à partir duquel déterminer la nature des informations nécessaires aux gouverneurs dans l'actualisation à présenter lors de l'Assemblée annuelle de 2022.

Les travaux menés ont mis en évidence le problème fondamental que constitue la double réalité caractérisant l'Afrique subsaharienne, où les besoins à satisfaire sont immenses, mais où les projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier sont rares. L'analyse suggère que, lorsque les conditions sont réunies, l'accent mis par la Banque sur le secteur privé, son modèle opérationnel ancré au niveau local et son offre en termes de politiques publiques et d'investissement peuvent apporter une valeur ajoutée à des pays d'Afrique subsaharienne et à l'Irak, en complément de l'action d'autres partenaires pour le développement. La BERD peut être en mesure d'apporter les compétences spécifiques qui sont les siennes dans des domaines où d'autres intervenants sont moins présents (par exemple les prêts en monnaie locale, le développement des marchés de capitaux, les prêts infra-souverains, la commercialisation et la privatisation), d'accroître le soutien au secteur privé (entreprises et institutions financières) et de contribuer à l'émergence de projets plus propices au financement, dans les infrastructures et l'énergie verte. L'étude indique également que, lors des précédentes expansions géographiques, l'action de la Banque était venue complémenter, sans les supplanter, les activités d'autres partenaires du développement, en élargissant en réalité les possibilités de financement de projets viables pour l'ensemble des acteurs.

Les facteurs les plus propices à l'efficacité de la Banque ont en outre été identifiés. Conformément au mandat de la BERD, tout nouveau pays d'opérations doit être considéré comme s'engageant à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché. Par ailleurs, il est également très important que le secteur privé soit suffisamment développé dans le pays considéré, que celui-ci soit fermement engagé sur la voie des réformes et qu'il y règne un climat de paix et de sécurité satisfaisant.

Nombre d'institutions financières et de partenaires pour le développement sont présents en Afrique subsaharienne et certains, notamment la Banque africaine de développement et la Société financière internationale (SFI), ont récemment vu leurs capitaux augmenter et leur mandat élargi pour étendre leurs activités. Tout élargissement limité et progressif de la BERD dans la région est conditionné à la mise en place de modalités de collaboration claires avec les

institutions existantes, telles que la SFI, la Banque européenne d'investissement (BEI) et les institutions financières de développement (IFD) bilatérales. Avant tout, il serait particulièrement souhaitable de mettre en place avec la Banque africaine de développement (BAfD) un partenariat concret bénéfique pour nos deux institutions.

Concernant l'Irak, l'étude montre également que la Banque pourrait éventuellement jouer un rôle bénéfique et complémentaire pour aider le pays à relever les défis de la transition, à condition que le climat politique et sécuritaire s'y prête. Les travaux préliminaires indiquent que, si toutes les conditions sont réunies, la Banque pourrait apporter de la valeur ajoutée, par exemple en aidant le pays à diversifier son économie. Le processus d'adhésion de l'Irak à la Banque est en cours.

Objectif et démarche

Le Conseil d'administration confirme que les travaux préparatoires en vue de l'actualisation prévue lors de l'Assemblée annuelle de 2022 doivent reposer sur le principe qu'un élargissement limité et progressif des opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne doit en aucun cas :

- remettre en cause la capacité de la Banque de soutenir ses pays d'opérations actuels ;
- entraîner de contributions supplémentaires au capital ;
- compromettre la note AAA de la Banque ;
- ni amener la Banque à s'écarter de son mandat en faveur de la transition et des principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire qui sont les siens.

Un tel élargissement doit en outre :

- être compatible, complémentaire et additionnel par rapport aux activités des autres acteurs du développement multilatéraux déjà présents sur le terrain.

L'objectif des travaux préparatoires est de fournir aux gouverneurs des éléments leur permettant de proposer une orientation claire et potentiellement de prendre des décisions lors de l'Assemblée annuelle de 2022, en complétant les travaux qui ont déjà été effectués. À partir des lignes directrices fournies dans le CSC, il est proposé que l'actualisation à présenter au Conseil des gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de 2022 couvre les domaines délimités par les questions suivantes :

- La proposition de valeur potentielle de la BERD peut-elle être définie et validée, notamment en tenant compte du nouveau contexte créé par la pandémie de COVID-19 et la crise économique, et en gardant à l'esprit l'expérience acquise lors d'élargissements antérieurs, en particulier à la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED) ?
- De quelle manière la BERD collaborerait-elle dans la pratique avec les autres institutions présentes sur le terrain, telles que la BafD, la BEI, la SFI et les IFD bilatérales, afin d'assurer la compatibilité et la complémentarité de ses activités avec celles que ces institutions exercent déjà ?
- Quelles sont les implications et les risques potentiels de tout éventuel élargissement limité et progressif pour le capital, la note de crédit, le budget, les opérations et la gouvernance de la Banque sur la période allant jusqu'à fin 2030 ?

- Dans quels termes une modification du champ géographique de la BERD défini à l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque pourrait-elle être formulée ?

Le plan de travail dans ses grandes lignes

Seul le Conseil des gouverneurs est habilité à prendre des décisions concernant l'élargissement du champ géographique des opérations de la BERD. Il convient de veiller à ce que rien dans la nature ou la conduite des présents travaux préparatoires ne vienne préjuger du pouvoir discrétionnaire du Conseil des gouverneurs concernant un tel élargissement.

Les travaux préparatoires en vue de l'actualisation à présenter lors de l'Assemblée annuelle de 2022 seront réalisés en plusieurs phases et en étroite concertation avec le Conseil d'administration :

- Une évaluation des capacités capitalistiques à l'horizon 2030, portant notamment sur les sensibilités et les risques, sera réalisée d'ici fin septembre et examinée avec le Conseil d'administration, afin de confirmer que la Banque est bien à même de soutenir sur le moyen terme toutes les aspirations stratégiques définies dans le CSC 2021-25, notamment un éventuel élargissement de ses activités dans divers pays situés en dehors de son champ géographique actuel.
- Les différentes options pour modifier l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque seront examinées par le Conseil d'administration d'ici le 15 octobre 2021.
- Définition et validation de la valeur susceptible d'être apportée par la BERD en Afrique subsaharienne et en Irak. Cette analyse prendra en compte les différentes façons dont la Banque pourrait collaborer avec les partenaires du développement existants, en prenant des initiatives complémentaires. Elle devrait se dérouler au quatrième trimestre 2021. En Afrique subsaharienne comme en Irak, ces travaux impliqueraient un engagement technique informel avec les parties prenantes concernées. L'ampleur et la nature de cet engagement seraient à définir en concertation avec le Conseil d'administration pendant la première quinzaine du mois d'octobre 2021. Aucun dialogue avec un pays particulier n'aura lieu tant que ces modalités n'auront pas été arrêtées.
- Confirmation des capacités capitalistiques à l'horizon 2030 intégrant les dernières informations relatives aux éléments financiers de la fin de l'exercice 2021. L'adéquation des capacités capitalistiques sera évaluée sur la base des informations tirées des travaux spécifiques réalisés sur les pays d'Afrique subsaharienne et l'Irak, de considérations relatives aux exigences budgétaires et de la mise en œuvre des priorités de la Banque. Il sera également tenu compte des différentes formes que pourrait prendre un éventuel élargissement progressif. Cette deuxième phase de l'analyse aura lieu au premier trimestre de 2022. Ces travaux seront complétés par une analyse des implications et des risques potentiels de tout éventuel élargissement limité et progressif pour la note de crédit, le budget, les opérations et la gouvernance de la Banque sur la période allant jusqu'à fin 2030.

Le Conseil d'administration recommande au Conseil des gouverneurs d'adopter le projet de résolution* ci-joint concernant l'orientation des travaux préparatoires nécessaires pour que l'actualisation devant être présentée lors de l'Assemblée annuelle de 2022 permette de donner des lignes directrices claires.

* Le texte de la résolution n°240, adoptée par le Conseil des gouverneurs, figure à la page 176.

Annexe 1 : Les aspirations stratégiques du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25

Encadré 1 : La Banque en 2025

Sur la base des orientations stratégiques du CSC, la Banque aura, d'ici à 2025 :

- apporté de manière efficace et opportune un soutien aux pays d'opérations pour préserver et accélérer la transition dans le contexte de la crise économique provoquée par la pandémie de COVID-19,
- manifestement concentré ses efforts sur ceux de ses pays d'opérations qui sont les moins avancés dans la transition, y compris ceux qui en sont aux premiers stades[4], ainsi que sur ceux de la région SEMED et de l'Ouest des Balkans en renforçant ses investissements et ses activités relatives à la mise en œuvre de politiques,
- accentué la priorité accordée au secteur privé en veillant à ce que plus des trois quarts de l'ensemble de ses investissements pendant la période du CSC soient réalisés dans ce secteur,
- appuyé directement la mise en place d'économies vertes et à faibles émissions de carbone en accroissant les investissements dans la transition des économies vertes,
- promu l'égalité des chances pour les catégories défavorisées et approfondi l'intégration des considérations de genre dans les projets en renforçant les capacités d'investissement et de mise en œuvre de politiques,
- lancé des activités complètes et cohérentes pour aider les pays d'opérations à tirer profit de la transition numérique comme moyen d'accélérer la transition dans tous les secteurs,
- engagé, au sein de son champ d'action actuel, des opérations dans de nouveaux pays comme l'Algérie, sous réserve de l'approbation des gouverneurs,
- entrepris, sous réserve de l'approbation du Conseil des gouverneurs, d'engager des opérations dans un nombre limité de pays au-delà de son champ d'action géographique actuel,
- accentué son soutien à tout pays qui aura choisi d'amorcer sa gradation en renonçant à utiliser les ressources de la BERD, par une stratégie opérationnelle post-gradation renforcée,
- accru les capitaux privés qu'elle mobilise pour les pays d'opérations en élargissant et approfondissant son champ d'activités,
- produit un plus grand impact sur la transition en intégrant davantage ses activités de mise en œuvre de politiques et d'investissement, et renforcé sa capacité à mesurer son efficacité,
- renforcé son cadre global de résultats, sa gestion des connaissances et son utilisation des résultats des évaluations pour améliorer la conception et l'impact de ses opérations,
- permis une mise en œuvre efficiente du CSC grâce à des investissements dans le personnel, les compétences, les processus, les systèmes et les mises à niveau informatiques, ainsi qu'à des gains d'efficience et à une réaffectation des ressources.

Les priorités seront mises en œuvre dans le cadre de futurs PMS annuels en continuant de mobiliser les efforts pour gérer à la fois les projets existants et les nouveaux engagements afin de poursuivre l'impact sur la transition tout en équilibrant, au niveau du portefeuille, les risques, les rendements et les coûts pour assurer la viabilité financière.

[4] Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Moldova, Mongolie, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan et Turkménistan.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

AFFECTATION DU REVENU NET DE 2020

1. Introduction

Ce rapport présente les propositions d'affectation du revenu net de 2020 de la Banque.

Il s'articule comme suit :

- La section 2 précise le mécanisme de gouvernance en place pour les affectations du revenu net conformément à l'article 36.1 de l'Accord portant création de la Banque (l'« Accord de la BERD »), ainsi que les principes approuvés par le Conseil d'administration dans le « Cadre de propositions d'affectation du revenu net ». La direction a élaboré ces propositions d'affectation du revenu net en s'appuyant sur ces principes et sur un cadre quantitatif et qualitatif.
- La section 3 évalue ce mécanisme de gouvernance au regard de la situation financière actuelle de la Banque.
- La section 4 présente les propositions d'affectation du revenu net de 2020.
- La section 5 précise les conséquences des propositions sur le Cadre d'affectation du revenu net.

2. Considérations relatives à la gouvernance

Les décisions d'affectation du revenu net et des réserves se font conformément à l'article 36.1 de l'Accord de la BERD, aux termes duquel :

> « Le Conseil des gouverneurs détermine **au moins chaque année** la part du revenu net de la Banque qui, après déduction des fonds à verser aux réserves ou, si nécessaire, des pertes éventuelles […] est affectée aux excédents, à d'« autres emplois » ou, s'il en existe, distribuée […] Aucune distribution ni aucune affectation n'est faite avant que la réserve générale n'atteigne dix (10) pour cent au moins du capital social autorisé. »

Dans ce contexte, il convient d'entendre par « revenu net cumulé » ou « réserve générale » de la Banque le niveau des réserves générales non soumises à restrictions[1]. Ces réserves excluent la réserve spéciale, la réserve pour pertes sur prêts et, dans un souci de prudence, tous gains latents sur les investissements sous forme de participations ou de prêts, mais sont réduites des pertes latentes inférieures au coût sur chacun de ces investissements. En conséquence, le revenu net de l'exercice aux fins d'une affectation conformément à l'article 36.1 de l'Accord de la BERD, ou une variation des réserves générales non soumises à restrictions seront différents du bénéfice net ou de la perte nette déclaré dans les états financiers de la Banque.

Toute proposition d'affectation du revenu net est évaluée non seulement au regard de sa conformité à l'article 36.1, mais également en fonction du « Cadre de propositions d'affectation du revenu net », qui précise les principes dont doit s'inspirer la direction pour

[1] Voir le document « Review of the Statutory and Prudential Limits Policy » [examen de la politique en matière de limites statutaires et prudentielles].

formuler ses propositions en la matière. Ce Cadre reflète l'importance d'un examen de l'impact potentiel des affectations du revenu net sur la viabilité financière de la Banque et sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques, ainsi que sur la perception de la BERD par les agences de notation et les détenteurs d'obligations.

Le « Cadre » repose sur les trois principes essentiels suivants :

1. L'ampleur et la composition de toute affectation du revenu net doivent préserver la situation financière et le statut de la Banque, et notamment maintenir ses fonds propres au-dessus des seuils acceptables pour une institution notée AAA (cette évaluation étant réalisée dans le cadre de la Politique d'adéquation des fonds propres), et ne pas remettre en cause la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) au moyen des Plans de mise en œuvre de la stratégie (PMS).
2. Les affectations globales du revenu net doivent permettre à moyen terme à la BERD de conserver une majeure partie de son revenu net au sein de son capital de base pour soutenir les objectifs stratégiques de la Banque et atténuer les pertes potentielles.
3. L'ordre de priorité des affectations du revenu net doit être établi en fonction de leur rapport avec les activités opérationnelles et le modèle opérationnel de la Banque, et en fonction de leur impact potentiel sur la transition. La priorité sera accordée en particulier aux affectations qui appuient les lignes directrices et les orientations stratégiques à moyen terme de la Banque, telles qu'exposées dans le CSC.

Le Cadre prévoit en outre un mécanisme spécialement conçu pour respecter ces principes, qui prend en compte les éléments qualitatifs et quantitatifs à équilibrer lors de l'élaboration des propositions d'affectation du revenu net durant la période s'achevant en 2020. Pour appliquer à la fois les premier et deuxième principes évoqués précédemment, il faudrait entre autres pouvoir maintenir dans les réserves, sur une période triennale glissante, au moins 75 % de la croissance des fonds propres de la Banque[2]. Compte tenu de la volatilité des résultats financiers de la Banque, cette approche devrait être planifiée prudemment pour toute période triennale correspondant à un PMS et, en définitive, pour la ou les périodes couvertes par le Cadre stratégique et capitalistique.

Toute décision relative à l'affectation du revenu net de la Banque est prise par le Conseil des gouverneurs aux termes de l'article 36.1 de l'Accord de la BERD.

Le Cadre donne des indications dont peut s'inspirer la direction pour la formulation des propositions initiales d'affectation du revenu net, qui sont ensuite soumises pour étude et approbation au Conseil d'administration, avant d'être transmises au Conseil des gouverneurs pour examen. Il a été convenu que ce Cadre est applicable en continu, indépendamment d'une quelconque période correspondant à un CSC, et qu'il ne nécessite pas de modifications.

[2] Anticipation corrigée en fonction de l'affectation du revenu net de l'année précédente, du capital libéré perçu et des modifications apportées aux principes comptables (le cas échéant).

3. Croissance des réserves

En 2020, les fonds propres de la Banque ont augmenté de 176 millions d'euros, ce qui inclut le bénéfice net de 290 millions d'euros[3] et 114 millions d'euros de pertes latentes classées sous les autres éléments du résultat global et les autres réserves.

En conformité avec l'article 36.1

Comme le capital social autorisé de la Banque s'élève à 30 milliards d'euros, le seuil de 10 % aux termes de l'article 36.1 de l'Accord de la BERD représente 3,0 milliards d'euros. À la fin de 2020, les réserves générales non soumises à restrictions s'élevaient à 9,0 milliards d'euros (2019 : 9,1 milliards), soit 6,0 milliards d'euros au-dessus du seuil de 10 %. La Banque dispose donc de réserves suffisantes pour affecter le revenu net à « d'autres emplois ».

4. Propositions d'affectation du revenu net de 2020

Il est proposé d'affecter au total 80 millions d'euros du revenu net de 2020 de la Banque à d'autres emplois, de la manière suivante :

- 65 millions d'euros au Fonds spécial des actionnaires de la BERD (FSA), et
- 15 millions d'euros au Fonds fiduciaire de la BERD pour la Cisjordanie et Gaza, afin de financer les activités opérationnelles de la Banque sur place.

Le solde du revenu net de la Banque pour 2020 sera affecté aux excédents (conservés dans les ressources ordinaires en capital).

4.1 Allocation au Fonds spécial des actionnaires de la BERD

Il est proposé d'affecter 65 millions d'euros au Fonds spécial des actionnaires de la BERD (FSA).

Le FSA est un outil de financement efficient et efficace, qui appuie les activités de la Banque axées sur la transition. Il joue un rôle à la fois stratégique et mobilisateur en soutenant les travaux de la BERD, par le financement de projets essentiels qui renforcent l'impact et l'orientation stratégique de la Banque, et en permettant à la Banque de mettre en œuvre ses plans et ses priorités en matière d'investissements, de politiques et de conseils. Conformément à la Stratégie des donateurs pour 2021-25, qui a été approuvée, le FSA a une fonction cruciale qui consiste à compléter le financement de donateurs externes. À ce jour, l'expérience a montré l'importance déterminante de la contribution du FSA dans des domaines stratégiques où un financement de donateurs n'est pas forcément disponible ou s'avère insuffisant, notamment ceux liés à l'activité de la Banque concernant les politiques à mettre en œuvre ou l'appui à la préparation de projet d'investissements.

En 2020, le Conseil d'administration a approuvé le concept de Plans d'activités pluriannuels du FSA (Actualisation du FSA), reposant sur une orientation annuelle de 100 millions d'euros.

---

3 Il s'agit du bénéfice net avant l'affectation du revenu net de 115 millions d'euros versée en 2020 mais correspondant à l'affectation du revenu net de 2019. Les résultats financiers de la Banque sont présentés dans le « Rapport financier annuel pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2020 ».

Début mars 2021, le Comité du budget et des questions administratives (BAAC) a examiné un projet de proposition pour un Plan d'activités biennal couvrant la période 2021-22 et s'élevant à 200 millions d'euros. Il a été convenu de reporter ce Plan d'activités après l'Assemblée annuelle de 2021 et de le réexaminer plus en détails pour assurer un alignement étroit avec le Cadre stratégique et capitalistique, en accordant une attention particulière à la contribution spécifique que peut y apporter le FSA en 2021-22. Dans l'intervalle, il a été demandé au Conseil d'administration de rouvrir le Plan d'activités 2019-20, en utilisant les 35 millions d'euros d'économies pour couvrir les demandes associées à des projets jusqu'à ce que le Plan d'activités révisé soit adopté.

Le Plan d'activités révisé démarrera au milieu de l'année 2021 et s'achèvera à la fin de 2022. Il reflètera les besoins et les priorités détaillées dans les perspectives de financements en 2021 (*2021 Funding Outlook*), une attention étant accordée à l'appui des régions confrontées aux plus grandes difficultés de transition, à l'assistance technique et, tout particulièrement, à la promotion d'activités entrant dans le cadre de la qualité verte de la transition. Le Plan d'activités ciblera plus spécifiquement les thèmes prioritaires transversaux du CSC, à savoir une approche verte, inclusive et numérique, en se concentrant sur des mesures pour répondre à la crise et faciliter la reprise, et sur l'ambition de reconstruire en mieux au fil des 18 prochains mois. Il prendra pleinement en compte les nouvelles priorités de la Banque telles qu'énoncées dans : 1) son approche 2.1 de la transition vers une économie verte (TEV 2.1), plus précisément l'alignement sur l'Accord de Paris ; 2) les stratégies révisées en matière de genre et d'inclusion, respectivement ; 3) le document de cadrage à venir sur la transition numérique.

Tandis que ces approches stratégiques prendront forme au cours de l'année à venir, il conviendra d'assurer une certaine souplesse dans le prochain Plan d'activités du FSA, pour qu'il puisse apporter une réponse efficace, en temps opportun, afin d'appuyer les nouveaux plans de la Banque. Le Plan d'activités du FSA pour une période de dix-huit mois sera présenté au Conseil d'administration en vue de son adoption en juillet 2021. Il devrait cibler les domaines suivants :

- Reconstruire en mieux, par une transformation vers une économie verte s'appliquant aux PME et aux foyers, aux infrastructures énergétiques, aux villes vertes et aux infrastructures environnementales ainsi qu'aux activités en rapport avec le programme de transition juste ;
- Les réformes des politiques relatives aux changements climatiques et le renforcement des capacités, en mettant l'accent sur un soutien aux pays lors de l'élaboration de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), de leurs stratégies à long terme (SLT) et de leurs trajectoires à faibles émissions de CO_2 dans divers secteurs conformément à l'Accord de Paris ;
- La réponse à la COVID pour les PME, en mettant l'accent sur l'accès au financement, la numérisation et le développement de la chaîne d'approvisionnement ;
- L'appui aux infrastructures durables, y compris les investissements dans des infrastructures publiques de base, les services aux collectivités essentiels et les projets municipaux infrasouverains ;
- L'inclusion des genres et économique, en s'intéressant à certains aspects comme les programmes de développement des compétences et de l'emploi, la numérisation, la prise en compte systématique de la question du genre dans les investissements verts ;
- Le soutien à des domaines transversaux comme les réformes des politiques et le renforcement des capacités face à la crise, la gouvernance des entreprises publiques, le financement en monnaie locale et les réformes juridiques en réponse à la COVID.

Il est impossible de connaître d'avance les besoins précis en matière de dons et de financements concessionnels pour les dix-huit prochains mois, d'autant qu'il reste encore plusieurs mois avant le Plan d'activités de la Banque pour 2022. Les domaines évoqués précédemment définissent cependant différents axes dont on peut déduire, avec une certaine confiance, que les besoins seront importants et que les ressources du FSA seront indispensables pour les satisfaire. Le FSA joue un rôle stratégique essentiel, fournissant dans de nombreux domaines un appui lorsque d'autres sources de financement ne sont pas forcément disponibles, et sans lequel la Banque pourrait trouver difficile de mettre en œuvre ses priorités par pays, par secteur et à moyen terme telles qu'énoncées dans le CSC.

Le FSA est une source stable et souple de cofinancements sous forme de dons et concessionnels. Les effets de la pandémie durent plus longtemps que prévu initialement, ce qui laisse supposer que les efforts et les investissements pourraient se prolonger lorsque l'année 2022 sera déjà bien entamée et qu'ils devront s'accompagner d'un soutien par l'apport de dons. La période de reprise génèrera probablement des besoins de dons plus importants que ce n'était le cas au paroxysme de la crise, quand la Banque a réussi à déployer pour soutenir ses clients des instruments qui, en comparaison, faisaient moins appel à des dons.

Répondre à ces besoins à l'aide de fonds de donateurs constitue une autre source d'incertitude. Bien que certains partenaires multilatéraux comme l'Union européenne aient mobilisé des ressources supplémentaires pour lutter contre la crise et favoriser la reprise, il se peut que plusieurs donateurs bilatéraux de la Banque réduisent leur soutien à l'avenir. Quelques-uns ont déjà signalé leur intention de le faire. L'accès continuel au cofinancement sous forme de dons, par opposition aux instruments financiers remboursables vers lesquels se tournent certains donateurs qui y voient d'autres moyens de contribuer au développement, est également une question ouverte. Cela fait du FSA une source encore plus importante de soutien souple à base de dons, pour préparer les projets, les mettre en œuvre et déterminer les politiques à mener.

Compte tenu du degré d'incertitude entourant les futurs besoins de la Banque en termes d'appui sous forme de dons et sa capacité à mobiliser les montants espérés, la BERD continue de considérer qu'une orientation annuelle de 100 millions d'euros pour le FSA correspond à un niveau approprié de financement pour 2022. Cette orientation annuelle est non seulement cohérente avec les niveaux de financement depuis 2015 mais aussi appropriée en termes de niveaux d'utilisation récents, qui se sont situés dans une fourchette de 95-100 %. Les dépenses en 2020, en définitive inférieures à celles anticipées, se sont établies à 84 %, ce qui s'explique en partie par les économies supplémentaires ajoutées au Plan d'activités et en partie par un ralentissement de l'utilisation de dons après la pandémie. Comme il a été souligné précédemment, la demande de ressources du FSA devrait augmenter durant la période 2021-22, leur utilisation renouant avec des niveaux plus normaux.

De même, selon la Banque, il importera de surveiller attentivement l'utilisation du SFA et la demande le concernant pendant la période couverte par le prochain Plan d'activités, afin d'évaluer si les 200 millions d'euros sur deux ans suffisent pour une réponse à la crise, la reprise et d'autres besoins dans la région d'opérations de la Banque. Une interaction avec le Conseil d'administration lors de la détermination des futurs besoins de financement en 2022 (*2022 Funding Outlook*) au T4 2021 offre la possibilité d'examiner cette question plus avant.

Les gouverneurs ont déjà approuvé l'attribution d'une première tranche de 100 millions d'euros au FSA pour le Plan d'activités 2021-22. En tenant compte des économies existantes de 35 millions d'euros, qui seront utilisées dans les prochains mois jusqu'à l'approbation du

nouveau Plan d'activités de dix-huit mois, la proposition actuelle requiert l'examen d'une nouvelle affectation du revenu net de 65 millions d'euros par les gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de 2021.

Avec une affectation de 65 millions d'euros supplémentaires pour le Plan d'activités du FSA, la Banque pourra bénéficier de l'appui de ses actionnaires à hauteur de 200 millions d'euros au total durant la période 2021-22, ce qui répond en grande partie aux besoins de cofinancements de la BERD sous forme de dons et concessionnels tandis qu'elle continue d'affronter la crise, commence à aider les pays à reconstruire en mieux leurs économies et fait progresser ses nouvelles priorités stratégiques.

Le montant de 65 millions d'euros affecté au FSA sera transféré sur son compte une fois que 100 millions d'euros du Plan d'activités 2021-22 auront été engagés dans des projets.

Il est en outre proposé de conserver l'attention toute particulière portée aux pays confrontés aux plus grands problèmes de transition. La Banque propose donc de continuer de consacrer une part élevée du nouveau revenu net, soit 95 %, à l'aide publique au développement (APD).

Enfin, la direction est prête à explorer les options du Conseil d'administration pour un alignement plus étroit et un enchaînement optimal entre l'analyse régulière effectuée par la Banque pour déterminer ses futurs besoins de dons, sa proposition d'affectation du revenu net et la préparation du Plan d'activités du FSA correspondant.

4.2 Affectation au Fonds fiduciaire de la BERD pour la Cisjordanie et Gaza

Il est proposé d'allouer 15 millions d'euros au Fonds fiduciaire de la BERD pour la Cisjordanie et Gaza, au titre des financements nécessaires pour les activités opérationnelles de la Banque sur place, comme indiqué ci-après. Il s'agit de la cinquième allocation de fonds depuis la constitution du Fonds fiduciaire et l'approbation de l'engagement de la BERD dans la région en mai 2017. Cette proposition d'attribuer ces 15 millions d'euros supplémentaires porterait le total des affectations à 100 millions d'euros[4].

Les activités opérationnelles en Cisjordanie et à Gaza ont augmenté en 2020, le total des investissements correspondant à présent au volume annuel des investissements (VAI) cible anticipé à un horizon d'environ trois ans après le début des opérations en 2017. En mars 2021, concernant les projets relevant du Fonds fiduciaire de la BERD pour la Cisjordanie et Gaza, le Conseil d'administration a approuvé un total de 51 millions d'euros répartis entre 14 opérations (avec sept contreparties différentes). En outre, un financement de 3 millions d'euros a été accordé pour l'assistance technique et le dialogue sur les politiques à mettre en œuvre, l'utilisation s'élevant par conséquent à 54 millions d'euros depuis le début des opérations.

Le financement ou le « capital » au sein du Fonds fiduciaire doit être géré avec une extrême prudence, en mettant de côté les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses et les imprévus,

4 Une affectation initiale de 30 millions d'euros a été décidée lors de l'Assemblée annuelle de 2017 (Résolution n°203), suivie d'une allocation de 20 millions d'euros lors de l'Assemblée annuelle de 2018, de 20 millions d'euros supplémentaires lors de l'Assemblée annuelle de 2019 et de 15 millions d'euros lors de l'Assemblée annuelle de 2020.

ainsi que la totalité des engagements du Fonds (investissements et dons). En conséquence, après avoir mis de côté les fonds destinés aux commissions de gestion et aux frais administratifs, la marge disponible dans le Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza s'établit à 22 millions d'euros, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : État du Fonds fiduciaire de la BERD pour la Cisjordanie et Gaza en mars 2021

	en millions €
Contributions cumulées par affectation du revenu net	**85,0**
Projets et CT/dialogue sur les politiques approuvés par le Conseil d'administration	(54,0)
Commissions de gestion	(2,5)
Frais administratifs	(1,5)
Réserve pour imprévus	(5,0)
Sous-total	**(63,0)**
Marge disponible	**22,0**

Étant donné que la réserve actuelle de projets, soit 30 millions d'euros (dont 15 millions d'euros devraient être signés d'ici la fin de 2021 et 15 millions d'euros supplémentaires au cours du premier semestre de 2022), ainsi que tout futur coût (par exemple, les coûts administratifs annuels moyens d'environ 0,5 million d'euros), sont supérieurs à la marge disponible, il est proposé d'attribuer 15 millions d'euros au Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza.

En outre, les contributions du Fonds fiduciaire multidonateurs pour la Cisjordanie et Gaza appuient le financement d'initiatives transactionnelles et non transactionnelles de coopération technique, le dialogue sur les politiques à mettre en œuvre et autres actions de ce type. Ce Fonds fiduciaire multi-donateurs a été activé au premier trimestre de 2019. Deux donateurs, à savoir le Department for International Development (DFID) et le gouvernement néerlandais, ont apporté au total une contribution de 3,6 millions d'euros, dont 1,3 million a été utilisé (0,8 million provenant des Pays-Bas et 0,5 million de contribution britannique). Une contribution supplémentaire de 0,5 million d'euros est attendue du gouvernement espagnol en 2021, pour soutenir le financement de projets de dialogue sur les politiques à mettre en œuvre et d'assistance technique dans les domaines de l'énergie et des agro-industries en Cisjordanie et à Gaza.

5. Incidences sur le Cadre d'affectation du revenu net

Lors de l'examen des affectations du revenu net à d'« autres emplois », les décisions se fondent sur les résultats financiers de l'année précédente, même si ces affectations sont généralement comptabilisées en tant que réduction des réserves et donc du total des fonds propres durant l'année où elles sont décidées.

Au total, les états financiers de 2021 de la Banque devraient enregistrer des transferts cumulés du revenu net approuvés par le Conseil des gouverneurs représentant 80 millions d'euros, comptabilisés en tant que diminution des fonds propres.

Sur la base de la moyenne triennale mobile, les affectations cumulées correspondent à 15 % de la croissance du capital aux fins du Cadre d'affectation du revenu net, par rapport au plafond de 25 %.

Tableau 2 : Vue d'ensemble des affectations globales du revenu net à d'« autres emplois » appliquées à la situation financière actuelle de la Banque

Année de comptabilisation des bénéfices :	**2018**	**2019**	**2020**
Croissance du capital aux fins du Cadre d'affectation du revenu net	**273**	**1 662**	**176**
Année de décision de l'affectation du revenu net/ de comptabilisation de l'affectation financière	**2019**	**2020**	**2021**
Fonds spécial des actionnaires	**95**	**100**	**65**
Fonds fiduciaire de la BERD pour la Cisjordanie et Gaza	**20**	**15**	**15**
Fonds spécial en faveur des collectivités	**2**	**-**	**-**
Affectation totale (réduction des réserves à prendre en compte) :	**117**	**115**	**80**
Incidences sur le Cadre d'affectation du revenu net :			
Part de l'affectation du revenu dans la croissance du capital	43 %	7 %	45 %
Moyenne sur trois ans	**20 %**	**13 %**	**15 %**

Au 31 décembre 2020, l'utilisation du capital aux termes de la Politique d'adéquation des fonds propres s'établissait à 67 % (2019 : 66 %), aux taux déclarés, par rapport à un seuil prudentiel de 90 %, et l'utilisation du capital statutaire s'élevait à 79 % (2019 : 76 %), par rapport à un seuil de 92 %.

L'impact des affectations proposées, d'un montant de 80 millions d'euros, n'entraînerait pas de hausse sensible de l'utilisation du capital de la Banque par rapport aux niveaux actuels.

Après une année de turbulences économiques majeures, une plus grande attention doit être accordée à l'examen par les agences de notation/détenteurs d'obligations de la perception de l'affectation du revenu net de la Banque à d'« autres emplois ». En pareilles circonstances, faire preuve de discipline dans l'application des politiques et des cadres existants de la Banque (utilisés pour protéger son capital de base) sera une approche perçue comme positive. L'affectation du revenu net de 2020 à hauteur de 80 millions d'euros est pleinement conforme au Cadre et permet de conserver une marge importante par rapport au plafond de 25 % sur une base triennale glissante. En outre, les propositions représentent l'affectation annuelle à d'« autres emplois » la plus basse de ces dix dernières années, preuve d'une

gouvernance et de contrôles efficaces après une année où les bénéfices déclarés ont été inférieurs aux niveaux prévus.

6. Projet de résolution

Le Conseil d'administration recommande au Conseil des gouverneurs d'adopter le projet de résolution* ci-joint.

* Le texte de la résolution n°241, adoptée par le Conseil des gouverneurs, figure à la page 178.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

ÉTATS FINANCIERS 2020 DES FONDS SPÉCIAUX

Aux termes de l'article 27(iii) de l'Accord portant création de la Banque et de la section 13(a) du Règlement général, les états financiers 2020 vérifiés des Fonds spéciaux sont soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

Le Conseil d'administration recommande au Conseil des gouverneurs d'approuver le projet de résolution* ci-joint.

* Le texte de la résolution n°242, adoptée par le Conseil des gouverneurs, figure à la page 179.

Synthèse des états financiers 2020 des Fonds spéciaux

Les états financiers des 17 Fonds spéciaux et des deux Fonds fiduciaires administrés par la Banque sont joints. Ils sont accompagnés d'une liste complète des Fonds et des extraits des états financiers.

Les états financiers des Fonds ont tous été établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS) émises par l'International Accounting Standards Board. Ils ont été préparés selon la convention du coût historique, modifiée le cas échéant par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que de l'ensemble des contrats dérivés. Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique forme à cet égard une exception : il est en cours de clôture et donc comptabilisé à sa valeur nette de réalisation plutôt qu'au coût historique.

L'auditeur externe a publié une opinion d'audit sans réserve (favorable) pour chacun des 19 états financiers.

Les états financiers des Fonds spéciaux montrent que la majorité des Fonds ont enregistré des pertes durant l'année. Ces pertes sont dues essentiellement aux objectifs des Fonds, à savoir l'emploi des capitaux des donateurs pour soutenir des activités conformes à la mission de la Banque. Ce soutien prend la forme, entre autres, d'une assistance technique, de primes de performance et d'incitation, de prêts concessionnels et de partage des risques.

Des informations complémentaires sur les projets appuyés et financés par les fonds de donateurs, y compris les Fonds spéciaux, figurent dans le document *Donor Report*, publié chaque année.

États financiers 2020 des Fonds spéciaux

1. Fonds spécial pour la région des Balkans
2. Fonds spécial d'investissement pour la Baltique
3. Fonds spécial pour le partage des risques en Asie centrale
4. Fonds spécial d'investissement climatique de la BERD
5. Fonds spécial de la BERD en faveur des collectivités
6. Fonds spécial BERD-UE
7. Fonds spécial d'investissement pour l'environnement mondial de la BERD
8. Fonds spécial Fonds vert pour le climat de la BERD
9. Fonds spécial de partenariat à fort impact pour une action climatique (anciennement Fond spécial pour l'énergie verte)
10. Fonds spécial post-gradation de la BERD
11. Fonds spécial des actionnaires de la BERD
12. Fonds spécial pour les PME de la BERD
13. Fonds spécial d'investissement en faveur des intermédiaires financiers et des entreprises privées
14. Fonds spécial d'investissement de l'Italie
15. Fonds spécial d'investissements pour les petites entreprises de Russie
16. Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie
17. Fonds spécial de financement des PME en monnaie locale
18. Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza
19. Fonds fiduciaire multidonateurs pour la Cisjordanie et Gaza

Fonds spéciaux : Chiffres clés en 2020

	Fonds spécial pour la région des Balkans en milliers €	Fonds spécial d'investissement pour la Baltique en milliers €	Fonds spécial pour le partage des risques en Asie centrale en milliers €	Fonds spécial d'investissement climatique de la BERD en milliers €	Fonds spécial de la BERD en faveur des collectivités en milliers €	Fonds spécial BERD-UE en milliers €	Fonds spécial d'investissement pour l'environnement mondial de la BERD en milliers €	Fonds spécial Fonds vert pour le climat de la BERD en milliers €	Fonds spécial de partenariat à fort impact pour une action climatique (anciennement Fond spécial pour l'énergie verte) en milliers €	Fonds spécial post-gradation de la BERD en milliers €
Extrait de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2020										
Bénéfices/(pertes) pour l'exercice	(42)	39	(36)	7 000	(430)	(4 865)	1 521	(21 750)	(2 175)	(48)
Autres revenus globaux/(charges globales)	-	-	-	(19 000)	-	-	(2 437)	(26 180)	-	-
Total des revenus globaux/(des charges globales)	(42)	39	(36)	(12 000)	(430)	(4 865)	(916)	(47 930)	(2 175)	(48)
Extrait de l'état de situation financière au 31 décembre 2020										
Prêts	-	-	-	135 000	-	-	-	110 481	20 942	-
Provisions pour dépréciation	-	-	-	(15 000)	-	-	-	(1 598)	(2 227)	-
	-	-	-	120 000	-	-	-	108 883	18 715	-
Investissements sous forme de participations	-	578	-	-	-	2 203	-	-	-	-
	-	578	-	-	-	2 203	-	-	-	-
Placements et autres actifs financiers	7 908	40	7 125	72 000	1 340	40 112	29 874	179 415	24 704	9 402
Contributions à recevoir	-	-	-	36 000	-	-	-	3 603	-	-
Total de l'actif	7 908	618	7 125	228 000	1 340	42 315	29 874	291 901	43 419	9 402
Autres passifs financiers	122	-	9	16 000	48	2 690	876	22 993	6 810	-
Ressources des contributeurs	7 786	618	7 116	212 000	1 292	39 625	28 998	268 908	36 609	9 402
Total du passif et des ressources des contributeurs	7 908	618	7 125	228 000	1 340	42 315	29 874	291 901	43 419	9 402
Crédits non utilisés, participations, garanties et autres engagements légaux	4 370	-	501	40 000	-	19 384	1 932	105 524	28 550	-

Fonds spéciaux : Chiffres clés en 2020

	Fonds spécial des actionnaires de la BERD en milliers €	Fonds spécial pour les PME de la BERD en milliers €	Fonds spécial d'investissement en faveur des intermédiaires financiers et des entreprises privées en milliers €	Fonds spécial d'investissement de l'Italie en milliers €	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie en milliers €	Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie en milliers €	Fonds spécial de financement des PME en monnaie locale en milliers €	Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza en milliers €	Fonds fiduciaire multidonateurs pour la Cisjordanie et Gaza en milliers €	Total des investissements des Fonds spéciaux en milliers €
Extrait de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2020										
Bénéfices/(pertes) pour l'exercice	(82 000)	(1 383)	(8 163)	(330)	(143)	(3)	(1 010)	(5 915)	(350)	**(120 083)**
Autres revenus globaux/(charges globales)	-	-	-	-	(5 851)	(150)	(4 576)	-	-	**(58 194)**
Total des revenus globaux/(des charges globales)	(82 000)	(1 383)	(8 163)	(330)	(5 994)	(153)	(5 586)	(5 915)	(350)	**(178 277)**
Extrait de l'état de situation financière au 31 décembre 2020										
Prêts	-	-	33 216	726	11	-	-	16 861	-	**317 237**
Provisions pour dépréciation	-	-	(9 957)	(449)	(11)	-	-	(1 569)	-	**(30 811)**
	-	-	23 259	277	-	-	-	15 292	-	**286 426**
Investissements sous forme de participations	46 000	3 431	-	2 578	1 424	-	-	-	-	**56 214**
	46 000	3 431	-	2 578	1 424	-	-	-	-	**56 214**
Placements et autres actifs financiers	438 000	2 574	20 362	10 789	61 800	1 597	62 420	62 209	1 186	**1 032 857**
Contributions à recevoir	144 000	-	-	-	-	-	-	-	-	**183 603**
Total de l'actif	628 000	6 005	43 621	13 644	63 224	1 597	62 420	77 501	1 186	**1 559 100**
Autres passifs financiers	49 000	39	117	2 062	626	-	6 145	810	227	**108 574**
Ressources des contributeurs	579 000	5 966	43 504	11 582	62 598	1 597	56 275	76 691	959	**1 450 526**
Total du passif et des ressources des contributeurs	628 000	6 005	43 621	13 644	63 224	1 597	62 420	77 501	1 186	**1 559 100**
Crédits non utilisés, participations, garanties et autres engagements légaux	128 000	-	6 478	2 107	821	-	62 420	11 193	-	**411 280**

PUBLIC

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2021-23

Le Plan de mise en œuvre de la stratégie (PMS) 2021-23 est le premier du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 (le « CSC »), approuvé par les gouverneurs en octobre 2020. Comme chaque PMS, il est multidimensionnel, considérant globalement sur une période de trois ans la planification de la mise en œuvre des priorités stratégiques, l'impact sur la transition, les opérations, la pérennité financière et les ressources humaines de la BERD, et il établit des objectifs concrets pour l'année à venir, au moyen du budget et de la grille d'évaluation institutionnelle.

Ce PMS est cependant différent des précédents.

Ce PMS est modelé par la crise. L'horizon de planification est assombri par de profondes incertitudes concernant à la fois les évolutions sur les marchés et les capacités opérationnelles de la Banque en rapport avec une période prolongée de travail à distance. Cela étant, les incertitudes ne doivent pas se traduire par une inaction. La BERD continuera d'être un partenaire fiable en ces temps d'instabilité, par son solide engagement à intensifier ses efforts et à soutenir ses pays d'opérations et ses clients, comme elle l'a fait depuis mars 2020 au moyen de son Programme de solidarité visant à préserver les progrès de la transition. Il est difficile de prévoir à ce stade quel équilibre sera trouvé au fil de 2021 entre les instruments de secours, tel que le Mécanisme de résilience, et des projets plus complexes de restructuration et de reprise. Une plus grande prépondérance des instruments de secours aurait probablement pour résultat un VAIB dans le haut de la fourchette de planification, fixé à 11,0 milliards d'euros, comme en 2020. Cependant, si la demande de financement de secours devait être inférieure, un équilibre d'investissements accordant plus de poids à la reprise, notamment à des restructurations complexes et à une accélération de la transition, ne générerait sans doute pas des volumes d'activités globaux aussi élevés.

Ce PMS fait preuve d'ambition. Le CSC présente un programme dont la portée, la complexité et le rythme exigent un démarrage audacieux dès la première année. La priorité la plus urgente est la transition vers une économie verte (TEV), reflétant les atouts existants de la BERD ainsi qu'une hiérarchisation stratégique tenant compte du contexte extérieur. Il se pourrait néanmoins que la composante TEV de l'activité reste modérée en 2021, dans la mesure où la Banque est encore sollicitée pour fournir des instruments de secours, qui par définition ont peu, voire aucun impact sur la TEV. Il sera donc indispensable de poser le plus tôt possible en 2021 les bases pour améliorer et amplifier les résultats concernant la TEV tout au long de la période couverte par le CSC, en définissant une trajectoire permettant d'atteindre un ratio de financement vert supérieur à 50 % d'ici 2025. Ces travaux préparatoires essentiels comporteront un examen de la répartition des ressources, de l'intégration de nouvelles ressources et de mesures claires pour un alignement sur l'Accord de Paris.

Reconnaissant que seule une Banque capable d'apprendre peut réaliser les ambitions du CSC, en particulier dans un contexte extérieur en pleine évolution, le PMS fixe également comme priorités l'investissement dans l'autoévaluation et la gestion des résultats, en s'inspirant des recommandations du Rapport Kirk. La Banque prendra aussi progressivement en 2021 des mesures pour commencer à se concentrer sur d'autres objectifs du CSC. La grille d'évaluation

institutionnelle, formulée selon nouveau modèle approuvé en octobre 2020, résume l'ambition de la BERD pour 2021.

Ce PMS fait suite à une période soutenue de croissance institutionnelle, dans un contexte de ressources restreintes. En moins de trois ans, de décembre 2017 à octobre 2020, les actifs d'exploitation de la Banque ont augmenté de quelque 18 %, et le nombre de projets en portefeuille de plus de 12 %. Les actifs d'exploitation sont le moteur de revenus sur lesquels la Banque a le plus de contrôle direct, tandis que le nombre de projets en portefeuille est un indicateur de l'intensité à la fois de l'impact et des ressources. Pendant la même période, les ressources administratives de la Banque ont enregistré en termes réels une progression inférieure (moins de 7 %, corrigée de l'IPC). La pression sur les ressources et les systèmes opérationnels de la Banque s'en est trouvée accentuée. L'année 2020 a mis en évidence la nécessité d'investir dans la viabilité opérationnelle à long terme, comme ce PMS le propose pour la première fois. Cela devrait rester une priorité tout au long de la période du CSC. La proposition de budget concernant les frais administratifs généraux pour 2021 est de 394,5 millions de livres sterling (441,8 millions d'euros), soit une hausse de 2,9 % par rapport au budget de 2020 (1,1 % en euros, la monnaie utilisée pour les comptes de la BERD). Cela inclut une augmentation de 0,9 % en rapport avec les propositions de rémunération et de prestations, une hausse 1,9 % due aux augmentations non discrétionnaires et aux impacts des reports, et une croissance de 2,2 % des nouvelles ressources (8,5 millions de livres sterling, portées à 11 millions de livres en tenant compte des commissions liées à un recours supplémentaire aux fonds de donateurs). La croissance des nouvelles ressources est presque entièrement compensée par des économies permanentes et les réductions budgétaires, qui représentent 2,1 %.

Ce PMS répond à des besoins exceptionnels par deux éléments budgétaires exceptionnels. La nécessité de surmonter une situation antérieure de sous-investissement dans l'informatique par un programme d'investissement pluriannuel majeur a été reconnue par le Conseil d'administration en juillet 2020 et les travaux de mise en œuvre ont commencé. Les dépenses d'investissement pour la Phase 1 ont été à présent confirmées. Elles représentent 78,3 millions de livres sterling, dont 52,2 millions seront investis en 2021. L'impact des coûts sur le budget de 2021 (dépenses d'exploitation et amortissements) est de 3,9 millions de livres sterling, et augmentera à 18,6 millions de livres en 2022 et à 28,9 millions de livres en 2023. Par ailleurs, un investissement exceptionnel est requis pour achever la transition du LIBOR, une exigence réglementaire qui suppose une allocation budgétaire de 7,8 millions de livres sterling en 2021. Ces deux éléments portent au total la proposition d'augmentation du budget à 5,9 % (4,1 % en euros).

Ce PMS veille à la pérennité financière. La détérioration des marges de crédit sur le marché, l'accroissement des provisions pour pertes sur prêts et la persistance de la volatilité des actions sont autant de facteurs qui contribuent à rendre les perspectives incertaines. Parallèlement, les coûts vont s'inscrire en hausse, notamment concernant les investissements informatiques. Par conséquent, selon les estimations, le ratio coût/revenu des prêts devrait augmenter de 52 % en 2020 à 59 % en 2023. Cela appelle une réflexion pour éclairer les futures décisions. De manière générale, cependant, d'après les projections, la Banque devrait rester rentable pendant la période de planification. En outre, les niveaux de fonds propres et de liquidités restent solides, conformes aux critères compatibles avec une note AAA. Consciente des défis à venir, la Banque accordera une plus grande attention à l'équilibre entre activités génératrices de revenus et activités non génératrices de revenus lorsque des idées, des initiatives et des investissements seront envisagés et elle évaluera, en tant que de besoin, les outils, les processus et les structures pour s'assurer de leur efficacité. Le CSC souligne que le point de départ des

décisions de la BERD en matière de ressources est son objectif de parvenir à un bon rapport coût/avantages pour ses actionnaires. La Banque s'intéressera donc d'abord aux possibilités de réaffectations parmi les activités reflétant ses priorités stratégiques et rationalisant ses processus. Par conséquent, à partir de 2021, première année du CSC, la direction accentuera ses efforts pour repérer des opportunités de réaffectations, d'économies et de gains d'efficience. Le résultat général sera présenté aux administrateurs dans le cadre de discussions préparatoires pour l'élaboration des prochains PMS et sera pris en compte dans de futures discussions « jalons ». Au fil de la période couverte par le CSC, toutes les propositions budgétaires seront effectuées et examinées dans le contexte de la pérennité financière de la Banque et en conformité avec les paramètres de contrôle pertinents.

ANNEXE 1 : BUDGET POUR LES FRAIS ADMINISTRATIFS TOTAUX PROJETÉS 2021-23

Budget pour les frais administratifs en millions de livres sterling (£)	2020 Budget	2021 Budget	2022 Projection	2023 Projection
Budget pour les frais administratifs généraux en £	**383,4**	**394,5**	**414,2**	**434,9**
Taux £/€	1,14	1,12	1,12	1,12
Budget pour les frais administratifs généraux en €	**437,0**	**441,8**	**463,9**	**487,1**
Éléments budgétaires exceptionnels en £		**11,6**	**18,6**	**28,9**
Transition du LIBOR		7,8	0,0	0,0
Plan d'investissement pluriannuel informatique (dépenses d'exploitation et amortissements)		3,9	18,6	28,9
Éléments budgétaires exceptionnels en €		**13,0**	**20,8**	**32,4**
Transition du LIBOR		8,7	0,0	0,0
Plan d'investissement pluriannuel informatique (dépenses d'exploitation et amortissements)		4,3	20,8	32,4
Budget total pour les frais administratifs				
Livre sterling	**383,4**	**406,1**	**432,8**	**463,8**
Euro	**437,0**	**454,9**	**484,8**	**519,5**

ANNEXE 2 : GRILLE D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE 2021

	2021	30-09-2020	2020	2019
	Plan d'activités et Budget	Effectif	Plan d'activités et Budget	Effectif
IMPACT SUR LA TRANSITION				
Moyenne de l'impact attendu sur la transition	**63-67**	66,2	Min. 63	66,4
Moyenne de l'impact du portefeuille sur la transition	**Min. 67**	70,6	Min. 65	70,9
Qualités de la transition				
Économies compétitives innovantes	**ECP**	**Très bon / Bon / Attention requise**	ECP*	Bon
Économies et entreprises bien gouvernées	**ECP**	-	ECP	Très bon
Économies vertes durables	**ECP**	-	ECP	Très bon
Économies inclusives caractérisées par une égalité des genres	**ECP**	-	ECP	Très bon
Économies et entreprises résilientes	**ECP**	-	ECP	Bon
Marchés connectés, bien intégrés	**ECP**	**-**	ECP	Bon
Transition vers une économie vertes (en % du VAIB)	**40 %**	25 %	40 %	46 %
Opérations associées à la problématique du genre (en % / nombre d'opérations)	**Min. 18 %**	**-**	-	-
RÉSULTATS OPÉRATIONNELS				
Nombre d'opérations	**395-435**	274	395-445	452
Volume annuel des investissements bancaires (VAIB : en milliards €)	**10,0– 11,0**	7,9	9,7-10,7	10,1
Volume annuel des investissements mobilisés (en milliards €)	**Min. 1,2**	0,9	Min. 1,1	1,3
Décaissements (en milliards €)	**7,0 – 8,0**	5,7	6,9-8,2	7,2
Part du secteur privé (en % du VAIB)	**Min. 75 %**	75 %	s.o.	74 %
Activités dans les pays aux premiers stades de la transition, dans l'Ouest des Balkans et dans la région SEMED (en % du VAIB)	**Min. 48 %**		s.o.	
RÉSULTATS FINANCIERS				
Rendement du capital requis (moyenne glissante sur 3 ans)	**Min. 3,5 %**	4,7 %	Suivi	3,3 %
Ratio revenu des prêts/capital requis avant déduction du coût	**Min. 10,3 %**			
RÉSULTATS INSTITUTIONNELS				
Productivité (en nombre d'opérations)	**1,5-1,7**	-	1,5-1,7	1,7
Ratio coût/revenu des prêts	**Max. 55 %**			
Taux d'implication du personnel	**Suivi**	-	Suivi	
RESSOURCES				
DÉPENSES				
Budget pour les frais généraux				
En millions d'euros	**441,8**		437,0	415,0
En millions de livres sterling	**394,5**		383,4	370

* ECP : Évaluation composite des performances

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

DATE ET LIEU DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2022

Le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement tient à remercier le Gouvernement marocain pour sa proposition d'organiser l'Assemblée annuelle de 2022 du Conseil des gouverneurs (Résolution n°229).

Le Conseil d'administration recommande que l'Assemblée annuelle de 2022 du Conseil des gouverneurs ait lieu à Marrakech les mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12 mai 2022.

Le Conseil d'administration recommande au Conseil des gouverneurs d'adopter le projet de résolution* ci-joint.

* Le texte de la résolution n°243, adoptée par le Conseil des gouverneurs, figure à la page 180.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

RÉVISION DES CODES DE CONDUITE DE LA BERD : ACTUALISATION

L'état d'avancement et le calendrier de la révision des Codes de conduite de la BERD sont présentés ci-après. Ils sont soumis au Conseil des gouverneurs pour information. Le Conseil des gouverneurs est invité à prendre acte du présent rapport lors de son Assemblée annuelle de 2021, le 1er juillet 2021.

1. État d'avancement du processus de révision des Codes de conduite de la BERD

Aspect prioritaire de la révision :
Les procédures en matière de manquements dans le Code de conduite applicable aux membres du Conseil d'administration de la BERD (« Code du Conseil d'administration ») et le Code de conduite applicable au personnel de la BERD (« Code du Personnel » et, avec le Code du Conseil d'administration, les « Codes »)

La pierre angulaire de l'architecture des Codes révisés est un Comité d'éthique permanent.
Ce Comité donnera le ton pour une conduite et un traitement des questions d'éthique de haut niveau au sein de la Banque et examinera les manquements allégués des « Personnes couvertes », qui sont i) les membres du Conseil d'administration ; ii) le/la Président·e ; iii) les Vice-Président·e·s ; iv) le/la Responsable de l'évaluation ; v) le/la Directeur·rice de la responsabilisation ; vi) le/la Responsable de la déontologie et vii) le/la Directeur·rice de l'audit interne.

Tâches achevées à ce jour :

- Une étude comparative détaillée des pratiques adoptées par les banques multinationales de développement (BMD) de référence et d'autres organisations internationales, présentée au Comité d'audit et validée par ledit Comité.

- Une note conceptuelle expliquant les principales caractéristiques des Codes révisés proposés et le fonctionnement du Comité d'éthique, présentée au Comité d'audit et validée par ledit Comité.

- Les Codes modifiés, ainsi que le Règlement intérieur du Comité d'éthique détaillé, présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration et validés par lesdites instances.

Aspects examinés par le Comité d'audit et le Conseil d'administration

- Les administrateurs ont examiné en détail la composition du groupe des Personnes couvertes. Conformément à la gouvernance appliquée dans les BMD de référence, le/la Secrétaire général·e n'est pas une Personne couverte. Pour refléter l'importance de la position du/de la Secrétaire général·e vis-à-vis du Conseil d'administration et des actionnaires, un mécanisme renforcé de divulgation sera inclus dans le Règlement intérieur du Comité d'éthique. Un certain nombre d'administrateurs ont indiqué que le/la Secrétaire général·e pourrait, en temps opportun, devenir une Personne couverte et

un·e Vice-Président·e, notant qu'il serait alors nécessaire de modifier l'article 31 de l'Accord portant création de la Banque.

- La stricte confidentialité des procédures en cas de manquements – pas de divulgation d'informations, en dehors des rapports que sont tenus de soumettre les membres du Comité d'éthique, à toute personne, intérieure ou extérieure à la Banque, dans les cas de manquements – pour protéger la vie privée de toutes les personnes physiques concernées et l'intégrité du processus. La règle 10 du Code du Conseil d'administration a été modifiée en conséquence.

2. Prochaines étapes

- Diffusion des projets de Codes au Conseil des gouverneurs pour approbation, ce processus étant censé s'achever le 3 septembre 2021. Le Règlement intérieur du Comité d'éthique détaillé a déjà été approuvé par le Conseil d'administration, sous réserve de l'approbation des Codes par le Conseil des gouverneurs et de leur entrée en vigueur.

- T3/T4 2021 : Préparation de modifications et leur approbation par les instances de décision pertinentes concernant la Politique de signalement (y compris une modification qui améliorerait la protection des représentants du Conseil du personnel contre les actes de représailles) ; les Règles et procédures de la Banque en matière de conduite et de questions disciplinaires, le Mandat du Département de l'audit interne et plusieurs autres Directives et Procédures. Ces mesures seront un prérequis pour l'efficacité des Codes de conduite modifiés. Ces documents devraient être préparés dans le courant de l'été et soumis aux instances de décision pertinentes après la consultation interne appropriée (y compris avec le Conseil du personnel) en septembre/octobre 2021.

- Lorsque l'ensemble de ces documents auront été approuvés par les organes de gouvernance pertinents, la Présidente confirmera l'adoption desdits documents et annoncera leur entrée en vigueur – prévue pour octobre 2021.

- Sélection des membres du Comité d'éthique et de leurs suppléants (novembre/décembre 2021).

- Formation des membres du Comité d'éthique, de leurs suppléants et, si nécessaire, participation d'autres administrateurs à la formation (novembre/décembre 2021).

PUBLIC

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES DEPUIS LA VINGT-NEUVIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

PUBLIC

RÉSOLUTION N° 236

ACCESSION DES ÉMIRATS ARABES UNIS AU STATUT DE MEMBRE

ATTENDU QUE :

Les Émirats arabes unis ont demandé le statut de membre à la BERD ; et

remplissent, en tant que pays non européen membre du Fonds monétaire international, les conditions d'accession au statut de membre requises par la BERD conformément à l'article 3, paragraphe 1, de l'Accord portant création de la Banque ;

la souscription au capital par les Émirats arabes unis, telle qu'elle est proposée, est admissible aux termes de l'article 5, paragraphe 2, de l'Accord ;

les actions relatives à la souscription proposée peuvent provenir du capital social existant de la Banque ; et

le Conseil d'administration, dans un rapport soumis au Conseil des gouverneurs, a recommandé que les Émirats arabes unis accèdent au statut de membre de la Banque ;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DES GOUVERNEURS, DÉCIDE :

que les Émirats arabes unis accèdent au statut de membre de la Banque dans la catégorie pays non européen selon les modalités et conditions suivantes :

Souscription au capital social

1. Les Émirats arabes unis souscriront 203 parts du capital social de la Banque comme suit : i) 37 actions libérées ; et ii) 166 actions sujettes à appel.

Paiement des actions libérées

2. Les Émirats arabes unis effectueront pour leurs actions libérées un règlement de 370 000 euros, qui sera exigible au plus tard le 31 janvier 2022 ou à toute date ultérieure fixée par le Conseil d'administration.

Conditions préalables à l'accession au statut de membre

3. Les Émirats arabes unis ne deviendront membre que si, au plus tard le 31 janvier 2022, ou à toute date ultérieure fixée par le Conseil d'administration, les conditions suivantes, préalables à l'accession au statut de membre, ont été réunies :

   (i) les Émirats arabes unis auront remis à la Banque un Instrument d'adhésion déclarant qu'ils acceptent, en conformité avec leurs lois, l'Accord portant création de la Banque et toutes les conditions d'accession au statut de membre énoncées dans la présente résolution, et que toutes les démarches nécessaires pour leur permettre de remplir leurs obligations aux termes de l'Accord portant création de la Banque et de la présente résolution ont été effectuées ;
   (ii) les Émirats arabes unis auront remis à la Banque un Instrument de souscription déclarant que les Émirats arabes unis souscrivent les actions libérées et sujettes à appel du capital social de la Banque qui leur sont affectées conformément à la section 1 ci-dessus ;
   (iii) les Émirats arabes unis auront fourni à la Banque un avis juridique, que la Banque juge satisfaisant, attestant que les Instruments visés aux paragraphes i) et ii) ci-dessus ont été dûment signés et déposés conformément à leurs lois ; et
   (iv) les Émirats arabes unis auront réglé tous les montants dus au titre des actions libérées qu'ils ont souscrites.

Date d'entrée en vigueur de l'accession au statut de membre

4. Les Émirats arabes unis deviendront membre de la BERD à la date à laquelle le Secrétaire général de la Banque aura certifié par écrit que les conditions préalables à l'accession au statut de membre visées à la section 3 de la présente résolution ont été réunies.

(Adoptée le 22 janvier 2021)

RÉSOLUTION N°237

CYCLE DES ASSEMBLÉES ANNUELLES 2024-25

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DÉCIDE QUE :

L'Assemblée annuelle de 2024 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Erevan, en Arménie ;

L'Assemblée annuelle de 2025 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Londres, au Royaume-Uni ;

Le pouvoir de fixer les dates précises des Assemblées annuelles de 2024 et 2025 sera délégué au Conseil d'administration.

(Adoptée le 26 février 2021)

RÉSOLUTION N° 238

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2020

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS,

Ayant examiné le Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers de la Banque pour l'exercice 2020,

DÉCIDE QUE :

Les états financiers vérifiés sont approuvés

(Adoptée le 14 mai 2021)

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA TRENTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

RÉSOLUTION N° 239

AMBITION CLIMATIQUE DE LA BERD

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS :

Considérant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les objectifs de l'Accord de Paris, en particulier l'article 2.1c précisant que, dans le cadre de sa mise en œuvre, il faut rendre « les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques » ;

Rappelant que le Cadre stratégique et capitalistique (CSC) affirme les principes convenus dans le Programme de transition vers une économie verte 2021-25, y compris le but « de porter la part du financement vert à au moins 50 % et de réduire les émissions nettes de CO_2 de 25 à 40 millions de tonnes d'ici la fin de la période du CSC » et de mettre en œuvre un « cadre opérationnel afin de favoriser un alignement sur les principes des accords internationaux relatifs au climat, principalement l'Accord de Paris » ;

Conscient que les régions de la BERD ont été fortement touchées par la pandémie de COVID-19 et affirmant que la BERD (la Banque) continuera de se mobiliser afin de soutenir ses pays d'opérations dans leurs efforts pour mettre en place des économies durables et inclusives, les considérations écologiques étant au cœur des plans de sauvetage, de reprise et de résilience ;

Notant que les caractéristiques uniques de la BERD en tant que banque multilatérale de développement axée sur le secteur privé, associant les investissements et les conseils sur les politiques à mettre en œuvre, et constatant également l'expertise et l'expérience de longue date de la Banque dans le financement climatique ;

Soulignant l'importance particulière d'un soutien de la BERD à une décarbonation urgente du secteur énergétique, et notant que la Banque augmentera ses investissements dans les énergies renouvelables et les systèmes énergétiques associés, et continuera de limiter la portée et le montant des financements de combustibles fossiles à des projets correspondant à une forte ambition d'accélérer la transition bas-carbone dans des contextes spécifiques à un pays ;

Affirmant l'importance essentielle de financer l'adaptation, et l'intention de la Banque d'accroître de tels investissements parallèlement au contrôle systématique des projets au regard des risques climatiques ;

Accueillant favorablement les engagements pris par les pays d'opérations et les clients de la Banque dans leurs contributions déterminées au niveau national, dans leurs stratégies à long terme et autres plans et politiques bas-carbone, et affirmant l'intensification du déploiement de son appui sous forme de renforcement des capacités et de conseil sur les politiques pour une action accélérée ;

Affirmant l'importance des partenariats de la Banque avec des banques multilatérales de développement, l'Union européenne et d'autres partenaires de cofinancement, ainsi que de la maximisation de l'efficacité d'une action climatique commune ;

Ayant examiné le Rapport du Conseil d'administration sur l'ambition climatique de la BERD ;

DÉCIQUE QUE :

Toutes les activités de la BERD s'aligneront pleinement sur les objectifs de l'Accord de Paris au plus tard le 31 décembre 2022, accélérant ainsi l'appui de la Banque aux pays d'opérations tandis qu'ils mettent en place des économies de marché durables et inclusives sur la base de trajectoires ambitieuses bas-carbone et de résilience climatique.

(Adoptée le 1er juillet 2021)

RÉSOLUTION N° 240

TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN VUE D'UNE ACTUALISATION SUR L'ÉVENTUEL ÉLARGISSEMENT LIMITÉ ET PROGRESSIF DES OPÉRATIONS VERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET L'IRAK – ORIENTATION DES GOUVERNEURS

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Rappelant que le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 définit les aspirations sectorielles, thématiques et géographiques de la BERD, et reconnaissant que la Banque agit selon ces priorités stratégiques, dont la mise en œuvre fera l'objet d'un examen en 2022 ;

Notant que le CSC 2021-25 énonce que la Banque conserve un intérêt stratégique pour une expansion limitée et progressive vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak ;

Reconnaissant que le CSC 2021-25 prévoit qu'une actualisation sera présentée au Conseil des gouverneurs au moment de l'examen de la mise en œuvre dudit CSC, prévu lors de l'Assemblée annuelle de 2022, et que les gouverneurs donneront une orientation aux travaux préparatoires nécessaires pour cette actualisation lors de l'Assemblée annuelle de 2021 ;

Prenant acte des lignes directrices initiales et des domaines à examiner plus en détail en vue d'une possible expansion fixés par le CSC 2021-25 ;

Soulignant en particulier qu'un éventuel élargissement limité et progressif à de nouveaux pays d'opérations ne doit en aucun cas : remettre en cause la capacité de la Banque de soutenir ses pays d'opérations actuels ; compromettre la note AAA de la Banque ; entraîner des contributions supplémentaires au capital ; ni amener la Banque à s'écarter de son mandat en faveur de la transition et des principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire qui sont les siens ;

Insistant sur le fait qu'un tel élargissement doit être compatible, complémentaire et additionnel par rapport aux activités des autres acteurs du développement bilatéraux ou multilatéraux déjà présents sur le terrain ;

Accueillant avec satisfaction le Rapport du Conseil d'administration sur la portée et l'approche des travaux préparatoires à réaliser,

DÉCIDE QUE :

Dans la perspective de l'adoption par le Conseil des gouverneurs, lors de l'Assemblée annuelle de 2022, d'orientations complémentaires et de décisions éventuelles concernant l'élargissement du champ géographique des activités de la Banque, le Conseil d'administration devrait présenter au Conseil des gouverneurs une actualisation concernant une éventuelle expansion limitée et progressive de la BERD vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak. Cette actualisation devrait porter sur les domaines suivants, tels que définis dans le rapport du Conseil d'administration :

i. les implications et les risques potentiels de tout élargissement limité et progressif pour la BERD en termes de capital, note de crédit, budget, opérations et gouvernance sur la période allant jusqu'à fin 2030 ;

ii. la clarification des termes dans lesquels une modification du champ géographique de la BERD défini à l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque pourrait être formulée ; et

iii. la proposition de valeur potentielle de la BERD, ainsi que la compatibilité, la complémentarité et l'additionnalité de celle-ci par rapport aux autres acteurs du développement, notamment les modalités possibles de coopération et de collaboration.

(Adoptée le 1er juillet 2021)

RÉSOLUTION N° 241

AFFECTATION DU REVENU NET DE 2020

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant examiné et approuvé le rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs intitulé : Propositions d'affectation du revenu net de 2020 (le « Rapport ») ;

Ayant noté, dans le Rapport, que le Conseil d'administration recommande d'affecter, après provisionnement pour les réserves et, si nécessaire, au titre de pertes éventuelles en application de l'article 17 de l'Accord portant création de la Banque (l'« Accord de la BERD »), une part du revenu net de la Banque à d'autres emplois et une part aux excédents ;

Reconnaissant que les propositions d'affectation du revenu net se font dans le cadre d'un ensemble de principes approuvés par le Conseil d'administration et destinés à permettre de trouver un équilibre entre les exigences concernant le revenu net de la Banque et l'importance pour la Banque de conserver les fonds propres nécessaires à sa viabilité financière et à la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques ;

Constatant que l'impact des activités opérationnelles de la Banque sur le processus de transition dans ses pays d'opérations a été considérable et qu'il a pu être obtenu grâce à une assistance technique et autres soutiens ;

Conscient en outre de l'importance du Fonds spécial des actionnaires de la BERD pour soutenir les priorités stratégiques de la Banque ;

Reconnaissant également l'importance de l'engagement de la Banque en Cisjordanie et à Gaza, et la nécessité d'une affectation du revenu net au Fonds fiduciaire de la BERD pour la Cisjordanie et Gaza afin de fournir les ressources requises pour le financement des opérations et des activités de la Banque en Cisjordanie et à Gaza ;

DÉCIDE CE QUI SUIT :

1. En application de l'article 36.1 de l'Accord de la BERD, l'affectation du revenu net de la Banque pour 2020 à d'autres emplois, après provisionnement pour les réserves et, si nécessaire, au titre de pertes éventuelles aux termes de l'article 17 de l'Accord de la BERD, sera ventilée de la manière suivante :

(a) Un montant de 65 millions d'euros sera affecté à titre de contribution au Fonds spécial des actionnaires de la BERD. Sur ce montant affecté au Fonds spécial des actionnaires de la BERD et les retours, les recouvrements, les reflux de capitaux, les remboursements et les revenus découlant de cette affection, pas moins de 95 % seront utilisés pour soutenir les pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) ;

(b) Un montant de 15 millions d'euros sera affecté à titre de contribution au Fonds fiduciaire de la BERD pour la Cisjordanie et Gaza ;

(c) Le solde du revenu net de la Banque pour 2020 sera affecté aux excédents.

(Adoptée le 1er juillet 2021)

RÉSOLUTION N° 242

ÉTATS FINANCIERS 2020 DES FONDS SPÉCIAUX

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant examiné les états financiers 2020 des Fonds spéciaux

DÉCIDE CE QUI SUIT :

Les états financiers vérifiés des Fonds spéciaux sont approuvés.

(Adoptée le 1er juillet 2021)

RÉSOLUTION N° 243

DATE ET LIEU DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2022

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant pris connaissance des recommandations figurant dans le Rapport du Conseil d'administration concernant la date et le lieu de l'Assemblée annuelle de 2022 du Conseil des gouverneurs, et les ayant approuvées ;

DÉCIDE DE CE QUI SUIT :

L'Assemblée annuelle de 2022 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Marrakech les mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12 mai 2022.

(Adoptée le 1er juillet 2021)

MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS ET DU COMITÉ DES PROCÉDURES POUR 2020-21 ET 2021-22

MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS ET DU COMITÉ DES PROCÉDURES POUR 2020-21 ET 2021-22

2020-21

Conseil des gouverneurs

Présidence	Irlande
Vice-présidences	Arménie, Ouzbékistan

Comité des procédures

Membres	Irlande, Arménie, Ouzbékistan

2021-22

Conseil des gouverneurs

Présidence	Portugal
Vice-présidences	Estonie, Maroc

Comité des procédures

Membres	Portugal, Estonie, Maroc

MEMBRES DES DÉLÉGATIONS*

* Informations communiquées par les bureaux des administrateurs (non traduites en français)

Albania

Mrs Anila Denaj
Minister of Finance and Economy
Albanian Ministry of Finance and Economy
Albania
Governor

Mrs Adela Xhemali
Deputy Minister of Finance and Economy
Albanian Ministry of Finance and Economy
Albania
Alternate Governor

Mrs Elona Mistrovica
Director, Coordination of Foreing Aid
Albanian Ministry of Finance and Economy
Albania
Delegate

Armenia

Mr Tigran Avinyan
Deputy Prime Minister
Prime Minister Administration
Armenia
Governor

Mr Avag Avanesyan
Deputy Minister of Economy
Ministry of Economy
Armenia
Alternate Governor

Mr Vahan Kerobyan
Minister
Ministry of Economy
Armenia
Delegate

Mr Martin Galstyan
Governor
Central Bank of Armenia
Armenia
Delegate

Ms Aneta Babayan
Adviser to Deputy Prime Minister
Prime Minister Administration
Armenia
Delegate

Australia

Mr Philip Lindsay
Alternate Director
EBRD
Australia
Temporary Alternate Governor

Ms Hannah Bartlett
Analyst
The Treasury
Australia
Delegate

Austria

Mr Harald Waiglein
Director General for Economic Policy, Financial Markets and Customs Duties
Federal Ministry of Finance
Austria
Temporary Alternate Governor

Ms Edith Frauwallner
Deputy Director General for Economic Policy, Financial Markets and Customs Duties
Federal Ministry of Finance
Austria
Alternate Governor

Ms Elisabeth Gruber
Director, Department for International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Austria
Temporary Alternate Governor

Ms Christina Kölldorfer
Advisor, Department for International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Austria
Delegate

Mr Martin Komnacky
Advisor, Department for International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Austria
Delegate

Mr Leander Treppel
Board Director
EBRD
Austria
Director

Ms Elisabeth Resch
Adviser to Board Director
EBRD
Austria
Adviser to Board Director

Azerbaijan

Mr Mikayil Jabbarov
Minister of Economy
Ministry of Economy
Azerbaijan
Governor

Mr Rovshan Najaf
Deputy Minister of Economy
Ministry of Economy
Azerbaijan
Delegate

Mr Huseyn Aliyev
Advisor to the Minister
Ministry of Economy
Azerbaijan
Delegate

Ms Inara Mustafayeva
Acting Director of Cooperation with International Organizations Department
Ministry of Economy
Azerbaijan
Delegate

Ms Ulviyya Veliyeva
Head of Divison
Ministry of Economy
Azerbaijan
Delegate

Ms Mehriban Abbasli
Senior Adviser
Ministry of Economy
Azerbaijan
Delegate

Belarus

Mr Dmitry Yaroshevich
Deputy Minister of Economy
Ministry of Economy
Belarus
Alternate Governor

HE Mr Maxim Yermalovich
Ambassador
Embassy of Belarus in the United Kingdom
Belarus
Delegate

Mr Mikhail Metelsky
Counsellor
Embassy of Belarus in the United Kingdom
Belarus
Adviser to Board Director

Belgium

Mr Ronald De Swert
Counsellor General
Treasury - Ministry of Finance
Belgium
Temporary Alternate Governor

Mr Philippe Nizeyimana
Advisor
Belgian Treasury
Belgium
Temporary Alternate Governor

Mrs David Avarello
Director
EBRD
Belgium
Director

Mr Bruno Debergh
Adviser to Board Director
EBRD
Belgium
Adviser to Board Director

Bosnia and Herzegovina

Mr Dado Šarić
Head of the Office of the Minister
Ministry of Finance and Treasury of Bosnia and Herzegovina
Bosnia & Herzegovina
Temporary Alternate Governor

Mr Vedran Knezović
Adviser to Minister
Ministry of Finance and Treasury of Bosnia and Herzegovina
Bosnia & Herzegovina
Delegate

Bulgaria

Mr Assen Vassilev
Minister
Ministry of Finance
Bulgaria
Governor

Miss Monika Dimitrova-Beecher
Deputy Minister
Ministry of Finance
Bulgaria
Temporary Alternate Governor

Mrs Karina Karaivanova
Alternate Director
EBRD
Bulgaria
Alternate Director

Canada

Mr Patrick Halley
Associate Assistant Deputy Minister - International Trade and Finance
Finance Canada
Canada
Temporary Alternate Governor

Ms Sarah Fountain Smith
Board Director, Canada, Morocco, Jordan, Tunisia
EBRD
Canada
Director

Ms Sarah Tessier
Senior Economist
Finance Canada
Canada
Delegate

Ms Savi Wesche
Advisor to Board Director
EBRD
Canada
Adviser to Board Director

Mr Evan Farough
Advisor to Board Director
EBRD
Canada
Adviser to Board Director

China

Mr Bo Li
Deputy Governor
People's Bank of China
China
Temporary Alternate Governor

Mr Ping Sun
Deputy Director General of International Department
People's Bank of China
China
Temporary Alternate Governor

Mr Dong Tao
Director of MDBs of International Department
Director of MDBs of International Department
China
Delegate

Mr Qian Yu
Staff
People's Bank of China
China
Delegate

Mrs Wencheng Xia
Staff
People's Bank of China
China
Delegate

Mrs Hui Li
Adviser
EBRD
China
Delegate

Croatia

Mr Zdravko Marić
Deputy Prime Minister and Minister of Finance
Ministry of Finance
Croatia
Governor

Mr Stipe Župan
State Secretary
Ministry of Finance
Croatia
Alternate Governor

Mr Hrvoje Mršić
Director General
Ministry of Finance
Croatia
Temporary Alternate Governor

Ms Silvija Belajec
Head of Sector for EU and International Financial Relations
Ministry of Finance
Croatia
Temporary Alternate Governor

Ms Irina Obućina
Head of Service for International Financial Institutions
Ministry of Finance
Croatia
Delegate

Mr Goran Cvek
Senior Adviser Specialist
Ministry of Finance
Croatia
Delegate

Mr Domagoj Čipčić
Adviser to Board Director
EBRD
Croatia
Adviser to Board Director

Cyprus

Mr Kyriacos Kakouris
Director
Ministry of Finance
Cyprus
Temporary Alternate Governor

Ms Maria Elena Komodromou
Financial Officer
Ministry of Finance
Cyprus
Delegate

Czech Republic

Mrs Alena Schillerová
Deputy Prime Minister and Minister of Finance
Ministry of Finance
Czech Republic
Governor

Mrs Lenka Dupáková
Deputy Minister of Finance
Ministry of Finance
Czech Republic
Temporary Alternate Governor

Mr Vojtěch Belling
Executive Director of Financial Regulation and International Cooperation Department
Czech National Bank
Czech Republic
Delegate

Mrs Klára Krol
Board Director
EBRD
Czech Republic
Temporary Alternate Governor

Miss Dagmar Silná
Adviser to Board Director
EBRD
Czech Republic
Adviser to Board Director

Mr Martin Kratochvíl
Acting Head of the International Financial Institutions and Development Coop. Unit
Ministry of Finance
Czech Republic
Delegate

Miss Lucie Bartošková
Desk Officer
Ministry of Finance
Czech Republic
Delegate

Ms Inka Mullerová
Senior Expert
Ministry of Finance
Czech Republic
Delegate

Denmark

Mr Michael Dithmer
Permanent State Secretary
Ministry of Industry, Business and Financial Affairs
Denmark
Alternate Governor

Mr Steen Lohmann Poulsen
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Industry, Business and Financial Affairs
Denmark
Temporary Alternate Governor

Mr Jens Lundsgaard
Director
EBRD
Denmark
Temporary Alternate Governor

Mr Morten Klinge
Special Advisor
Ministry of Industry, Business and Financial Affairs
Denmark
Delegate

Egypt

Ms Rania Al-Mashat
Minister of International Cooperation
Government of Egypt
Egypt
Governor

Ms Sherin Taha
Assistant Minister for Cooperation with IFIs and Economic Research
Ministry of International Cooperation
Egypt
Temporary Alternate Governor

Mr Mohamed Abdelgawad
Minister Plenipotentiary, Head of Sector, Cooperation with IFIs
Ministry of International Cooperation
Egypt
Delegate

Ms Malak Taher
Adviser
EBRD
Egypt
Adviser to Board Director

Mr Moataz Mansour
Economic Researcher
Ministry of International Cooperation
Egypt
Delegate

Mr Sayed Badr
Media Coordinator
Ministry of International Cooperation
Egypt
Delegate

Estonia

Mrs Keit Pentus-Rosimannus
Minister of Finance
Ministry of Finance
Estonia
Governor

Mr Märten Ross
Deputy Secretary General
Ministry of Finance
Estonia
Temporary Alternate Governor

Mr Märt Kivine
Alternate Director
EBRD
Estonia
Alternate Director

Mr Andres Kuningas
Head of EU & International Department
Ministry of Finance
Estonia
Delegate

European Investment Bank

Mr Thomas Östros
Vice President
European Investment Bank
European Investment Bank (EIB)
Governor

Ms Lilyana Pavlova
Vice President
European Investment Bank
European Investment Bank (EIB)
Alternate Governor

Mr Frank Schuster
Director of Governing Bodies Department
European Investment Bank
European Investment Bank (EIB)
Temporary Alternate Governor

Mr Jörn Thiessen
Head of Strategic Shareholdings
European Investment Bank
European Investment Bank (EIB)
Temporary Alternate Governor

Mr Luca Lazzaroli
Director General - Deputy Head of Operations
European Investment Bank
European Investment Bank (EIB)
Delegate

Mr Gerhard Hütz
Director for the European Investment Bank
EBRD
European Investment Bank (EIB)
Director

Mr Alfredo Panarella
Alternate Director for the European Investment Bank
EBRD
European Investment Bank (EIB)
Alternate Director

Mr Juha Sulkanen
Head of Vice President Office
European Investment Bank
European Investment Bank (EIB)
Delegate

Ms Dorothea Hampel
Adviser to Board Director
EBRD
European Investment Bank (EIB)
Adviser to Board Director

European Union

Mr Valdis Dombrovskis
Executive Vice-President
European Commission
European Union
Governor

Ms Elena Flores Gual
DG ECFIN Deputy Director General
European Commission
European Union
Temporary Alternate Governor

Mr José Leandro
EBRD Board Director Representing the European Union
European Commission
European Union
Temporary Alternate Governor

Ms Sofja Ribkina
Member of Cabinet
European Commission
European Union
Temporary Alternate Governor

Mr Peter Basch
EBRD Alternate Director Representing the European Union
European Commission
European Union
Alternate Director

Mrs Styliani Matakidou Heinze
Policy Officer - DG ECFIN
European Commission
European Union
Delegate

Mr Christopher Moore
Adviser to Board Director
EBRD
European Union
Adviser to Board Director

Ms Cristina Fediuc
Adviser to Board Director
EBRD
European Union
Adviser to Board Director

Mr Markus Aspegren
Policy Officer
European Commission
European Union
Delegate

Ms Carmel O'Donovan
Board Assistant
EBRD
European Union
Delegate

Finland

Mrs Nina Vaskunlahti
Under Secretary of State
Ministry for Foreign Affairs of Finland
Finland
Alternate Governor

Mrs Kristina Sarjo
Director
Ministry of Finance
Finland
Temporary Alternate Governor

Mr Pekka Hirvonen
Director
Ministry for Foreign Affairs of Finland
Finland
Temporary Alternate Governor

Ms Anne af Ursin
Financial Counsellor
Ministry of Finance
Finland
Temporary Alternate Governor

Mr Joonas Haverinen
Desk Officer
Ministry for Foreign Affairs of Finland
Finland
Temporary Alternate Governor

Mr Ilkka Raisanen
Alternate Board Director
EBRD
Finland
Temporary Alternate Governor

France

Mr William Roos
Head of Multilateral, Development and Trade Affairs at the French Treasury
Ministry of the Economy, Finance and the Recovery
France
Temporary Alternate Governor

Mr Alain Beauvillard
Head of Multilateral Financing for Development and Climate
Ministry of the Economy, Finance and the Recovery
France
Temporary Alternate Governor

Mr Antoine Aucuit
Desk Officer
Ministry of the Economy, Finance and the Recovery
France
Temporary Alternate Governor

Mr Vincent Pringault
Alternate Director
EBRD
France
Temporary Alternate Governor

Georgia

Mr Lasha Khutsishvili
Minister of Finance
Ministry of Finance
Georgia
Governor

Mr Koba Gvenetadze
Governor and Chairman of the Board
National Bank of Georgia
Georgia
Alternate Governor

Mr Nikoloz Gagua
Deputy Minister of Finance
Ministry of Finance
Georgia
Temporary Alternate Governor

Germany

Mr Joerg Kukies
State Secretary
Federal Ministry of Finance
Germany
Alternate Governor

Ms Eva Wimmer
Director General
Federal Ministry of Finance
Germany
Temporary Alternate Governor

Mrs Elke Kallenbach
Deputy Director General for Financial Markets Policy
Federal Ministry of Finance
Germany
Temporary Alternate Governor

Mr Christof Harzer
Head of Division
Federal Ministry of Finance
Germany
Temporary Alternate Governor

Mr Albert Meyer
Policy Officer
Federal Ministry of Finance
Germany
Temporary Alternate Governor

Mr Horst Becker
Desk Officer
Federal Ministry of Finance
Germany
Delegate

Mr Michael Offer
Director
EBRD
Germany
Temporary Alternate Governor

Mrs Brigitte Schwadorf-Ruckdeschel
Alternate Director
EBRD
Germany
Alternate Director

Mr Reinhard Schelle
Adviser
EBRD
Germany
Adviser to Board Director

Greece

Mr Ioannis Tsakiris
Deputy Minister of Development and Investments
Ministry of Development and Investments
Greece
Alternate Governor

Mr Dimitris Metaxas-Trikardos
Board Alternate Director
EBRD
Greece
Temporary Alternate Governor

Mr Antonis Glaros
Public Servant
Ministry of Development and Investments
Greece
Delegate

Mr Dimitrios Andronikos
Senior Policy Official
Ministry Development Investments
Greece
Delegate

Mr Christos Geroulanos
Advisor to the Deputy Minister
Ministry of Development & Investments
Greece
Delegate

Mr Angelos Vourvachis
Head of Unit
Ministry of Development & Investments
Greece
Delegate

Mrs Konstantina Karveli
Official
Ministry of Development & Investments
Greece
Delegate

Hungary

Mr Mihály Varga
Deputy Prime Minister and Minister of Finance
Ministry of Finance
Hungary
Governor

Mr László Balogh
Deputy State Secretary
Ministry of Finance
Hungary
Alternate Governor

Mr György Barcza
Alternate Director
EBRD
Hungary
Delegate

Mr Patrik Polai
Head of Department
Ministry of Finance
Hungary
Delegate

Mrs Rita Sipőcz Pálfiné
Head of Department
Ministry of Finance
Hungary
Delegate

Mr Endre Török
Head of Unit
Ministry of Finance
Hungary
Delegate

Ms Andrea Deák
International Expert
Ministry of Finance
Hungary
Delegate

Mr Tamás Bittman
International Expert
Ministry of Finance
Hungary
Delegate

Iceland

Mr Sigurður H. Helgason
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Finance and Economic Affairs
Iceland
Temporary Alternate Governor

Ms Steinunn Sigvaldadóttir
Head of Division / Specialist
Ministry of Finance and Economic Affairs
Iceland
Temporary Alternate Governor

India

Ms Manisha Sinha
Joint Secretary
Ministry of Finance India
India
Temporary Alternate Governor

Mr Prasanna Salian
Deputy Secretary
Ministry of Finance India
India
Delegate

Mr Subhasis Dhal
Board Adviser
EBRD
India
Delegate

Ireland

Mr Paschal Donohoe
Minister
Department of Finance
Ireland
Governor

Mr Paul Ryan
Director
Department of Finance
Ireland
Temporary Alternate Governor

Mr Alan Hall
Adviser
EBRD
Ireland
Adviser to Board Director

Mr David Owens
Principal
Department of Finance
Ireland
Delegate

Ms Niamh McGuire
Assistant Principal
Department of Finance
Ireland
Delegate

Ms Niamh Kavanagh
Administrative Officer
Department of Finance
Ireland
Delegate

Israel

Ms Shira Greenberg
Chief Economist
Ministry of Finance
Israel
Alternate Governor

Ms Anat Swicki-Bainhoren
Chief of Staff to the Chief Economist
Ministry of Finance
Israel
Delegate

Mr Eyal Medan
Director, Multilateral Development Banks Unit
Ministry of Finance
Israel
Temporary Alternate Governor

Ms Zoe Heiliczer
EBRD Desk Officer
Ministry of Finance
Israel
Delegate

Mr Alon Messer
Alternate Director
EBRD
Israel
Alternate Director

Italy

Mr Daniele Franco
Minister of Economy and Finance
Ministry of Economy and Finance
Italy
Governor

Miss Federica Diamanti
Director, Multilateral Development Banks
Department of the Treasury, Ministry of Economy and Finance
Italy
Temporary Alternate Governor

Ms Lucia Senofonte
Senior Adviser, Multilateral Development Banks
Department of the Treasury, Ministry of Economy and Finance
Italy
Temporary Alternate Governor

Mr Fabio Sokolowicz
Diplomatic Advisor
Ministry of Economy and Finance
Italy
Delegate

Ms Manuela Nenna
Director Italy
EBRD
Italy
Director

Mr Massimo Carnelos
Alternate Director Italy
EBRD
Italy
Alternate Director

Mr Paolo Cappellacci
Advisor Italy
EBRD
Italy
Adviser to Board Director

Miss Erica Genua
Assistant
EBRD
Italy
Assistant

Japan

Mr Taichiro Motoe
Parliamentary Vice-Minister of Finance
Ministry of Finance
Japan
Temporary Alternate Governor

Mr Atsushi Mimura
Deputy Director-General of the International Bureau
Ministry of Finance
Japan
Temporary Alternate Governor

Mr Masashi Tanabe
Director of the Multilateral Development Banks Division
Ministry of Finance
Japan
Temporary Alternate Governor

Ms Yoko Morishima
Deputy Director of the Multilateral Development Banks Division
Ministry of Finance
Japan
Delegate

Mr Takashi Matsumoto
Official, Ministry of Finance
Ministry of Finance
Japan
Delegate

Mr Shinichi Nakabayashi
Board Director for Japan
EBRD
Japan
Director

Mrs Keiko Futami
Alternate Director for Japan
EBRD
Japan
Alternate Director

Mr Yuya Goto
Adviser to Board Director
EBRD
Japan
Adviser to Board Director

Jordan

Mr Nasser Shraideh
Minister of Planning and International Cooperation
Ministry of Planning and International Cooperation
Jordan
Governor

Mr Emad Shanaah
Director of International Cooperation
Ministry of Planning and International Cooperation
Jordan
Temporary Alternate Governor

Kazakhstan

Mr Dauren Kengbeil
Vice-Minister
Ministry of Finance of the Republic of Kazakhstan
Kazakhstan
Alternate Governor

Korea

Mr Jung-in Youn
Director
Ministry of Economy and Finance
Korea
Temporary Alternate Governor

Mr KyooHong Cho
Director
EBRD
Korea
Director

Ms Woori Lee
Deputy Director
Ministry of Economy and Finance
Korea
Delegate

Mr Seunghyun Shim
Adviser
EBRD
Korea
Adviser to Board Director

Ms Su Run Lim
Manager
Bank of Korea
Korea
Delegate

Kosovo

Mr Hekuran Murati
Minister
Ministry of Finance, Labor and Transfers
Kosovo
Governor

Mr Ilir Kapiti
Deputy Minister
Ministry of Finance, Labor and Transfers
Kosovo
Delegate

Mr Berat Havolli
Adviser
EBRD
Kosovo
Adviser to Board Director

Ms Antoneta Azemi
Executive Assistant to the Minister
Ministry of Finance, Labor and Transfers
Kosovo
Delegate

Ms Nida Krasniqi
Senior Officer for International Finance Cooperation
Ministry of Finance, Labor and Transfers
Kosovo
Delegate

Kyrgyz Republic

Mr Akylbek Japarov
Deputy Chairman of the Cabinet of Ministers - Minister of Economy and Finance of the Kyrgyz Republic
Ministry of Economy and Finance of the Kyrgyz Republic
Kyrgyz Republic
Governor

Mr Mirlanbek Baigonchokov
Deputy Minister of Economy and Finance
Ministry of Economy and Finance of the Kyrgyz Republic
Kyrgyz Republic
Alternate Governor

Mr Nurbek Akjolov
Head of Department
Ministry of Economy and Finance of the Kyrgyz Republic
Kyrgyz Republic
Delegate

Mrs Dinara Duishenkul Kyzy
Head of Division
Ministry of Economy and Finance of the Kyrgyz Republic
Kyrgyz Republic
Delegate

Mrs Aisuluu Nogoibaeva
Leading Specialist
Ministry of Economy and Finance of the Kyrgyz Republic
Kyrgyz Republic
Delegate

Latvia

Mr Ints Dalderis
Adviser to the Minister of Finance
Ministry of Finance
Latvia
Temporary Alternate Governor

Mr Atis Zakatistovs
Parliamentary Secretary
Ministry of Finance
Latvia
Temporary Alternate Governor

Ms Baiba Bane
State Secretary
Ministry of Finance
Latvia
Delegate

Ms Liga Klavina
Deputy State Secretary
Ministry of Finance
Latvia
Temporary Alternate Governor

Ms Inga Forda
Head of International Financial Institutions Division
Ministry of Finance
Latvia
Temporary Alternate Governor

Ms Liene Vitola
Senior Expert, International Financial Institutions Division
Ministry of Finance
Latvia
Delegate

Mr Jurijs Spiridonovs
Adviser
EBRD
Latvia
Adviser to Board Director

Lebanon

Mr Hasan Hamdan
Head of Strategic Planning and Risk Development
Ministry of Finance
Lebanon
Temporary Alternate Governor

Liechtenstein

Mr Roland Marxer
Ambassador
Government of Liechtenstein
Liechtenstein
Alternate Governor

Lithuania

Ms Gintarė Skaistė
Minister of Finance
Ministry of Finance
Lithuania
Governor

Mr Mindaugas Liutvinskas
Vice-Minister of Finance
Ministry of Finance
Lithuania
Alternate Governor

Mr Aloyzas Vitkauskas
Alternate Director
EBRD
Lithuania

Alternate Director

Ms Miglė Tuskienė
Director, EU and International Affairs Department
Ministry of Finance
Lithuania
Delegate

Ms Dovilė Jasaitienė
Head of the International Affairs Division
Ministry of Finance
Lithuania
Delegate

Ms Ieva Stulgytė
Chief Specialist, International Affairs Division
Ministry of Finance
Lithuania
Delegate

Ms Jurgita Uzielienė
Senior Adviser, EU and International Affairs Department
Ministry of Finance
Lithuania
Delegate

Luxembourg

Mr Pierre Gramegna
Minister of Finance
Government of Luxembourg
Luxembourg
Governor

Mr Christophe Zeeb
Alternate Director
EBRD
Luxembourg
Temporary Alternate Governor

Malta

Mr Edward Scicluna
Governor
Central Bank of Malta
Malta
Governor

Mr Clyde Caruana
Minister
Minister for Finance and Employment
Malta
Alternate Governor

Mr Alexander Demarco
Deputy Governor
Central Bank of Malta
Malta
Delegate

Ms Kalina Koleva
Manager
Central Bank of Malta
Malta
Delegate

Mr Matthew Zammit
Expert
Central Bank of Malta
Malta
Delegate

Ms Lorraine Bonavia
International Relations Officer
Central Bank of Malta
Malta
Delegate

Mr Ahmed Hnesh
Research Officer
Central Bank of Malta
Malta
Delegate

Mr Felipe González De León
Senior Officer
Central Bank of Malta
Malta
Delegate

Mexico

Mrs Brenda Ciuk Cano
Director General of International Financial Organisations
Ministry of Finance and Public Credit of Mexico
Mexico
Temporary Alternate Governor

Mrs Luciana Vanessa Camargo Jofre
Director of International Financial Organisations
Ministry of Finance and Public Credit of Mexico
Mexico
Delegate

Mr Miguel Adrian Ramirez Vigueras
Deputy Director of International Financial Organisations
Ministry of Finance and Public Credit of Mexico
Mexico
Delegate

Ms Susana Berruecos
General Manager
Nacional Financiera, S.N.C.
United Kingdom
Delegate

Moldova

Mr Octavian Armașu
Governor
National Bank of Moldova
Moldova
Alternate Governor

Miss Valeria Cernetchi
Principal Economist
National Bank of Moldova
Moldova
Delegate

Mongolia

Mr Javkhlan Bold
Minister
Ministry of Finance
Mongolia
Governor

Mr Lkhagvasuren Byadran
Governor
Bank of Mongolia
Mongolia
Alternate Governor

Mr Batkhuu Idesh
Director General of Development Financing Department
Ministry of Finance
Mongolia
Delegate

Mr Enkhjin Atarbaatar
Director General
Bank of Mongolia
Mongolia
Delegate

Mr Gan-Ochir Doojav
Chief Economist
Bank of Mongolia
Mongolia
Delegate

Mr Davaadalai Batsuuri
Advisor to the Minister
Ministry of Finance
Mongolia
Delegate

Ms Anu Molor
Specialist
Bank of Mongolia
Mongolia
Delegate

Mrs Undram Tod
Consultant
Ministry of Finance
Mongolia
Delegate

Montenegro

Ms Katarina Živković
Head of the Division for Debt Management, Indebtedness Analysis and Foreign Relations
Ministry of Finance and Social Welfare
Montenegro
Alternate Director

Mr Šućo Orahovac
Coordinator in the Cabinet of the Ministry of Finance and Social Welfare
Ministry of Finance and Social Welfare
Montenegro
Delegate

Morocco

Mr Mohamed Benchaaboun
Minister of Economy, Finance and Administration Reform
Ministry of Economy, Finance and Administration Reform
Morocco
Governor

Ms Faouzia Zaaboul
Director of Treasury and External Finances
Ministry of Economy, Finance and Administration Reform
Morocco
Alternate Governor

Mr Mohammed Elkharmoudi
Central Director
Ministry of Economy, Finance and Administration Reform
Morocco
Delegate

Mr Hicham Talby
Deputy Director of the Department of Treasury and External Finance
Ministry of Economy, Finance and Reform Administration
Morocco
Temporary Alternate Governor

Mr Brahim Chouqui
Head of Europe Division in the Department of Treasury and External Finance
Ministry of Economy, Finance and Administration Reform
Morocco
Delegate

Mr Naoufal Benabdesselam
Head of Department
Ministry of Economy, Finance and Administration Reform
Morocco
Delegate

Mr Mohammed El Idrissi
Head of EU Service in the Department of Treasury and External Finance
Ministry of Economy, Finance and Administration Reform
Morocco
Delegate

Ms Nora Tanane
Program Officer Department of Treasury and External Finance
Ministry of Economy, Finance and Administration Reform
Morocco
Delegate

Netherlands

Mr Michel Heijdra
Deputy Treasurer General
Ministry of Finance
Netherlands
Temporary Alternate Governor

Mr Robert-Jan Sieben
Head of the Department of International Financial Institutions
Dutch Ministry of Foreign Affairs
Netherlands
Delegate

Mr Caspar Veldkamp
Board Director
EBRD
Netherlands
Director

Mr Jan Willem van den Wall Bake
Alternate Director
EBRD
Netherlands
Alternate Director

Mr Frans van der Straaten
Coordinator Regional Development Banks
Dutch Ministry of Foreign Affairs
Netherlands
Delegate

Mrs Michalli Harmsen
Senior Policy Advisor
Ministry of Finance
Netherlands
Delegate

Mr Siem Pelgrom
Policy Advisor Multilateral Development Banks
Dutch Ministry of Foreign Affairs
Netherlands
Delegate

Mr Andries Bakker
Adviser
EBRD
Netherlands
Adviser to Board Director

Mr Tommie Vermaat
Trainee
EBRD
Netherlands
Delegate

New Zealand

Mr Philip Lindsay
Alternate Director
EBRD
New Zealand
Temporary Alternate Governor

North Macedonia

Mr Fatmir Besimi
Minister of Finance
Ministry of Finance
North Macedonia
Governor

Mrs Jelena Tast
State Secretary
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate

Mrs Magdalena Simonovska
Adviser to the MoF
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate

Mrs Suzana Peneva
State Adviser
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate

Mr Dejan Nikolovski
Head of Departmant
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate

Mrs Kristina Pavlovska
Deputy Head of Department
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate

Mr Andrija Aleksoski
Deputy Head of Department
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate

Mrs Lence Bozinoska
Head of Unit
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate

Norway

Mr Jan Tore Sanner
Minister of Finance
Ministry of Finance
Norway
Governor

Ms Hege Eliassen
Deputy Director
Ministry of Finance
Norway
Temporary Alternate Governor

Mr Per Sanderud
Director
EBRD
Norway
Temporary Alternate Governor

Mr Øystein Tangen Andresen
Senior Adviser
Ministry of Trade, Industry and Fisheries
Norway
Temporary Alternate Governor

Ms Ellen Balke Hveem
Advisor
Ministry of Foreign Affairs
Norway
Delegate

Poland

Mr Tadeusz Kościński
Minister of Finance
Minister of Finance
Poland
Alternate Governor

Mrs Marta Kightley
NBP Vice President, First Deputy President
Central Bank of Poland (NBP)
Poland
Temporary Alternate Governor

Mrs Wioletta Barwicka-Lofthouse
Director for Poland, Board Director
EBRD
Poland
Director

Mr Ryszard Kokoszczyński
Member of the Management Board of Central Bank (NBP)
Central Bank of Poland, NBP
Poland
Temporary Alternate Governor

Mrs Agata Łagowska
Director, International Department
Central Bank of Poland, NBP
Poland
Delegate

Mr Piotr Szpunar
Director, Economic Analysis Department
Central Bank of Poland, NBP
Poland
Delegate

Mr Tomasz Skurzewski
Deputy Director
Ministry of Finance
Poland
Delegate

Mr Grzegorz Wasilewski
Minister's Advisor
Ministry of Finance
Poland
Delegate

Mr Przemysław Gorny
Adviser to Director for Poland
EBRD
Poland
Adviser to Board Director

Portugal

Mr João Leão
Minister of State for Finance
Ministry of Finance
Portugal
Governor

Mrs Rosa Caetano
Deputy Director-General
GPEARI - Ministry of Finance
Portugal
Temporary Alternate Governor

Mr Jose Brito
Board Director
EBRD
Portugal
Delegate

Mr Luis Pereira
Board Adviser
EBRD
Portugal
Delegate

Mrs Catarina Proença
Adviser
Ministry of Finance
Portugal
Delegate

Mrs Clotilde Reis
Adviser
Ministry of Finance - GPEARI
Portugal
Delegate

Ms Fatima Azevedo
Advisor
GPEARI
Portugal
Delegate

Romania

Mr Alexandru Nazare
Minister of Finance
Ministry of Finance
Romania
Governor

Mr Leonardo Badea
Deputy Governor of the National Bank of Romania
National Bank of Romania
Romania
Temporary Alternate Governor

Mr Serban Matei
Director, International Relations Department
National Bank of Romania
Romania
Delegate

Mr Lucian Isar
Alternate Director for Turkey/Romania/Azerbaijan/Moldova/Kyrgyz Republic
EBRD
Romania
Alternate Director

Mr Alin Chitu
Secretary of state
Ministry of Finance
Romania
Delegate

Mrs Boni Florinela Cucu
General Director
Ministry of Finance
Romania
Delegate

Ms Maria-Anca Craiu
Senior Expert
Ministry of Finance
Romania
Delegate

Russian Federation

Mr Vladimir Ilichyov
Deputy Minister of Economic Development of the Russian Federation
Ministry of Economic Development of the Russian Federation
Russian Federation
Temporary Alternate Governor

Mr Sergey Verkashanskiy
Executive Director
EBRD
Russian Federation
Temporary Alternate Governor

Mr Dmitry Birichevskiy
Director of the Department of Economic Cooperation
Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation
Russian Federation
Delegate

Mrs Elena Melnikova
Director of Department for analytical support of foreign economic activity
Ministry of Economic Development of the Russian Federation
Russian Federation
Delegate

Mr Oleg Podomatko
Deputy Director of the Department for International Financial Relations
Ministry of Finance of the Russian Federation
Russian Federation
Delegate

Mr Dmitry Aksakov
Head of ESG Banking
VEB.RF
Russian Federation
Delegate

Mr Denis Piminov
Senior Counsellor, Head of Economic Affairs
Russian Embassy to the UK
Russian Federation
Delegate

Ms Maria Smirnova
Alternate Director
EBRD
Russian Federation
Alternate Director

Mr Nikolai Teplovodskii
Advisor
EBRD
Russian Federation
Adviser to Board Director

San Marino

Mr Nicola Ceccaroli
Chairman and CEO
Banka Kovanica d.d.
San Marino
Alternate Governor

Serbia

Mr Sinisa Mali
Minister of Finance
Ministry of Finance
Serbia
Governor

Mr Nenad Vlaketic
Director of Central Fiduciary Unit
Ministry of Finance
Serbia
Delegate

Slovak Republic

Mr Martin Polónyi
Director General, International Relations Section
Ministry of Finance of the Slovak Republic
Slovak Republic
Temporary Alternate Governor

Ms Iveta Lukáčová
General Counsellor, Financial Instruments and International Institutions Department
Ministry of Finance of the Slovak Republic
Slovak Republic
Temporary Alternate Governor

Mr Tomáš Hlavatý
International Relations Expert
National Bank of Slovakia
Slovak Republic
Delegate

Mrs Martina Kobilicová
Adviser to Board Director
EBRD
Slovak Republic
Delegate

Slovenia

Mr Andrej Šircelj
Minister of Finance
Ministry of Finance
Slovenia
Governor

Ms Nina Marin
Head of Legal Services
Ministry of Finance
Slovenia
Alternate Governor

Mr Damjan Kozjak
Adviser to Board Director
EBRD
Slovenia
Adviser to Board Director

Spain

Mr Felipe Martinez
Board Director
EBRD
Spain
Temporary Alternate Governor

Mr Pablo Gasos
Board Alternate Director
EBRD
Spain
Alternate Director

Mr Rafael Dominguez
Vice Deputy Director for International Financial Institutions
Ministry for Economy and Digitalization
Spain
Delegate

Mr Enrique Alejo
Assistant General Director for Communication
Ministry for Economy and Digitalization
Spain
Delegate

Sweden

Mr Max Elger
State Secretary
Ministry of Finance
Sweden
Alternate Governor

Ms Eva Cassel
Director
EBRD
Sweden
Temporary Alternate Governor

Mr Tomas Bergenholtz
Adviser to the Board Director
EBRD
Sweden
Delegate

Ms Kristina Akesson
Senior Adviser
Ministry of Finance
Sweden
Delegate

Mr Erik Malmberg
Desk Officer
Ministry of Foreign Affairs
Sweden
Delegate

Ms Hedda Most
Desk Officer
Ministry of Finance
Sweden
Delegate

Switzerland

Mr Raymund Furrer
Head of Economic Cooperation & Development SECO
State Secretariat for Economic Affairs
Switzerland
Governor

Mr Remigi Winzap
Board Director for Switzerand/Ukraine/Liechtestein/Turkmenistan/Serbia/Montenegro/Uzbekistan
EBRD
Switzerland
Director

Mr Ivan Pavletic
Head of Multilateral Cooperation
State Secretariat for Economic Affairs SECO
Switzerland
Delegate

Mr Jürg Schneider
Programme Manager
State Secretariat for Economic Affairs SECO
Switzerland
Delegate

Mrs Anne-Marie Pragnell
Adviser to Board Director
EBRD
Switzerland
Adviser to Board Director

Miss Irene Frei
Adviser to Board Director
EBRD
Switzerland
Adviser to Board Director

Miss Viktoriya Sherstyuk
Executive Assistant
EBRD
Switzerland
Delegate

Tajikistan

Mr Jamshed Karimzoda
First Deputy Minister
Ministry of Finance
Tajikistan
Governor

HE Mr Masud Khalifazoda
Ambassador
Embassy of Tajikistan in the UK
Tajikistan
Delegate

Mr Parviz Eshonjonov
Third Secretary
Embassy of Tajikistan in the UK
Tajikistan
Delegate

Tunisia

Mr Ali Kooli
Minister of Economy, Finance and Investment Support
Minister of Economy, Finance and Investment Support
Tunisia
Governor

Ms Saloua Hsoumi Mejdoub
General Director of the European Cooperation
Ministry of Economy, Finance and Investment Support
Tunisia
Alternate Governor

Turkey

Mr Lütfi Elvan
Minister
Ministry of Treasury and Finance
Turkey
Governor

Mr Serhat Köksal
Acting Director General
Ministry of Treasury and Finance
Turkey
Temporary Alternate Governor

Mr Mehmet Alper Batur
Acting Deputy Director General
Ministry of Treasury and Finance
Turkey
Delegate

Mr Çağatay İmirgi
Board Director for Turkey/Romania/Azerbaijan/Moldova/Kyrgyz Republic
EBRD
Turkey
Director

Mrs Bengü Aytekin
Head of Department
Ministry of Treasury and Finance
Turkey
Delegate

Turkmenistan

Mr Muratdyrdy Orazdurdyyev
Deputy Chairman
Central Bank
Turkmenistan
Governor

Ukraine

Mr Sergii Marchenko
Minister of Finance of Ukraine
Ministry of Finance of Ukraine
Ukraine
Governor

Mr Kyrylo Shevchenko
Governor
National Bank of Ukraine
Ukraine
Alternate Governor

Mr Yuriy Heletiy
Deputy Governor
National Bank of Ukraine
Ukraine
Delegate

Mr Oleksandr Kava
Deputy Minister of Finnace of Ukraine
Ministry of Finance
Ukraine
Delegate

Mr Yuriy Draganchuk
Deputy minister of finance of Ukraine for European integration
Ministry of Finance of Ukraine
Ukraine
Delegate

Ms Olga Zykova
Head of Department of Foreign Affairs and Analytics
Ministry of Finance of Ukraine
Ukraine
Temporary Alternate Governor

Mr Volodymyr Kuchyn
Head of Office for European Integration and International Programs
National Bank of Ukraine
Ukraine
Delegate

Mr Dmytro Mantsurov
Acting Head of International Relations and Cooperation Dpt
Ministry of Finance of Ukraine
Ukraine
Delegate

Mr Artem Shevalev
Alternate Director for Switzerland/Ukraine/Liectenstein/Turkmenistan/Serbia/Montenegro/Uzbekistan
EBRD
Ukraine
Alternate Director

Mr Nikolai Kravets
Adviser to Board Director
EBRD
Ukraine
Adviser to Board Director

United Kingdom

Mr Rishi Sunak
Chancellor of the Exchequer
H M Treasury
United Kingdom
Governor

Mr Mark Bowman
Director General
HM Treasury
United Kingdom
Temporary Alternate Governor

Ms Veda Poon
Director International Finance
HM Treasury
United Kingdom
Temporary Alternate Governor

Mr Peter Curwen
Director for the United Kingdom
EBRD
United Kingdom
Temporary Alternate Governor

Mr Mark Paskins
Alternate Director for the United Kingdom
EBRD
United Kingdom
Delegate

Mr Robin Tasker
Deputy Director, Prosperity and Multilateral Investment
HM Treasury
United Kingdom
Delegate

Mr Hugo Jones
Head of Multilateral Investment Bank Unit
HM Treasury
United Kingdom
Delegate

Mr Adam Terry
Senior Policy Advisor - Multilateral Investment Banks
HM Treasury
United Kingdom
Delegate

Ms Anusree Thome
Adviser to UK Director
EBRD
United Kingdom
Adviser to Board Director

Mr Sam Taylor
Policy Advisor - European Bank for Reconstruction and Development
HM Treasury
United Kingdom
Delegate

Miss Rhiannon Lloyd-Jones
Policy Advisor
Foreign Commonwealth and Development Office
United Kingdom
Delegate

United States

Mr Andy Baukol
PDO Under Secretary for International Affairs
U.S. Department of Treasury
USA
Governor

Mr Mathew Haarsager
Deputy Assistant Secretary for International Development Finance and Policy
U.S. Treasury Department
USA
Temporary Alternate Governor

Mr Brian McCauley
Acting Deputy Assistant Secretary
U.S. Treasury Department
USA
Delegate

Mr Charles Moravec
Director, Office of Multilateral Development Banks
U.S. Treasury Department
USA
Delegate

Mr Steven Swartz
Deputy Director
U.S. Department of Treasury
USA
Delegate

Ms Anna Jewell
International Economist
U.S. Treasury Department
USA
Delegate

Mr John Kriegsman
Alternate Director
EBRD
USA
Alternate Director

Mrs Marisa Plowden
Adviser United States of America
EBRD
USA
Adviser to Board Director

Ms Janelle Weyek
Adviser United States of America
EBRD
USA
Adviser to Board Director

Ms Sahar Priano
Adviser
EBRD
USA
Adviser to Board Director

Uzbekistan

Mr Sardor Umurzakov
Deputy Prime Minister, Minister of Investments and Foreign Trade
Ministry of Investments and Foreign Trade of the Republic of Uzbekistan
Uzbekistan
Governor

Mr Shukhrat Vafaev
Deputy Minister of Investments and Foreign Trade
Ministry of Investments and Foreign Trade of the Republic of Uzbekistan
Uzbekistan
Alternate Governor

Mr Oybek Shagazatov
Head of Department, Ministry of Investments and Foreign Trade
Ministry of Investments and Foreign Trade of the Republic of Uzbekistan
Uzbekistan
Delegate

Mr Shakhruh Abdurashidov
Adviser to Board Director
EBRD
Uzbekistan
Adviser to Board Director

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

au 1er juillet 2021

Administrateurs	**Administrateurs suppléants**	**Pays ou entités représentés**
David Avarello	Christophe Zeeb	Belgique/ Luxembourg/ Slovénie
Wioletta Barwicka-Lofthouse	Karina Karaivanova	Pologne/Bulgarie/Albanie
José Brito	Dimitris Metaxas-Trikardos	Portugal/Grèce/Saint-Marin/Inde
Eva Cassel	Märt Kivine	Suède/Islande/Estonie
KyooHong Cho	Philip Lindsay	Corée/Australie/Nouvelle-Zélande/Égypte
Peter Curwen	Mark Paskins	Royaume-Uni
-	John Kriegsman	États-Unis d'Amérique
Sarah Fountain Smith	Nathalie Dubé	Canada/Maroc/Jordanie/Tunisie
Gerhard Hütz	Alfredo Panarella	Banque européenne d'investissement
Çağatay İmirgi	Lucian Isar	Turquie/Roumanie/Azerbaïdjan/ Moldova/République kirghize
Klára Król	György Barcza	République tchèque/Hongrie/République slovaque/Croatie/ Géorgie
José Leandro	Peter Basch	Union européenne
Jens Lundsgaard	Aloyzas Vitkauskas	Danemark/Lituanie/Irlande/ Kosovo
Felipe Martínez	Pablo Gasós	Espagne/Mexique
Shinichi Nakabayashi	Keiko Futami	Japon
Manuela Nenna	Massimo Carnelos	Italie
Michael Offer	Brigitte Schwadorf-Ruckdeschel	Allemagne
William Roos	Vincent Pringault	France
Per Sanderud	Ilkka Räisänen	Norvège/Finlande/Lettonie/ Liban
Leander Treppel	Alon Messer	Autriche/Israël/Chypre/Malte/ Kazakhstan/Bosnie-Herzégovine
Caspar Veldkamp	Jan Willem van den Wall Bake	Pays-Bas/Chine/Mongolie/ Macédoine du Nord/Arménie
Sergey Verkashanskiy	Maria Smirnova	Fédération de Russie/Bélarus/Tadjikistan
Remigi Winzap	Artem Shevalev	Suisse/Ukraine/Liechtenstein/ Turkménistan/Serbie/ Monténégro/Ouzbékistan